This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNS. 159 c. 3

ÉLÉMENS
DE GRAMMAIRE
GÉNÉRALE.

UNS. 159 c. 3

ERRATA

DU SECOND VOLUME.

Page 43, *lignes* 4 *et* 5, ou plutôt les règles, *lisez*, ou plutôt où les règles.

Page 73, *lignes* 15 *et* 16, forment à eux seuls, *lisez*, forme à elle seule.

Page 119, *ligne* 3, après ces mots : sans parties, *supprimez*, et qui est.

Page 208, *ligne* 20, bergères, *lisez*, bergers.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
26 OCT 1951
OF OXFORD
LIBRARY

RÉFLEXIONS

SUR LES CHANGEMENS

FAITS

DANS CETTE SECONDE PARTIE.

On sera étonné, sans doute, après les motifs qui, dans la première Édition de cet Ouvrage, m'avoient déterminé à renvoyer à la seconde Partie, non-seulement la syntaxe générale, la syntaxe particulière et la ponctuation, mais encore les Chapitres et les Leçons, où je traitois des mots invariables, tels que l'ADVERBE, la PRÉPOSITION, la CONJONCTION et l'INTERJECTION, de voir que, dans cette seconde Édition, la distribution des matières n'est plus la même, et que j'ai suivi l'ordre que *Beauzée* a mis dans son travail; c'est qu'il m'a paru que cet ordre étoit le plus convenable et le plus naturel.

L'art de la parole consistant dans les signes de nos idées et dans la combinaison de ces mêmes signes ou mots, la division des matières qui doivent former tout ouvrage sur cet art important n'a plus rien d'arbitraire, et se trouve indiquée par la nature même des objets que doit traiter le Grammairien.

En effet, les mots considérés comme signes de nos idées, sans aucune sorte de rapport entre eux, et formant la nomenclature de la langue; voilà la première partie de tout Traité de Grammaire. La manière dont ces mots doivent être travaillés pour être employés dans le cadre de la période ou de la phrase, et y servir, par leur liaison et leur valeur relative, à l'énonciation de la pensée; c'est la seconde partie.

J'ai cru devoir céder à cette importante considération, en remettant à leur place les chapitres qui, dans le second volume de la première Édition, précédoient la syntaxe; et c'est à cette transposition que le Public devra des augmentations considérables, soit sur la conjonction, soit sur les deux syntaxes;

un Traité nouveau sur l'Orthographe et la Prononciation, et un Traité de la Versification.

C'est maintenant que je peux annoncer, avec une juste confiance, que cette distribution présente, d'elle-même, des limites qu'il ne faudra franchir qu'après avoir long-temps retenu, en deçà, les élèves qu'on voudra initier dans la science grammaticale. Il eût manqué quelque chose à cette partie élémentaire de leur instruction, si on les eût arrêtés à l'ancienne borne que j'avois cru devoir poser, et qui séparoit des autres élémens de la parole, des mots qui leur étoient étroitement unis, tels que la *préposition*, l'*adverbe* et la *conjonction*, qui, tout invariables qu'ils sont, tiennent tellement aux autres, que ce sont, en quelque sorte, les mêmes mots, un peu altérés, seulement, et fixés enfin, à force d'être devenus usuels, à de constantes terminaisons.

Pourquoi renvoyer au temps où la syntaxe peut être étudiée avec succès, l'explication de ces mots, que tous les Grammairiens avoient compris dans la classe des par-

ties du discours? Les prépositions diffèrent-elles assez des adjectifs, pour ne pas obtenir, à la suite de ceux-ci, la place que semble leur assigner une dérivation qui ne peut être contestée? Et si les prépositions, tout invariables qu'elles sont, ont leur place, à la suite des adjectifs, comme appartenant à la même espèce, comme individus de la même famille, peut-on la refuser aux adverbes, où l'on retrouve toujours une préposition?

Les conjonctions auront certainement les mêmes droits, s'il est prouvé, qu'à proprement parler, il n'y en a qu'une seule, et si celle-ci n'est, elle-même, qu'un des élémens principaux de la proposition; si elle n'est que le verbe, ÊTRE, lui-même, réduit à une altération, qui, tout en le défigurant, ne lui ôte rien de ses élémens constitutifs, et rien surtout de sa signification originelle et primitive.

J'ai donc dû réunir dans un même volume, tous les élémens du discours.

On n'a vu, jusqu'ici, que des mots sans

liaison, et tels que sur la table d'un anatomiste, on remarque les élémens de la charpente du corps humain, sans les ligamens qui les unissent, et qui forment des sous-divisions, connues sous le nom de *membres*. Et comme tous ces os, qui forment autant de parties détachées, sont bien loin de donner à quelqu'un qui n'auroit jamais vu une pareille décomposition, l'idée de l'ensemble parfait qui en résulte, dans un corps vivant et animé; de même, tous les mots, dont l'explication a été l'objet des divers chapitres de la première Partie de cet Ouvrage, sont encore bien loin de donner à ceux qui étudient l'art de la parole, l'idée de l'ensemble que forment tous ces mots dans le discours.

Il semble donc qu'on pourroit dire de la première Partie de ces Élémens, que ce sont les idées détachées de l'esprit humain, comme les os sont les parties détachées, ou, si l'on veut, les *idées matérielles* du corps organique; et que la seconde partie est le tableau de la pensée, tout formé, par les idées, liées ensemble; tableau pareil, en quelque sorte,

à celui que présente le corps humain, où les os, liés par des ligamens, revêtus d'un tissu fait exprès, n'offrent plus à nos yeux qu'un tout, aussi-bien lié, aussi UN, que l'expression admirable de la pensée elle-même, qui, toute successive et divisible qu'elle est, n'ôte à la pensée rien de son unité merveilleuse. Sans doute, la pensée est aussi indivisible, par sa nature, que l'est sa cause, si digne de notre admiration; et comme le corps humain, vivant et animé, ne présente qu'un tout qui semble indivisible, et qu'on ne peut diviser sans lui ôter la vie, de même la pensée ne présente en effet qu'un seul tout, soit dans son expression, soit dans sa génération si sublime. Eh bien! c'est ce tout que nous allons soumettre, dans cette seconde Partie, à cette division. C'est ici que la Grammaire va emprunter de la logique l'instrument propre à considérer, d'abord, dans un tout régulier, ce qu'est cette pensée, dans le moule qui la produit; et ce qu'elle devient, quand, au moyen de l'analise, on s'applique à considérer, séparément, et un à un, et les

élémens différens qui en sont la matière, et les relations qui unissent ces élémens dans ce moule précieux, qui est un miracle de la toute-puissance du Créateur.

Je n'aurai pas besoin de faire remarquer combien cet art, qui décompose ce qui est simple, pour le recomposer ensuite, est digne d'occuper, et l'enfance, dont il est la première étude, et l'âge viril, dont la fonction si noble est d'ôter toutes les épines qui pourroient détourner la main qui a besoin de cueillir cette fleur. Je ne dirai pas, non plus, combien est grande l'erreur de ceux qui imaginent que la Grammaire est la science des mots, comme la Géographie est la science des noms. Qu'ils apprennent, ceux qui ont des idées si imparfaites de ces deux connoissances, que de même que la science des noms de lieux ne sauroit être la Géographie; qu'il faut encore avoir celle de leurs positions relatives, de leurs distances, de leurs rapports, avec le reste de la terre; de même, la nomenclature d'une langue quelconque ne sauroit être la Grammaire; qu'il faut encore connoî-

à celui que présente le corps humain, où les os, liés par des ligamens, revêtus d'un tissu fait exprès, n'offrent plus à nos yeux qu'un tout, aussi-bien lié, aussi UN, que l'expression admirable de la pensée elle-même, qui, toute successive et divisible qu'elle est, n'ôte à la pensée rien de son unité merveilleuse. Sans doute, la pensée est aussi indivisible, par sa nature, que l'est sa cause, si digne de notre admiration; et comme le corps humain, vivant et animé, ne présente qu'un tout qui semble indivisible, et qu'on ne peut diviser sans lui ôter la vie, de même la pensée ne présente en effet qu'un seul tout, soit dans son expression, soit dans sa génération si sublime. Eh bien! c'est ce tout que nous allons soumettre, dans cette seconde Partie, à cette division. C'est ici que la Grammaire va emprunter de la logique l'instrument propre à considérer, d'abord, dans un tout régulier, ce qu'est cette pensée, dans le moule qui la produit; et ce qu'elle devient, quand, au moyen de l'analise, on s'applique à considérer, séparément, et un à un, et les

élémens différens qui en sont la matière, et les relations qui unissent ces élémens dans ce moule précieux, qui est un miracle de la toute-puissance du Créateur.

Je n'aurai pas besoin de faire remarquer combien cet art, qui décompose ce qui est simple, pour le recomposer ensuite, est digne d'occuper, et l'enfance, dont il est la première étude, et l'âge viril, dont la fonction si noble est d'ôter toutes les épines qui pourroient détourner la main qui a besoin de cueillir cette fleur. Je ne dirai pas, non plus, combien est grande l'erreur de ceux qui imaginent que la Grammaire est la science des mots, comme la Géographie est la science des noms. Qu'ils apprennent, ceux qui ont des idées si imparfaites de ces deux connoissances, que de même que la science des noms de lieux ne sauroit être la Géographie; qu'il faut encore avoir celle de leurs positions relatives, de leurs distances, de leurs rapports, avec le reste de la terre; de même, la nomenclature d'une langue quelconque ne sauroit être la Grammaire; qu'il faut encore connoî-

tre le rapport des idées entre elles, et tout ce qui constitue une grande et vaste pensée, accompagnée de toutes les pensées accessoires, qui, dans l'énonciation, forment la période, laquelle est aux idées, ce qu'est à des portraits, que rien ne lie et ne met en scène, un grand tableau.

Voilà ce que nous allons exposer dans cette seconde Partie. Nous avons recueilli, dans la première, tous les matériaux de l'édifice; nous allons les mettre en œuvre, dans celle-ci. Aussi, examinerons-nous d'abord cet édifice, tout formé et tel que nous le connoissions, avant même de nous occuper de l'examen analitique que nous voulions en faire. Cet édifice est la phrase, ou plutôt la proposition. Il y en a de plus d'une sorte, quoiqu'au fond, chaque proposition ne soit que la manifestation d'un jugement. Nous considérerons attentivement chacune de ces sortes; et c'est, après avoir bien distingué chacune d'elles, que nous verrons quel est le travail à faire sur chacun des élémens qui doivent les former. Ces élémens, pour se lier, devront

nécessairement prendre des formes relatives à cette destination; et par conséquent, pour ne rien offrir de choquant à l'œil observateur qui compare le tableau de la pensée manifestée, avec la pensée elle-même, se convenir, ensemble, d'après les lois d'ACCORD qu'on ne pourra jamais violer, sous peine de blesser les lois éternelles de la logique, encore plus que celles de l'usage.

Mais comme nous n'oublierons pas que ce sont ici des élémens généraux où chaque langue doit trouver ces règles, qui ont précédé l'origine et la formation de chaque idiome particulier, nous rechercherons ces lois communes, qui sont comme les points de contact qui lient tous les peuples, en assignant à tous une syntaxe générale, dont il n'est permis à aucun d'eux de méconnoître les principes avoués de toutes les nations. La syntaxe particulière en sera l'application à notre langue; mais cette même syntaxe y sera traitée de manière à n'être pas étrangère aux autres langues. On y retrouvera quelques formes communes à toutes, parce que la pensée, étant par-

tout la même, doit nécessairement exiger des formes pareilles, puisqu'il y a une identité si sensible dans tous les êtres intelligens.

Peut-être me saura-t-on quelque gré d'avoir lié les deux syntaxes par un chapitre qui contient une troisième sorte d'analise, dont l'instruction des Sourds-Muets m'a fourni l'idée si heureuse pour ces infortunés, et dont la pratique est, tous les jours, couronnée par de si grands succès, dans les maisons d'éducation qui ont cru devoir l'adopter; c'est l'analise *numérale*. Pas une période qui résiste à la décomposition qu'on essaie d'en faire, à l'aide de cette méthode qui consiste à distinguer, par un chiffre particulier, chacun des élémens de la proposition. Il n'y a pas une langue qui se refuse à cette sorte d'analise; on en fait, tous les jours, l'essai, sur le grec, sur le latin, sur l'allemand, comme sur le français, dans la pension de M. JAUFFRET; sur le français et l'espagnol, dans celle de Mme. PINON; quelques Sourds-Muets en font l'essai sur le français et l'anglais, dans celle de M. l'abbé BEYLOT.

Le Traité de Ponctuation qui se trouve terminer les deux syntaxes, peut être regardé comme une application logique de tout ce qui est traité dans cette seconde Partie. J'y rends raison de la différence des signes; j'en justifie l'emploi, par la décomposition des périodes et des phrases, et je les fais inventer, en quelque sorte, à l'élève à qui j'en montre la nécessité.

Ici se terminoit mon Ouvrage. Je n'avois pu y ajouter, à raison de la grosseur énorme du second volume, le Traité d'Orthographe que j'avois composé, dans le temps; mais la nouvelle distribution des matières ayant réduit de près d'un quart, ce même volume, je me suis décidé à ajouter aux autres augmentations, ce traité si essentiel, et qui devroit faire partie de toutes les Grammaires.

J'ai eu soin d'éviter tout esprit particulier de système dans les règles que j'y ai consignées. Ce n'est pas pour soi qu'on écrit; il n'est donc pas permis de présenter aux autres une orthographe qui ne seroit pas généralement convenue. J'ai cru devoir suivre le plan

de *Restaut* et l'orthographe fixée par l'Académie française, généralement suivie par les Compositeurs, en Imprimerie. Je me suis rigoureusement interdit toute nouveauté, à cet égard : l'autorité même de Voltaire ne m'a pas imposé, et j'ai substitué à l'AI, que j'avois employé, dans la terminaison de certaines personnes, de quelques temps des verbes, dans le *Journal des Écoles Normales*, l'OI, qui m'a paru être une richesse de plus. Ainsi, j'écris, et je conseille d'écrire, *je portois*, et non, *je portais*; et je réserve l'AI, pour le présent antérieur périodique (*je portai*). J'ai cru devoir conserver quelques lettres doubles, malgré l'opinion contraire de ceux qui les ont supprimées dans le Traité d'Orthographe de *Restaut*, Traité parfaitement bien fait, que j'ai suivi, dans presque tout le reste.

J'ai profité aussi de quelques réflexions de M. de Wailly, en me préservant, toutefois, de sa dangereuse manie de tout changer dans l'orthographe, pour rendre celle-ci absolument conforme à la prononciation. Et comme

je pense qu'aucun Grammairien n'a le droit de substituer, quand il s'agit de la manière d'écrire matériellement les mots, aux idées généralement reçues, ses idées réformatrices, je n'ai pas cherché à déguiser les emprunts que j'ai faits, en fait d'orthographe, à tous ceux qui m'avoient devancé. J'ai exactement suivi l'ordre qui leur avoit paru le plus propre à rendre leur travail utile; j'ai copié, jusqu'à leurs expressions, comme ils avoient, eux-mêmes, employé, et l'ordre, et les expressions des autres.

Mais en exposant les règles de l'orthographe actuelle, sans cesse il s'est offert à moi une difficulté qui m'a souvent embarrassé. Il étoit impossible de parler de la manière d'écrire les mots, sans parler de celle de les prononcer; et si j'avois servilement copié *Restaut* et ceux qui, à diverses époques, ont fait, sur son ouvrage, ce que les Géographes ont fait sur les anciennes cartes, j'aurois tout confondu, tout mêlé, et les règles de l'orthographe, et celles de la prononciation.

J'ai donc cru devoir distinguer les unes

des autres, en ne présentant d'abord à ceux pour qui ce livre est destiné, que la manière d'écrire les mots; et puis, dans un traité à part, la manière de bien prononcer ce qu'ils auront appris à bien écrire. Ainsi, le Traité de l'Orthographe a donc rendu nécessaire celui de la Prononciation.

Mais mon travail eût-il été complet, si je n'eusse enseigné qu'il y a deux sortes de lectures, celle de la prose et celle des vers? Je travaillois spécialement pour de jeunes Français, pour les enfans de Corneille, de Racine, de J. B. Rousseau, etc. Pouvois-je oublier qu'après avoir appris dans ma Grammaire, et la logique, et la grammaire, et peut-être même la métaphysique, le choix d'exemples dont j'ai enrichi cet Ouvrage ne manquant pas d'enflammer leur imagination, ils sentiroient le besoin d'imiter ces grands modèles; qu'il falloit donc leur révéler le secret du mécanisme de leurs sublimes productions? Et où trouveroient-ils, ces jeunes nourrissons des Muses, les règles d'une versification exacte et élégante, me suis-je dit, si ce n'est dans

une Grammaire philosophique, qui doit leur ouvrir les portes du sanctuaire de l'éloquence et de la poésie, et ne rien supposer?

J'ai donc cru devoir ajouter à tous les autres Traités, celui de la Versification française, qui se trouve dans presque toutes les Grammaires. J'en ai trouvé les règles partout; je n'ai donc ici, comme dans presque tout le reste, d'autre mérite que celui de la rédaction des préceptes et du choix des exemples. J'ai fait en sorte que les jeunes gens trouvassent dans ceux-ci, non-seulement de quoi étudier le mécanisme de l'art, mais encore de quoi former leur esprit et leur cœur, à l'école de ces modèles qui n'ont jamais oublié que la poésie, étant originairement le langage des dieux, on ne devoit jamais la prostituer au point de lui faire parler celui des passions et du vice.

Malheur à moi, si, n'écoutant que le cri coupable d'un amour-propre qui compteroit pour tout une gloire éphémère, et pour rien le malheur de pervertir de jeunes cœurs, l'espérance de la Patrie, j'avois infecté cet

à celui que présente le corps humain, où les os, liés par des ligamens, revêtus d'un tissu fait exprès, n'offrent plus à nos yeux qu'un tout, aussi-bien lié, aussi UN, que l'expression admirable de la pensée elle-même, qui, toute successive et divisible qu'elle est, n'ôte à la pensée rien de son unité merveilleuse. Sans doute, la pensée est aussi indivisible, par sa nature, que l'est sa cause, si digne de notre admiration; et comme le corps humain, vivant et animé, ne présente qu'un tout qui semble indivisible, et qu'on ne peut diviser sans lui ôter la vie, de même la pensée ne présente en effet qu'un seul tout, soit dans son expression, soit dans sa génération si sublime. Eh bien! c'est ce tout que nous allons soumettre, dans cette seconde Partie, à cette division. C'est ici que la Grammaire va emprunter de la logique l'instrument propre à considérer, d'abord, dans un tout régulier, ce qu'est cette pensée, dans le moule qui la produit; et ce qu'elle devient, quand, au moyen de l'analise, on s'applique à considérer, séparément, et un à un, et les

élémens différens qui en sont la matière, et les relations qui unissent ces élémens dans ce moule précieux, qui est un miracle de la toute-puissance du Créateur.

Je n'aurai pas besoin de faire remarquer combien cet art, qui décompose ce qui est simple, pour le recomposer ensuite, est digne d'occuper, et l'enfance, dont il est la première étude, et l'âge viril, dont la fonction si noble est d'ôter toutes les épines qui pourroient détourner la main qui a besoin de cueillir cette fleur. Je ne dirai pas, non plus, combien est grande l'erreur de ceux qui imaginent que la Grammaire est la science des mots, comme la Géographie est la science des noms. Qu'ils apprennent, ceux qui ont des idées si imparfaites de ces deux connoissances, que de même que la science des noms de lieux ne sauroit être la Géographie; qu'il faut encore avoir celle de leurs positions relatives, de leurs distances, de leurs rapports, avec le reste de la terre; de même, la nomenclature d'une langue quelconque ne sauroit être la Grammaire; qu'il faut encore connoî-

pour présenter, indépendamment de telle ou de telle construction, le tableau d'une opération combinée de l'esprit ; l'autre assigne à chaque mot, d'après la convention établie par l'usage, dans chaque idiome, la place que doit occuper ce mot, parmi les parties matérielles de la proposition, et d'après la valeur déterminée par la syntaxe. C'est la syntaxe qui commande à chaque mot sa forme propre ; c'est la construction, qui, en vertu de cette forme, place chaque mot au rang qui lui convient, d'après les usages reçus. La totalité de ces mots, arrangés pour cette fin, forment, ce qu'on appelle, *la proposition*, qu'on peut définir : l'EXPRESSION TOTALE D'UN JUGEMENT. La syntaxe doit donc, pour remplir son objet, nous donner des instructions sur la proposition. Elle en examine, pour cela, la matière et la forme.

Les élémens dont se compose la proposition sont sa matière. Ces élémens sont logiques et grammaticaux. Les élémens logiques sont les expressions de toutes les idées que l'esprit aperçoit dans la décomposition, ou dans l'analyse qu'il fait de la pensée.

« Le soleil éclaire la terre ».

Cette proposition ne forme qu'une seule pen-

sée. Cependant notre esprit y distingue l'idée du, *soleil*, et l'idée d'*éclairer*; idées qu'il divise en deux parties logiques, qu'on appelle le SUJET et L'ATTRIBUT.

Le SUJET de la proposition est la partie qui exprime l'être dont l'esprit aperçoit l'existence, sous une modification quelconque. Ainsi, dans cette proposition, le *soleil* est le *sujet*, parce que le soleil est l'être que mon esprit aperçoit, sous la modification d'*éclairant*.

L'ATTRIBUT est la partie de la proposition qui exprime l'existence intellectuelle du sujet, sous une modification. Ainsi, dans cette proposition, *éclaire* est l'*attribut*, parce qu'il exprime l'existence que le soleil a dans mon esprit, sous la modification d'*éclairant*.

Les parties grammaticales d'une proposition sont les mots qui constituent les parties logiques.

« Le souvenir du bien que le juste a fait, est » sa récompense ».

Dans cette phrase, considérée logiquement, il n'y a pas plus d'élémens que dans la précédente. UN SUJET, UN ATTRIBUT, et le MOT-LIEN, *ou verbe* :

« Le souvenir du bien que le juste a fait, SUJET ;
» Est, MOT-LIEN,
» Sa récompense, ATTRIBUT ».

Mais il y a plusieurs élémens grammaticaux, même dans le sujet ; on y remarque :

1°. LE, article indicatif, mais qui devient purement énonciatif, toutes les fois qu'il n'est pas déterminé, ou par l'article conjonctif, QUI, ou par un nom attaché à celui dont, LE, est l'article.

2°. SOUVENIR, nom substantif abstrait, du genre masculin, et au nombre singulier.

3°. DU, pour, *de le*, préposition-article.

4°. BIEN, nom substantif abstrait, masculin, singulier.

5°. QUE, objet d'action, ou complément du verbe suivant, dans sa première partie, et conjonction, dans la seconde.

6°. LE JUSTE, article et substantif, qui forment ou représentent le sujet de la proposition incidente. JUSTE, ordinairement, adjectif, est, ici, employé, comme substantif-qualificatif ; il tient lieu de ces deux mots, *homme juste*.

7°. A FAIT, verbe concret-actif, au passé absolu, au singulier, à la troisième personne.

8°. EST, MOT-LIEN, ou verbe abstrait.

9°. SA, article indicatif, du genre féminin et du nombre singulier.

10°. RÉCOMPENSE, nom substantif abstrait, du genre féminin, au nombre singulier.

Telle est l'analyse grammaticale d'une proposition. On en dissèque toutes les parties; on les nomme, à mesure; on les considère, comme formant UNE PHRASE. Dans l'analyse logique, on considère moins les mots que les idées; on nomme aussi ce qui les représente, et l'on considère ces élémens, comme formant UNE PROPOSITION.

Les différentes matières dont les parties grammaticales constituent les parties logiques, forment les différentes espèces de propositions.

La proposition simple.
La proposition composée.
La proposition incomplexe.
La proposition complexe.
La proposition principale.
La proposition incidente.
La proposition subordonnée.

de *Restaut* et l'orthographe fixée par l'Académie française, généralement suivie par les Compositeurs, en Imprimerie. Je me suis rigoureusement interdit toute nouveauté, à cet égard : l'autorité même de Voltaire ne m'a pas imposé, et j'ai substitué à l'AI, que j'avois employé, dans la terminaison de certaines personnes, de quelques temps des verbes, dans le *Journal des Écoles Normales*, l'OI, qui m'a paru être une richesse de plus. Ainsi, j'écris, et je conseille d'écrire, *je portois*, et non, *je portais*; et je réserve l'AI, pour le présent antérieur périodique (*je portai*). J'ai cru devoir conserver quelques lettres doubles, malgré l'opinion contraire de ceux qui les ont supprimées dans le Traité d'Orthographe de *Restaut*, Traité parfaitement bien fait, que j'ai suivi, dans presque tout le reste.

J'ai profité aussi de quelques réflexions de M. de Wailly, en me préservant, toutefois, de sa dangereuse manie de tout changer dans l'orthographe, pour rendre celle-ci absolument conforme à la prononciation. Et comme

je pense qu'aucun Grammairien n'a le droit de substituer, quand il s'agit de la manière d'écrire matériellement les mots, aux idées généralement reçues, ses idées réformatrices, je n'ai pas cherché à déguiser les emprunts que j'ai faits, en fait d'orthographe, à tous ceux qui m'avoient devancé. J'ai exactement suivi l'ordre qui leur avoit paru le plus propre à rendre leur travail utile; j'ai copié, jusqu'à leurs expressions, comme ils avoient, eux-mêmes, employé, et l'ordre, et les expressions des autres.

Mais en exposant les règles de l'orthographe actuelle, sans cesse il s'est offert à moi une difficulté qui m'a souvent embarrassé. Il étoit impossible de parler de la manière d'écrire les mots, sans parler de celle de les prononcer; et si j'avois servilement copié *Restaut* et ceux qui, à diverses époques, ont fait, sur son ouvrage, ce que les Géographes ont fait sur les anciennes cartes, j'aurois tout confondu, tout mêlé, et les règles de l'orthographe, et celles de la prononciation.

J'ai donc cru devoir distinguer les unes

des autres, en ne présentant d'abord à ceux pour qui ce livre est destiné, que la manière d'écrire les mots; et puis, dans un traité à part, la manière de bien prononcer ce qu'ils auront appris à bien écrire. Ainsi, le Traité de l'Orthographe a donc rendu nécessaire celui de la Prononciation.

Mais mon travail eût-il été complet, si je n'eusse enseigné qu'il y a deux sortes de lectures, celle de la prose et celle des vers? Je travaillois spécialement pour de jeunes Français, pour les enfans de Corneille, de Racine, de J. B. Rousseau, etc. Pouvois-je oublier qu'après avoir appris dans ma Grammaire, et la logique, et la grammaire, et peut-être même la métaphysique, le choix d'exemples dont j'ai enrichi cet Ouvrage ne manquant pas d'enflammer leur imagination, ils sentiroient le besoin d'imiter ces grands modèles; qu'il falloit donc leur révéler le secret du mécanisme de leurs sublimes productions? Et où trouveroient-ils, ces jeunes nourrissons des Muses, les règles d'une versification exacte et élégante, me suis-je dit, si ce n'est dans

une Grammaire philosophique, qui doit leur ouvrir les portes du sanctuaire de l'éloquence et de la poésie, et ne rien supposer?

J'ai donc cru devoir ajouter à tous les autres Traités, celui de la Versification française, qui se trouve dans presque toutes les Grammaires. J'en ai trouvé les règles partout; je n'ai donc ici, comme dans presque tout le reste, d'autre mérite que celui de la rédaction des préceptes et du choix des exemples. J'ai fait en sorte que les jeunes gens trouvassent dans ceux-ci, non-seulement de quoi étudier le mécanisme de l'art, mais encore de quoi former leur esprit et leur cœur, à l'école de ces modèles qui n'ont jamais oublié que la poésie, étant originairement le langage des dieux, on ne devoit jamais la prostituer au point de lui faire parler celui des passions et du vice.

Malheur à moi, si, n'écoutant que le cri coupable d'un amour-propre qui compteroit pour tout une gloire éphémère, et pour rien le malheur de pervertir de jeunes cœurs, l'espérance de la Patrie, j'avois infecté cet

mier hémistiche du quatrième vers : *que sont tous ces héros ?*

La proposition INCIDENTE est celle-ci : *qu'admire notre erreur.* Elle est liée au sujet de la proposition principale. Elle tombe sur ce sujet pour le déterminer et lui servir de développement explicatif, et pour en compléter le sens. C'est pour cela qu'on la nomme, *incidente*, du mot latin, *incidere*, qui signifie tomber.

Dans la réponse à la question du quatrième vers, nous trouvons deux propositions :

« Ce sont les ministres d'un Dieu ;
» Ce Dieu punit des coupables ».

La proposition *incidente* est, toujours, ou *explicative*, ou *déterminative.* Elle est explicative, quand elle sert à développer la nature et les propriétés de l'être, représenté par le mot auquel elle est liée, comme on l'a vu dans l'exemple précédent : elle est déterminative, quand elle resserre l'étendue trop générale du mot auquel elle est liée, comme dans cet exemple-ci :

« O toi ! qui follement fais ton Dieu du hasard,
» Viens me développer ce nid qu'avec tant d'art,
» Au même ordre, toujours, architecte fidelle,
» A l'aide de son bec, maçonne l'hirondelle ».

Il y a, ici, deux propositions incidentes.

L'une, dans le premier vers, commence par ces mots : *qui follement*, etc. Elle détermine ce nom, *homme*, qui seroit pris dans toute l'étendue de sa signification, si le poëte se fût contenté de le désigner par le pronom, TOI. La seconde incidente est au second vers, et détermine le mot, *nid*, en l'attribuant à l'hirondelle. Il sera facile, à l'aide de ces deux exemples, de distinguer les deux sortes de propositions incidentes, l'une *explicative*, l'autre *déterminative*.

Outre la proposition principale et les propositions incidentes, il peut y avoir, encore, dans une phrase composée, une, ou même plusieurs propositions subordonnées.

La proposition *subordonnée*, est, comme l'annonce sa dénomination, l'énonciation d'une circonstance quelconque, soumise à l'action exprimée par la proposition principale. Il y a cette différence entre la proposition incidente et la proposition subordonnée, que l'une ne peut jamais être éloignée, ni même séparée du mot dont elle explique, ou dont elle détermine la signification, parce que, par sa propre nature, elle doit être, matériellement, liée à ce mot-là; au lieu que l'autre, n'étant liée à aucun mot particulier, peut prendre, indifféremment, et sans nuire au sens de la proposition principale, la place que

autres élémens de la parole, le nom désignant, tantôt, le sujet qui fait l'action, tantôt, l'objet qui la reçoit; quelles doivent être ses formes particulières, relatives à chacun de ces rôles; mais ses formes, si on en excepte les deux nombres que l'addition ou la suppression d'une, S, lui aide à indiquer, sont toujours les mêmes. C'étoit, ici, une des plus grandes richesses des langues anciennes. En vain, déplaçoit-on le nom, la dernière de ses syllabes marquoit son caractère de signification, et sa physionomie. Il portoit, en lui-même, le signe du rapport qui le lioit à un autre mot; et ces formes différentes qui terminent les mots et se trouvent à leur DÉCLIN, ont donné lieu à ce qu'on appelle, leur DÉCLINAISON, et leurs CAS; mots extraordinaires, quand on les présente, pour la première fois, à des enfans, sans les accompagner d'une explication qui leur ôte toute leur barbarie.

Il faudroit dire aux enfans, quand on leur a fait connoître, un à un, tous les élémens du discours, que les mots, dans les langues anciennes, prennent des formes relatives au rôle qu'ils jouent dans la phrase; que la dernière syllabe de chaque nom, de chaque article, de chaque adjectif, que l'on appelle encore terminaison, ou *déclinaison*, varie, au gré de ce rôle; que le

même mot, quand il désigne le sujet actif, ou l'objet passif, prend une forme particulière. Ainsi, dans ces exemples :

« Pierre aime Paul. Paul aime Pierre ».

Les deux noms ne sont pas invariables, en latin, comme ils le sont, dans les phrases françaises :

« *Petrus amat Paulum. Paulus amat Pe-* » *trum* ».

Dans les langues modernes, c'est la place qu'on donne aux noms qui forme la différence entre le sujet qui fait l'action, et l'objet qui la reçoit : dans les langues anciennes, la place est, absolument, indifférente ; la *déclinaison*, ou terminaison, fait tout. On peut dire, en latin :

« *Paulum Petrus amat. Petrus Paulum* » *amat* ».

Telle est, donc, disons-le avec confiance, sans craindre qu'on nous accuse d'exagération, telle est la magie des cas, dans les langues anciennes. Ils sont, dans la phrase, ce que sont les clefs, dans la musique ; ce que sont les notes, dans le chant. Les mots ont beau se représenter, plusieurs fois, leur cas change leurs rapports et

les multiplie, comme les mêmes notes indiquent des tons différens, selon leur position.

Ceux qui n'ont jamais été à portée d'étudier la langue grecque et la latine, peuvent se former une idée de ces cas, en considérant les pronoms français.

Les Grecs et les Latins avoient, pour chacun de leurs noms, six terminaisons particulières, parce qu'ils avoient :

1°. Un CAS ACTIF, qu'ils appeloient, *nominatif*. Ce cas indiquoit le sujet agissant.

2°. Un CAS PASSIF, qu'ils appeloient, *accusatif*. Ce cas indiquoit l'objet recevant.

3°. Un CAS INTERJECTIF, ou *vocatif*, pour appeler.

4°. Un CAS TERMINATIF, ou attributif, ou *datif*.

5°. Un CAS en RAPPORT, ou *ablatif*.

6°. Un CAS CAUSATIF, ou *génitif*.

C'est le pronom, JE, qui est notre CAS ACTIF. IL, ELLE, ILS, EUX, ELLES, TU, VOUS, le sont de même. C'est le pronom, ME, qui est notre CAS PASSIF. TE, VOUS, LE, LA, LES, SE, le sont aussi.

ME,

ME, TE, NOUS, VOUS, LUI, LEUR, SE, forment aussi notre cas terminatif.

« Seigneur ! tant de grandeurs ne nous touchent plus guère ;
» Je les lui promettois tant qu'a vécu son père.
» Non, vous n'espérez plus de nous revoir encor,
» Sacrés murs, que n'a pu conserver mon Hector » !

Dans le premier vers, le pronom, NOUS, est au cas passif, ou *accusatif*.

Dans le second, il y a trois cas : JE, pour l'actif; LES, pour le passif; LUI, pour le terminatif. Dans le troisième vers, VOUS, est le cas actif; et NOUS, le cas passif.

C'est le pronom, TOI, qui est notre cas interjectif, ou *vocatif*.

« Noble et brillant auteur d'une triste famille,
» Toi ! dont ma mère osoit se vanter d'être fille,
» Qui, peut-être, rougis du trouble où tu me vois,
» Soleil ! je viens te voir, pour la dernière fois ».

Ces quatre vers nous offrent trois cas du pronom de la deuxième personne, TU, TE, TOI.

Le CAUSATIF et l'ATTRIBUTIF, ainsi que le CAS en RAPPORT, étoient autant de cas distincts, chez les Grecs et les Latins; nous n'avons, pour exprimer les mêmes rapports, que des prépositions. C'est, A, pour l'ATTRIBUTIF ou *datif*, et DE, pour les deux autres.

Tous ces cas divers, ou les moyens qui en tiennent lieu, étant essentiels à l'expression de la pensée, doivent se trouver chez toutes les nations, dans toutes les langues. Nous ne pouvions, donc, nous dispenser d'en parler, dans ces Élémens de Grammaire générale. Quant aux dénominations de ces cas, on sent bien que les cas, nous venant des Latins, leurs noms doivent, pareillement, nous venir de la même source, et avoir une physionomie latine.

Ici, s'offre le verbe avec toutes ses formes diverses. Nous avons parlé de sa conjugaison. On n'a pas, sans doute, manqué de remarquer, combien cet élément de la parole a été enrichi de terminaisons particulières, pour se prêter, avec tant de facilité, à tous les besoins de l'esprit. Et ce sont ces terminaisons communes, nées du seul et véritable verbe, qui sont la source de cette fécondité si utile, et, en même temps, si étonnante.

Trois personnes agissent ensemble et à la fois, ou successivement; l'une raconte un événement aux deux autres, ou à une seule, ou parle d'elle-même, ou d'un absent; et aussitôt, autant de formes différentes, données au verbe, déterminent, non-seulement, le nombre; mais la qualité des acteurs, les uns par rapport aux

autres; le temps précis où l'action s'est faite; celui où elle se fera; celui où elle se fait; et tous les peuples, comme s'ils avoient fait, ensemble, les mêmes conventions, ont la même faculté d'exprimer leurs pensées; ils mettent, à peu près, les mêmes richesses, la même variété, la même précision dans ces formes si merveilleuses. La conjugaison est, ici, pour le verbe, ce qu'est la déclinaison pour les noms. Ce sont des espèces de cas donnés à un mot dont la destination est d'énoncer l'existence et ses différentes époques, absolues ou relatives.

Que de formes diverses doivent naître de tous ces temps, de tous ces modes, de tous ces nombres, de toutes ces personnes! que d'inflexions! puisque nous comptons VINGT TEMPS, dans le seul mode indicatif; et que chaque temps nous donne six personnes. Voilà déjà cent vingt inflexions différentes, dans un seul mode; et nous avons six modes. Quel tableau présente, donc, à l'esprit, le verbe, avec tous ses développemens!

Mais de même qu'il y a plus d'une déclinaison pour les noms, dans les langues qui ont des cas, il y a aussi plusieurs conjugaisons pour les verbes. Chaque langue en a plus ou moins. DOMERGUE n'en veut que deux, dans la nôtre.

Une langue philosophique n'en auroit qu'une seule.

Ce qui est commun à toutes les langues, c'est d'avoir des verbes actifs, des verbes passifs, des verbes neutres. Il est vrai que ces trois sortes de verbes n'ont pas, dans chaque langue, les mêmes élémens. Dans la latine, le passif, pour les temps simples, formé du mot radical ou nom verbal, est, tellement, fondu et uni avec sa terminaison, laquelle est un élément commun à tous les passifs, qu'il ne forme, avec elle, qu'un seul et même mot; comme, AMOR, DOCEOR, LEGOR, AUDIOR; au lieu que, dans les langues modernes, le véritable passif n'a rien de différent de l'actif, pour le matériel de sa composition, comme SOUFFRIR, etc. Mais on n'appelle *passif*, en français, que le verbe, ÊTRE, uni à la qualité passive, comme, ÊTRE AIMÉ, ÊTRE FRAPPÉ. Cette opinion est d'autant mieux fondée, que, par cette forme, on traduit le passif des Latins. Ainsi, *amatur*, est traduit, en français, par, *il est aimé; é amato*, en italien; *he is loved*, en anglais.

Le verbe neutre ressemble, en tout, au verbe actif; il a les mêmes formes, et il ne diffère de celui-ci, que parce qu'il n'a point de voix passive, et qu'il exclut tout objet d'action. On dis-

tingue un verbe neutre, à l'impossibilité de lui assigner un complément quelconque, et d'ajouter le mot, *quoi*, avec quelque raison, à quelqu'un de ses temps et à quelqu'une de ses personnes; ainsi, après, *je marche*, personne ne peut dire, *quoi*, parce qu'on ne dit pas, *marcher une chose*, comme on dit, *porter une chose*.

On remarque, encore, dans toutes les langues, des verbes dont l'action revient et se réfléchit sur le sujet qui la produit; et on les appelle, pour cela, verbes RÉFLÉCHIS; ils se conjuguent comme les actifs. Il y en a qu'on appelle aussi, RÉCIPROQUES; ils marquent l'état d'un sujet qui reçoit de la part de celui sur lequel il agit, la même action qu'il lui fait éprouver, lui-même.

EXEMPLES:

Pour les verbes RÉFLÉCHIS.

« Je me repens.
» Je me frappe.
» Je m'abandonne à vous.
» Je me punis ».

EXEMPLE:

Pour les verbes RÉCIPROQUES.

« Tous les hommes doivent s'entr'aider ».

Il y aura donc, dans toutes les langues, quatre sortes de formes, dans les verbes, puisqu'il y a quatre sortes de verbes bien distincts.

La forme ÉNONCIATIVE, ou D'ÉTAT.	DORMIR.
La forme ACTIVE.	FINIR.
La forme PASSIVE.	ÊTRE FINI.
La forme RÉFLÉCHIE, ou RÉCIPROQUE.	SE PUNIR.

Nous réunissons ces deux dernières sortes de verbes, parce que leur conjugaison est la même.

PREMIÈRE LEÇON.

D. Quel travail restoit-il à faire, après avoir trouvé tous les mots qui servent à l'expression des idées ?

R. Il y avoit à trouver le moyen de rendre les mots propres à se lier, entre eux, et à former des tableaux semblables aux opérations intérieures de notre intelligence.

D. En quoi consiste le travail de ceux qui veulent se servir des mots ?

R. Il consiste à réunir les mots qui doivent être réunis, à séparer les autres, et à donner à tous, les formes convenables, pour que rien ne choque, dans leur réunion et dans l'ensemble qu'ils doivent former.

D. Y a-t-il des mots plus importans que d'autres, et dont ceux-ci reçoivent différentes formes?

R. Oui.

D. Quels sont ces mots principaux?

R. Ces mots principaux sont : le Nom et le Pronom, qui prescrivent au Verbe les nombres et les personnes qu'il doit prendre.

D. Y a-t-il, encore, d'autres mots qui commandent à d'autres mots?

R. Oui; la Préposition commande à d'autres mots, tels que le nom ou l'infinitif du verbe, qu'elle réclame comme son complément nécessaire.

D. Que fait-on avec les mots dont vous venez de parler?

R. On fait des propositions.

D. Qu'est-ce qu'une proposition?

R. Une proposition est l'expression totale d'un jugement de l'esprit.

D. Quels sont les élémens d'une proposition?

R. Les élémens d'une proposition sont de deux sortes : ils sont logiques et grammaticaux.

D. Qu'est-ce que les élémens logiques?

R. Les élémens logiques sont le *sujet* duquel on affirme une qualité quelconque; la qualité qu'on en affirme et qu'on appelle *attribut;* et le *mot-lien* ou *verbe*, qui sert à lier le sujet et l'at-

tribut. Voici une proposition dans laquelle on remarque ces élémens :

« Dieu est éternel.
» Dieu, *sujet.*
» Est, *mot-lien*, ou *verbe.*
» Éternel, *qualité*, ou *attribut.*

D. Quels sont les élémens grammaticaux d'une proposition ?

R. Les élémens grammaticaux sont les mots qui servent à énoncer les élémens logiques.

D. De quels mots se sert-on pour énoncer le sujet d'une proposition et son attribut ?

R. On se sert d'un nom, ordinairement, et d'un adjectif.

D. N'emploie-t-on jamais qu'un seul mot pour énoncer un sujet?

R. On en emploie, quelquefois, plusieurs, comme dans la proposition suivante :

« La force, la prudence, la justice et la tem-
» pérance sont nécessaires au bonheur de cette
» vie et à celui de l'autre.

D. Combien de pensées sont exprimées, dans le premier exemple?

R. Une seule pensée.

D. Comment se peut-il qu'il n'y ait qu'une pensée, quand il y a trois mots ?

R. C'est, 1°. qu'il ne faut compter que deux mots, le mot-lien ou verbe, n'exprimant pas une idée, puisqu'il ne sert qu'à lier les deux autres; 2°. que dans les deux autres mots, il n'y a qu'une seule idée avec sa qualité. Ce ne seroit qu'une idée, si cette idée n'étoit pas *pesée*, si elle n'étoit pas considérée, si elle n'étoit pas réfléchie; enfin, si le regard de l'esprit n'en faisoit une PENSÉE : or, ce regard ne multiplie pas les opérations de l'esprit. Il n'y a qu'un seul jugement, une seule affirmation, une seule pensée; il n'y a donc qu'une seule proposition.

D. N'y a-t-il, pareillement, qu'une seule PENSÉE, dans le second exemple?

R. Il y a autant de pensées qu'il y a de noms, parce qu'on pourroit faire autant de propositions détachées qu'il y a de noms, puisqu'on affirme de chacun la qualité qui convient à tous : or, chaque affirmation étant l'effet d'un jugement, et chaque jugement étant une pensée, il y a donc autant de pensées que de jugemens; autant de jugemens que d'affirmations; autant d'affirmations que de sujets; autant de sujets qu'il y a de noms; autant de noms qu'il y a d'images, qu'il y a de mots principaux : or, il y a quatre mots principaux, appelés *noms*; il y a donc, dans le second exemple, quatre pensées.

D. Comment appelle-t-on une proposition qui n'a qu'un seul sujet et un seul attribut ?

R. On l'appelle PROPOSITION SIMPLE.

D. Comment appelle-t-on une proposition dont le sujet et l'attribut sont exprimés, chacun, par un mot unique ?

R. On l'appelle PROPOSITION INCOMPLEXE.

Exemple pour la proposition simple.

« Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire ».

Voilà plusieurs mots, sans doute, qui forment le sujet et l'attribut. *Le Dieu qu'il faut croire*, est le sujet. Un *Dieu caché*, voilà l'attribut. Mais la pluralité de ces mots n'ôte rien à la simplicité du sujet, ni à celle de l'attribut. Chacun reste UN, parce qu'il n'exprime qu'une idée.

Exemple pour la proposition incomplexe.

« Ce jour est le dernier des jours de l'Univers ».

Ici, *jour*, est le sujet, et ce n'est qu'un seul mot ; *dernier* est l'attribut. Il est, également, unique. Voici un autre exemple de la proposition simple. Racine parle de la Religion :

« Elle naquit le jour où naquirent les jours.

D. Quand est-ce que la proposition est composée ?

R. Elle l'est quand le sujet ou l'attribut, ou même tous les deux, sont composés; comme dans cet exemple :

« Sujets, amis, parens, tout a trahi sa foi ».

Ici, il y a trois sujets : *sujets*, *amis*, *parens*, qui sont rappelés par le mot, TOUT; et il n'y a qu'un attribut qui se trouve dans le verbe, *trahir*.

L'attribut est composé, quand il présente plusieurs manières d'être différentes, appartenant au même sujet, comme dans l'exemple suivant :

« Tels au fond des forêts, précipitant leurs pas,
» Ces animaux hardis, nourris dans les combats,
» Fiers esclaves de l'homme, et nés pour le carnage,
» Pressent un sanglier, en ranimant sa rage ».

Le sujet est énoncé par ce seul mot, *animaux*. Tout le reste est attribut.

D. Qu'est-ce que la proposition complexe?

R. La proposition complexe est celle dont le sujet, ou l'attribut, ou même, tous les deux, sont complexes, c'est-à-dire, accompagnés de quelques mots qui servent à les expliquer, ou à les déterminer.

EXEMPLE :

« Là gît la sombre envie, à l'œil timide et louche,
» Versant sur des lauriers les poisons de sa bouche ».

On pourroit rendre incomplexe la proposition

renfermée dans cet exemple, en ôtant au sujet et à l'attribut tout ce qui les explique, et en les réduisant ainsi :

« Là gît l'envie :
» Elle verse des poisons ».

D. Toutes les propositions liées ensemble pour ne former qu'un tout, sont-elles de la même espèce ?

R. Non : dans un tout formé de plusieurs propositions, il y en a, toujours, au moins, une, pour laquelle les autres sont faites, et qui est, par conséquent, LA PRINCIPALE.

D. Que sont les autres propositions ?

R. Les autres propositions sont soumises ou subordonnées à celle-là ; d'autres tombent sur son sujet ou sur son objet pour les expliquer ou les déterminer : ce qui divise les propositions qui forment une phrase, en proposition PRINCIPALE, en SUBORDONNÉES et en INCIDENTES.

EXEMPLE :

« Toi que la Seine embrasse, et qui dois, à ton tour,
» L'enfermer dans le sein de ton vaste contour,
» Ville heureuse ! sur toi brille la foi naissante ».

La première proposition, la proposition principale, commence par ce mot, TOI, et se termine

au troisième vers, par ces mots, *sur toi brille la foi naissante.* Les deux propositions qui tombent sur le mot, TOI, sont deux incidentes. Nous ferons connoître la proposition subordonnée, dans un autre exemple.

D. Quelle différence y a-t-il entre la proposition principale, et la proposition incidente ?

R. La proposition principale est, toujours, complète, et présente un sens fini. La proposition incidente, si elle étoit seule, seroit un corps sans tête; elle ne seroit point comprise, et offriroit un conjonctif, qui feroit désirer la proposition essentielle dont celle-ci est le complément.

Exemple pour la proposition subordonnée.

« Là, soit que le soleil rendît le jour au monde,
» Soit qu'il finît sa course au vaste sein de l'onde,
» Sa voix faisoit redire aux échos attendris,
» Le nom, le triste nom de son malheureux fils ».

Dans le premier et le second vers, est une proposition subordonnée : le troisième et le quatrième vers renferment une proposition principale.

D. Quel est le caractère particulier de la proposition subordonnée, et en quoi la distingue-t-on de la proposition incidente ?

R. Le caractère propre de la proposition subordonnée est d'être, tellement, détachée de la

principale, qu'on peut, sans rien changer au sens, la placer avant ou après celle-ci, ou même, la renfermer dans la principale. Le propre de l'incidente étant de déterminer ou d'expliquer le mot pour lequel elle est faite, elle ne peut jamais en être séparée. La proposition subordonnée indique une circonstance; l'incidente détermine le sens d'un seul mot. On peut, pour s'en assurer, transposer les vers de cet exemple; et l'on verra que le sens de la phrase reste toujours le même.

D. Les propositions restent-elles dans le discours, comme sont, dans l'esprit, les jugemens qu'elles énoncent?

R. Oui; elles se lient les unes avec les autres, selon le plus ou le moins de rapport qui les rapproche, pour former, comme dans l'esprit, des *ensembles* parfaits; et ces *ensembles*, on les appelle, PHRASES COMPOSÉES, ou PÉRIODES.

D. Quelle règle observe-t-on dans la formation des phrases et des périodes?

R. On a soin de ne lier, ensemble, que les propositions qui dépendent, les unes des autres.

D. Comment peut-on reconnoître que certaines propositions dépendent d'une autre proposition?

R. On le reconnoît, quand, dans une suite de

propositions liées ou à lier, toutes les propositions se rapportent à un objet principal.

D. Donnez-en un exemple.

R. Voici cet exemple, pour la phrase composée: la voici, d'abord, en propositions détachées.

« Des maisons et des familles donnent accès, » chez elles, aux ennemis de tout bien. Nous » souhaitons malheur à ces familles. Les trou- » bles et les calamités domestiques entrent, bien- » tôt, dans ces maisons. Ces maisons deviennent, » bientôt, des écoles. Les maximes du liberti- » nage sont enseignées dans ces écoles ».

Il est facile de voir que tout se rapporte, ici, à certaines maisons et à certaines familles où l'honnêteté des principes étoit en honneur dans des temps plus heureux. Voici comment on forme deux phrases de ces cinq propositions.

« Malheur aux maisons et aux familles qui » donnent accès, chez elles, à ces ennemis de » tout bien. Les troubles et les calamités, les » dissensions domestiques y entrent, bientôt, et » elles deviennent, bientôt, des écoles où les » maximes du libertinage sont enseignées ».

D. Montrez la même décomposition et la même recomposition, dans une période.

R. Voici d'abord cette décomposition.

« L'épouse fidèle regarde, bientôt, la fidélité » d'un lien sacré comme un vain scrupule.

» La tyrannie des hommes, sur son sexe, a » établi ce vain scrupule, sur la terre.

» L'impie prêche que la crainte de Dieu est » une terreur panique.

» Tous les devoirs s'évanouissent.

» Il n'y a plus d'ordre dans ces maisons infor- » tunées.

» Il n'y a plus de subordination dans ces » maisons.

» Il n'y a plus de confiance dans ces maisons.

» L'enfant se croit autorisé à briser le joug » paternel.

» Le père croit qu'il doit laisser agir les pen- » chans de la nature.

» Le père croit que c'est toute l'éducation » qu'il doit donner à ses enfans.

» L'épouse se persuade que son goût doit dé- » cider de ses devoirs.

» Le libertinage seul, le mépris de tout joug, » lie ceux qui habitent ce lieu.

» Quelle

» Quelle paix et quelle union peut-il y avoir » dans ce lieu ?

» Supposons que les maximes du libertinage » prévalent parmi les hommes, et sont érigées » en lois publiques.

» La société générale des hommes devient un » théâtre d'horreur et de confusion.

» Il se forme, dans l'univers, une république, » toute composée d'impies.

» Les hommes ne peuvent mériter, dans cette » république, le titre de citoyens, que par l'im- » piété.

» S'il se forme, dans l'univers, une pareille » république, jugez combien elle sera affreuse ».

D. Liez, maintenant, toutes ces propositions, et formez-en un tout.

R. Voici ces propositions, liées, ensemble, et formant ce tout que vous désirez, et que nous appellerons, PÉRIODE.

« L'épouse fidèle regarde, bientôt, la fidélité » d'un lien sacré, comme un vain scrupule que » la tyrannie des hommes, sur son sexe, a éta- » bli sur la terre. Dès que la crainte de Dieu » n'est plus qu'une terreur panique, comme l'im-

» pie le prêche, tous les devoirs s'évanouissent; » il n'y a plus, dans ces maisons infortunées, ni » ordre, ni subordination, ni confiance. L'enfant » se croit autorisé à secouer le joug paternel. Le » père croit que, laisser agir les penchans de la » nature, c'est toute l'éducation qu'il doit donner » à ses enfans. L'épouse se persuade que son goût » doit décider de ses devoirs. Quelle paix et » quelle union, ô mon Dieu, peut-il y avoir dans » un lien où le libertinage seul, le mépris de » tout joug, lie ceux qui l'habitent? Quel » chaos, quel théâtre d'horreur et de confusion » deviendroit la société générale des hommes, si » les maximes du libertinage prévaloient parmi » eux, et étoient érigées en lois publiques! » Quelle affreuse république, s'il pouvoit jamais » s'en former une, dans l'univers, toute compo- » sée d'impies, et où les hommes ne pussent mé- » riter que par l'impiété, le titre de citoyens »!

Paraphrase du Pseaume XIII, *Dixit insipiens*, etc., par MASSILLON.

D. Comment s'est formée la période?

R. De la même manière que la phrase composée.

D. Comment s'est formée la phrase citée plus haut?

R. Par l'enchaînement de plusieurs propositions ; et cette liaison s'est opérée, à l'aide de prépositions et de conjonctions.

Par exemple : dans la phrase composée, commençant par ces mots : *Des maisons et des familles*, etc., il y a deux propositions qui ne forment qu'une seule phrase, un peu plus bas. La seconde est exprimée par un seul mot, qui, par son isolement, forme une exclamation. Ce mot est, *Malheur !* Les propositions suivantes, en se liant par la conjonction, OU, deviennent, également, une autre phrase.

D. Où commence la période que vous avez, et décomposée, et recomposée ?

R. Elle commence à ces mots : *Dès que la crainte de Dieu*, etc. Chaque proposition semble, ici, une phrase détachée ; et cependant chacune d'elles fait partie d'un tout régulier, comme la tête et les bras font partie du corps humain. Chacune est aussi une sorte de membre de ce corps intellectuel, de cette grande pensée, dont la période est l'énonciation.

D. Y a-t-il quelque différence entre la phrase composée et la période?

R. Oui ; chaque partie de la période est une sorte de membre moins lié à la proposition principale par quelque conjonction, que par le

sens. Non-seulement, ce membre, comme dans la phrase composée, complète le sens de la proposition principale ; mais il présente un autre point de vue, un autre rapport, qui donne plus de force, plus de grâce au tout, sans que ce membre paroisse aussi lié au reste de la période que le sont, dans une phrase composée, la proposition incidente et la subordonnée à la proposition principale.

D. Tous les mots qui forment les propositions, les phrases et les périodes, ont-ils toujours les mêmes formes ?

R. Non ; les uns, tels que le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom* et le *verbe*, ont des formes variables ; les autres, tels que la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et *l'interjection*, ont des formes invariables.

D. Les mots subissent-ils, dans toutes les langues, les mêmes variations ?

R. Non ; les langues anciennes avoient, dans leurs mots, des variations plus nombreuses que n'en ont les mots, dans la nôtre.

D. A quoi servoient ces variations ?

R. A exprimer les différentes vues de l'esprit, par rapport aux objets et aux qualités, et les relations diverses de ces objets, entre eux.

D. Combien de changemens subissoient les noms, les articles, les pronoms, les adjectifs ?

R. Six, à chaque nombre.

D. Les verbes subissoient-ils aussi des changemens ?

R. Oui ; ils en subissoient, pareillement, à leur terminaison ; et on appeloit, *Conjugaison*, la loi commune à laquelle étoit soumise chaque classe de verbes.

D. Comment, dans les langues modernes, supplée-t-on à la *déclinaison*, puisque les mots, qui avoient différentes chutes chez les anciens, n'ont plus, dans nos langues, d'autre signe que celui des genres et des nombres ?

R. Nous y suppléons par la place que nous donnons aux noms, dans la phrase, ou par les prépositions dont nous les faisons précéder.

D. Cette privation de déclinaison est-elle un avantage des langues anciennes sur les modernes ?

R. Oui, sans doute ; c'est une grande pauvreté que d'être privés de cette variété si ravissante, et pour l'oreille, et pour l'esprit ; et d'être assujettis à des formes de phrase, toujours, les mêmes ; pour l'oreille, perpétuellement frappée du retour des mêmes sons ; pour l'esprit, qui ne peut arranger les signes des idées que

d'une seule manière, laquelle est rarement conforme à la génération des idées.

D. Comment les anciens appeloient-ils ces terminaisons diverses, dans les noms?

R. Ils leur donnoient le nom de, CASUS, CAS. Ils en avoient six.

1°. Le cas *actif*, exprimant le sujet agissant, ou le NOMINATIF.
2°. Le cas *passif*, exprimant l'objet recevant, ou l'ACCUSATIF.
3°. Le cas *interjectif*, pour appeler, ou le VOCATIF.
4°. Le cas *terminatif*, ou attributif, ou le DATIF.
5°. Le cas en *rapport*, ou l'ABLATIF.
6°. Le cas *causatif*, exprim. la cause ou le princ., ou le GÉNITIF.

D. Qu'est-ce qui est exprimé par les verbes?

R. L'état ou l'action d'un sujet, et le temps de l'existence de cet état ou de cette action.

D. Comment les verbes peuvent-ils exprimer, à la fois, et l'état ou l'action, et le temps ou l'époque de l'existence?

R. Tout verbe, à l'exception du verbe, *être*, a deux parties: la première, qui distingue tous les verbes, entre eux, et qui est propre à chacun; la seconde, commune à tous. La première exprime l'état ou l'action; la seconde exprime l'existence et les diverses époques de cette existence, le nombre et le rôle des acteurs desquels on l'affirme.

D. En combien de classes divise-t-on tous les verbes?

R. D'abord, en deux grandes classes : en verbe ABSTRAIT et en verbe CONCRET. Le verbe ABSTRAIT est celui qui exprime, uniquement, l'existence, indépendamment de tout sujet et de toute qualité; c'est le verbe ÊTRE. Le verbe CONCRET est celui qui exprime l'existence unie à une qualité quelconque. C'est même cette réunion de l'existence et d'une qualité qui a fait donner à ce verbe le nom de CONCRET. *Aimer*, est un verbe concret, parce qu'on trouve, dans ce mot, *être aimant.*

D. Quelles sont les autres classes de verbes?

R. Les verbes concrets forment toutes les autres classes. Le verbe *actif* exprime une action qui se porte sur un objet quelconque, comme *aimer* Dieu, ses parens et la patrie. Le verbe *passif* exprime une action reçue, comme, *être aimé* de Dieu, de ses parens, de sa patrie. Le verbe qui n'est ni *passif*, ni *actif*, ou qui, s'il est *actif*, ne peut influer sur un objet étranger, comme, *dormir*, *marcher*, *rire*, *vivre*, *mourir*, etc., s'appelle verbe *neutre*, c'est-à-dire, verbe qui n'appartient ni à la classe des *actifs*, ni à celle des *passifs*.

D. N'y a-t-il pas des auteurs qui ont appelé *passifs* ceux que vous appelez *neutres*?

R. Oui; mais il paroît plus raisonnable de suivre, dans la distribution des verbes, la classification ancienne, et de n'appeler *passifs* que les verbes qui, dans tous les modes et dans tous les temps, sont formés du verbe, *être*, et d'une qualité passive, comme, *je suis aimé*.

D. Les verbes *actifs* ont-ils, toujours, pour objet d'action, un objet distingué de leur sujet?

R. Non; il arrive, quelquefois, que le verbe *actif* exprime une action exercée par un sujet sur lui-même, et non sur un objet qui lui soit étranger; et comme, dans ce cas-là, l'action exprimée par le verbe se réfléchit, en quelque sorte, sur son propre sujet, on appelle, alors, ce verbe, VERBE RÉFLÉCHI. On en trouve la conjugaison dans la première partie, au tableau des conjugaisons.

Il arrive, aussi, que deux êtres exercent, à la fois, la même action, l'un, à l'égard de l'autre. Le verbe, qui exprime cette réciprocité d'action, est appelé, dans ce cas-là, VERBE RÉCIPROQUE.

D. Combien y a-t-il, donc, de sortes de verbes?

R. Il y a, 1°. le verbe ÊTRE, qui exprime, uniquement, l'existence.

2°. Le verbe ACTIF, qui exprime une action dont un être différent de celui qui agit est l'objet; comme, *aimer*, *porter*, *battre*, *avoir*, etc.

3°. Le verbe actif RÉFLÉCHI, qui exprime une action dont le sujet agissant est, lui-même, l'objet de l'action : *s'aimer*, *se porter*, *se battre*, etc.

4°. Le verbe actif RÉCIPROQUE, qui exprime une action faite par deux sujets, l'un à l'égard de l'autre : *s'aimer*, l'un l'autre, *se porter*, *se battre*, l'un l'autre, etc.

5°. Le verbe PASSIF, qui exprime une action reçue, comme, *être aimé*, *être porté*.

6°. Le verbe NEUTRE, qui n'appartient, quant à l'action, à aucune de ces classes, et qui, pour les formes, appartient au verbe actif, parce qu'il se conjugue, de la même manière. On peut appeler ce verbe, verbe d'ÉTAT ou de situation, parce qu'il n'est destiné qu'à exprimer l'état ou la situation des êtres et des choses.

CHAPITRE II.

Des Complémens de la Proposition.

DANS le chapitre précédent, nous avons examiné la proposition, sous ses rapports logiques.

Nous avons vu comment, avec des mots, on forme des propositions; avec des propositions, des phrases; avec des phrases, des périodes. Mais comment les mots se lient-ils, entre eux? Quelles règles faut-il observer pour que ces liaisons ne choquent, ni les lois de la grammaire, ni celles de l'usage? Quelle est la syntaxe particulière de chaque mot? Voilà ce que nous traiterons, après avoir posé, avec tous les Grammairiens, des bases générales.

Il y a, dans toutes les langues, des mots dont les formes sont, constamment, les mêmes; et d'autres mots dont les formes varient, au gré de leur signification. Il y a, également, des places fixées pour les uns, et des places pour les autres; des places pour ceux-ci, dans telles occasions; et pour les mêmes mots; des places différentes, quand il s'agit d'exprimer des sens différens. Ces formes diverses, et relatives à la signification des mots, et ces places déterminées dans la construction de la période, ont donné lieu à diviser la syntaxe en deux parties, dont l'une est appelée SYNTAXE, proprement dite, et l'autre, CONSTRUCTION. Cette division pouvoit être bonne, dans les langues anciennes, où les mots, comme on sait, avoient tant de terminaisons diverses, et où la construction, à la faveur de ces termi-

naisons, pouvoit varier, à l'infini. Mais, dans les langues modernes, et surtout, dans la nôtre, où la syntaxe, proprement dite, se réduit à quelques règles de concordance et de dépendance, où plutôt les règles ne sont autre chose que l'exposition des différentes manières d'arranger les signes de la pensée, la construction ne sauroit être la partie la moins importante de la syntaxe. En donnant au mot, *Construction*, le nom de *syntaxe*, nous serions plus fidèles que ceux qui le lui refusent, aux lois de l'étymologie; car le mot, SYNTAXE, formé de deux mots grecs, signifie, précisément, CONSTRUCTION. Nous suivrions, en cela, l'opinion de M. DE WAILLY, qui a cru ne devoir pas distinguer la construction de la syntaxe.

En effet, la valeur de la plupart des mots, dans la phrase française, ne dépend-elle pas, le plus souvent, de la place qu'ils y occupent? N'est-ce pas elle qui annonce leur rôle particulier, et qui indique leur signification? Les règles de la construction sont, donc, pour nous, une partie bien essentielle de la syntaxe. Nous en assignerons les règles, à mesure que nous traiterons des autres rapports des mots. Nous allons, donc, considérer les mots, les uns relativement aux autres; car il doit en être des mots composant une phrase,

comme des idées formant plusieurs jugemens, dans l'esprit.

Nous avons vu comment, dans les langues anciennes, on donnoit au même mot tant de valeurs, et comment, dans les langues modernes, on supplée à cette richesse. Mais nous n'avons pas encore dit que certains mots ont sur d'autres une sorte d'empire; comment ceux-ci imposent à ceux-là des lois d'ACCORD ou de CONCORDANCE; et comment d'autres mots sont destinés à servir de complément à ceux qu'ils annoncent dans le discours. ACCORD ou CONCORDANCE, et COMPLÉMENT: mots essentiels qu'il faudroit inventer, si nos Grammairiens les plus célèbres ne les avoient déjà consacrés; et qu'il faut expliquer avant tout.

L'ACCORD ou la CONCORDANCE dans les mots d'une phrase, consiste en ce que les mots accessoires suivent les formes du mot principal, et s'en revêtent; et par conséquent, l'article et l'adjectif prennent le même caractère que le nom qu'ils servent à déterminer, et dont on pourroit, peut-être, les appeler les *satellites*. Ils doivent, ainsi que lui, en latin, comme en français, et en italien, être du nombre et du genre du nom, avoir la même *chute* ou le même cas, dans les langues qui ont des déclinaisons.

Exemple pour les nombres :

« O toi, de mon repos, compagne aimable et sombre !
» A de si noirs forfaits prêteras-tu ton ombre ?
» O rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux !
» Sacrés monts ; fertiles vallées !
» Du doux pays de nos aïeux
» Serons-nous toujours exilées » ?

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il y a, aussi, les mêmes convenances ou le même accord entre le pronom et le verbe, puisque le pronom, rappelant le sujet déjà indiqué, devient, en quelque sorte, un nom lui-même.

Nous entendons par COMPLÉMENT, une addition quelconque qui change ou qui achève, ou, enfin, qui complète la signification d'un ou de plusieurs mots précédens. Le COMPLÉMENT est, donc, un ou plusieurs mots, qui, n'étant pas, encore, énoncés, tiennent l'esprit en suspens, et donneroient lieu à une question, de la part de celui qui lit ou qui écoute, si on ne lui disoit pas ce mot *complémentaire* ou ce COMPLÉMENT. Cela arriveroit, surtout, si une préposition étoit privée de son complément ; par exemple, si quelqu'un disoit ce qui suit :

« Je songe quelle étoit, autrefois, cette ville,
» Si superbe EN....., EN..... si fertile
» Maîtresse DE..... et je regarde, enfin,
» Quel fut le sort DE..... et quel est son destin ».

Il n'est pas possible d'entendre ces vers, sans être impatient de connoître tous les mots qui manquent et qui compléteroient le sens, commencé par chaque préposition énoncée.

Ainsi on demande, au second vers, en quoi la ville dont on parle étoit superbe; on demande, au troisième, de quoi elle étoit la maîtresse; on demande, enfin, au quatrième vers: quel fut le sort de cette ville, pour laquelle le poëte nous inspire, dans ces vers, un si tendre intérêt.

Un mot, un seul mot ajouté à chaque préposition, enfin ce COMPLÉMENT, ce mot achevant, terminant, complétant le sens, va satisfaire à tout. Voici ces mêmes vers avec les complémens omis:

« Je songe quelle étoit, autrefois, cette ville
» Si superbe en *remparts*, en *héros* si fertile,
» Maîtresse de l'*Asie;* et je regarde, enfin,
» Quel fut le sort de *Troie* et quel est son destin ».

On voit, par cet exemple, combien est nécessaire, à la perfection et à l'intelligence du sens de la phrase, le mot qu'indique, qu'appelle la préposition, et qui est son COMPLÉMENT. Ainsi, tout mot appelé, de la même manière, et qui est aussi nécessaire au mot par lequel il est appelé, sera le complément de celui-là. Voyez s'il

y a quelqu'autre mot aussi essentiel, et que nous puissions, également, appeler, *complément*. Ouvrons l'inimitable RACINE, et lisons avec la précaution de supprimer les complémens. C'est la sensible ANDROMAQUE qui parle à PYRRHUS.

« Captive, toujours triste, importune à.....
» Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque.... aime?
» ..... ont pour..... des.....
» ... à..... vous avez condamnés »?

Nous avons supprimé, dans cet exemple, non-seulement, les complémens des prépositions, comme dans le précédent, mais encore ceux des verbes. On feroit, donc, ici, plusieurs questions.

Dans le premier vers, nous trouvons, *importune à*..... à qui donc importune?

Dans le deuxième: *Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque aime*, nous demandons *qui* ou *quoi*.

Enfin à chaque préposition, à chaque verbe, nous renouvelons la même question. Hâtons-nous de rétablir ces complémens. Ceux des prépositions seront en italique, et ceux des verbes en petites capitales.

« Captive, toujours triste, importune à *moi-même*,
» Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque vous aime?
» QUELS CHARMES ont pour *vous* des yeux infortunés,
» Qu'à *des pleurs éternels* vous avez condamnés »?

Le premier complément que nous avons remarqué est celui de la préposition. C'est le plus nécessaire, celui dont l'absence causeroit la plus grande inquiétude, et sans lequel le mot qui précède seroit sans raison, sans fonction et sans but; car ce mot indique un rapport; et le rapport, si le complément étoit omis, n'auroit qu'un premier terme : ce qui est contre la nature même du rapport.

Le second complément est celui du verbe, que les Grecs et les Latins appeloient *régime* ou cas du verbe, et qu'il seroit absurde d'appeler, de ce nom, dans les langues qui n'ont point de cas, et où le mot, *régime*, ne pourroit être compris.

Un complément se présente ici : c'est celui que réclame un nom, ou plutôt la préposition, DE, qui suit un nom. Celui-là n'est pas moins nécessaire que les deux autres. Nous le trouverons, deux fois, dans l'exemple suivant, où il seroit superflu de faire remarquer les autres. Présentons, d'abord, l'exemple avec la suppression de ce complément : on en connoîtra mieux le besoin et l'importance.

« Vos sermens m'ont tantôt juré tant de.....
» Dieux ! ne pourrai-je au moins toucher votre pitié?
» Sans espoir de..... m'avez-vous condamnée »?

Rétablissons

Rétablissons les complémens qui manquent à ces trois vers : compléments de la préposition, et qu'elle appelle, elle-même, en les indiquant.

« Vos sermens m'ont tantôt juré tant *d'amitié;*
» Dieux, ne pourrai-je, au moins, toucher votre pitié?
» Sans espoir de *pardon* m'avez-vous condamnée » ?

Il seroit superflu de dire, ici, combien il est essentiel que ces trois sortes de complémens, qui ne sont que les complémens des mots, ne soient jamais trop éloignés des mots dont ils complètent le sens. C'est dans les langues analogues, telles que la française et l'italienne, la seule manière d'établir l'influence d'un mot sur un autre, puisqu'on manque, dans ces langues, du seul moyen que trouvoient les anciens, dans leurs terminaisons.

Mais n'y a-t-il dans les langues d'autres complémens que ceux des mots, et que les trois sortes que nous venons de remarquer?

Il y a encore les complémens des propositions, qui sont, eux-mêmes, ou des portions de proposition, ou des propositions entières. Nous allons distinguer ces sortes de complémens, dans un autre exemple, quand nous serons convenus des noms que nous devrons leur donner.

Nous appellerons COMPLÉMENT GRAMMATICAL DE LA PRÉPOSITION, tout mot qui sera

placé immédiatement après elle ; et COMPLÉMENT GRAMMATICAL DU VERBE, tout mot qui recevra l'influence du verbe, et qui sera l'objet de son action. Nous appellerons COMPLÉMENT LOGIQUE, un complément formé de plusieurs mots, soit à la suite du verbe, soit à la suite d'une préposition.

Les verbes peuvent avoir deux sortes de complémens; l'un DIRECT, ce sera l'objet de leur action; l'autre INDIRECT, celui qui sera exprimé par une préposition et son complément, ou par un pronom qui précédera le verbe, sans être le sujet de son action. Nous allons distinguer ces différens complémens dans l'exemple suivant:

« Que je plains ces mortels qu'un destin rigoureux
» A privés pour toujours de la clarté des cieux!
» Qui, sans cesse, plongés dans une nuit profonde,
» Ne peuvent contempler les merveilles du monde,
» Ni voir de ce soleil les feux étincelans,
» Dorer notre horizon, de leurs rayons naissans,
» Et son globe, versant des torrens de lumière,
» Vers le milieu du jour, embraser sa carrière.
» Quand l'astre, au front d'argent, s'élevant dans les cieux,
» Promène, au haut des airs, son char silencieux,
» Ils ne comparent point les images touchantes
» De ces jours sans nuage et de ces nuits brillantes.
» Le beau temps, en fuyant, nous promet son retour:
» Quand de sombres vapeurs nous dérobent le jour;
» Que des vents déchaînés l'effroyable murmure,
» Obscurcissant les airs, attriste la nature:

» Que le pesant hiver, hérissé de frimats,
» Vient, d'un pénible deuil, affliger nos climats,
» De jours purs et sereins l'espérance prochaine,
» Déjà brille à nos yeux, adoucit notre peine.
» Mais ils n'ont pas l'espoir de cet heureux retour;
» Un jour n'est pas, pour eux, plus beau qu'un autre jour.
» Ceux qui jamais au ciel n'ont ouvert la paupière,
» Ni d'un regard naissant salué la lumière,
» Ne peuvent attacher de prix à des bienfaits
» Que leur âme et leurs sens n'éprouvèrent jamais ».

Ce morceau est tiré de l'excellent poëme de *la Sphère*, par DOMINIQUE RICARD, traducteur de toutes *les Œuvres de Plutarque*, de l'imprimerie de LE CLERE, libraire, quai des Augustins, n°. 39. Cet ouvrage renferme, outre les huit chants du poëme, une notice des poëmes grecs, latins et français, sur l'astronomie, qui ne laisse rien à désirer, sur cette importante matière. On pourra juger du mérite de l'auteur, comme poëte, par le morceau que nous allons analiser, et par un autre extrait, au chap. VIII *de la Syntaxe particulière des mots*, et on ne sera pas étonné de l'accueil favorable que cet ouvrage a reçu de la part des gens de lettres et du public.

Que de beautés nous remarquerions dans ce morceau, si, au lieu d'une Grammaire, c'étoit, ici, un traité de Rhétorique, ou une Poétique!

Dans le premier vers, *mortels*, est le complé-

ment grammatical du verbe, *Plaindre*, qui le précède, et le *Qu*, qui suit, est le complément du verbe, *Priver*, qui commence le second vers. La raison de cette transposition du complément, est, qu'il n'y a, en français, que le nom, lui-même, qui suive, immédiatement, le verbe, dont il reçoit l'influence. Le mot qui remplace le nom doit précéder toujours le verbe. *Clarté*, complément grammatical de la préposition; et la préposition et son complément, complément logique du verbe. Il en est de même du mot, *Toujours*, pour la préposition, *Pour*, et de toutes les autres prépositions, qu'on trouve dans les autres vers. Chaque mot, dépendant d'une préposition, est son complément grammatical; et la préposition réunie à son complément est le complément logique. Plusieurs complémens d'autant de prépositions, quand ils sont, tous, dans la même dépendance d'un seul et même verbe, ne sont qu'un seul complément logique.

La première proposition, exprimée par les deux premiers vers, est, 1°. *exclamative*, ou *admirative*; 2°. elle est simple et incomplexe, parce que le sujet et l'attribut sont simples, et énoncés par un seul mot.

« Qui, sans cesse, plongés dans une nuit profonde,
» Ne peuvent contempler les merveilles du monde ».

Deux complémens grammaticaux, dans le premier vers; celui de la préposition, *Sans*, et celui de la préposition, *Dans*.

Deux complémens, dans le deuxième vers; *Contempler*, nom abstractif, complément du verbe, *Pouvoir;* et, *Merveilles*, complément de, *Contempler*, exerçant son influence verbale à l'égard de ce nom, comme il reçoit celle du verbe, *Pouvoir*. Ainsi, on voit un verbe, à l'infinitif, devenir nom abstractif, et reprendre son influence verbale à l'égard d'un nom qui est son complément; et l'on voit un complément grammatical appeler à sa suite un complément. Nous répétons ici, pour la dernière fois, que tout complément grammatical passe à l'état de complément logique, quand on le réunit avec le verbe dont il reçoit l'action, ou avec la préposition qui indique le rapport.

On ne trouve qu'une proposition, dans ces deux vers : il est vrai que, comme elle est active, elle en suppose une seconde, passive. On pourroit dire qu'il y a une troisième proposition, énonciative; elle est dans le premier vers, exprimée ainsi : *Plongés dans une nuit profonde*. Mais comme le verbe y manque, on peut considérer cette proposition incomplète, comme une

portion de la proposition active, et comme une modification de son sujet.

« Ni voir de ce soleil les feux étincelans,
» Dorer notre horizon, de leurs rayons naissans,
» Et son globe, versant des torrens de lumière,
» Vers le milieu du jour, embraser sa carrière ».

Deux complémens, dans le premier vers, celui du verbe, *Voir*, et celui de la préposition, *De*. Deux, encore, dans le deuxième vers; trois, dans le troisième vers; et trois aussi dans le quatrième.

Il suffit de connoître les verbes et les prépositions, pour savoir distinguer tous ces complémens, soit grammaticaux, soit logiques. Ainsi nous ne les remarquerons plus. Nous ne nous occuperons plus que de la nature des propositions.

« Quand l'astre, au front d'argent, s'élevant dans les cieux,
» Promène, au haut des airs, son char silencieux,
» Ils ne comparent point les images touchantes
» De ces jours sans nuage et de ces nuits brillantes ».

Il y a, dans cette phrase composée, une proposition principale; elle commence par ces mots du troisième vers: *Ils ne comparent point*, etc. Une proposition subordonnée: *Quand l'astre promène*, etc. Deux propositions incidentes: *Au front d'airain, s'élevant dans les cieux.*

« Le beau temps, en fuyant, etc. ».

Jusqu'au 20e. vers.

Deux propositions principales : l'une exprimée par le treizième vers, et l'autre par le vers dix-neuvième et par le vingtième ; trois propositions subordonnées : la première, exprimée par le quatorzième vers ; la deuxième, par le quinzième vers et par le seizième ; et la troisième, par le dix-septième vers et le dix-huitième.

« Mais ils n'ont pas l'espoir de cet heureux retour ;
» Un jour n'est pas, pour eux, plus beau qu'un autre jour ».

Deux propositions, dans cette phrase, chacune principale. Mais est-ce bien de la qualité et du nombre des propositions qu'on peut s'occuper, en lisant ces deux vers si beaux, si touchans, qui n'appartiennent point à l'esprit ? le cœur seul les a pu dicter ; lui seul les lira sans analise. Il en sera de même des suivans :

« Ceux qui jamais au ciel n'ont ouvert la paupière,
» Ni d'un regard naissant salué la lumière,
» Ne peuvent attacher de prix à des bienfaits
» Que leur âme et leurs sens n'éprouvèrent jamais ».

Ici une proposition principale : *Ne peuvent attacher*, etc.

Trois propositions incidentes ; première : *Qui jamais au ciel*, etc. ; deuxième : *Ni d'un re-*

gard naissant, etc.; troisième : *Que leur âme et leurs sens*, etc.

Quiconque sentira tout le charme de ces beaux vers, s'écriera sans doute avec nous : « Ah ! qu'il » doit être bon, sensible et tendre, celui dont » l'âme s'exprime ainsi sur la privation d'un » sens dont il doit faire, lui-même, un si utile » usage ! et quel bonheur de l'avoir pour ami » !

Nous voilà fixés sur la nature des complémens et sur leurs différentes espèces : complémens des prépositions, et complémens des verbes, appelés, autrefois, *régimes* des unes et des autres; complémens grammaticaux, et complémens logiques. Tels sont les objets qu'il falloit traiter, avant de passer à la syntaxe particulière des mots.

Tels sont les objets qu'il falloit traiter avant de présenter une théorie nouvelle qui m'a si bien réussi dans l'instruction des sourds-muets; théorie qui, par le moyen de cinq chiffres, considérés, non comme ordinaux, mais comme principaux et détachés, les uns des autres, servent à décomposer la période et la phrase la plus composée, en assignant à chaque mot le rôle qu'il remplit dans l'une et dans l'autre. Il falloit, avant d'enseigner la pratique de cette théorie, bien connoître la nature des mots et celle des pro-

positions. Nous allons donc l'exposer dans le chapitre suivant.

SECONDE LEÇON.

D. Qu'est-ce que la Syntaxe ?

R. La Syntaxe, comme nous l'apprennent les deux mots grecs qui forment cette dénomination, est l'art d'établir l'ordre convenable, dans les mots, réunis pour l'expression de la pensée.

D. De quoi peut dépendre l'ordre des mots ?

R. Cet ordre peut dépendre des rapports que ces mots ont, les uns avec les autres.

D. Qu'enseigne la Syntaxe, pour déterminer cet ordre convenable qui doit régner dans les mots ?

R. La Syntaxe indique, pour cela, deux moyens : les formes dont les mots doivent se revêtir, et la place qu'ils doivent occuper, dans la phrase. Les formes qu'on donne aux mots les rendent propres à être arrangés et construits; la place est le lieu qu'on leur fait occuper, et que leur assigne le sens qu'on veut exprimer dans la phrase.

D. Quels sont les premiers mots qu'il faut expliquer, quand on veut s'occuper de la Syntaxe ?

R. Les premiers mots à expliquer, sont ceux qui regardent la valeur relative des mots; et ce qui détermine cette valeur, ce sont les formes de chaque mot, et la place qu'ils occupent, les uns par rapport aux autres.

D. Comment appelle-t-on les règles qui déterminent les formes des mots ?

R. On les appelle règles de concordance ou d'ACCORD, et règles de COMPLÉMENT.

D. Comment appelle-t-on les règles qui regardent la place des mots ?

R. On les appelle règles de CONSTRUCTION.

D. En quoi consiste la concordance ou l'ACCORD, dans les mots ?

R. La concordance ou l'accord, dans les mots, consiste en ce que certains mots, tels que l'article, l'adjectif, le pronom et le verbe, sont assujettis à certaines formes que leur impose le nom dont ils servent à déterminer l'étendue ou la compréhension, avec lequel ils sont unis, quant au sens, et quant au matériel de la proposition.

D. Quelles sont les règles d'accord du nom, avec l'adjectif et l'article ?

R. Ces règles regardent le genre et le nombre, pour toutes les langues; et le cas, pour celles qui ont des déclinaisons.

D. Quelles sont les règles du pronom avec le verbe ?

R. Ces règles, dans toutes les langues, regardent le nombre et la personne.

D. Qu'entendez-vous par COMPLÉMENT?

R. J'entends par, COMPLÉMENT, ce qu'on ajoute à un mot qui commence à énoncer un sens, lequel n'est complet et fini qu'autant qu'on exprime un autre mot qui appartient, essentiellement, au premier, comme son complément.

D. Quels sont les mots qui commencent un sens, et qui ont besoin d'un complément ?

R. Ce sont les prépositions et la plupart des verbes.

D. Quels sont les mots qui servent à terminer ou à compléter un sens commencé, et que, pour cela, on appelle COMPLÉMENT ?

R. Ces mots sont les noms et les infinitifs des verbes.

D. Ces complémens sont-ils bien nécessaires ?

R. Ils le sont tellement, que, quand on les supprime, on ne peut plus rien comprendre aux propositions énoncées.

D. Quelle est, dans une proposition, le complément le plus nécessaire ?

R. C'est celui de la préposition. On peut omettre, quelquefois, le complément du verbe;

mais celui de la préposition ne peut être omis, sans laisser un vide qui cause à celui qui entend ou qui lit cette proposition, une inquiétude pénible, à cause de l'interruption du sens causée par cette omission.

D. Pourquoi ne peut-on jamais omettre le complément d'une préposition, et pourquoi peut-on supprimer et sous-entendre, quelquefois, celui du verbe?

R. C'est, parce qu'un rapport indiqué suppose toujours deux termes; qu'un premier terme énoncé suppose l'énonciation prochaine du second; et que le second, qui est le complément de la préposition, n'étant pas prononcé, cause une suspension désagréable. Au lieu qu'on peut souvent suppléer le complément du verbe; et que, lors même qu'on ne peut le suppléer, le sens de la proposition est, ordinairement, complet avant l'énonciation de ce complément.

D. Comment les Grecs et les Latins nommoient-ils ce que nous appelons, COMPLÉMENT?

R. Ils le nommoient RÉGIME.

D. Combien de sortes de complémens y a-t-il?

R. Il y a les complémens des prépositions, les complémens des verbes, et ceux des propositions: enfin, les complémens grammaticaux; ce sont

ceux des mots; et les complémens logiques; ce sont ceux des propositions.

D. Comment distingue-t-on ces divers complémens?

R. Le complément grammatical est le nom qui suit une préposition, et qui complète le sens commencé par elle.

Le complément logique est une partie même de la phrase; c'est une préposition suivie de son complément; et, par conséquent, la réunion de plusieurs mots qui forment, non un sens commencé, mais un sens fini. Il n'y a donc, jamais, de complément logique qu'il n'y ait un complément grammatical.

D. N'y a-t-il pas, encore, d'autres complémens?

R. Oui, il y a, encore, pour les verbes, leur complément direct et leur complément indirect. Le premier est celui qui reçoit l'action du verbe; aucune préposition ne précède ce complément; il est, ordinairement, à la suite du verbe, à moins qu'il ne soit exprimé par un pronom personnel. Le second complément est, ordinairement, précédé de la préposition, A, ou exprimé par un pronom personnel immédiatement placé avant le verbe.

« Enfin, le vieux d'Ailly, par un coup malheureux,
» Fit tomber à ses pieds ce guerrier généreux ».

Dans le premier de ces vers, il y a un complément logique que nous n'appellerons ni direct, ni indirect.

Dans le second vers, il y a deux complémens : le complément direct, exprimé par ces mots : *Ce guerrier généreux ;* le complément indirect, exprimé par ceux-ci : *A ses pieds.*

D. Y a-t-il quelque signe infaillible auquel on puisse reconnoître ces deux complémens, et les distinguer, l'un de l'autre ?

R. Oui : le complément indirect, qui n'est pas pronom, est toujours formé de la préposition, A ; et lorsque ce complément est un pronom, il est placé, dans la phrase française, entre le sujet ou *nominatif,* et le verbe. Le complément direct suit le verbe ; et quand il le précède, et qu'on veut essayer de le transposer et de le placer à la suite, on ne peut le faire précéder de la préposition destinée à indiquer le complément indirect.

Exemple du complément indirect :

« Roi barbare ! faut-il que mon crime L'entraîne ?
» Si je TE hais, est-il coupable de ma haine ?
» T'a-t-il de tous les siens reproché le trépas ?
» S'est-il plaint, à TES YEUX, des maux qu'il ne sent pas » ?

Nous avons dit que, lorsque le complément

indirect est exprimé par un pronom, ce pronom doit, alors, précéder le verbe. Mais ce caractère ne seroit pas suffisant et ne distingueroit pas, toujours, le complément indirect. Il faut, encore, que, quand on transpose ce pronom, on soit obligé de l'accompagner, dans ce cas-là, de la préposition A; car tous les pronoms-complémens qui précèdent les verbes, ne sont pas, pour cela, complémens indirects: on en voit la preuve dans les vers cités, où l'on trouve quatre pronoms, qui sont complémens directs des verbes qu'ils précèdent; et un seul, qui est au troisième vers, est complément indirect:

« T'a-t-il de tous les siens reproché le trépas »?

Comme s'il y avoit: *A-t-il reproché le trépas de tous les siens* A TOI?

On aura beau transposer les pronoms-complémens des autres vers, on ne pourra pas les faire précéder de la préposition, A. On peut en faire l'essai.

D. Peut-on séparer le complément grammatical d'une proposition, de son complément initial?

R. Non: on ne peut jamais séparer ces deux complémens, l'un de l'autre.

D. Faut-il observer quelques règles dans la

distribution des complémens, pour former le cadre de la phrase?

R. Oui, sans doute, et on ne peut placer les complémens, au hasard; on doit les placer avec ordre, l'un avant le sujet de la proposition, l'autre après le sujet, l'autre à la fin de la proposition. On en apprendra la distribution, en étudiant les règles de l'art d'écrire, et en lisant les bons modèles.

D. Y a-t-il une Syntaxe particulière pour chacun des mots qui entrent dans la composition de la phrase?

R. Oui: nous allons en traiter dans les chapitres suivans, quand nous aurons exposé la théorie des chiffres, que nous avons annoncée dans le chapitre précédent.

CHAPITRE III.

Théorie des chiffres, ou analise numérale de la proposition.

La manière la plus parfaite d'exprimer la pensée, seroit, sans doute, d'établir la plus grande conformité entre son expression et sa génération. Son premier caractère doit être d'abord la simplicité; car les effets d'une cause quelconque

quelconque sont de la même nature que cette cause ; or, l'âme étant une cause simple, ses conceptions, qui sont ses effets, doivent être simples comme elle. Si l'on compare l'âme à l'œil du corps, on pourra dire que le premier coup d'œil de l'âme est le *voir*, l'*idéer*, ou l'*idée*, ou la *simple image*, la simple représentation d'un objet quelconque, dans l'*esprit*. Mais ce premier coup d'œil, quand il est réfléchi ; ce coup d'œil, quand il est accompagné de l'intention ; ce coup d'œil, *voulu*, que l'on peut appeler le regard de l'âme ; ce coup d'œil plus prononcé, est moins simple que le premier, sans, toutefois, qu'on puisse l'appeler composé.

Ainsi ce que le regard est à l'œil organique, la pensée l'est à l'œil intellectuel. La pensée n'est donc pas plus composée que le regard : le regard est une simple opération de l'œil organique ; mais cette opération est plus voulue qu'un coup d'œil qui échappe à cet œil organique. Il en est de même de la pensée par rapport à l'idée ; on voit un objet sans faire aucune sorte d'attention à ses qualités, ou modifications ; on a, alors, dans l'esprit, l'idée nue de cet objet. Mais en regardant cet objet, on cherche à y remarquer ce qui le distingue de ceux de son espèce ; une de ses différences, et de ses

modifications. Mais cette différence, ou cette modification, est aperçue, simultanément, avec tout ce qui constitue cet objet et qui l'individualise; et, comme il n'y a pas de succession dans ces deux opérations, que ces deux opérations n'en font qu'une, la pensée reste simple, quoiqu'elle soit l'effet de cette réunion. La pensée forme donc un tableau qui est, UN, comme le portrait de l'idée. L'expression de la pensée, pour être le plus parfait possible, devroit donc être une expression unique comme elle. Cependant, il y aura cette différence entre le tableau, qui sera l'expression de la pensée, et le portrait, qui sera l'expression de l'idée, qu'on remarquera, dans le cadre du premier, un mot fondu, pour ainsi dire, et ne formant qu'un seul mot avec le nom de l'objet. Ce mot ne multipliera point le tableau, comme la couleur d'un objet ne multiplie point l'objet coloré; ainsi la pensée qu'exprime ce tableau combiné, ne sort pas, en quelque sorte, de la simplicité de l'idée. Aussi, si l'on vouloit distinguer, d'une manière numérique, ces deux tableaux, simples, tous deux, on ne pourroit pas dire, qu'il y a *deux* dans l'un, tout composé qu'il paroît, et *un* seulement, dans l'autre. Chacun d'eux devroit être marqué par le chiffre 1 : il ne devroit y avoir de différence dans

celui de la pensée, qu'autant que, pour le réduire à la simplicité de l'idée, on en ôteroit le mot qui exprime la qualité; et, alors, partageant l'unité, on donneroit la moitié de cette unité à l'objet et l'autre moitié à sa qualité. Telle est l'origine et la raison de la théorie des chiffres, qui va servir à rendre compte, non, des mots, composant matériellement une phrase, mais des mots, élémens de la proposition.

La proposition est complète, ou incomplète, simple, ou composée. Elle est complète, quand elle ne se contente pas de présenter un sujet et une qualité, liés ensemble; mais qu'elle ne laisse rien à désirer, quant à la manière dont l'action affirmée se fait; qu'elle fait connoître l'instrument, le temps, le lieu, et enfin, tous les accidens qui accompagnent l'énonciation d'un jugement quelconque. Trois chiffres suffisent, dans le premier cas, l'unité divisée, en deux portions, et le verbe marqué du chiffre 2 : il faut cinq chiffres, dans le second cas; les trois chiffres qui suffisent pour la proposition, le chiffre 4 et le chiffre 5, pour tous les accidens dont son énonciation est accompagnée. Et comme une phrase quelconque est, nécessairement, l'expression d'un sens total, la proposition la plus simple de toutes, quand elle n'est liée à au-

cune autre, peut être appelée *Phrase*, comme on appelle, de ce nom, plusieurs propositions liées ensemble, et n'exprimant qu'un sens total. Ainsi, une phrase, quelque longue qu'on puisse la faire, et même une période de plusieurs membres, n'auront jamais besoin de plus de cinq chiffres pour offrir la distinction de chacun de leurs élémens. Le chiffre 1, considéré comme une moitié, sera, donc, toujours, le caractère distinctif du sujet de chaque proposition. Le même chiffre, considéré comme l'autre moitié du même tout, sera le caractère distinctif de la qualité de ce sujet; le chiffre 2, le caractère du verbe; et ce signe se trouvera, toujours, au-dessus du verbe, *Être*, soit que ce verbe soit seul, et non lié à une qualité active; soit que, lié à une qualité active, il élève cette qualité à la dignité et à l'excellence de verbe; et alors, le chiffre 2 sera toujours placé au-dessus de la terminaison de cette composition, comme sur le radical de cette composition sera placé le chiffre 1.

Toutes les propositions peuvent se réduire à cette simplicité de trois chiffres; soit celle que nous appelerons énonciative, par rapport à la qualité qui sert à la former, et qui n'est ni *active*, ni *passive*; soit la proposition active

formée par une qualité unie au verbe, *Être*, et qui ne forme qu'un seul mot avec lui; soit la proposition passive, qui, en latin, ressemble à notre proposition active; mais qui, en français, ressemble à notre proposition énonciative. On nous dira, sans doute, que cette réduction est impossible, quand la proposition active a un objet d'action, comme dans cet exemple :

« Une bonne mère aime, tendrement, ses » enfans ».

Comment réduire cette proposition complète au procédé de trois chiffres? Rien ne sera plus facile, si la première affirmation suppose la seconde, et si la première et la seconde ne sont pas incompatibles avec une troisième, et si cette troisième doit être, nécessairement, supposée, quand, après les deux premières propositions, on retrouve un sujet et une qualité, qui, non-seulement, se conviennent, mais, qui sont affirmés, l'un de l'autre. Voici ces trois propositions :

1 2 1

« Une bonne mère est aimante.

1 2 1

» Les enfans d'une bonne mère sont aimés.

1 2 1

» L'amour d'une bonne mère est tendre ».

Dans la première proposition, on retrouve les trois chiffres; on retrouve les mêmes chiffres dans chacune des autres. Or, nous savons que le chiffre 1 répété ne donne pas 2, puisque c'est la moitié de l'unité; donc les trois chiffres d'une proposition ne sont pas le nombre 4, dans l'ordre numérique. Ainsi, si l'on en faisoit l'addition, on ne trouveroit pas 4; par conséquent, si au lieu de la proposition passive, qui est la seconde de nos trois propositions, on convenoit qu'on n'exprimera que le sujet de cette proposition, il faudroit, nécessairement, écrire le chiffre 3 sur ce sujet, qu'on ne pourroit distinguer, ni par le chiffre 1, ni par le chiffre 2; et ce chiffre 3 représenteroit les trois élémens de la proposition active, comme nous venons de le voir.

Le tableau précédent nous présente trois propositions bien distinctes, dont la première peut être considérée comme la proposition principale; car c'est pour elle que sont énoncées les deux autres. La seconde, qu'on peut réduire à un seul mot, que certains Grammairiens appellent le *régime* du verbe de la première, est une véritable proposition passive; car, tout régime d'un verbe actif est, nécessairement, en latin, un cas passif; et dans toutes les langues qui n'ont pas de

cas, un accident passif : cette seconde proposition, que nous appelons passive, n'a pas l'apparence d'une proposition réelle ; car on n'y voit qu'un seul nom. Mais comme la qualité passive qui y manque est la conséquence naturelle de la qualité active, énoncée dans la proposition précédente, elle peut être facilement sous-entendue ; et *la sous-entente* d'une qualité nécessaire conduisant, naturellement, à la sous-entente du verbe-lien, l'expression de l'objet d'action de la proposition active doit donc suffire pour présenter à l'esprit une proposition passive, toute entière. La troisième proposition, dans ce tableau, est exprimée aussi, en dernière analise, par un seul mot, appelé, *Adverbe*. Mais, dans ce mot, tout le monde retrouvera facilement tous les élémens d'une véritable proposition, qui, à la vérité, n'est ni active, ni passive, mais simplement énonciative. Nous l'appelerons *proposition*, parce qu'elle en contient tous les élémens, et qu'on y trouve une véritable affirmation. En effet, un mot contient tous les élémens d'une proposition, quand il suppose les uns, et qu'on y retrouve les autres. Or, le mot qu'on appelle, *Adverbe*, contient les mots essentiels d'une proposition, puisqu'on y trouve un sujet et une qualité. Il suppose les mots non es-

sentiels, puisqu'il suppose la liaison de la qualité et du sujet exprimé; donc, tout adverbe est une véritable proposition. Mais quel rôle joue cette proposition, dans une phrase? Elle joue, par rapport au verbe de la première proposition, le rôle véritable d'un adjectif; car elle sert à modifier la qualité de ce verbe actif. Quels seront les chiffres que nous écrirons sur ce mot appelé, *Adverbe?* Les mêmes que ceux des élémens d'une proposition énonciative, d'une proposition passive, et même d'une proposition active, incomplète. Or, ces chiffres sont deux unités, représentant, chacune, une moitié d'unité, et le chiffre 2, lesquels, additionnés ensemble, nous donneront le chiffre 3; c'est donc le chiffre 3 que nous écrirons au-dessus de tout verbe, comme nous l'écrivons au-dessus de tout objet d'action, exprimé par un nom. Mais sommes-nous bien sûrs que les élèves ne confondront pas l'adverbe avec l'objet d'action, puisqu'ils seront, l'un et l'autre, désignés par le même chiffre? Voici la manière d'empêcher cette méprise et cette confusion: l'adverbe étant destiné à modifier le verbe actif de la première proposition, nous tracerons une ligne qui partira du 3 qui l'indique, et qui ira aboutir au chiffre qui désigne la qualité modifiée par lui, et qui forme

la première partie du verbe de la première proposition : et comme cette ligne, passant pardessus tous les autres mots qui séparent l'adverbe du verbe, pourroit jeter quelque confusion dans les chiffres des mots, répandus dans cet espace, on pourra se contenter de commencer la ligne, qui, partant de l'adverbe, doit se diriger vers le verbe. Non-seulement les adverbes de cette espèce qui sont destinés à modifier les verbes, forment, à eux seuls, des propositions; mais encore chaque préposition accompagnée de son régime, quand son régime n'est ni un nom de personne, ni un nom de lieu, ni un nom exprimant une division de temps; mais un nom exprimant une qualité abstraite, forment, à eux seuls, une proposition; et en voici la raison : c'est que, partout où il y a une qualité quelconque, il y a affirmation de cette qualité avec un sujet exprimé, ou sous-entendu. En effet, quand je dis, *avec sagesse*, n'est-ce pas comme si je disois : *avec une conduite sage, avec une action sage, un agir sage?* et le mot, *avec*, que fait-il autre chose qu'unir une qualité avec son sujet? comme le verbe, *Être*. En effet, quand je dis :

« Pierre se conduit sagement ».

C'est comme si je disois : « Pierre se conduit »,

« Et le conduire de Pierre est sage.

» Et la conduite de Pierre est sage.

» Et les actions de Pierre sont sages.

» Et l'esprit de Pierre qui se conduit est sage.

» Et *le Ment* de Pierre est sage.

» Et de Pierre, sage est le *Ment*.

» Et SAGEMENT ».

Nous écrirons donc le chiffre 3, soit sur les adverbes modificatifs, soit sur les qualités abstraites précédées d'une préposition, telle que celle-ci : *avec sagesse* ; parce que ces formes grammaticales renferment, chacune, une proposition ; mais nous nous abstiendrons d'écrire ce même chiffre sur les formes, appelées *adverbiales*, ou même *Adverbes*, par les Grammairiens, quand nous n'y retrouverons pas de qualité, parce que nous ne reconnoissons de proposition que là où se trouve une qualité : ainsi, au-dessus de ces deux mots, *avec sagesse*, comme au-dessus de celui-ci, *sagement*, nous écrirons le chiffre 3. Mais quel chiffre écrirons-nous au-dessus de ces mots, écrits en petites capitales : *il demeure* A PARIS. *Il doit aller* A ORLÉANS. *Il partira* DEMAIN, *et il reviendra* APRÈS-DEMAIN ?

Point de qualités dans toutes ces formes, et, par conséquent, point de proposition, et, par conséquent, point de modification. Ce n'est donc plus le chiffre 3; mais quel chiffre écrirons-nous sur ces mots? Ce ne sont plus ici les élémens d'une proposition, ni un sens complet, qu'autant que ces mots sont précédés du terme *antécédent* à chacun d'eux. Ainsi cette forme, *à Orléans*, suppose, pour terme antécédent, le mot, *Aller*, dont, *Orléans*, est le second terme. Le mot, A, qui les sépare, matériellement, les réunit pour l'esprit, en indiquant le rapport qui se trouve entre l'action d'*Aller* et *Orléans*. Cette indication de rapport n'a rien de conforme à la nature des prépositions qui précèdent les qualités abstraites; car celles-ci unissent la qualité avec un sujet, celles-là sont des indications de rapport entre la qualité active précédente, et le terme de cette qualité. Aussi ces sortes de prépositions, qu'il ne faut pas confondre avec les autres, ne pouvant être rapportées à aucune autre classe de mots, ne peuvent être désignées, comme eux, par la moitié de l'unité; puisqu'elles ne sont ni de l'espèce des noms, ni de l'espèce des qualités; elles ne peuvent être désignées par le chiffre 2, parce qu'elles ne servent point à affirmer, comme le verbe, *Être;* car

elles n'affirment pas, comme se convenant, le dernier terme et le premier terme d'un rapport. On ne peut les désigner par le chiffre 3; car la dictinction de ce chiffre, dans notre méthode, est de rappeler une proposition entière; et il s'en faut bien qu'une préposition et son régime, quand ce régime n'est pas une qualité abstraite, soient les élémens d'une proposition, puisque ni le chiffre 1, ni le chiffre 2, ni le chiffre 3, ne conviennent à cette forme extraordinaire du langage; que, dans cette forme, il n'y a point de proposition; que c'est une nouvelle espèce de mot; il faut donc employer une nouvelle espèce de chiffre; et alors la raison qui nous a fait employer le chiffre 2, pour le verbe, nous fera employer le chiffre 4, pour les prépositions, et le chiffre 5, pour leur régime: et lorsqu'il arrivera que quelques mots, dans le discours, supposeront une préposition sous-entendue, comme dans les mots, *hier*, et, *demain*, nous placerons 4 et 5, sur chacun de ces mots, comme représentant deux élémens distincts du discours, ainsi que nous plaçons 1 et 2, sur le verbe actif.

On remarquera, dans notre théorie des chiffres, que les *gouvernans* sont, toujours, des chiffres pairs, et les *gouvernés*, des chiffres *impairs*.

Il restera donc convenu qu'il y aura deux sortes d'adverbes, les uns modificatifs, et servant à déterminer l'intensité de la qualité active, ou de la qualité passive, ou même de la qualité énonciative: par là, on voit que la forme modifiante, soit adverbiale, soit prépositive, doit opérer sur la qualité, soit passive, soit active, soit énonciative, le même effet que les adjectifs opèrent sur des noms. Les autres adverbes, qu'il faut bien se garder de confondre avec ceux de la première sorte, sont ceux qu'on appelle, *Adverbes de temps*, *Adverbes de lieu*, etc. On devroit appeler ceux-ci, des *mots elliptiques*, que l'on peut représenter par des prépositions et des noms, qui, toutefois, ne soient pas des noms abstractifs. Nous croyons qu'on devroit appeler ces mots-là, des propositions elliptiques, c'est-à-dire, des mots, représentant des prépositions et des noms.

Dans les adverbes de cette seconde sorte, on ne trouve point de qualité; ils ne sont donc pas semblables à ceux de la première sorte. Ils remplacent un nom, à la vérité; ils remplacent, aussi, une préposition; et c'est ce que l'on trouve dans les formes adverbiales, qui remplacent les adverbes de la première espèce, comme, *avec*

sagesse, avec modération, avec bonté. Mais les noms, remplacés par les adverbes de la seconde espèce, ne sont pas, comme nous l'avions dit, des noms abstractifs; ils expriment des objets, et non des qualités. Ce n'est pas que ces objets soient toujours visibles et sensibles; mais ils n'expriment pas des qualités. Il n'y a donc pas de modification exprimée, ni sous-entendue; ils ne peuvent donc pas modifier, puisqu'ils ne sont pas modificatifs, de leur nature; il leur manque donc la partie essentielle, que l'on retrouve dans l'adverbe : ce ne sont donc pas des adverbes, proprement, dits.

Cependant, il peut arriver que le complément d'une préposition, ou son régime, soit une qualité abstraite, et néanmoins, que cette qualité ne modifie point le verbe qui précède, parce que cette qualité abstraite peut être considérée comme un objet distinct, et non comme une qualité modifiante. Cette qualité abstraite est prise alors, figurément, comme un terme auquel on peut aboutir, dans lequel on peut rester, d'où l'on peut venir. Dans tous ces cas et d'autres semblables, cette forme prépositive rentre dans la classe des adverbes de la seconde sorte; alors la préposition doit recevoir le chiffre 4, qui dis-

tingue les prépositions A et DE, comme dans cet exemple :

« Les *fables* sont *fondées* SUR la *vérité* ».

Pour bien découvrir la nature de cette forme-là, et apprendre à la distinguer de la forme adverbiale, il faut un autre exemple, dans lequel on conservera tous les mots figurés du premier, que l'on rendra propres, dans le second.

EXEMPLE:

« Ma maison est fondée SUR des carrières.

» Les maisons de la rue Saint-Jacques sont » fondées SUR des carrières ».

Le grand principe de toute décomposition analitique de période, ou de phrase composée, c'est de tout réduire à la simple proposition énonciative. Toute la théorie des chiffres, quand on sait bien faire cette réduction, n'a plus aucune difficulté. Ainsi, toutes les fois qu'un mot unique doit être surmonté du chiffre 3, et qu'il est précédé d'une proposition active, dans la dépendance de laquelle il se trouve, ce mot, est, comme nous l'avons dit, tant de fois, le représentant d'une proposition passive. Et lorsqu'il arrive, qu'à la suite de ce mot, marqué du chiffre 3, un autre

mot est aussi marqué du même chiffre, ce second mot est aussi le représentant d'une autre proposition, laquelle est passive ou énonciative, suivant la nature de la précédente.

Il semble que, toutes les fois qu'il se trouve dans une phrase, deux mots marqués du chiffre 3, l'un de ces mots soit, ou une forme prépositive, ou un adverbe, comme nous l'avons déjà remarqué; mais il n'en est pas ainsi, et l'on peut trouver, dans une phrase, plusieurs mots marqués du chiffre 3, sans qu'on y trouve un seul adverbe.

Tout ce que nous venons de dire, suppose qu'une période est parfaitement connue, quant à ses élémens, qui sont des propositions liées ensemble, ou matériellement, par des conjonctions, ou par le sens qui les fait dépendre, les unes des autres, et qui fait qu'elles forment un sens total; tout cela suppose, dis-je, que le rôle de chacun des mots qui forment une proposition, est parfaitement connu, puisque nous supposons que chacun de ces mots est surmonté de son chiffre particulier. Mais supposons qu'il y ait de l'équivoque et de l'incertitude sur le rôle des mots qui composent une proposition, ou une phrase, ou une période, et que ces mots ne soient, ni déterminés, ni marqués par des chiffres, comment

ment apprendra-t-on à distinguer ces rôles divers, et à les indiquer, avec justesse? Faisons-en l'épreuve sur les exemples suivans:

« Je viens de lire.

» On m'a donné à faire.

» Je tâche d'apprendre, etc. ».

Quels chiffres mettrons-nous, sur le second verbe? Pour nous bien fixer là-dessus, nous dirons qu'il y a des verbes destinés, uniquement, à être signes de temps, et, par conséquent, à servir à en conjuguer d'autres: on les appelle *Auxiliaires* ou *Verbes de secours*. Il est vrai que c'est leur signification propre qui les a fait choisir pour exprimer les diverses portions de la durée; mais, en s'unissant au verbe conjugué, ils ne forment plus, avec lui, qu'une seule idée, dont ils sont, seulement, la modification temporaire, personnelle et numérique. La réunion de ces verbes ne présente aucune difficulté; on sait bien que cette modification des temps n'est du domaine des chiffres, qu'autant que les mots, destinés à l'exprimer, sont considérés comme élémens essentiels de la proposition. Mais lorsqu'un verbe se trouve à la suite d'un autre verbe à l'infinitif, et qui ne peut être qu'à ce mode, il ne faut plus

le considérer comme verbe, puisqu'il n'en conserve plus la nature affirmative et temporaire; il est donc, alors, ou nom abstrait, ou qualité; il faut donc raisonner de lui comme on raisonne des qualités et des objets, qui sont, toujours, ou sujets d'une proposition, ou termes de rapport de l'attribut et du sujet. Ces verbes sont, donc, ou complémens d'une préposition, ou l'ellipse d'une proposition passive, ou d'une proposition énonciative.

Un moyen infaillible de bien distinguer la valeur propre des verbes, quand ils sont réunis, c'est d'examiner si l'un d'eux est, ou *auxiliaire* de l'autre (ce qui arrive quand la nuance qu'il exprime est une nuance de temps), ou si ce verbe exprime une nuance de sens, ou de signification; et alors, il faut le considérer comme le *prépositif* du second. Dans ces deux cas, il ne faut point de chiffre sur le premier; mais dans toute autre circonstance, chaque verbe a sa signification propre et indépendante; ou plutôt, il n'y a, dans les deux verbes, que le premier qui doive être considéré comme verbe; le second doit être considéré comme un véritable *nom*, ou comme une *qualité*.

Pour distinguer un idiotisme quelconque, qu'on pourroit appeler un mot mécaniquement com-

plétif d'une préposition, dont il a la forme matérielle et visible, et dont il semble avoir le sens, il faut faire l'essai suivant : on substitue au verbe, qui est à l'infinitif, un nom quelconque; mais, de préférence, un *nom d'objet*, et non un mot adjectif; et s'il arrive que cette substitution n'ait rien d'étrange, ni d'absurde, alors ce qui paroissoit être un idiotisme est une véritable préposition. Mais si cette substitution ne peut avoir lieu, ce qui paroissoit alors une préposition n'est qu'un idiotisme. Quand, par le moyen de ce procédé, on s'est convaincu que ce que l'on prenoit pour préposition, est un idiotisme, il faut le compter pour rien, et essayer, alors, sur tous les mots de la phrase où se trouve l'idiotisme, la théorie des chiffres.

La connoissance acquise de cette théorie suppose, nécessairement, la connoissance approfondie du rôle de tous les élémens qui composent une phrase ou une période, et celle de la valeur relative de ces mêmes élémens. Mais, jusqu'ici, l'élève ne sait exprimer ses pensées, qu'une à une; et cependant ce n'est pas ainsi que nous pensons. L'expression de ses idées n'est donc pas le tableau fidèle des conceptions de son esprit. La pensée, telle qu'elle s'engendre, est accompagnée, à la fois, de toutes les modifica-

tions, de toutes les déterminaisons dont les élémens qui la composent sont susceptibles. Tout est vu et pensé, à la fois; et pour rendre ce travail tel qu'il est dessiné sur la toile de l'intelligence, il faudroit que celui qui veut communiquer sa pensée à un autre, eût, sous la main, si je peux m'exprimer ainsi, une sorte de moule, dans lequel il pût, d'un seul jet, la couler, telle qu'elle est, comme on coule une statue dans le moule qui lui est destiné. Il faudroit donc que le penseur, comme le statuaire, eût un moyen de figurer, d'un seul mouvement, d'une seule opération, et, pour ainsi dire, d'un seul signe, tout ce qui se passe dans son esprit, à l'occasion d'un sujet quelconque, dont il voit, à la fois, toutes les convenances. Mais ce sujet, vu sous une modification principale, et sous ses modifications accessoires, pourra-t-il sortir de cet esprit générateur, comme cette statue, dont nous avons parlé, sort de son moule? Non, sans doute.

C'est ici l'opération du modeleur, qui décompose, pièce à pièce, le moule qu'il a formé, de la même manière. Ainsi, de la part du statuaire, c'est d'abord la partie supérieure de la tête, détachée du front et de tout le reste; c'est une joue; puis une autre; puis la bouche; puis le col; puis,

une partie de la main, du bras, etc. Et cependant toutes ces parties ne formeront, bientôt, qu'un seul tout, duquel le réparateur fera disparoître toutes les divisions et toutes les sous-divisions. De même, chez le penseur, c'est d'abord le sujet principal ; puis ses modifications, s'il y en a; puis la qualité essentielle, avec son verbe, déterminée ou expliquée par d'autres modifications, si, toutefois, elle a besoin d'être déterminée ou expliquée ; puis, enfin, les circonstances diverses qui accompagnent la qualité active, qui est une des bases principales de la pensée. C'est cette énonciation successive qui a rendu nécessaire tout le système grammatical ; cette énonciation contre nature, qui, par là même, doit être si difficile à montrer à l'élève qui pense simultanément, et, qui, pour s'accommoder à nos usages et à nos mœurs, est forcé de disséquer sa pensée, et d'en présenter la totalité, la simplicité et l'unité, dans un détail semblable à celui de l'anatomiste, qui feroit une leçon d'ostéologie. Comment donc faire pour apprendre à cet enfant, qui arrive dans le monde, cet art si contraire à la nature, cet art d'exprimer sa pensée, par parties, puisque nous n'avons aucun moyen de l'exprimer, telle qu'elle est dans sa génération ?

Il faut bien se garder de vouloir donner cette théorie, en suivant la progression grammaticale des idées. Il faut bien se garder de vouloir présenter d'abord une vaste pensée, accompagnée de toutes les modifications et de toutes les déterminations possibles. Ce seroit le procédé d'un penduliste, qui, pour première leçon de son art, montreroit à un apprenti une pendule à secondes, à quantième, indicatrice du temps vrai et du temps moyen, des différentes phases de la lune, etc. Cette jeune tête auroit bien de la peine à saisir tous les rapports divers qui formeroient un ensemble aussi compliqué. Le penduliste a soin de ne présenter que la pendule la plus simple. C'est lorsque l'élève connoît bien le mécanisme simple de ce premier travail, que l'auteur en montre un autre moins simple.

De même, le Grammairien ne présentera, d'abord, ni une période, ni une phrase trop compliquée; mais une phrase composée, seulement, c'est-à-dire, deux propositions unies par la simple conjonction, ET.

EXEMPLE:

« Le soleil éclaire la terre ET l'échauffe ».

Cette phrase, la moins composée de toutes,

est uniquement au-dessus de la simplicité de la proposition. Il faut donc la présenter à l'élève; et pour la lui faire décomposer (car c'est un tout), il faut la lui faire chiffrer. Ce procédé doit se faire ainsi : il faut que l'élève écrive, au milieu de la planche, le premier de ces deux verbes; et au-dessous de celui-là, le second, dans l'ordre suivant :

1 2
Éclaire.

1 2
Échauffe.

Il faut qu'il écrive le chiffre 2, sur la terminaison de chacun des verbes, et le chiffre 1, sur la syllabe qui précède la terminaison.

L'élève qui sait déjà que toute affirmation est un jugement, et que ce jugement ne peut être communiqué qu'autant qu'il est posé sous les yeux des autres (cette communication extérieure, ou proposition, supposant un sujet, une qualité, et l'affirmation de l'un et de l'autre), cherche le sujet duquel sont affirmées les deux qualités qui forment la première partie des deux mots qu'il vient d'écrire, l'un sous l'autre ; et comme ce sujet est nécessairement désigné par le chiffre 1, il cherche, dans l'exemple précédent, un mot

ainsi désigné, qui ne soit aucun des deux qu'il vient d'écrire ; et ce mot est le nom, *Soleil*. Cependant ce mot, ne se trouvant qu'une seule fois, dans le premier exemple, où le placera-t-il, dans le second ? Il est tout naturel que ce soit avant le premier verbe, qui est (*éclaire*). C'est à l'instituteur à lui faire deviner que c'est à ce sujet, qui n'est exprimé qu'une seule fois dans le premier exemple, qu'appartient la qualité qu'il trouve dans le second verbe (*échauffe*). Supposons qu'il ne le trouve pas ; alors l'instituteur n'aura pas fait, avec cet élève, les plus petits pas possibles ; et voici ceux qu'il aura négligés : il n'aura pas fait écrire, sur la planche, ce premier procédé-ci :

Premier procédé.

« Le soleil éclaire la terre.
» Le soleil échauffe la terre ».

Second procédé.

« Le soleil éclaire la terre.
» Il échauffe la terre ».

Quand une ligne, image de la conjonction, a été tracée, il faut en donner l'explication à l'élève ; et pour donner cette explication, d'une ma-

nière utile, il faut lui en faire sentir la nécessité. En voici le moyen :

On écrit, les unes sous les autres, plusieurs propositions, toutes différentes, dont, surtout, les sujets sont différens. Il est facile, quand cela est fait, de faire remarquer à l'élève que chacune de ces propositions est l'expression d'un jugement particulier qui ne peut être rapporté à un seul et même sujet ; que, par conséquent, l'emploi des pronoms est, ici, impossible. Si l'emploi des pronoms est, ici, impossible, c'est parce que les propositions sont toutes détachées, quant au sens. Elles doivent l'être aussi, quant à la forme ; il ne faut donc pas les lier les unes aux autres ; puisqu'il ne faut pas les lier, il faut bien se garder de les embrasser, deux à deux, comme dans l'exemple précédent; ainsi l'accolade qui embrasse les deux propositions précédentes et qui les lie, seroit sans raison, si ces deux propositions n'appartenoient pas au même sujet. L'élève n'aura donc pas de peine à reconnoître quand est-ce que le sujet de ces propositions est le même, comme dans l'exemple où nous avons trouvé, le *soleil éclairant et échauffant la terre*. La preuve de cela, c'est qu'il doit y avoir autant de simplicité, dans l'expression de la pensée, qu'il y en a dans sa conception ; et qu'il y

a autant de simplicité dans la conception de la pensée, qu'il y en a dans la nature de son objet; et qu'un objet n'est pas multiple, à raison de la multiplicité de ses modifications. Les modifications d'un objet sont, il est vrai, les différens rapports sous lesquels l'esprit le considère. Mais chacun de ces rapports, tout distingué qu'il est, par l'esprit, d'un autre rapport, et même de l'objet, n'est pas un être séparé de l'objet et qu'on puisse matériellement en ôter, pour lui donner une existence indépendante. Et voilà ce qui fait la simplicité de la pensée, quoiqu'elle soit, quelquefois, exprimée par plusieurs propositions. Quand tout cela est parfaitement bien compris, l'élève n'a pas de peine à découvrir les propositions qu'il faut lier, et celles qu'il faut bien se garder de lier. En voici une de la première espèce:

EXEMPLE:

Paul écrit. | Pierre écrit.

Ces deux propositions sont détachées; car le sujet de l'une n'est pas celui de l'autre. Il faut donc lier ces deux propositions : et comme la qualité de l'une est aussi celle de l'autre, ce n'est pas entre les deux mots qui expriment,

deux fois, ces deux qualités que doit se trouver la liaison. Mais elle doit se trouver entre les deux sujets, et on dira :

Paul écrit
ET écrivent.
Pierre écrit

Comment ferions-nous, si, le sujet étant le même, les qualités ne l'étoient pas? il faudroit faire l'inverse, comme dans l'exemple suivant, où nous aurons d'abord soin de rendre chaque proposition complète, en ne retranchant le sujet d'aucune, quoique ce soit un seul et unique sujet, auquel doivent se rapporter toutes ces qualités. Exemple :

Paul écrit | Paul dessine | Paul chante | Paul danse.

On fait chiffrer chaque proposition; on fait remarquer à l'élève l'identité du sujet; on fait substituer à chaque nom le pronom, *il*, en faisant sentir à l'élève l'inutilité de la répétition du même nom ; puis on lui fait sentir l'inutilité de l'expression de ce même pronom, en lui montrant que tous les verbes de cette phrase, ayant le même nom, pour sujet, on peut, facilement, les rapporter tous à ce même sujet. On lui fait voir qu'on pourroit attacher à ce su-

jet chacun de ces verbes qui suivent le premier; mais l'impossibilité de se méprendre, dans leur attribution, rendroit superflu l'emploi de ce lien ou ligne conjonctive ; il ne faut pas manquer de faire remarquer à l'élève, qu'après avoir effacé tous les noms répandus, dans cette phrase, il reste encore des lignes perpendiculaires de séparation, et on réduit ces lignes à un petit reste de ligne, qu'on appelle, communément, virgule, laquelle rappelle à l'esprit le nom retranché; et on lie la dernière qualité active ou verbale à la précédente; d'abord, par une ligne qui les embrasse, comme dans le procédé précédent; et on traduit cette ligne par la conjonction, *et;* il faut en dire autant des objets d'action quand ils sont multiples.

Quand l'élève sait décomposer deux propositions, qui, comme les précédentes, forment une phrase, il faut l'exercer sur trois et quatre propositions, de la même manière; puis, il faut passer aux conjonctions, *ou*, *ne*, *ni*, etc., puis, à la conjonction qui se trouve dans QU E, soit après les verbes qui expriment de simples opérations de l'esprit, comme : *croire*, *juger*, *penser*, soit, après ceux qui expriment les différens mouvemens du cœur et de la volonté, comme : je *veux*, je *désire*, je *crains*, etc.,

soit, après ceux qui sont unis à une négation, ou ceux qui se trouvent, dans une phrase interrogative.

Exemple de la première espèce de verbes.

« Je crois que vous me parlez ».

Voici ces deux propositions liées :

« Vous me parlez ».

« Est, je crois cette chose ».

Où l'on voit que le mot, QUE, ne subsiste plus dans les deux propositions détachées. Il est donc conjonctif, dans son dernier élément, comme nous l'avons dit, tant de fois. Il a fallu ajouter à ces propositions détachées ces deux mots : *cette chose*, c'est-à-dire, un article et un nom. Le mot, *que*, remplace donc trois élémens : une conjonction, un article et un nom.

« Vous me parlez, et je crois cette chose ».

1 45 1 2 3 1 1 2
Vous me parlez et cette chose je crois.

1 1 2 1 45 1 2
Je crois QU E vous me parlez.

Le chiffre 3 écrit sur, QUE, est une véritable

proposition; car le chiffre 3 annonce trois élémens : un sujet, une qualité, sur lesquels on partage une unité, et le verbe, *Être*, sur lequel on écris le chiffre 2.

Dans cet exemple, et dans tous les exemples pareils, le QU, est, dit-on, une véritable conjonction; le mot, *et*, est aussi une véritable conjonction. Mais qui dira à l'élève qu'on ne peut pas mettre l'une pour l'autre? Ce sont les rôles que remplit le mot, *que*, et le simple rôle que remplit la conjonction, *et*, qui établissent cette différence. Jamais la proposition qui précède le, *qu*, n'est complète, quant au sens, quoiqu'elle le soit quant aux élémens constitutifs. Le sens commencé par le verbe est suspendu par le, *qu*, et c'est à cela qu'on reconnoît la nécessité du, *qu*, qui semble ici jouer le rôle d'un article démonstratif, et indiquer, à la manière des articles, une seconde proposition, par rapport à la première : elle les unit toutes deux, les groupe; mais, souvent, c'est sans indiquer aucun rapport entre elles. Les Latins réunissoient, ainsi que nous, deux propositions, dont l'une dépendoit de l'autre; mais ce n'étoit pas, comme nous, par le moyen d'une conjonction-article. La seconde proposition, chez eux, étoit, tellement, l'objet d'action du verbe

de la première, que le nom, qui, chez nous, est le sujet de la seconde proposition, étoit, chez eux, le cas accusatif, ou le verbe, au mode infinitif; car le cas accusatif, ou le verbe à l'infinitif, c'est-à-dire, le verbe réduit à la forme, purement, abstractive, qui le rendoit propre à être, au besoin, ou nom substantif, ou adjectif, désignoit, toujours, chez les Latins, l'objet d'action.

Mais qui nous apprendra que le verbe des Latins, au mode infinitif, étoit, souvent, réduit à la signification purement adjective? Le voici: c'est que ce verbe exprimoit la qualité qui appartenoit au nom qui la précédoit; car tout le monde sait qu'un verbe, au mode infinitif, sans aucun nom qui lui serve de support, ne pourroit pas plus être un *adjectif*, que toute autre qualité qui seroit, également, sans support, et qui, par conséquent, seroit abstraite.

A mesure que les propositions se multiplient, les difficultés de la décomposition augmentent, parce que les conjonctions doivent se multiplier, en raison du nombre des propositions; et c'est, ici, le moment de faire connoître à l'élève la nature de toutes les propositions, qui peuvent former l'ensemble le plus composé. Ces propositions sont de trois sortes: la proposition prin-

cipale, la proposition incidente, et la proposition subordonnée. Il ne devroit y avoir, ce semble, qu'une proposition principale, dans la phrase la plus composée; et, cependant, il arrive, souvent, que la phrase principale a, à sa suite, des propositions similaires, qui peuvent avoir, chacune, leur incidente, et n'avoir, ensemble, que la même ou les mêmes subordonnées. Ce n'est pas de pareilles phrases qu'il faut choisir, d'abord, pour en enseigner la théorie. Ce n'est pas à décomposer ces phrases qu'il faut exercer les élèves. Il faut faire choix d'une phrase composée, sans doute; mais dans laquelle il ne se trouve qu'une phrase principale, une incidente, et une subordonnée; par exemple, celle-ci :

« Après avoir éclairé la moitié de la terre, le » soleil, qui est la vie du monde, éclaire l'autre » moitié ».

Dans cette phrase, il y a trois affirmations; il y a donc trois jugemens, et, par conséquent, trois propositions. Celui qui énonce ces propositions, découvre donc trois vérités à celui ou à ceux qui sont censés les ignorer. Comment enseigner à l'élève à distinguer la nature de ces trois propositions? A quelle marque connoîtra-t-il la principale, l'incidente et la subordonnée?

Il

Il connoîtra la principale, à la première question qui se présentera à l'esprit de celui à qui on parlera du soleil. Or, voici cette première question : *Que fait le soleil?* La seconde question sera celle-ci : *Qu'est le soleil?* Et la troisième : *Quand le soleil fait-il l'action que vous affirmez de lui?* L'ordre naturel des réponses sert à distinguer les trois sortes de propositions. La première est la principale; ou du moins, le sujet de cette proposition principale est le premier mot qui se présente, et qui est modifié, ou plutôt, déterminé par la proposition incidente : la seconde proposition est cette incidente; et la troisième est la subordonnée. Il ne faut pas manquer de faire observer aux élèves que l'ordre de ces propositions n'est pas l'ordre numérique; mais l'ordre de dignité et d'excellence, de supériorité et de dépendance. On sent bien que, selon cet ordre, la proposition principale est toujours la première, dans l'ordre de la construction; et que la subordonnée est toujours la dernière, fût-elle la première, dans le même ordre. Il faut encore leur faire observer que chacune de ces propositions a une forme mécanique qui la distingue de toutes les autres. La subordonnée commence, presque toujours, par une préposition suivie de son régime, et ce ré-

gime peut être un nom; mais il est, plus souvent, un verbe, à l'infinitif. La subordonnée a encore un autre caractère, c'est de pouvoir être transportée, à volonté, à la place où elle doit faire le plus grand effet. Il n'en est pas de même de l'incidente; sa place est fixée, et elle est commandée par l'effet qu'elle doit produire. Elle est destinée à déterminer un nom commun qui est trop vague, ou à expliquer et à rendre propre celui qui n'est pas assez connu; il faut donc que cette proposition s'attache et se lie à ce nom, pour produire, sur lui, cet effet; l'incidente est donc comme le satellite du nom commun, qui indique le sujet ou l'objet d'une proposition. Chaque nom est susceptible d'amener, à sa suite, une proposition incidente; une proposition incidente peut donc entrer dans une proposition subordonnée, et ne faire qu'un tout avec elle.

C'est, ordinairement, le mot elliptique, QUI, ou quelqu'un de ses dérivés, qui est le caractère mécanique, distinctif, de cette proposition. Après avoir bien caractérisé ces deux sortes de propositions, nous n'avons rien à dire du caractère de la proposition principale, qui, n'étant aucune des deux autres, et n'ayant le caractère mécanique d'aucune d'elles, se trouve caractérisée par l'absence même de l'un ou de l'au-

tre de ces deux caractères. On la reconnoîtra donc, où qu'elle soit, à son caractère d'indépendance, quand, l'isolant, en quelque sorte, et lui ôtant tout son cortége formé des incidentes et des subordonnées, on trouvera une proposition formant un sens complet. Quand tout cela sera fait, quand toutes ces marques distinctives auront été bien remarquées, et que l'on aura fait décomposer, par les élèves, plusieurs phrases formées d'une incidente, d'une subordonnée et d'une principale, on choisira d'autres exemples où se trouveront plusieurs incidentes et plusieurs subordonnées. On fera remarquer aux élèves que l'ordre naturel dans lequel doivent être écrites toutes ces propositions, est celui de la génération des idées; et que, par conséquent, il arrive souvent que la subordonnée commence la phrase, que la principale la continue et que l'incidente la termine. Il faut donc que l'élève, après s'être exercé, long-temps, à la décomposition des phrases de cette espèce, s'essaie à en former de pareilles. L'art de composer ces sortes de phrases est le moyen qui s'offre à la nature pour exprimer une pensée, telle qu'elle a été conçue, avec toutes ses modifications. Il ne faut pas espérer que l'élève, dont l'intelligence ne s'exerce qu'avec

l'instituteur ou avec ses camarades, puisse rassembler, seul, dans un seul faisceau, les diverses pensées qui naissent, les unes des autres, au sujet d'une pensée principale. Il faut, de toute nécessité, pour l'y accoutumer et lui en faire contracter l'habitude, le rendre témoin de plusieurs circonstances qui accompagnent l'action, qui est l'objet de la proposition principale. C'est ici que les exemples ne peuvent être trop multipliés. On fait ouvrir la porte de la salle par un élève; on fait dessiner par un autre; on fait frapper la planche par un troisième; et on fait rendre compte, par un quatrième, de toutes ces actions : d'abord, une à une, comme elles se sont faites; puis on les fait grouper, et on ajoute l'incidente nécessaire, dans l'ordre qui suit :

« Après avoir ouvert la porte, l'élève qui a » écrit, a dessiné et frappé sur la planche ».

On trouve placée, au premier rang, une proposition subordonnée; et placée au second rang, attachée au sujet de la proposition principale, la proposition incidente. C'est ainsi que les élèves, à la faveur de la théorie des chiffres, après avoir bien appris à connoître la nature et la forme de chaque proposition, après s'être, long-temps, exercés à décomposer tous les ensembles de cette

espèce, en formeront, sans peine, de pareils, d'après ce modèle.

Quant à la période, bien loin d'embarrasser jamais les élèves, elle sera, pour eux, d'une décomposition plus facile que la phrase composée, puisque les membres divers, qui forment celle-là, ne sont liés que par le sens, et presque jamais, par des conjonctions. Ainsi quand un élève saura bien distinguer les trois sortes de propositions dont nous avons parlé, tout est fait pour lui, et il n'a plus besoin que de voir se multiplier les actions, et d'être exercé à en rendre compte, dans la forme de la phrase composée, dont l'exemple précédent, ou tout autre exemple pareil, lui donnera la leçon.

Voici la différence qu'on pourroit établir entre la phrase la plus composée et la période la plus nombreuse. La phrase la plus composée est un ensemble de propositions, matériellement, liées ensemble et fondues par des conjonctions, qui resserrent tellement toutes les parties qui composent cet ensemble, qu'on ne peut en rien ôter, sans blesser le sens grammatical. Les liaisons, qui forment comme autant de nœuds dans ce TOUT, sont bien visibles et sensibles; ce sont des conjonctions. La période est aussi un TOUT, composé de parties correspondantes, comme la

phrase composée. Mais ces parties, toutes liées qu'elles sont, n'ont, entre elles, que le lien du sens, le lien logique, ce lien imperceptible que les yeux ne voient pas, et qui est, seulement, du ressort de l'esprit. Aussi peut-on en ôter un ou plusieurs membres, sans que cela nuise au sens grammatical, et presque point au sens logique.

Il y a, rarement, une proposition subordonnée, dans une phrase composée, quand, dans la proposition principale, il y a tout autre verbe que le verbe, *Être;* il est donc rare qu'une proposition principale, quand elle est énonciative, ait sa proposition subordonnée. C'est à la théorie des chiffres à nous apprendre à connoître et à distinguer chaque élément de ces propositions diverses; comme aussi c'est à la syntaxe particulière des mots à nous en faire connoître la nature, comme nous aurons occasion de le remarquer, plus d'une fois.

C'est ici, sans doute, le cas de redire que le premier travail qui se présente à tout professeur de grammaire, avant de traiter, en particulier, de chaque partie du discours, c'est la décomposition d'une phrase composée, ou d'une période, où l'on puisse distinguer ces trois sortes de propositions, dont nous venons de parler, et dont

nous avons assigné les principaux caractères. Et de même qu'un anatomiste, qui se propose de faire un cours d'ostéologie, ne manque pas d'exposer aux yeux de ceux qu'il veut instruire, la charpente complète du corps humain, avant de diviser, et de sous-diviser les os qui la composent; de même, le Grammairien doit présenter aux yeux de l'esprit, la charpente complète de la période ou de la phrase la plus composée; et ne pas se borner à montrer, un à un, chacun des élémens qui entrent dans leur formation. Et qu'on n'imagine pas que c'est commencer l'étude de la grammaire par où l'on doit la terminer; on seroit dans une grande erreur, si on pensoit que des commençans ne peuvent s'élever à cette décomposition. Eh! quel enfant, capable d'étudier une langue quelconque, pourroit trouver trop difficile la connoissance de chaque élément de la simple proposition? Or, n'est-ce pas à de simples propositions que peut se réduire la phrase la plus composée, la période qui a le plus de membres? Il faudroit dire alors, que la nature de la simple proposition est au-dessus de la tendre enfance.

Telle est l'analise numérale de la proposition que j'appelle aussi, *Théorie des chiffres*. C'est à cette invention si simple que sont dus tous les succès dont tout Paris est, journellement, témoin,

aux leçons publiques des Sourds-Muets. C'est à cette théorie qu'une institutrice distinguée (Madame PINON) doit aussi les progrès étonnans de ses élèves. Deux demoiselles espagnoles, qui ne connoissoient que leur propre langue, ont appris, dans un mois, à la faveur de cette théorie, à exprimer leurs idées en français, comme en espagnol.

TROISIÈME LEÇON.

Sur la théorie des chiffres.

D. Quelle seroit la manière la plus parfaite d'exprimer la pensée ?

R. Ce seroit celle de donner à l'énonciation de la pensée la même unité, et, s'il étoit possible, la même simplicité que la pensée a, elle-même, dans l'esprit.

D. Combien de chiffres faudroit-il pour caractériser l'expression de la pensée, si on vouloit en distinguer les élémens ?

R. Il n'en faudroit qu'un seul, puisque la pensée est une dans l'esprit, et que les élémens qui servent à son énonciation ne sont pas des signes distincts de ce qui en fait la matière, tant qu'elle n'est pas encore manifestée.

D. Quels sont les élémens de la pensée manifestée, et en quel nombre sont-ils ?

R. Ces élémens sont au nombre de trois, et ce sont : 1°. le sujet ; 2°. la modification de ce sujet, ou sa qualité ; 3°. le mot-lien, qui sert à réunir ces deux élémens, et à les affirmer, l'un de l'autre.

D. Par quels chiffres désigne-t-on ces trois élémens ?

R. On désigne le sujet par le chiffre 1, qui est censé être l'expression d'une moitié de l'*unité*. On désigne la qualité par le même chiffre, qui représente l'autre moitié de la même *unité*. On désigne le mot-lien, qui est le verbe, par le chiffre 2.

D. Par quels chiffres désigne-t-on les autres mots d'une phrase ?

R. Par les mêmes chiffres, quand ces mots sont les élémens d'une seconde proposition. Mais si la première proposition est active, le mot qu'on appeloit le cas du verbe, dans la langue latine, et son régime, dans toutes les langues, est surmonté du chiffre 3, parce qu'il représente, à lui seul, une proposition passive, dont il est le sujet.

D. Mais de quels chiffres désigne-t-on les pré-

positions et leurs complémens, ainsi que les adverbes ?

R. On désigne certaines prépositions, par le chiffre 4, et leur complément, par le chiffre 5, soit que ce complément soit un nom, ou un verbe à l'infinitif, ou tout autre élément du discours; et on désigne, par le chiffre 3, tout adverbe modificatif qu'on peut remplacer par une préposition et son complément abstractif.

D. Pourquoi désigne-t-on, par le chiffre 3, un adverbe qu'on pourroit remplacer par une préposition et son complément ?

R. Parce qu'un pareil adverbe est l'ellipse d'une proposition modificative, dont les élémens seroient désignés par des chiffres qui s'éleveroient au nombre de 3.

D. Y a-t-il des prépositions qu'on ne désigne pas par le chiffre 4, et leur complément par le chiffre 5 ?

R. Oui; ce sont les prépositions, qui, réunies à leur complément, pourroient, rigoureusement, remplacer un adverbe modificatif, tel que, *sagement.* Dans ce cas, et autres semblables, la préposition et le complément étant l'ellipse d'une proposition complète, prennent le chiffre 3, comme l'adverbe, et comme le régime du verbe actif.

D. Désigne-t-on les articles, les conjonctions, et les interjections, par des chiffres?

R. Non; et la raison en est que les articles n'expriment point d'idée; que les conjonctions ne servent qu'à les lier matériellement; et que les interjections n'entrent pour rien dans l'expression des jugemens.

D. Y a-t-il quelque différence entre les prépositions qu'on désigne, du chiffre 3, en les réunissant à leur complément, et celles qu'on désigne, par le chiffre 4, en désignant alors leur complément, du chiffre 5?

R. Oui, sans doute; il y a, entre ces prépositions, une très-grande différence, et la même que celle qui se trouve entre les adverbes modificatifs, et ceux de temps et de lieu. La préposition désignée avec son complément, du chiffre 3, est considérée comme la liaison de la qualité qui forme la première partie du nom abstractif et du nom commun qui forme sa terminaison. Ainsi, cette expression, *avec sagesse*, est synonyme de celles-ci, *sa conduite est sage; son agir est sage; son faire est sage; sa manière est sage; sa* SSE *est sage.* Et les autres prépositions sont, chacune, une indication de rapport entre deux termes, comme nous l'avons dit, au chapitre des prépositions.

D. Peut-on remarquer quelque caractère particulier, dans la nature des cinq chiffres employés à désigner les élémens de la phrase?

R. Oui; on peut remarquer que les chiffres pairs désignent, toujours, les mots influens, tels que les verbes et les prépositions; et les chiffres impairs, à l'exception du chiffre 1, les mots passifs ou qui reçoivent l'influence des autres.

D. Observe-t-on les mêmes règles, dans la désignation des adverbes?

R. Oui; tout adverbe, exprimant une modification, reçoit le chiffre 3; et tout adverbe, servant à énoncer quelque circonstance de temps, ou un lieu, reçoit les chiffres 4 et 5. Tels sont ces adverbes-ci : *ici, là, demain, autrefois.*

D. Y a-t-il des prépositions qu'on ne désigne par aucun chiffre?

R. Oui, sans doute; ce sont celles qui ne sont, à proprement parler, que des mots complétifs, appartenant à une langue particulière, et qu'on ne traduiroit pas dans une langue étrangère, comme dans ces exemples : *Je viens* D'*écrire; je ne fais que* D'*arriver*, et dans beaucoup d'autres, où la préposition est employée sans motif, et ne peut être justifiée par aucune loi de la Grammaire générale.

D. Y a-t-il quelques occasions où on emploie

le chiffre 4, en l'absence de toute préposition et même de tout adverbe?

R. Oui ; quand on est obligé, pour la perfection du sens grammatical d'une proposition, de sous-entendre une préposition, comme dans cet exemple : *Je viens lire une tragédie.* C'est comme s'il y avoit : *Je viens* pour *lire.* Il faut donc écrire le chiffre 4 entre le verbe *venir;* et le verbe, *lire,* à la place qu'occuperoit la préposition qu'on sous-entend.

D. Quel moyen doit-on employer pour s'assurer de la nécessité ou de l'inutilité de la préposition qui n'est pas exprimée?

R. Il faut exprimer celle qu'il semble qu'on pourroit supposer; et si le sens la rejette comme inutile, ou même comme vicieuse, le verbe, qui précède un autre verbe à l'infinitif, n'est plus que l'auxiliaire ou le prépositif du second ; et le second verbe n'est plus le complément d'une préposition sous-entendue, comme dans ces exemples : *Je dois aller à Rome : J'ai fait faire une machine.* Dans le premier exemple, le verbe, *devoir,* est auxiliaire du verbe, *aller;* et dans le second, le verbe, *fait,* ne forme, avec le suivant, qu'une seule et même idée; ainsi, point de préposition à sous-entendre, entre le premier et le second de ces verbes.

D. Quelle est la manière de bien faire entendre le sens d'une phrase composée et d'une période, et d'en bien distinguer les élémens?

R. C'est de décomposer l'une et l'autre, et de marquer chaque élément, du chiffre qui lui convient.

D. Le mot, QUE, présente-t-il quelque difficulté, dans l'emploi des cinq chiffres?

R. Oui; mais cette difficulté disparoît, quand on fait attention que ce mot est, toujours, dans sa première partie, la représentation, ou d'un sujet d'action, ou d'un objet, ou même d'un complément quelconque; et que ce n'est jamais que, dans sa seconde partie, qu'il est conjonctif, étant toujours l'ellipse du verbe, *Être*, ou de la conjonction, dérivée de ce verbe.

D. Cette théorie des chiffres, dans la décomposition des périodes ou des phrases, sert-elle à autre chose qu'à distinguer les divers élémens des propositions?

R. Oui; elle sert encore à distinguer, entre elles, les propositions, elles-mêmes.

D. Combien de sortes de propositions fait connoître, dans la phrase, la théorie des chiffres?

R. Elle fait connoître trois sortes de propositions : la proposition principale, les propositions incidentes et les propositions subordonnées,

dont nous avons fait connoître la nature et le caractère distinctif.

CHAPITRE IV.

De la Syntaxe particulière des mots.

Nous l'avons dit plus d'une fois : tout l'art des langues consiste à donner à la pensée manifestée une sorte de visibilité qui la rende aussi sensible pour celui à qui elle est communiquée qu'elle l'est pour celui qui l'a conçue. Mais comment peut s'opérer ce prodige? De quelles couleurs pourra-t-on se servir pour peindre ce qui ne peut être aperçu? et comment donner un corps à ce qui est purement intellectuel? C'est ici que j'invite mes lecteurs à supposer, s'ils le peuvent, que la parole n'est pas encore trouvée, et que les hommes, qui n'ont aucun moyen pour s'entretenir et communiquer entre eux, n'en ont pas moins, et des affections à exprimer, et des pensées à faire connoître. Quel homme, quelque génie qu'on lui suppose, croira possible l'invention d'un moyen d'ouvrir les portes de son intelligence et de son cœur, pour introduire son semblable dans ce sanctuaire intérieur, et rendre visibles

toutes les combinaisons de l'une, et tous les mouvemens de l'autre?..... Ah! c'est ici que, dans les transports les plus vifs de la reconnoissance et de l'admiration, chacun sent le besoin de s'écrier: O Dieu! qui, d'un seul acte de votre volonté toute-puissante, avez fait le monde et toutes ses merveilles! vous seul étiez capable de ce chef-d'œuvre que nous ne pouvons concevoir, au milieu des jouissances délicieuses qu'il nous procure. Eh! quel autre qu'un Dieu a pu donner à l'homme cet instrument tout fait, et lui apprendre à former tous les sons qu'il rend avec tant de facilité, et dont la magie est si inconcevable? Quel autre que l'auteur de la nature, après avoir créé un être, composé de deux substances qui sembloient s'exclure, a pu donner à cet être si merveilleux la faculté de lier, avec ceux de son espèce, un commerce parfait, en assujettissant l'opération la plus simple à une succession analitique; en divisant ce qui, de sa nature, est indivisible, et en faisant sortir de l'esprit la pensée, à l'aide de signes matériels? Ce miracle, pour être devenu si commun, n'en est pas moins au-dessus de toutes nos pensées. L'exâmen philosophique auquel on voudroit le soumettre, ne lui feroit rien perdre de sa sublimité.

La pensée est donc une opération simple, et

son

son énonciation, une opération successive. Quel contraste entre le modèle et l'imitation ! Quelle liaison ne doit donc pas régner entre les diverses parties de l'énonciation, puisque l'opération a la plus grande simplicité pour essence ! Il ne faudra donc pas s'étonner que, pour imiter cette simplicité, cette unité, tous les mots soient contraints de recevoir des formes, qui, comme autant de nuances, servent à les unir, de manière à ne faire de tous qu'un seul tout, en quelque sorte, indivisible, comme la pensée, elle-même.

C'est la syntaxe que nous avons réduite à des principes simples de complément, et d'accord, qui opère cette liaison si merveilleuse. Tous les mots se rangent sous les lois de ces deux principes. Et d'abord, c'est le NOM, autour duquel, comme nous l'avons déjà vu, se groupent l'article, l'adjectif, le pronom et le verbe; c'est donc le NOM qui doit dicter les premières lois de l'ACCORD.

Rien n'est si raisonnable que cette loi. En effet, que seroient les autres mots sans le nom ? Tous ne sont-ils pas faits pour lui ? N'est-ce pas lui, qu'à juste titre, on pourroit, en quelque sorte, appeler le héros de la proposition, de la phrase, ou de la période, comme on donne ce nom au personnage principal d'un poëme, d'un

drame ou d'un tableau? L'article, l'adjectif, le pronom, et même le verbe conviendroient-ils au nom, si celui-ci se trouvoit au nombre pluriel, et que tout son cortége restât au nombre singulier? Y auroit-il de l'accord, dans le tableau de la pensée, si l'harmonie, qui doit y régner, étoit rompue par la différence des genres; et dans les langues transpositives, par la différence des cas, entre le nom et tout ce qui lui appartient? L'article qui annonce le nom, l'adjectif qui le modifie, et qui, à proprement parler, ne doit pas plus faire deux avec lui, que la modification ne fait deux avec son objet; le verbe qui ne doit pas annoncer plus de personnes que le nom n'en promet: tous doivent porter la livrée du nom, se revêtir de ses formes, adopter son genre, et prendre ses inflexions.

Nous allons appliquer ces règles d'ACCORD qui regardent l'article, l'adjectif, le pronom et le verbe, avec le nom, dans l'exemple suivant, pris dans le premier chant du poëme de la SPHÈRE:

« Sitôt que le soleil, reprenant sa carrière,
» De son palais d'azur, écartoit la barrière,
» Des tranquilles hameaux les habitans heureux,
» Au roi de la nature, offroient leurs premiers vœux.
» Sur un autel dressé près d'une source pure,
» Qu'ils ornoient, à l'envi, de fleurs et de verdure,

» Chacun venoit offrir les prémices des fruits,
» Que, d'un soleil ardent, les feux avoient mûris.
» Là, brilloient, à la fois, et les gerbes dorées,
» Et des raisins ambrés les grappes colorées.
» Tous, autour de l'autel, modestement rangés,
» Les mains et les regards vers les cieux dirigés,
» Du plus âgé d'entr'eux écoutoient la prière ».

Dans l'analise grammaticale de ce morceau, on reconnoîtra, sans peine, toutes les règles d'ACCORD.

1°. L'accord de l'article avec le nom consiste à prendre le même genre et le même nombre que le nom. Aussi, LE, article du nom, *soleil*, est-il au genre masculin et du nombre singulier, comme ce nom.

Sa carrière. Même accord.

« Des tranquilles hameaux les habitans heureux,
» Au roi de la nature, offroient leurs premiers vœux ».

2°. Ici, les deux noms qui sont, au premier vers, sujets de l'action exprimée dans le second, sont accompagnés de deux adjectifs, de même genre et de même nombre. Le verbe est aussi au pluriel, pour la même raison; il est à la troisième personne, parce que, lorsque le sujet d'une action n'est pas un pronom de la première ou de la seconde personne, mais un nom, le verbe prend toujours la troisième personne.

« Sur un autel dressé près d'une source pure,
» Qu'ils ornoient, à l'envi, de fleurs et de verdure ».

Ici, nous nous apercevons que le genre de notre travail nous commande une forme plus simple, plus élémentaire, et plus à la portée de ceux à qui il est destiné. Nous allons donc reprendre la manière *dialogique*. Nous y trouverons encore l'avantage d'éviter les répétitions inutiles, et de donner aux mères de famille la leçon et l'exemple du mode d'instruction dont cet ouvrage doit être, sans cesse, le modèle.

QUATRIÈME LEÇON.

D. Les hommes ont-ils inventé les langues?

R. Non; les hommes n'ont point inventé les langues.

D. Mais les hommes n'ont-ils pas inventé les règles du langage?

R. Oui, sans doute; mais les règles du langage ne sont pas les langues: elles ne sont autre chose que le résultat des observations faites sur les langues; et des observations faites sur une chose quelconque, ne sont pas la chose, elle-même.

D. Quelle différence y a-t-il entre les langues et les règles du langage?

R. Les langues sont les moyens que les hommes ont d'exprimer leurs pensées et leurs affections ; et les règles du langage sont les principes d'après lesquels les hommes arrangent les mots qui servent à cette expression. Or, les hommes ont, long-temps, exprimé les unes et les autres, sans avoir encore découvert ces principes.

D. La Grammaire d'une langue quelconque n'est donc pas cette langue?

R. Non.

D. Comment, sans le secours des règles, les premiers hommes ont-ils connu les mots de la première langue, et la manière d'arranger ces mots?

R. L'un et l'autre étoit impossible; il a fallu que le Créateur donnât à l'homme, et l'instrument de la parole, et la manière de l'employer et de s'en servir.

D. Comment prouveriez-vous cela?

R. Voici comment je le prouverois: l'invention d'une langue renferme, et la nomenclature des mots dont elle est composée, et la syntaxe de ces mots. L'invention de l'une et de l'autre, si jamais elle avoit eu lieu, auroit dû être l'ouvrage d'un seul homme, ou de plusieurs. On ne

pourroit l'attribuer à un seul: 1°. comment, sans une langue déjà faite et convenue de tous, communiquer avec les autres hommes, et leur rendre commune cette double invention? 2°. On ne pourroit l'attribuer à plusieurs hommes réunis: quel moyen auroient-ils eu pour convenir, entre eux, sur le choix et l'adoption des mots, et sur celui des formes des mots, ce qui constitue la syntaxe d'une langue? Ces difficultés, qui n'ont jamais pu être surmontées par des hommes, élevés loin des autres hommes, démontrent que les langues sont l'ouvrage de Dieu; et que les hommes, sans son secours, n'auroient jamais été capables de s'élever jusqu'à cette création si sublime.

D. Comment exprime-t-on une idée?

R. Par un signe, ou par un mot écrit, ou parlé.

D. Comment exprime-t-on une pensée?

R. Par une proposition ou la réunion de plusieurs mots.

D. Comment une pensée, qui est une opération simple de l'esprit, a-t-elle besoin de plusieurs signes ou mots pour être exprimée?

R. C'est parce qu'on peut séparer, par l'es-
[illegible]e qu'on affirme d'un objet, et qui peut
[illegible]ir à d'autres; et qu'il faut un signe pour
[illegible], un signe pour la qualité qu'on en af-

firme, et un signe pour lier la qualité avec l'objet. C'est ainsi qu'on donne une sorte de succession à ce qui est sans parties, et qui est sans succession, et simple, par soi-même.

D. Observe-t-on quelques règles, dans l'expression de la pensée?

R. Oui; les mots qui servent à l'exprimer doivent être assujettis à des règles de complément, ou à des règles de concordance ou d'accord.

D. Quels sont les mots assujettis à des règles d'accord?

R. Les mots assujettis à des règles d'ACCORD sont l'adjectif, l'article, le pronom, et le verbe; et le mot qui les y assujettit est le NOM.

D. Comment considère-t-on le nom, dans une phrase?

R. On le considère comme l'acteur principal qui commande à tous les autres mots les formes dont ils doivent se revêtir, pour ne former qu'un tout avec lui.

D. Quelle est la loi d'ACCORD de tous ces mots?

R. Ils doivent, tous, prendre le nombre et le genre du nom, et même son cas, dans la langue grecque et dans la latine. Le verbe doit s'accorder avec son sujet, en nombre et en personne.

pourroit l'attribuer à un seul: 1°. comment, sans une langue déjà faite et convenue de tous, communiquer avec les autres hommes, et leur rendre commune cette double invention? 2°. On ne pourroit l'attribuer à plusieurs hommes réunis: quel moyen auroient-ils eu pour convenir, entre eux, sur le choix et l'adoption des mots, et sur celui des formes des mots, ce qui constitue la syntaxe d'une langue? Ces difficultés, qui n'ont jamais pu être surmontées par des hommes, élevés loin des autres hommes, démontrent que les langues sont l'ouvrage de Dieu; et que les hommes, sans son secours, n'auroient jamais été capables de s'élever jusqu'à cette création si sublime.

D. Comment exprime-t-on une idée?

R. Par un signe, ou par un mot écrit, ou parlé.

D. Comment exprime-t-on une pensée?

R. Par une proposition ou la réunion de plusieurs mots.

D. Comment une pensée, qui est une opération simple de l'esprit, a-t-elle besoin de plusieurs signes ou mots pour être exprimée?

R. C'est parce qu'on peut séparer, par l'esprit, ce qu'on [illegible] me d'un objet, et qui peut convenir à d[illegible] et qu'il faut un signe pour l'objet, u[illegible] ur la qualité qu'on en af-

phrase, deux prépositions, l'une à la suite de l'autre ? Enfin, une préposition peut-elle être le complément d'une préposition ?

R. Une préposition ne peut, jamais, être le complément d'une préposition; ainsi, quand on trouve deux prépositions de suite, il y a, toujours, entre ces deux prépositions, une ellipse, un retranchement, ou sous-entente d'un nom qui est le complément de la première préposition, et l'antécédent de la seconde.

D. Prouvez cela, par l'exemple cité.

R. Le mot, PRÈS, est la première préposition, dont le complément sous-entendu est celui-ci, ou tout autre semblable : *le lieu*, comme s'il y avoit : *près le lieu*, ou *proche le lieu*. La préposition, *de*, qui suit ces mots, cesse de paroître le complément du mot, *près*, et elle indique le rapport qu'il y a entre ce nom et le nom suivant, comme s'il y avoit : *près le lieu d'une source*.

D. Qu'est-ce que le mot, UNE?

R. C'est l'article énonciatif du genre féminin, à cause du mot, *source*, nom substantif de ce genre, et que l'article détermine.

D. Qu'est-ce que le mot, QUE, qui commence le vers suivant?

R. C'est l'inconnue grammaticale qui tient la

pourroit l'attribuer à un seul: 1°. comment, sans une langue déjà faite et convenue de tous, communiquer avec les autres hommes, et leur rendre commune cette double invention? 2°. On ne pourroit l'attribuer à plusieurs hommes réunis: quel moyen auroient-ils eu pour convenir, entre eux, sur le choix et l'adoption des mots, et sur celui des formes des mots, ce qui constitue la syntaxe d'une langue? Ces difficultés, qui n'ont jamais pu être surmontées par des hommes, élevés loin des autres hommes, démontrent que les langues sont l'ouvrage de Dieu; et que les hommes, sans son secours, n'auroient jamais été capables de s'élever jusqu'à cette création si sublime.

D. Comment exprime-t-on une idée?

R. Par un signe, ou par un mot écrit, ou parlé.

D. Comment exprime-t-on une pensée?

R. Par une proposition ou la réunion de plusieurs mots.

D. Comment une pensée, qui est une opération simple de l'esprit, a-t-elle besoin de plusieurs signes ou mots pour être exprimée?

R. C'est parce qu'on peut séparer, par l'esprit, ce qu'on affirme d'un objet, et qui peut convenir à d'autres; et qu'il faut un signe pour l'objet, un signe pour la qualité qu'on en af-

firme, et un signe pour lier la qualité avec l'objet. C'est ainsi qu'on donne une sorte de succession à ce qui est sans parties, et qui est sans succession, et simple, par soi-même.

D. Observe-t-on quelques règles, dans l'expression de la pensée?

R. Oui; les mots qui servent à l'exprimer doivent être assujettis à des règles de complément, ou à des règles de concordance ou d'accord.

D. Quels sont les mots assujettis à des règles d'accord?

R. Les mots assujettis à des règles d'ACCORD sont l'adjectif, l'article, le pronom, et le verbe; et le mot qui les y assujettit est le NOM.

D. Comment considère-t-on le nom, dans une phrase?

R. On le considère comme l'acteur principal qui commande à tous les autres mots les formes dont ils doivent se revêtir, pour ne former qu'un tout avec lui.

D. Quelle est la loi d'ACCORD de tous ces mots?

R. Ils doivent, tous, prendre le nombre et le genre du nom, et même son cas, dans la langue grecque et dans la latine. Le verbe doit s'accorder avec son sujet, en nombre et en personne.

D. Quel exemple en donneriez-vous?

R. L'exemple qui se trouve dans le chapitre, et dont la plus grande partie a été analisée.

D. Reprenez cette analise.

R. Voici les vers où nous en sommes restés.

« Sur un autel dressé près d'une source pure,
» Qu'ils ornoient, à l'envi, de fleurs et de verdure ».

D. Qu'est-ce que le mot, SUR, qui commence ce premier vers?

R. C'est une préposition.

D. Qu'est-ce que le mot, UN? à quel genre et à quel nombre est-il?

R. UN, est un article énonciatif, au genre masculin, et au nombre singulier.

D. Pourquoi est-il à ce genre et à ce nombre?

R. Parce qu'étant destiné à déterminer le nom auquel il appartient, il est naturel qu'il prenne le genre et le nombre de ce nom-là.

D. Qu'est-ce que le mot, DRESSÉ?

R. C'est un adjectif passif, qui, étant affirmé du nom, *autel*, dont il exprime la manière d'être, en a pris, et le nombre, et le genre.

D. Qu'est-ce que le mot, PRÈS?

R. C'est une préposition.

D. Le mot, *de*, qui suit le mot, *près*, est aussi une préposition: peut-il y avoir, dans une

phrase, deux prépositions, l'une à la suite de l'autre ? Enfin, une préposition peut-elle être le complément d'une préposition ?

R. Une préposition ne peut, jamais, être le complément d'une préposition; ainsi, quand on trouve deux prépositions de suite, il y a, toujours, entre ces deux prépositions, une ellipse, un retranchement, ou sous-entente d'un nom qui est le complément de la première préposition, et l'antécédent de la seconde.

D. Prouvez cela, par l'exemple cité.

R. Le mot, PRÈS, est la première préposition, dont le complément sous-entendu est celui-ci, ou tout autre semblable : *le lieu*, comme s'il y avoit : *près le lieu*, ou *proche le lieu*. La préposition, *de*, qui suit ces mots, cesse de paroître le complément du mot, *près*, et elle indique le rapport qu'il y a entre ce nom et le nom suivant, comme s'il y avoit : *près le lieu d'une source*.

D. Qu'est-ce que le mot, UNE?

R. C'est l'article énonciatif du genre féminin, à cause du mot, *source*, nom substantif de ce genre, et que l'article détermine.

D. Qu'est-ce que le mot, QUE, qui commence le vers suivant?

R. C'est l'inconnue grammaticale qui tient la

la même cause, semblent ne présenter que la même idée.

On trouve, dans la poésie, des exemples de cette irrégularité; mais c'est une licence que la prose ne souffriroit pas toujours.

EXEMPLE:

« Quoi! lorsqu'Agamemnon écrivoit à Mycène,
» Votre amour, votre main n'a pas conduit la sienne »?

Voici un exemple, pour la différence des genres et des nombres.

« Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête ».

Jamais il n'y eut plus de raison pour employer le pluriel dans le verbe et dans l'adjectif. Racine a usé, dans ce vers, de la licence dont nous avons déjà parlé.

Mais cette licence même, si on veut la justifier, n'aura rien de contraire aux règles de l'ACCORD. On y trouve, deux fois, l'ellipse du verbe et de l'adjectif; et ce vers, sans ellipse, présentera les propositions suivantes :

« Le fer *est prêt;* le bandeau *est prêt;* la » flamme est toute *prête* ».

Et alors, le nombre singulier du verbe et de l'adjectif n'a plus rien de choquant.

Mais si ces formes de langage, *l'un et l'autre,*

ni l'un, ni l'autre, se présentoient à exprimer, le verbe qui les suivroit, prendroit-il le singulier ou le pluriel?

Il semble que la Syntaxe commande, ici, le pluriel; car on y trouve deux sujets, et par conséquent, deux singuliers, comme dans l'exemple de, *Philémon et Baucis*, et cependant le Dictionnaire de l'Académie française emploie, indifféremment, l'un et l'autre nombre.

Il en est de même pour, *ni l'un, ni l'autre.* Girard pense, comme les auteurs du Dictionnaire, dans le premier cas; mais il veut le nombre singulier, dans le second. Voltaire emploie le singulier:

« Votre époux avec lui termine sa carrière;
» L'un et l'autre, bientôt, voit son heure dernière.
» L'un et l'autre, aujourd'hui, seroit trop condamnable;
» Votre haine est injuste, et mon amour coupable ».

D'autres auteurs autorisent cette manière de s'exprimer. Mais la bonne logique, plus forte que toutes les autorités, exige que le verbe, qui a deux noms pour sujet, prenne la forme plurielle. Ainsi, on parlera plus exactement, en s'exprimant ainsi:

« Les deux fils de Zébédée promirent de boire » le calice que J. C. leur proposa, et *l'un et* » *l'autre* le BURENT ».

« Sur un autel dressé près d'une source pure,
» Qu'ils ornoient, à l'envi, de fleurs et de verdure ».

Ici, nous nous apercevons que le genre de notre travail nous commande une forme plus simple, plus élémentaire, et plus à la portée de ceux à qui il est destiné. Nous allons donc reprendre la manière *dialogique*. Nous y trouverons encore l'avantage d'éviter les répétitions inutiles, et de donner aux mères de famille la leçon et l'exemple du mode d'instruction dont cet ouvrage doit être, sans cesse, le modèle.

QUATRIÈME LEÇON.

D. Les hommes ont-ils inventé les langues?

R. Non; les hommes n'ont point inventé les langues.

D. Mais les hommes n'ont-ils pas inventé les règles du langage?

R. Oui, sans doute; mais les règles du langage ne sont pas les langues: elles ne sont autre chose que le résultat des observations faites sur les langues; et des observations faites sur une chose quelconque, ne sont pas la chose, elle-même.

D. Quelle différence y a-t-il entre les langues et les règles du langage ?

R. Les langues sont les moyens que les hommes ont d'exprimer leurs pensées et leurs affections ; et les règles du langage sont les principes d'après lesquels les hommes arrangent les mots qui servent à cette expression. Or, les hommes ont, long-temps, exprimé les unes et les autres, sans avoir encore découvert ces principes.

D. La Grammaire d'une langue quelconque n'est donc pas cette langue ?

R. Non.

D. Comment, sans le secours des règles, les premiers hommes ont-ils connu les mots de la première langue, et la manière d'arranger ces mots ?

R. L'un et l'autre étoit impossible; il a fallu que le Créateur donnât à l'homme, et l'instrument de la parole, et la manière de l'employer et de s'en servir.

D. Comment prouveriez-vous cela ?

R. Voici comment je le prouverois : l'invention d'une langue renferme, et la nomenclature des mots dont elle est composée, et la syntaxe de ces mots. L'invention de l'une et de l'autre, si jamais elle avoit eu lieu, auroit dû être l'ouvrage d'un seul homme, ou de plusieurs. On ne

pourroit l'attribuer à un seul: 1°. comment, sans une langue déjà faite et convenue de tous, communiquer avec les autres hommes, et leur rendre commune cette double invention? 2°. On ne pourroit l'attribuer à plusieurs hommes réunis: quel moyen auroient-ils eu pour convenir, entre eux, sur le choix et l'adoption des mots, et sur celui des formes des mots, ce qui constitue la syntaxe d'une langue? Ces difficultés, qui n'ont jamais pu être surmontées par des hommes, élevés loin des autres hommes, démontrent que les langues sont l'ouvrage de Dieu; et que les hommes, sans son secours, n'auroient jamais été capables de s'élever jusqu'à cette création si sublime.

D. Comment exprime-t-on une idée?

R. Par un signe, ou par un mot écrit, ou parlé.

D. Comment exprime-t-on une pensée?

R. Par une proposition ou la réunion de plusieurs mots.

D. Comment une pensée, qui est une opération simple de l'esprit, a-t-elle besoin de plusieurs signes ou mots pour être exprimée?

R. C'est parce qu'on peut séparer, par l'esprit, ce qu'on affirme d'un objet, et qui peut convenir à d'autres; et qu'il faut un signe pour l'objet, un signe pour la qualité qu'on en af-

firme, et un signe pour lier la qualité avec l'objet. C'est ainsi qu'on donne une sorte de succession à ce qui est sans parties, et qui est sans succession, et simple, par soi-même.

D. Observe-t-on quelques règles, dans l'expression de la pensée?

R. Oui; les mots qui servent à l'exprimer doivent être assujettis à des règles de complément, ou à des règles de concordance ou d'accord.

D. Quels sont les mots assujettis à des règles d'accord?

R. Les mots assujettis à des règles d'ACCORD sont l'adjectif, l'article, le pronom, et le verbe; et le mot qui les y assujettit est le NOM.

D. Comment considère-t-on le nom, dans une phrase?

R. On le considère comme l'acteur principal qui commande à tous les autres mots les formes dont ils doivent se revêtir, pour ne former qu'un tout avec lui.

D. Quelle est la loi d'ACCORD de tous ces mots?

R. Ils doivent, tous, prendre le nombre et le genre du nom, et même son cas, dans la langue grecque et dans la latine. Le verbe doit s'accorder avec son sujet, en nombre et en personne.

D. Quel exemple en donneriez-vous?

R. L'exemple qui se trouve dans le chapitre, et dont la plus grande partie a été analisée.

D. Reprenez cette analise.

R. Voici les vers où nous en sommes restés.

« Sur un autel dressé près d'une source pure,
» Qu'ils ornoient, à l'envi, de fleurs et de verdure ».

D. Qu'est-ce que le mot, SUR, qui commence ce premier vers?

R. C'est une préposition.

D. Qu'est-ce que le mot, UN? à quel genre et à quel nombre est-il?

R. UN, est un article énonciatif, au genre masculin, et au nombre singulier.

D. Pourquoi est-il à ce genre et à ce nombre?

R. Parce qu'étant destiné à déterminer le nom auquel il appartient, il est naturel qu'il prenne le genre et le nombre de ce nom-là.

D. Qu'est-ce que le mot, DRESSÉ?

R. C'est un adjectif passif, qui, étant affirmé du nom, *autel*, dont il exprime la manière d'être, en a pris, et le nombre, et le genre.

D. Qu'est-ce que le mot, PRÈS?

R. C'est une préposition.

D. Le mot, *de*, qui suit le mot, *près*, est aussi une préposition: peut-il y avoir, dans une

phrase, deux prépositions, l'une à la suite de l'autre ? Enfin, une préposition peut-elle être le complément d'une préposition ?

R. Une préposition ne peut, jamais, être le complément d'une préposition; ainsi, quand on trouve deux prépositions de suite, il y a, toujours, entre ces deux prépositions, une ellipse, un retranchement, ou sous-entente d'un nom qui est le complément de la première préposition, et l'antécédent de la seconde.

D. Prouvez cela, par l'exemple cité.

R. Le mot, PRÈS, est la première préposition, dont le complément sous-entendu est celui-ci, ou tout autre semblable : *le lieu*, comme s'il y avoit : *près le lieu*, ou *proche le lieu*. La préposition, *de*, qui suit ces mots, cesse de paroître le complément du mot, *près*, et elle indique le rapport qu'il y a entre ce nom et le nom suivant, comme s'il y avoit : *près le lieu d'une source*.

D. Qu'est-ce que le mot, UNE?

R. C'est l'article énonciatif du genre féminin, à cause du mot, *source*, nom substantif de ce genre, et que l'article détermine.

D. Qu'est-ce que le mot, QUE, qui commence le vers suivant?

R. C'est l'inconnue grammaticale qui tient la

OU, donnant, nécessairement, l'exclusion à l'un des deux sujets, et n'en conservant qu'un seul du nombre singulier, le pluriel du verbe contrasteroit avec ce singulier.

Cependant, il ne faut pas manquer de faire observer qu'il y a des cas, où, après deux noms grammaticalement liés par cette conjonction alternative, on emploie le pluriel, et où le singulier seroit une faute. C'est lorsqu'au lieu d'exprimer, par leur nom, les deux sujets que sépare la conjonction, on emploie les pronoms personnels qui remplacent ces deux noms; mais il faut que ces pronoms soient de différentes personnes. On dira, au singulier: LUI ou ELLE, *viendra me trouver;* et au pluriel, VOUS ou MOI, *irons à Rome.* VOUS ou LUI *viendrez à Paris.*

On nous demandera, peut-être, si on peut justifier cette exception. Oui, sans doute. On peut dire que, lorsqu'il y a dans une phrase, deux sujets exprimés par des pronoms personnels, on n'est plus libre d'employer le verbe suivant, sans égard pour le rôle que jouent les personnes, dans la proposition, puisque le verbe est spécialement fait pour se conformer aux personnes dont les pronoms sont les signes, et pour s'accorder avec elles. Il doit donc s'accorder en personne, avec l'un ou l'autre pro-

nom. Or, dans le choix, le pronom de la première personne doit, comme on sait, l'emporter sur celui de la seconde; et celui de la seconde sur celui de la troisième. Mais, quel nombre employer? On n'affirmeroit rien du second pronom, si le verbe étoit au singulier. Il faut donc qu'il soit au pluriel, et à la première personne, s'il y a une première personne; et à la seconde, s'il y a une seconde personne et une troisième.

Et qu'on ne craigne pas, en négligeant la disjonctive, d'énoncer de deux sujets une affirmation qui ne convient qu'à un seul; cette méprise n'est pas à craindre. Le pluriel du verbe commandé par le pronom de la première ou de la seconde personne, qui attire et lie à soi le pronom de la seconde ou de la troisième personne, se trouve, alors, justifié par ces deux pronoms, qui, étant, tous deux, à la fois, le sujet du verbe, ne peuvent, sans une violation manifeste de la règle d'ACCORD, souffrir que le verbe qui leur appartient soit au nombre singulier; la disjonctive vient ensuite corriger cette erreur, et empêcher la méprise, en excluant un des deux sujets, et en ne laissant subsister l'affirmation que pour un seul.

Cette doctrine n'est pas, il est vrai, celle de tous les Grammairiens. Mais le respectable DE

WAILLY la professoit, d'après l'Académie Française dont il citoit le témoignage. DOMERGUE ne pense pas de même, et voici la raison qu'il en donne. (Car il ne conviendroit pas de dissimuler les raisons dont s'appuie un si estimable adversaire).

« C'est, dit DOMERGUE, pour n'être pas remonté aux principes, que, dans cet exemple : » *ou vous, ou moi, irons à Paris*, on a donné » au verbe deux correspondans, tandis que la » logique n'en commande qu'un à l'idée, et » par conséquent, à l'expression. En effet, qui » doit aller à Paris? ce n'est qu'un seul individu; par conséquent, le mot qui attache à » cet individu une attribution, doit être au » singulier. Et comme on ne sait pas positivement qui ira à Paris, le sujet de la phrase sera » un mot indéterminé. On dira donc : *un de nous » ira à Paris;* à moins qu'on ne fasse deux » propositions, dont chacune ait son sujet, et la » dernière son attribut sous-entendu : *vous irez » à Paris, ou moi* ».

N'est-ce pas plutôt éluder la difficulté que la résoudre?

Personne ne conteste ce principe-ci : que le verbe doit être mis au pluriel, quand son sujet est au pluriel, et assurément, il n'y auroit aucun

doute, si, au lieu de dire, *vous* OU *moi*, on disoit, *vous* ET *moi* : mais cette disjonctive, OU, en laissant subsister le doute, le faisant porter également sur les deux pronoms, affirme, par conséquent, de tous les deux la même qualité active, exprimée par le verbe; le verbe a, donc, alors, pour sujet, deux individus, au lieu d'un seul sujet; il doit, donc, être au pluriel pour convenir à ce sujet complexe; mais s'il doit être au pluriel, et si la disjonctive qui l'accompagne ôte l'inconvénient de la double affirmation, il est bien évident que par une seconde loi qui prescrit au verbe la préférence des personnes, il ne peut être qu'à la première, puisque l'un des pronoms qui forment son sujet est de la première personne. Il faut donc que le verbe, ALLER, soit au pluriel, à cause du double sujet; il faut qu'il soit à la première personne, à cause du pronom, *moi;* il faut donc, *irons*, au lieu de, *ira*, ou, *iront.* Il faut donc : *ou vous, ou moi,* IRONS *à Paris.*

Nous pensons donc qu'il faut dire :

« Ou vous, ou moi, IRONS à Paris ».

Quand plusieurs sujets se trouvent liés par d'autres conjonctions, telles que, *comme, de même que, ainsi que*, etc., c'est le premier qui

commande aux qualités, ou au verbe qui suit, sans aucun égard pour le nombre, ni pour le genre des sujets liés au premier sujet par la conjonction.

« Mars, comme tous les dieux adorés dans la Grèce,
» Servoit d'exemple au crime; et l'humaine foiblesse,
» Retrouvant ses excès dans ce culte odieux,
» En se les permettant, croyoit servir les dieux ».

Lorsque le sujet d'une proposition est énoncé par un nom suivi d'un autre, qui exprime une quantité quelconque, ce n'est pas avec le premier de ces noms, ni avec le sujet total, que doit s'accorder le verbe suivant; c'est avec le second mot, qui est toujours précédé de la préposition, DE. Comme dans les exemples suivans :

« Une grande quantité de personnes APPROU-
» VENT les maximes de la morale; mais un
» bien petit nombre s'APPLIQUENT à les mettre
» en pratique.

» Toute sorte de fruits ne SONT pas, égale-
» ment, BONS à manger. La plus grande partie
» des fruits sont SAINS, cette année; il faut
» pourtant les choisir; car une partie de ce fruit
» est DANGEREUX.

» Le peu de forces qu'avoit ce malade, ne SONT

» pas PERDUES ; la moitié de ses forces lui » RESTENT encore : il n'est sorte de soins qui » ne lui SOIENT RENDUS par le peu d'amis qui » ne l'ONT pas abandonné.

» Toute sorte de savans ne SONT pas, éga- » lement, ENFLÉS de leur savoir. La plupart » même SONT MODESTES.

» La moitié des arbres que j'avois fait planter » SONT MORTS. Mais une partie de ceux qui » me restent, SONT CHARGÉS de fruits.

» Une infinité de sauterelles se RÉPANDIRENT » dans l'Egypte, en punition de l'horrible persé- » cution dont les enfans de Jacob furent les » victimes, et dont les Egyptiens furent les » auteurs.

» Un grand nombre de soldats, comptant la » vie pour rien, et l'honneur pour tout, s'EXPO- » SÈRENT à une mort certaine aux *Thermopy-* » *les*, pour la défense de leur patrie.

» La plupart du monde s'ENDORT sur ses vrais » intérêts ; mais la plupart des hommes ne NÉ- » GLIGENT pas des intérêts chimériques ».

C'est dans tous ces exemples un accord plutôt logique que grammatical, un accord dans le sens, plutôt que dans les formes accidentelles du verbe. Cependant, le contraire n'est pas sans

exemple, même dans les meilleurs écrivains, puisqu'on trouve ces deux vers dans Racine :

« D'adorateurs zélés, à peine un petit nombre
» Osa des premiers temps nous retracer quelqu'ombre ».

Et dans Voltaire :

« Qu'un peuple de tyrans, qui VEUT nous enchaîner,
» Du moins par cet exemple APPRENNE à pardonner ».

Cette dernière forme, employée, quelquefois, par les poëtes, pourroit paroître plus correcte, puisque la règle de l'accord grammatical est exactement observée. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on se convaincra que l'autre est plus conforme à la raison. Supposons qu'on nous dise qu'*une* VINGTAINE *de soldats* S'EST NOYÉE, *dans une rivière;* assurément, l'accord grammatical est parfait; mais l'accord logique l'est-il, également ? On veut bien nous apprendre, sans doute, que vingt soldats se sont noyés. Mais, est-ce sur un nom numéral qu'on veut que notre esprit se porte; ou n'est-ce pas plutôt sur DES SOLDATS au nombre de VINGT? L'idée principale, on n'en peut disconvenir, c'est, SOLDATS et SOLDATS PLUSIEURS. C'est donc le pluriel. Puis, si l'on est interrogé sur le nombre précis, on répond que c'est VINGT SOLDATS. Qu'on dise, VINGT, ou une VINGTAINE, c'est

toujours sur PLUSIEURS que se porte l'esprit; c'est donc cette idée qui commande au verbe, la forme plurielle. Le mot, *vingtaine*, au singulier, n'est qu'accessoire; ce sont les individus au nombre de VINGT qui sont l'objet principal, et par conséquent, le sujet véritable. La concordance n'est pas, ici, dans les mots, mais dans les idées; le sujet n'est pas grammatical, mais logique.

Une règle certaine à l'égard de quelques mots de quantité, tels que ceux-ci : *beaucoup*, *peu*, *assez*, *moins*, *plus*, *trop*, *tant*, *combien*, et *que*, dans le sens de, *combien*, suivis d'un nom, c'est que ces mots n'exercent aucune influence sur le verbe et sur l'adjectif qui peuvent se trouver à la suite du sujet dont ils servent à former la totalité : c'est encore, ici, la règle précédente; car c'est le nom qui précède quelqu'un de ces mots qui commande la forme singulière ou plurielle.

« TANT de Romains sans vie, en cent lieux dispersés,
» Suffisent à ma cendre, et l'honorent assez ».

« Jamais tant de beauté fut-elle couronnée »?

Le mot, GENS, demande que l'adjectif prenne le féminin, quand il est précédé de ce mot; et le masculin, quand il en est suivi.

« Les VIEILLES gens sont SOUPÇONNEUX.

Mais quand c'est l'article, TOUT, qui précède ce mot, il y a exception à la règle, pourvu que, TOUT, ne soit pas suivi d'un adjectif qui ait la même terminaison, pour les deux genres. Les exemples suivans serviront de règle.

« TOUS les gens d'esprit et de savoir ont la » même opinion sur la théorie du mouvement » de la terre.

» TOUS les honnêtes gens sont d'accord sur les » grands principes de la morale ».

Mais s'il arrive que l'adjectif qui suit le mot, TOUS, ait une terminaison particulière pour le genre masculin, et une autre terminaison pour le genre féminin, TOUS, prend alors l'inflexion féminine de l'adjectif; et parce qu'on dit : les *vieilles gens*, on dit aussi : TOUTES *les vieilles gens*, TOUTES *les bonnes gens*.

QUELQUE CHOSE, demande, après lui, le masculin.

« On dit de vous *quelque chose* de FACHEUX, » et qui n'est pas FAIT pour vous honorer ».

Ce seroit autrement, si, à la place de, QUELQUE, c'étoit, UNE.

« On m'a dit de vous *une* chose FACHEUSE, » et qui n'est pas FAITE pour vous honorer ».

C'est l'indétermination et le vague que laisse cette expression, QUELQUE CHOSE; et au contraire, c'est la précision de l'article féminin, UNE, qui fait, ici, la différence.

Nous continuerons de suivre l'ordre qu'un auteur moderne a suivi dans un traité de Syntaxe, notre doctrine sur les mêmes règles ne pouvant différer de la sienne. Ce qui est vrai l'étant toujours, indépendamment des personnes, il ne convenoit pas de chercher à déguiser, dans l'exposition des mêmes principes, l'imitation d'un bon modèle.

ON et QUICONQUE, demandent le masculin après eux, à moins qu'on ne parle, expressément, des femmes.

« QUICONQUE est SOUPÇONNEUX, invite à le trahir ».

« On n'est ni vertueux, ni méchant à demi ».

« Quand ON est JOLIE, ON n'est pas, ordi» nairement, la DERNIÈRE à le savoir.

» QUICONQUE travaille à l'aiguille, doit être » ATTENTIVE à faire ses points bien rapprochés ».

Quand on emploie le mot, ON, deux fois, dans une phrase, il faut qu'il ne puisse être rapporté qu'à un seul et même sujet. Il y auroit, dans la phrase, s'il en étoit autrement, de l'équivo-

que et de l'obscurité. Voici un exemple d'une phrase incorrecte :

« ON croit être aimé, et ON ne nous aime » pas ».

La même phrase ; mais correcte :

« ON croit être aimé, et ON ne l'est pas ».

Il est facile d'apercevoir, que, dans le premier exemple, le second, ON, ne se rapporte pas au même sujet que le premier ; et que, dans le second exemple, c'est le même sujet énoncé par, ON, répété.

ON, est, quelquefois, précédé d'un mot terminé par une voyelle, autre qu'un E muet. Comme il y auroit, dans ce cas-là, une rencontre désagréable pour l'oreille ; on place, L, avant, ON, pour adoucir cette rencontre, comme dans cet exemple :

« Si l'on courbe le front jusque dans la poussière,
» On en devient plus grand aux yeux de l'Éternel ».

Mais par-tout où, ON, n'est pas précédé d'une voyelle, l'emploi de la lettre, L, n'a pas lieu. Il arrive, souvent, que les conjonctions, SI, OU, ET, sont suivies du mot, ON : c'est ici qu'une oreille harmonique évitera, avec soin, cette

rencontre choquante, et qu'elle ne manquera pas de l'interrompre par l'insertion de la lettre, L; car c'est, ici, moins les règles de la syntaxe que celles de la prosodie qu'il faut suivre.

Il y a, dans la langue, un mot qui, ayant une double acception, demande aussi, après lui, un genre propre à chacune de ces acceptions: c'est le mot, PERSONNE. Il exige le féminin, quand, précédé d'un article féminin, il signifie un individu quelconque de l'espèce humaine. Mais il veut le masculin, quand, seul, et sans être précédé d'aucun article, il sert à exprimer un être, sans distinction de sexe.

« NULLE ou AUCUNE PERSONNE n'est VENUE » ici pour vous voir. *J'ai rencontré* LA PERSONNE que vous cherchiez.

» PERSONNE n'est VENU ici pour vous voir.

» AUCUNE PERSONNE n'est assez MÉCHANTE » pour vous imputer telle faute.

» PERSONNE n'est assez MÉCHANT pour vous » imputer telle faute ».

C'est donc l'article qui précède ce mot, ou qui ne le précède pas, qui fait ici toute la différence.

« Cette femme a l'air BON, ou a l'air BONNE ».

Cette difficulté, proposée à une société qui s'occupe particulièrement de l'étude des langues, y a été résolue de manière à faire croire que les deux mots essentiels de cette proposition, *avoir* et *l'air*, forment deux idées distinctes; que le dernier est le complément ou le régime du premier, comme dans cette autre proposition : *cette femme a de la beauté;* et alors il étoit tout simple de considérer l'adjectif qui fait toute la difficulté, comme la qualité du nom qui le précède, et de faire accorder le mot, *bon*, qui l'exprime, avec le mot, *air*, qu'on suppose être son substantif.

J'ai cru devoir être d'une opinion contraire, et je la soumets au jugement du public. Je crois, donc, qu'il faut dire:

« Cette femme a l'air BONNE ».

Je me garde bien de croire qu'on peut séparer ces deux mots : *avoir* et *l'air*. Je pense, au contraire, qu'ils s'unissent tellement, qu'ils ne forment qu'une seule et même idée, qu'on pourroit exprimer par cette autre forme, *paroître;* qu'*avoir l'air*, ou *paroître*, sont donc la même idée: qu'*avoir l'air* est donc un verbe neutre, ainsi que *paroître;* et que de même qu'on diroit, *cette femme paroît* BONNE, il faut dire, si,

avoir l'air, est le vrai synonyme de, *paroître*, comme on n'en peut douter, *cette femme a l'air* BONNE.

Il n'en seroit pas de même, si, au lieu de dire : *cette femme a l'air*, on disoit : *cette femme a* UN *air*. Ici, c'est sur l'air bon ou mauvais, que se porte l'esprit; et ce n'est plus ici, un verbe neutre, synonyme du verbe, *paroître*. On ne s'occupe pas de la bonté de l'âme que l'air annonce; mais de l'air, seulement, qui est bon, au lieu d'être mauvais. Dans le premier cas, le verbe, *avoir*, ne marque pas la possession, comme dans le second; *l'air* n'est pas une idée à part dont on affirme une qualité particulière; c'est de la femme qu'on entend affirmer la qualité; et c'est son air qui annonce la qualité qu'on en affirme. On diroit la même chose, de différentes manières.

« Cette femme paroît être bonne.
» Cette femme semble être bonne.
» Cette femme a l'air bonne.
» Cette femme paroît bonne.
» Cette femme me semble bonne ».

Ce n'est donc pas l'air, seulement, qui est bon; c'est la femme qui est bonne. C'est de cela

qu'elle a l'air; c'est d'être BONNE qu'elle a l'air. Il faut, je crois, donc dire :

« Cette femme a l'air BONNE.
» Cette femme a un air BON ».

C'est ainsi, m'a-t-on dit, que le décida, il y a quelques années, un homme justement célèbre, consulté sur cette difficulté, et à qui personne ne refusera des titres suffisans pour prononcer dans une discussion grammaticale, comme sur les objets de goût et de littérature.

Le même auteur se propose une difficulté que *Restaut* avoit résolue, contre son opinion.

« Les académiciens se proposeront tout ce que » renferme la connoissance de l'antiquité grec- » que et latine, COMME UN DES OBJETS LE » PLUS DIGNE de leur application ».

Pour justifier l'opinion de *Restaut*, il faudroit suppléer des ellipses qui ne feroient qu'introduire, dans la phrase, des mots parasites, propres seulement à embarrasser la construction. Il faut dire, si l'on ne veut pas le pluriel : *comme* l'*objet* LE PLUS DIGNE *de leur application.*

Mais pourquoi ne diroit-on pas : *comme un des objets* LES PLUS DIGNES *de leur application?*

cation? N'y a-t-il qu'un seul objet qui soit digne de l'application des académiciens? S'il y en a plus d'un, et que celui-ci n'en soit pas plus digne que tous les autres, dites : *comme un des objets* LES PLUS DIGNES *de leur application.*

Cette règle mérite que nous nous y arrêtions, encore, un instant; et que nous en fassions une application nouvelle :

« Votre ami est un des hommes LE plus » ESTIMABLE.

» Votre ami est un des hommes LES plus » ESTIMABLES ».

Voilà deux phrases qui semblent exprimer la même idée. La différence qu'on y remarque paroît légère; mais est-il vrai qu'elles expriment la même pensée? Sont-elles exactes, toutes deux? La seconde est correcte; la première ne l'est pas.

La première phrase par laquelle il semble qu'on voudroit dire : *votre ami est le plus estimable des hommes*, ne le dit pas. Car pour le dire, il faudroit que ces mots, *le plus estimable*, qui la terminent, pussent se rapporter au sujet; et pour que ce rapport pût se faire, il faudroit suppléer tout ce qui suit, dans cette forme :

« Votre ami est un homme qui est de la classe » des hommes; et votre ami est l'homme le » plus estimable de cette classe ».

Sans doute, nous conviendrons, qu'à la rigueur, cette phrase pourroit, à l'aide des ellipses rétablies, former ces deux phrases-là. Mais pourquoi laisser subsister cette discordance choquante : *un des hommes le plus* ESTIMABLE, quand il faut, pour la corriger, suppléer des mots inutiles, et former deux phrases, pour effacer l'incorrection d'une seule ? Il est bien plus simple de dire, quand on veut mettre un homme au-dessus de tous les autres : *votre ami est l'homme* le plus ESTIMABLE des hommes.

La seconde phrase nous apprend que votre ami, sans être le plus estimable de tous les hommes, est un de ceux qui le sont le plus.

Nous ne pouvons trop le redire : chaque pensée a sa forme particulière, qu'il n'est pas permis de changer. La correction du style disparoît, et les règles de la syntaxe sont violées, quand ces formes ne sont pas respectées. Il n'est permis de dire, UN DES HOMMES, UNE DES FEMMES, UN DES ÊTRES, UNE DES CHOSES, dans des phrases pareilles à celle que nous analisons, qu'autant qu'on veut affirmer de ces hommes, de ces femmes,

de ces êtres, de ces choses, la même qualité qu'on veut attribuer à un individu pris dans ces classes. Quiconque veut dire qu'Homère a été le plus grand poëte de l'antiquité ; Cicéron, le plus grand orateur de Rome; Tacite, l'historien le plus profond, ne peut commencer ainsi ses phrases: Homère a été un des poëtes.... Cicéron, un des orateurs.... Tacite, un des historiens.... parce qu'il seroit forcé de terminer ces phrases par une qualité commune à Homère, et aux autres poëtes de son temps; à Cicéron, et autres orateurs; à Tacite, et aux autres historiens: ce qui formeroit les phrases suivantes :

« Homère a été un des poëtes les plus grands.

» Cicéron a été un des orateurs les plus élo-» quens.

» Tacite a été un des historiens les plus pro-» fonds ».

Ce qui ne donne rien à ces grands hommes au-dessus de ceux de leur genre.

Veut-on élever chacun d'eux au-dessus de tous ses pairs ? voici la forme que la syntaxe prescrit :

« Homère a été le plus grand poëte.

» Cicéron a été le plus éloquent orateur.

» Tacite a été l'historien le plus profond ».

C'est qu'il ne faut parler que de celui qu'on veut montrer comme le premier parmi tous ceux de son espèce. Aussi n'aura-t-on pas de peine à remarquer la faute qui dépare la phrase suivante:

« Homère fut un des poëtes QUI SE DISTINGUA le plus par l'invention et par la magie de » son style ».

Il faudroit dire:.... *un des poëtes qui se* DISTINGUÈRENT le plus. Et si l'intention de l'auteur est de dire qu'Homère se distingua plus qu'aucun autre, il faut, dans ce cas-là, ne parler que de lui seul, et dire :

« Homère fut le poëte qui se distingua le » plus, etc. ».

Nous nous flattons que le développement de cette difficulté l'aura fait disparoître, et que Restaut qui a décidé la question, d'une manière contraire à l'avis de l'auteur dont nous avons défendu l'opinion, cessera de faire loi dans ce cas où nous ne craignons pas de dire qu'il s'est trompé.

Une autre difficulté sur laquelle de bons écrivains sont d'avis différens, regarde le nom suivi de plusieurs adjectifs. On trouve, même, dans

des traités de Grammaire, un renversement des lois de la syntaxe, à cet égard. Car on lit, dans des élémens, à la suite du nom de l'auteur : *professeur* DES LANGUES *française, italienne, anglaise, etc.*

Il est vrai que la nature des adjectifs est d'être subordonnés au nom, et de prendre ses accidens et ses formes. Mais le nom est bien loin de reconnoître cette loi, pour lui-même : les adjectifs, dont il est suivi, n'ont pas le droit de lui imposer la loi de l'accord du nombre; son indépendance rejette cet accord; la phrase de ce professeur est donc vicieuse.

L'adjectif, NU, ne s'accorde en genre et en nombre avec le nom, qu'autant qu'il en est précédé; on doit donc dire : *nu-tête, nu-pieds, nu-jambes;* ainsi que, *tête nue, pieds nus, jambes nues.*

Il en est de même du mot, DEMI, qui ne varie qu'en genre; il reste au masculin, quoiqu'il précède un nom féminin; et il prend le féminin quand il est à la suite d'un nom de ce genre. Ainsi on dit : *une demi-heure* et une *heure et demie.*

GRANDE, perd l'E final devant quelques noms commençant par une consonne, et on dit : la GRAND'*messe*, une GRAND'*mère*, GRAND *peur*, GRAND'*chose*, GRAND'*peine*, GRAND'*tante*.

MÊME, est, quelquefois, adverbe, quelquefois, pronom. Dans le premier cas, il ne varie point, comme dans le second. Les exemples suivans en fixeront la différence, et en apprendront l'emploi.

« Soyons vrais, de nos maux n'accusons que nous-MÊMES ».

Le mot, MÊME, est, ici, au pluriel, parce qu'il est inséparable du pronom, NOUS, et qu'il n'est pas adverbe.

« Jusqu'ici la fortune et les victoires MÊME
» Couvroient mes cheveux blancs d'un brillant diadême ».

Ici, MÊME, est invariable et n'a pas de nombre, parce qu'il est adverbe. Racine avoit-il fait ces vers ainsi? J'ai cru devoir corriger la faute qui s'y étoit glissée. Les voici, tels qu'on les trouve dans une édition, qui, sans doute, est fautive.

« Jusqu'ici la fortune et la victoire MÊME
» Cachoient mes cheveux blancs sous trente diadêmes ».

Le premier vers de l'exemple suivant est également incorrect; il faudroit le rectifier aussi. Voici comment l'auteur de *Mélanie* l'a fait:

« Soyez vrais, de nos maux n'accusons que nous-MÊME:
» Votre amour fut aveugle et mon orgueil extrême ».

MÊME, n'est point adverbe, il doit donc s'ac-

corder avec le pronom personnel qui le précède et avec lequel il est uni.

On a aussi des doutes sur les nombres, VINGT et CENT. Les uns les croient invariables, les autres les jugent susceptibles de pluralité, selon qu'ils sont précédés, ou non, d'un nom de nombre.

On doit dire : *Quatre*-VINGTS *ans*, *six* CENTS *ans*.

Mais ces mots cessent de prendre la terminaison plurielle, quand ils sont suivis d'un adjectif numéral. Ainsi on dit : *Quatre*-VINGT-*quatre ans*, *deux* CENT *cinquante ans*.

L'accord est encore incertain quand il s'agit du mot, QUELQUE, soit qu'on réunisse les deux élémens de ce mot, pour n'en faire qu'un seul, soit qu'on les sépare et qu'on dise QUEL QUE.

Quand le mot, QUEL, peut être séparé du mot, QUE, et cela arrive lorsqu'il n'y a pas un autre, QUE, dans la phrase, le mot, QUEL, s'accorde, alors, en genre et en nombre, avec le nom qui le suit, et auquel, naturellement, il se rapporte, comme dans cet exemple :

« QUEL que soit l'intérêt qui fait parler la reine,
» La réponse, seigneur ! doit-elle être incertaine » ?

QUELQUE, s'accorde, encore, en nombre

avec le nom qui le suit, soit que ce mot soit article, sans être suivi d'un *qui* ou d'un *que*, comme dans cet exemple :

« Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes ».

Soit que ce mot soit suivi d'un *qui* ou d'un *que*.

« Quelques prix glorieux qui me soient proposés,
» Quels lauriers me plairont de son sang arrosés »?

Si, QUELQUE, précède un adjectif, au lieu d'un nom, il est évident qu'il n'est plus, lui-même, adjectif, mais SUR-ATTRIBUTIF ou adverbe, puisqu'il modifie un adjectif; et dans ce cas, il y a, dans la phrase, un QUE conjonctif.

« QUELQUE brillans que soient les dons de la fortune;
» La vertu les efface, elle seule a du prix ».

Le mot, TOUT, mis pour, *totalement*, *entièrement*, ne présente quelques difficultés qu'autant qu'il précède un adjectif du genre féminin. Si cet adjectif commence par une consonne ou par une, H, aspirée, le mot, TOUT, prend la forme adjective : si l'adjectif commence par une voyelle, TOUT, est invariable. Ainsi on dit :

« Cette femme a la figure TOUTE hideuse, et
» elle est TOUT étonnée qu'on le remarque. TOUT
» aimable qu'elle est, on n'aime pas à la regar-

» der en face. N'importe, TOUTE repoussante » qu'elle est, il faut bien que ses enfans la sup- » portent ».

C'est ici, il faut l'avouer, une grande bizarrerie. Car, TOUT, étant adverbe dans toutes ces propositions, il devroit être, partout, invariable et sans genre. Il n'est pas étonnant que, TOUT, lorsqu'il est adjectif, prenne la forme adjective. Ainsi de même que l'on dit, quand, TOUT, est adverbe :

« Ces hommes ont été TOUT étonnés ».

On dit, quand il est adjectif :

« Ces hommes ont été TOUS étonnés ».

Dans le premier exemple, TOUT, signifie, *totalement, entièrement.* Dans le second, il signifie que, TOUS, sans exception, ont été étonnés ; dans le premier exemple, on veut exprimer que l'étonnement a été total ; que l'âme, dans toutes ses facultés, a été frappée d'étonnement. Dans le second, c'est sur le nombre que porte le mot, TOUS. Ce mot est adverbe, dans le premier exemple : il est adjectif, dans le second : ainsi, ce n'est pas le même sens.

Il y a des adjectifs qui ne varient pas dans

certaines propositions. On dit, par exemple, *ils chantent*, JUSTE; *ils sont restés*, COURT, pour des orateurs qui se troublent et qui ne peuvent continuer.

Les mots, CHACUN et LEUR, présentent de plus grandes difficultés. On s'expose à commettre de grandes fautes et à tomber dans de grossières méprises, quand on emploie le premier, autrement qu'au commencement de la phrase, et sans employer le second. Essayons de manquer à cette règle dans un exemple, et nous nous convaincrons, par le résultat que nous obtiendrons, de la nécessité de ne jamais réunir ces deux mots, dans la même phrase.

Domergue, de Wailly et l'auteur de la *Syntaxe Française*, n'ont pas craint de donner de grands développemens de doctrine grammaticale sur l'emploi de ces deux mots.

Voici la phrase de Girard:

« Ils ont apporté, chacun, leur offrande ».

Voici la doctrine de de Wailly:

« 1°. Il faut employer, *son*, *sa*, *ses*, après, » CHACUN, quand il n'y a point de pluriel dont » ce mot doive faire la distribution ».

EXEMPLE:

« *Il faut donner à* CHACUN SA *part* ».

« 2°. Dans les phrases où il y a un pluriel, » dont, CHACUN, doit faire la distribution, il » faut voir si l'on veut placer, CHACUN, avant » ou après le régime du verbe.

» Si l'on place, CHACUN, avant le régime du » verbe, on emploie, LEUR, après CHACUN:

» Ils ont apporté, CHACUN, LEUR offrande.

» On emploie, *son, sa, ses*, après, CHACUN, » quand on veut le placer après le régime du » verbe:

» Ils ont apporté des offrandes au temple, » CHACUN, selon SES moyens ».

On dira, peut-être, que ces principes paroissent en contradiction avec la logique grammaticale; et on dira, pour le prouver, que le mot, CHACUN, étant distributif, de sa nature, comme, LEUR, est collectif, ce disparate doit empêcher leur réunion.

En effet, que veut dire le mot, LEUR? N'est-il pas la représentation de ces trois mots: LE, ou LA, D'EUX?

Ainsi quand on dit : *Ils ont apporté*, CHACUN, *leur offrande*, ce doit être comme si on disoit : *Ils ont apporté* L'*offrande* D'EUX, *l'offrande que tous avoient intention de faire, l'offrande qui appartenoit à tous.* Et cependant ce n'est pas ce qu'on veut dire. C'est une offrande unique; mais l'offrande de tous qu'expriment le mot *offrande* et le mot *leur.* Et l'on veut dire qu'il y a eu autant d'offrandes que de personnes.

C'est bien pis, si on dit : Ils ont apporté CHACUN LEURS offrandes; car alors on suppose que chacun a apporté plusieurs offrandes, quand chacun n'a apporté que la sienne.

Faut-il dire : *ils ont apporté*, CHACUN, SON *offrande?*

Mais, quel seroit alors le complément du verbe, *ils ont apporté?* Ce ne seroit pas le mot *offrande.* Car le sujet, *ils*, du nombre pluriel, ne peut avoir l'article possessif, SON, pour complément, puisque cet article ne se dit, jamais, que d'un seul individu. Comment donc énoncer cette pensée, puisque ces trois formes sont vicieuses, quand, CHACUN et LEUR, se trouvent réunis? Il n'y en a qu'une seule d'exacte; c'est celle où cette réunion n'aura pas lieu, et la voici :

« CHACUN A APPORTÉ SON OFFRANDE ».

C'est le seul moyen d'éviter les équivoques, et de parler avec clarté et précision. Voici comment s'exprime, à cet égard, l'auteur de la *Syntaxe Française*, dont nous adoptons l'opinion.

« LEUR et LEURS et tout autre adjectif pos-» sessif, ayant rapport à l'une des trois personnes » plurielles, ne peuvent jamais exister, après le » distributif, CHACUN, parce que celui-ci, di-» visant, par unités, le substantif qui le pré-» cède, ne permet pas que le substantif, qui suit, » soit construit avec un mot qui lui imprime un » rapport d'appartenance à une pluralité, qui, » dans l'hypothèse, n'existe plus, puisqu'elle a » été divisée par unités; ainsi, les phrases sui-» vantes ne sont pas correctes:

» Ces deux charrettes ont perdu, chacune, » leurs essieux.

» Ces femmes sont très-attachées, chacune, » à leurs maris.

» Prenons, chacun, notre chapeau.

» Allons-nous-en, chacun, chez nous.

» Ils s'en allèrent, chacun, chez eux ».

Il faut dire, si on veut laisser subsister, CHACUN, dans la phrase:

« Chacune de ces charrettes a perdu SON » essieu.

» Chacune de ces femmes est très-attachée à » SON mari.

» Que chacun de nous prenne SON chapeau.

» Que chacun de nous s'en aille chez SOI.

» Chacun s'en alla chez SOI ».

Ainsi, lors même qu'on n'emploie pas, LEUR, dans la même phrase où se trouve le mot, CHACUN, et qu'on se sert de, *son, sa, ses*, il faut observer que cet article possessif ne peut être uni à, CHACUN, qu'autant que ce qui précède ce mot présente un sens complet et fini, et n'a pas besoin d'aller chercher son complément après ce mot; comme dans cette phrase:

« Ils ont apporté des offrandes, chacun, se- » lon SES moyens ».

Ou bien,

« Ils ont apporté LEUR offrande, chacun, » selon ses moyens ».

L'auteur de la *Syntaxe Française*, n'approuve pas cette forme de phrase; DOMERGUE soutient qu'elle est correcte, et nous le pensons aussi. C'est, dit-il, et nous le disons avec notre

confrère, que chacun n'apporte qu'une offrande, et la sienne. LEUR, appartient à tous, et annonce que tous ont apporté des offrandes, et non la même, et le nombre singulier annonce que chacun a apporté la sienne. C'est assez avoir développé cette difficulté. Sans doute qu'on préférera, comme nous, l'opinion de DOMERGUE à celle des auteurs qui l'avoient précédé.

Le mot, LE, doit-il être soumis à la loi d'accord, et dans quelles circonstances? c'est encore ici une difficulté qu'il faut éclaircir.

LE, est invariable toutes les fois qu'on peut le considérer adverbialement, et comme elliptique, remplaçant un ou plusieurs mots.

« La jeune Elisa, déjà si intéressante par ses » grâces naïves, LE sera bien davantage, un » jour, par ses connoissances et ses vertus. Ses » parens sont, eux-mêmes, si aimables et si ver- » tueux, qu'elle LE deviendroit, sans autres » leçons que leurs exemples ».

Ce seroit une grande faute de substituer, LA, à, LE, dans cet exemple. Or, il le faudroit, si, LE, étoit article ou pronom, et s'il ne représentoit pas les mots suivans : *cela*, *cette chose-là*, *cette qualité-là*.

Il n'en seroit pas de même, si, au lieu de ces

mots, LE, représentoit, *celle-là*; ce seroit, alors, LA, au lieu de, LE; comme dans l'exemple suivant:

« Êtes-vous Elisa? *Oui je* LA *suis*, et non: » *je le suis. Je suis* CELLE *que vous dites* ».

Au lieu qu'on ne pourroit dire: *Je suis* CE *que vous dites.*

Tout le monde connoît la réponse de Madame de Sévigné à Ménage, sur cette difficulté. « Je » croirois, lui disoit-elle, avoir de la barbe au » menton, si, répondant à quelqu'un qui me de- » manderoit si je suis enrhumée, je disois que » je LE suis ». Mais une plaisanterie d'une femme charmante, n'est pas toûjours une bonne raison.

La raison de cette règle seroit mieux sentie des Anglais que de nous: dans aucune circonstance, leurs adjectifs n'ont de genre. Le mot, LE, qui représente un adjectif, dans l'exemple précédent, ne doit donc pas avoir de genre. Dans la langue françaiſe, l'adjectif n'ayant, par lui-même et seul, ni genre, ni nombre, le mot, LE, qui ne peut se rapporter qu'à l'adjectif, ne doit donc prendre ni genre, ni nombre.

Mais les noms ont des genres; ainsi, lorsque le mot, LE, se rapporte à un nom, il doit prendre le genre et le nombre de ce nom.

Supposons

paratif, s'accorde avec le nom qui le , comme dans les exemples suivans :

De toutes les planètes, la lune est LA plus illante pour nous, et LA plus utile.

» Les étoiles sont les astres LES plus éloignés de nous ».

Mais dans une phrase où il y a un superlatif sans comparaison, LE, ne varie point.

« La lune ne nous éclaire pas autant que le » soleil, lors même qu'elle est LE plus brillante.

» La lune n'est pas, à beaucoup près, aussi » éloignée de la terre que les autres astres, lors » même qu'elle en est LE plus éloignée ».

La raison de ce changement, dans le même mot, placé, ce semble, de la même manière, c'est que ce mot ne doit pas, naturellement, s'accorder avec un nom auquel il ne correspond pas; et c'est ce qui arrive quand il correspond à l'adverbe qui le suit.

Il ne nous reste plus d'autre concordance à fixer que celle de la qualité passive avec son sujet. Cet accord, semblable à celui de tout autre adjectif, a toujours lieu, quand il n'y a, entre un

dicatif. On doit se rappeler qu'on ne juge des mots que par l'usage qu'on en fait. Ces deux réponses équivalent à ces deux-ci : *je suis* CELA. *Je suis* CELLE-LA.

CE, suivi du verbe, *Être*, et d'un sujet, exige que le verbe prenne la forme que lui commande le sujet, pourvu que celui-ci ne soit pas un pronom de la première ou de la seconde personne. Car, dans ce dernier cas, le verbe, *Être*, ne prend pas le pluriel, lors même que le nom qui suit est au pluriel. Les exemples suivans donneront la règle qu'on doit suivre, dans tous les cas.

« Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille.

« .... c'EST l'offenser par d'injustes alarmes.
» C'EST à moi que l'on doit le secours de ses armes ».

« C'EST nous qu'on vient chercher; c'EST nous que l'on désire ».

« Les justes dans la paix passent des jours sereins;
» Ce SONT eux qui du ciel seront les souverains ».

« C'EST votre frère et vous qui m'avez averti ».

On voit, dans ce dernier exemple, que plusieurs substantifs, qui commanderoient un pluriel après eux, ne le commandent pas, quand ils forment le sujet du verbe, *Être*, et que ce verbe uni au mot, CE, les précède.

LE, dans une phrase où se trouve un super-

latif-comparatif, s'accorde avec le nom qui le précède, comme dans les exemples suivans :

« De toutes les planètes, la lune est LA plus » brillante pour nous, et LA plus utile.

» Les étoiles sont les astres LES plus éloignés » de nous ».

Mais dans une phrase où il y a un superlatif sans comparaison, LE, ne varie point.

« La lune ne nous éclaire pas autant que le » soleil, lors même qu'elle est LE plus brillante.

» La lune n'est pas, à beaucoup près, aussi » éloignée de la terre que les autres astres, lors » même qu'elle en est LE plus éloignée ».

La raison de ce changement, dans le même mot, placé, ce semble, de la même manière, c'est que ce mot ne doit pas, naturellement, s'accorder avec un nom auquel il ne correspond pas; et c'est ce qui arrive quand il correspond à l'adverbe qui le suit.

Il ne nous reste plus d'autre concordance à fixer que celle de la qualité passive avec son sujet. Cet accord, semblable à celui de tout autre adjectif, a toujours lieu, quand il n'y a, entre un

le second, sont de ce nombre et de ce genre. Dans l'exemple suivant, le participe est au pluriel, parce que le nom est de ce nombre.

« Je reconnois l'erreur qui nous avoit SÉDUITS ».

Dans le suivant, il est au genre féminin, pour la même raison.

« Vous voyez en quels lieux vous l'avez AMENÉE ».

Comme s'il y avoit :

« Vous voyez en quels lieux vous avez amené » *Iphigénie*.

» Je vous rends une place, je vous rends un » sceptre. Vos aïeux ont REÇU jadis ce SCEPTRE » d'un mortel fameux ; la terre a CONÇU ce » MORTEL.

» Je reconnois l'erreur ; cette erreur a SÉDUIT » NOUS ».

Il résulte de ces exemples, que le mot du verbe, uni à l'auxiliaire, est le PARTICIPE PASSIF, quand ce mot verbal est précédé de son complément ; qu'alors, il s'accorde en genre et en nombre, avec ce complément ; et que ce mot verbal est le SUPIN, toutes les fois qu'il est suivi de son complément ; qu'alors, ce mot est invariable et sans accord.

Mais, quelle raison peut-on donner de cette

bizarrerie apparente? N'y en a-t-il d'autre que celle de l'usage, comme l'a pensé l'auteur de la *Syntaxe Française?* Il dit que *si la raison eût toujours fait valoir ses droits, cette distinction n'auroit pas lieu?* Nous croyons, au contraire, que c'est la raison qui a établi cette distinction.

Quand le complément suit le verbe, au lieu de le précéder, l'auxiliaire devient, alors, le verbe principal; et ce que l'on croyoit un PARTICIPE n'est plus qu'un SUPIN, ou, si l'on veut, un nom verbal recevant l'action du verbe, AVOIR, qui n'est plus, dans la phrase, pour le compte d'un autre, et auxiliaire; mais pour son compte, et verbe unique. Ce supin, prenant alors le caractère de nom, n'a plus à suivre aucune loi d'accord; car on sait bien que le nom n'est assujetti à aucune; au lieu qu'il les impose toutes à tout ce qui le modifie. Le supin n'a donc aucune forme à prendre, et moins encore, celles du nom qui le suit: et le nom qui suit ce supin devient alors le complément du verbe, AVOIR, et du supin, réunis.

Au reste, aucune raison ne peut déterminer à donner un genre à ce supin, pour le faire accorder avec ce nom: le nom n'est pas encore connu; on pourroit énoncer la proposition sans

le prononcer, et s'arrêter au verbe. Le genre masculin et le nombre singulier dont ce supin paroît revêtu, n'ont donc rien de choquant.

Mais lorsque le complément est connu, avant même qu'on ait énoncé le supin, et que le genre et le nombre de ce nom contrasteroient avec ce supin, sans genre et sans nombre, il n'est plus possible de violer la règle d'accord; on convertit le supin en participe, et on le fait accorder avec le complément dont il est précédé; et l'on dit: *les lettres que j'ai* ÉCRITES, au lieu de dire: *les lettres que j'ai* ÉCRIT. Ce qui revient à cette phrase: *les lettres que je possède* AYANT ÉTÉ ÉCRITES; phrase qu'on pourroit traduire ainsi en latin: *litteræ quas SCRIPTAS habeo.* Et qu'on ne s'étonne pas de ce que le présent de l'auxiliaire semble devenir ici le signe du passé. Ce n'est pas dans l'auxiliaire qu'est le passé, c'est dans le participe, comme il est dans le supin, quand on dit: *j'ai* ÉCRIT.

Si cette raison paroît suffisante pour justifier la différence de ces deux formes, comme il n'en faut pas douter, il ne faudra plus dire que *la distinction qui a eu lieu dans ces deux cas, est contraire à la saine raison* et aux règles éternelles du langage.

Ajoutons, en terminant cette explication, que

ce qui décide du participe, en le rendant déclinable ou non, c'est le complément, lequel est direct ou indirect.

(Cette remarque est de l'abbé d'Olivet).

Le participe se décline, toutes les fois qu'il est précédé de son complément direct; il ne se décline pas, quand c'est son complément indirect qui le précède et que son complément direct le suit.

Les deux exemples suivans ne laisseront aucun doute sur l'application de cette règle.

« Cette femme s'est PROPOSÉE pour modèle à » ses enfans.

» Cette femme s'est PROPOSÉ de montrer la » géographie à ses enfans ».

Dans la première phrase, SE, est complément direct, car on peut dire : *cette femme a proposé soi.* Il faut donc décliner le participe, et dire, comme dans le premier exemple : s'est PROPOSÉE.

Dans la seconde phrase, SE, est complément indirect, car on peut dire : *cette femme a proposé à elle-même* ou *à soi-même.* On ne peut donc pas décliner le participe ; ou plutôt, ce n'est plus, là, un participe, mais un supin. Il faut donc dire, comme dans le second exemple : s'est PROPOSÉ.

Dans la première phrase, cette femme propose : qui ? SOI-MÊME.

Dans la seconde phrase, cette femme propose : à qui ? A SOI-MÊME.

Le complément est donc direct, dans la première phrase : il est indirect, dans la seconde.

Ces deux exemples peuvent servir de règle, dans tous les cas semblables.

Tout n'est pas encore dit, sur cette règle. Il nous reste quelques autres difficultés à résoudre, et d'autres cas à prévoir.

Il arrive, quelquefois, que le participe ne s'accorde pas avec son complément, quoiqu'il en soit précédé, comme dans les exemples suivans :

« Les sourds-muets que j'ai VOULU instruire, » n'ont pas, tous, également, profité de mes » leçons ».

Pourquoi ne dit-on pas *que j'ai* VOULUS instruire, comme dans l'exemple suivant?

« Il veut fortement les choses qu'il a, une fois, » VOULUES ».

Voici la raison de cette différence : dans le premier exemple, ce n'est pas du participe, VOULU, que le QU est le complément ou le régime ; c'est

du second verbe, du verbe, INSTRUIRE; ainsi la règle d'accord n'est donc pas violée. Dans ce cas, et dans tous les autres semblables, le second verbe n'est pas séparé du premier; ils ne forment, tous deux, qu'une seule idée, et on peut dire que, VOULU INSTRUIRE, ne forme pas deux sens distincts, pas plus qu'AVOIR INSTRUIT. *Vouloir*, est donc, ici, une sorte d'auxiliaire, comme, *avoir;* c'est une sorte de verbe prépositif; il ne se conjugue pas autrement que le participe, ou plutôt, que le supin du verbe, *avoir*, dans les temps sur-composés. Et de même qu'on dit: *quand nous avons* EU *dîné, nous sommes sortis*, on doit dire, également: *les sourds-muets* QUE *nous avons* VOULU INSTRUIRE. Personne ne dira qu'il y ait deux verbes dans cette expression: *nous avons* EU DÎNÉ. Or, il n'y en a pas davantage dans celle-ci: *nous avons* VOULU INSTRUIRE. C'est le verbe, INSTRUIRE, et non le verbe, *vouloir*, qui a pour objet d'action, QU, indicateur de, *les sourds-muets*. Il ne peut donc y avoir d'accord entre le complément et cette sorte de participe. Le mot, VOULU, est donc indéclinable; il est donc supin; il n'est donc pas assujetti à la règle d'accord.

Dans le second exemple, au contraire, le par-

ticipe, *voulues*, se rapporte, sans difficulté, au complément qui le précède; aussi s'accorde-t-il avec lui, et prend-il son nombre et son genre. Voici un autre exemple qui pourra éclaircir, encore davantage, cette difficulté.

« La chanson que vous avez ENTENDU chan-» ter, n'a pas été COMPOSÉE par la personne que » vous avez ENTENDUE chanter; mais par celle » qui l'a refusé ».

Pourquoi le premier mot, ENTENDU, ne s'accorde-t-il pas, comme le second, avec son complément? C'est que ce complément ne l'est pas, seulement, d'ENTENDU, mais d'*entendu chanter*, qui forme un sens total, comme ces mots: *nous avons chanté*; et que ce n'est pas la chanson qu'on a entendue, mais la personne qui l'a chantée, et que, par conséquent, c'est du verbe, *chanter*, et non, d'ENTENDU, que ce mot est le vrai complément, ou l'objet d'action.

Le participe, COMPOSÉ, s'accorde avec, *chanson*, et forme la proposition principale.

Si le participe, ENTENDUE, qui reparoît dans la seconde proposition, uni au même verbe, avec la forme féminine, n'est pas invariable, comme dans la première proposition, c'est que, dans celle-ci, ce n'est pas du verbe, *chanter*, que le

mot, QU, est le complément, mais du participe, lui-même.

Mais, dira-t-on, comment distinguer cette nuance? Le voici : dans le premier cas, ce n'est pas la chanson qui a chanté, ce n'est donc pas la chanson qu'on a entend*ue* chantant. Mais quelqu'un l'a chantée ; on l'a donc ENTENDU CHANTER. Ces deux mots sont aussi inséparables, nous le répétons encore, que le sont le supin d'un verbe quelconque et l'auxiliaire, *avoir*, et on conjugue, également, en parlant d'une chanson :

Je l'ai chantée.	Je l'ai entendu chanter.
Tu l'as chantée.	Tu l'as entendu chanter.
Il l'a chantée.	Il l'a entendu chanter.
Nous l'avons chantée.	Nous l'avons entendu chanter.
Vous l'avez chantée.	Vous l'avez entendu chanter.
Ils l'ont chantée.	Ils l'ont entendu chanter.

Si on considère, plus logiquement que grammaticalement, ces deux formes si différentes, on ne trouvera, dans l'une, comme dans l'autre, qu'un sujet, un attribut et un verbe. ENTENDRE CHANTER, ne renferme pas une idée de plus que, *chanter*. Ces deux mots ne forment qu'un seul mot par la liaison qui les enchaîne et qui les mêle ensemble. C'est un verbe concret, comme *chanter*, *écrire*, *dessiner*, etc. Il n'y a d'action que dans, *chanter*, qui en forme la seconde partie.

C'est dans ce second mot que se trouve cette force, cette vertu, cette influence verbale qui demande à se porter sur quelque objet, lequel achève le sens commencé, et qui soit son complément. Ces deux mots forment un tout indivisible; c'est, en quelque sorte, un seul verbe. La première partie qui a la seconde pour complément, épuise sur elle tout ce qu'elle a d'activité; et la seconde, à son tour, se reporte sur le complément qui les précède, toutes deux.

Mais, dans la seconde proposition incidente, qui nous a servi d'exemple, ce n'est plus la même chose : la seconde partie ne tient pas, tellement, à la première, qu'elle ne puisse en être détachée. C'est, ici, la première qui se porte, à la fois, sur ce qui la précède et sur ce qui la suit : sur ce qui la précède, comme sur son vrai complément, et par conséquent, elle en prend les formes; sur ce qui la suit, pour lui imprimer une forme nouvelle, qui seroit celle-ci, CHANTANT, si on vouloit; car on pourroit dire, en parlant de cette personne :

« Je l'ai entendue CHANTANT.

» J'ai entendu cette personne CHANTANT, ou » CHANTER, ou QUI CHANTOIT ».

Ce qu'on ne peut dire de la chanson. Aussi

peut-on s'arrêter à la première partie, et dire simplement : *j'ai* ENTENDU *cette personne ;* ou, *je l'ai* ENTENDUE.

C'est ainsi qu'on découvrira, facilement, par ces transpositions, dans quelles occasions on doit suivre la loi d'accord, dans l'emploi du participe; c'est en essayant de réduire l'infinitif à la condition d'adjectif. Toutes les fois que cette réduction est impossible, le mot qu'on croyoit, *participe*, ne l'est pas; c'est un supin qui ne peut prendre les formes adjectives; et de quelque genre et à quelque nombre que soit le complément qui précède le verbe, on doit dire : *je l'ai* ENTENDU CHANTER. *Cette maison est belle, je l'ai* VU CONSTRUIRE. *Ces souliers sont bien faits, je les ai* FAIT FAIRE *à un cordonnier très-habile.* Comme aussi, toutes les fois que le participe peut être réduit à la forme de l'adjectif, il faut suivre la loi d'accord.

« Sophie a fait ce portrait; je n'en peux dou» ter; car je l'ai VUE peindre.

» Ce portrait a été achevé, cette semaine; je » l'ai VU faire.

» Cette toile a été peinte, ici; je l'ai VU » peindre ».

Mais si le verbe, qui suit le participe ou le supin, est sans complément, de sa nature, le participe doit suivre la loi d'accord, quand bien même l'idée, exprimée par le second verbe, seroit la principale.

« La personne que vous attendiez, aujourd'hui, » ne viendra pas; je l'ai VUE partir, hier ».

On voit que ce n'est point, ici, une exception; mais une application nouvelle de la règle générale. Il y a, ici, un participe qui s'accorde avec le complément du verbe, *avoir*, parce que ce complément précède ce participe, et même ce verbe. Il y a, de plus, un verbe à l'infinitif, qui, étant neutre, ne peut donc être le complément du verbe, *avoir;* il est donc le complément du participe. Le participe n'est donc pas, ici, une portion d'idée, et le verbe, *partir*, une autre portion. *Voir partir*, ne peut donc se comparer à, *entendre chanter*, quand il s'agit d'une chanson; car on ne dit pas de celle-ci, *entendre chantant*, comme on dit de celle-là, *voir partant;* on doit donc dire : *vue partir*, quoiqu'on ne puisse pas dire, *entendue chanter.*

« Je l'ai VUE partir; et non, je l'ai VU partir ».

D. Mais,

D. Mais, dira-t-on :

« Ces femmes ne vouloient point partir : je les » ai FAIT partir » ?

R. Oui ; sans doute. La raison de cette exception, c'est que, LES, est ici le complément des deux verbes réunis, FAIT PARTIR ; que le verbe, *faire*, qui est, si souvent, auxiliaire, dans la langue anglaise, l'est aussi dans cette réunion. Il n'a donc pas, à lui seul, une influence qui se reporte sur le complément qui le précède ; il la partage avec l'infinitif qui lui est uni. C'est conformément à ce principe que Voltaire fait dire à Zaïre :

« Ne m'a-t-il pas caché le sang qui m'a fait naître » ?

Quelle que soit, dans la phrase, la place qu'occupe le sujet de la proposition : que ce sujet soit au commencement, ou à la fin, la loi d'accord est la même pour le participe ; c'est la place du complément qui fait tout. C'est cette place qui change le supin en participe, quand il le précède ; et qui d'un participe fait un supin sans accord, quand le complément n'est remplacé par aucun autre mot. Voici deux exemples où nous verrons l'application de cette règle :

Ier. EXEMPLE:

« Pauvre Didon! où le triste sort de tes maris » a-t-il réduit ta personne?

» Où le triste sort de Didon a-t-il réduit » Didon » ?

IIe. EXEMPLE:

« Pauvre Didon ! où t'a réduite
» De tes maris le triste sort?
» L'un, en mourant, cause ta fuite;
» L'autre, en fuyant, cause ta mort ».

Nous croyons avoir, suffisamment, développé la théorie de la concordance de tous les mots, susceptibles d'être assujettis à la règle d'ACCORD. Ce qui pourroit avoir été omis se représentera, dans la syntaxe particulière de chacun des élémens de la parole.

CINQUIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que la pensée?

R. La pensée est une opération simple de l'esprit.

D. L'énonciation de la pensée est-elle, aussi, une opération simple, comme la pensée?

R. Non; l'énonciation de la pensée est une opération successive.

D. Quelle différence y a-t-il entre la pensée et son énonciation ?

R. Il y a cette différence : c'est que la pensée ne peut être divisée, et n'a point de parties ; et que l'énonciation de la pensée peut être divisée, puisqu'elle a plusieurs élémens.

D. En combien de parties peut être divisée l'énonciation de la pensée ?

R. C'est selon qu'elle a un, ou plusieurs objets ; un, ou plusieurs attributs, ou qualités ; ou, selon qu'il y a plus ou moins d'affirmations, énoncées d'un ou de plusieurs sujets.

D. En combien de parties se divise l'énonciation d'une pensée qui ne renferme qu'une seule affirmation ?

R. En trois parties : l'une est le sujet duquel on affirme une qualité ; l'autre est la qualité affirmée ; la troisième est le mot liant, ou verbe, qui sert à affirmer la qualité du sujet.

D. Une seule de ces parties est-elle une pensée ?

R. Non ; une seule de ces parties n'est qu'une simple idée.

D. Mais si la pensée se divise en trois parties, c'est donc mal à propos qu'on dit que la pensée est simple et indivisible ?

R. Il est vrai que si la pensée pouvoit être

divisée en trois parties, ce seroit mal à propos qu'on la diroit simple et indivisible; mais ce n'est pas la pensée qui peut être divisée, c'est son énonciation.

D. Comment l'énonciation de la pensée peut-elle être divisée, puisque la pensée, qui en est la matière, ne peut l'être?

R. Voici comment cela se peut: de même que plusieurs coups de pinceau, et plusieurs couleurs, dont le nombre peut être divisé en autant d'unités, servent à former la représentation d'un modèle quelconque, et que l'imitation n'est pas plus multiple que le modèle, et semble n'avoir été faite que d'un seul jet; de même l'énonciation successive d'une pensée, formée de plusieurs opérations de l'esprit et de plusieurs signes ou mots, qui sont comme les couleurs de ce tableau, forment un tout qui est UN, comme la pensée, elle-même.

D. Que doit-on faire pour que cette énonciation successive soit aussi simple qu'il est possible?

R. Il faut que les mots qui servent à la former, soient faits, les uns pour les autres, et se conviennent parfaitement, entre eux.

D. En quoi consiste cette convenance des mots?

R. Elle consiste en ce que les mots secondaires prennent les formes du mot principal.

Nous avons traité de cette convenance, sous le nom de concordance ou d'ACCORD, dans la leçon précédente.

D. Y a-t-il quelque avantage à suivre, dans le discours, ces règles de concordance ou d'accord, entre les articles, les adjectifs, les pronoms, le verbe et le nom ?

R. Oui; sans doute. Elles servent à reconnoître la liaison qui règne dans l'esprit, entre le nom, et les mots qui le modifient.

D. Y a-t-il, quelquefois, plus d'un nom, dans une phrase; et, si ces deux noms sont de genre différent, auquel des deux l'adjectif doit-il être rapporté ?

R. Oui, il peut y avoir plus d'un nom; et lorsqu'il y en a plusieurs, qu'un seul adjectif est affirmé de tous les noms qui peuvent s'y trouver, et que ces noms sont de différens genres, c'est le genre masculin qu'il faut préférer aux autres, quand il s'y trouve un nom du genre masculin.

D. Quel nombre faut-il donner à l'adjectif, quand il se dit de deux noms qui sont au nombre singulier ?

R. Il faut lui donner le nombre pluriel.

D. Cette règle d'ACCORD est-elle toujours observée ?

R. On y manque, quelquefois, et quant à l'accord du nombre, et quant à celui du genre.

D. Peut-on y manquer sans raison?

R. Non; il faut que les deux noms aient, entre eux, quelque rapprochement ou analogie, quant au sens.

D. Quels sont les écrivains qui ont donné l'exemple de cette violation?

R. Ce sont les poëtes.

D. Quel est le nombre qu'il faut donner au verbe qui suit un sujet, exprimé par ces mots: L'UN et L'AUTRE?

R. Il n'est pas douteux que ces deux mots représentent deux noms, et par conséquent, deux *singuliers;* il semble donc que c'est le *pluriel* qu'il faudroit employer: cependant le Dictionnaire de l'Académie enseigne qu'on peut, indifféremment, se servir du *singulier*, ou du *pluriel*, après ces mots, L'UN et L'AUTRE, comme après ces mots: NI L'UN, NI L'AUTRE. Nous croyons que le pluriel convient mieux; puisque, par l'une et l'autre forme, on affirme, également, un attribut de deux sujets: le mot, ET, dans la première, lie les deux sujets, et en fait un pluriel; NI, dans la seconde, ne laisse pas subsister l'un plutôt que l'autre.

D. Observe-t-on la même règle, après cette forme-ci : *l'un ou l'autre ?*

R. Non ; on ne peut employer que le singulier, et la raison en est simple ; c'est qu'on n'affirme, positivement, un attribut que d'un seul sujet, et qu'on exclut l'autre. Cependant cette règle n'est pas sans exception ; on y déroge, en faveur des pronoms de la première et de la seconde personne, et on dit : *Vous ou moi* IRONS *à Rome.*

D. Quand plusieurs sujets exprimés par plusieurs noms se trouvent liés par d'autres conjonctions, telles que, *comme, de même que, ainsi que,* et semblables, quel est le nom qui commande aux autres mots les formes dont ils doivent se revêtir, suivant la loi d'ACCORD ?

R. C'est le premier de tous qui commande à tous les autres des formes conformes aux siennes. C'est avec celui-là que tous doivent s'accorder, les uns en genre et en nombre ; les autres en nombre et en personne.

D. Quand le sujet d'une proposition est exprimé par plusieurs noms dont le dernier sert à énoncer une quantité ou un nombre quelconque, quel est celui avec lequel doit s'accorder le verbe qui les suit ?

R. C'est le dernier. Le verbe doit donc

prendre la forme plurielle. On en a donné des exemples, dans le chapitre précédent.

D. Comment nomme-t-on cet accord?

R. On le nomme logique, parce que l'accord est plutôt dans le sens que dans les mots. Si l'accord étoit grammatical, l'adjectif ou le verbe s'accorderoit avec le premier nom, qui est au nombre singulier; et non avec le second, qui, par sa nature, commande le pluriel. Dans la phrase suivante :

« La plupart des hommes préfèrent l'agréable » à l'utile, et le présent à l'avenir ».

Le sujet grammatical est, LA PLUPART. Le sujet logique est, LA PLUPART DES HOMMES. La règle d'ACCORD exigeroit le singulier, dans le verbe suivant, puisque le sujet exprimé par, LA PLUPART, sans avoir égard à ce qui suit, est au nombre singulier. Mais le sujet logique, composé de ces mots, LA PLUPART DES HOMMES, prescrit le pluriel, parce que ce sujet exprime une multitude.

D. Tous les écrivains observent-ils cette règle d'ACCORD?

R. Non; les poëtes y manquent, quelquefois, et on trouve, dans leurs écrits, des vers, tels que ceux-ci :

« D'enfans infortunés un nombre trop coupable
» A rempli l'univers de ses honteux excès.
» De l'homme l'ennemi, fier d'un si grand succès,
» S'applaudit de le rendre à lui-même semblable ».

Il vaudroit mieux dire : ONT *rempli l'univers.*

D. Quelle règle faut-il observer à l'égard de quelques mots de quantité : BEAUCOUP, PEU, ASSEZ, MOINS, PLUS, TROP, TANT, COMBIEN DE, et QUE, dans le sens de *combien*, suivis d'un nom ?

R. C'est avec le nom qui suit ces mots de quantité, que doit s'accorder le verbe ou l'adjectif.

EXEMPLES :

« BEAUCOUP de personnes vous AIMENT.

» PEU de vin SUFFIT à l'homme.

» PEU de soldats courageux SUFFISENT pour » remporter une victoire.

» ASSEZ d'ambitieux RECHERCHENT les places; » on trouvera toujours des gens pour les remplir.

» MOINS de gens que vous ne pensez vous » APPROUVENT, quand vous manquez à vos de- » voirs.

» PLUS de sagesse vous EUT préservé de tom- » ber dans de grandes fautes.

» PLUS de fous que de sages RECHERCHENT » les grands emplois : TROP d'imprudens les OB- » TIENNENT.

» TANT de soldats DÉFENDENT nos foyers, » que les efforts de nos ennemis seront nuls.

» COMBIEN de héros COMBATTIRENT aux » Thermopyles? Autant que de soldats.

» Que de gens sans vertu SONT dans des places, » où elle est plus nécessaire que les talens » !

D. Quel genre donner à un adjectif qui appartient au mot, GENS?

R. Cet adjectif doit prendre la forme féminine, quand on le place avant ce mot; on lui donne la forme masculine, quand on le place après ce mot.

EXEMPLE:

« Les personnes à qui vous m'avez présenté, » paroissent de BONNES gens: comment se fait-il » que d'autres que moi trouvent ces gens-là » AVANTAGEUX » ?

On dit aussi: TOUS *les gens de bien*, sans égard pour la place de, TOUS, qui, selon la règle, devroit prendre la forme féminine.

D. Mais, si, TOUS, étoit suivi d'un adjectif placé avant le mot, GENS, quel genre faudroit-il donner à, TOUS?

R. Si l'adjectif ne faisoit qu'un seul mot avec ce nom, il faudroit donner à, TOUS, le genre

masculin. Ce seroit le contraire, si l'adjectif étoit distinct et séparé du nom. Ainsi on dit :

« TOUS les honnêtes gens, TOUS les braves » gens, TOUTES les sottes gens, TOUTES les » vieilles gens ».

D. Quel genre donne-t-on à l'adjectif qui suit cette expression : QUELQUE CHOSE?

R. On lui donne le genre masculin : *Quelque chose* de FLATTEUR, et non *quelque chose* FLATTEUSE. Mais, si au lieu de, *quelque chose*, on disoit, UNE CHOSE, ce seroit le féminin : *une chose* FLATTEUSE.

D. Quel genre prend l'adjectif, après les mots, ON et QUICONQUE?

R. L'adjectif, après ces mots, prend le masculin, à moins que ces mots ne se disent des femmes.

« ON vous est VENU demander.

» QUICONQUE fait le mal, en est, tôt ou tard, » PUNI.

» QUICONQUE est enceinte, doit être atten- » tive à ménager sa santé.

» On est chérie de son époux, quand on se » distingue plutôt par ses vertus que par ses » grâces ».

D. N'y a-t-il pas quelqu'autre observation à faire sur, ON?

R. La première chose à observer, c'est que lorsqu'on le répète, dans une phrase, il doit se rapporter au même nom, comme dans cet exemple:

« ON veut être instruit, et ON ne veut prendre » aucune peine pour l'être ».

La seconde observation est qu'on fait précéder ce mot de la lettre, L, quand il est précédé d'un autre mot, terminé par une voyelle.

D. Quelle règle faut-il suivre dans l'emploi de l'adjectif qui précède ou qui suit le mot, PERSONNE?

R. Ou le mot, PERSONNE, sert à nier, comme le mot, RIEN; ou il sert à signifier une ou plusieurs personnes. C'est toujours le masculin, quand il nie; et c'est le féminin, quand il affirme.

« PERSONNE n'est FACHÉ de vous voir oc- » cupé.

» Une PERSONNE est FACHÉE de vous voir » occupé ».

D. Faut-il dire, en parlant d'une femme qui paroît bonne: *Cette femme a l'air* BON, ou bien *Cette femme a l'air* BONNE?

R. Il faut dire : *Cette femme a l'air* BONNE. Ce n'est pas l'air qui est bon dans une femme ; mais c'est l'air qui annonce qu'elle est BONNE.

D. Pourroit-on le dire, également, d'un fruit, d'une pomme, d'une poire ?

R. Oui, tout de même, et pour les mêmes raisons.

D. Quelle est la règle d'ACCORD, dans cette phrase : *La morale est un des objets* LE PLUS DIGNE *de notre méditation ?*

R. La règle est que ces mots, LE PLUS DIGNE, ne pouvant se rapporter au sujet principal, qui est *la morale*, mais au mot, OBJETS, ils doivent prendre, et le genre, et le nombre de ce nom. Il faut donc dire : LES PLUS DIGNES, et non, *le plus digne.*

D. Mais en s'exprimant ainsi, est-ce la même pensée ?

R. C'est la seule manière de le dire correctement ; car ces mots, LE PLUS DIGNE, ne peuvent s'accorder avec aucun des mots de la phrase. Il y auroit un adjectif sans un nom, ce qui est contraire à toutes les règles de la syntaxe. La seule manière d'exprimer cette pensée est celle-ci :

« La morale est l'objet le plus digne de notre » méditation ».

D. Un nom substantif doit-il prendre la forme plurielle, quand il est suivi de plusieurs adjectifs qui déterminent sa signification?

R. Non; un nom a, sans doute, le droit d'imposer ses formes à tous les adjectifs qui le déterminent; mais ce droit n'est pas réciproque; et celui qui diroit: LES LANGUES *italienne, espagnole, portugaise* et *anglaise*, violeroit la loi d'ACCORD. Il faut dire, dans ces cas-là: LA LANGUE *italienne, l'espagnole, la portugaise, l'anglaise*, etc.

D. Quand l'adjectif, NU, se trouve dans une phrase, s'accorde-t-il avec le nom auquel il appartient?

R. Oui; toutes les fois qu'il est précédé de ce nom. Ainsi on dit: *tête NUE, pieds NUS, jambes NUES;* mais quand cet adjectif précède le nom, il n'a plus que la forme du sujet qui le précède, sans égard pour le genre et le nombre du nom qui le suit; et on dit: *NU-tête, NU-pieds, NU-jambes;* on sous-entend une préposition entre cet adjectif et le nom suivant, il est NU POUR *la tête* ou DE *la tête.*

D. Le mot, DEMI, suit-il la loi d'ACCORD?

R. Oui, toutes les fois qu'il est précédé du nom auquel il est lié. Ainsi, on dit: *Une heure et DEMIE;* mais il est invariable quand le nom

le suit, et on dit : *Une* DEMI-*heure*, *une* DEMI-*lieue*, *un* DEMI-*mètre*.

D. L'adjectif, GRAND, GRANDE, conserve-t-il toutes les lettres qui le composent, partout où il est employé ?

R. Non ; on supprime l'E final, devant quelques noms, quoiqu'ils soient du genre féminin, et on dit : LA GRAND'*messe*, une GRAND'*mère*, faire GRAND'*chère*, etc.

D. Le mot, MÊME, suit-il, toujours, la loi d'ACCORD ?

R. Ce mot suit toujours la loi d'ACCORD, quand il est adjectif ; mais quand, MÊME, est adverbe, il est invariable.

Exemple pour, MÊME, pronom.

« Ce vieillard au héros que Dieu lui fit connoître,
» Au bord d'une onde pure offre un festin champêtre.
» Le prince à ces repas étoit accoutumé :
» Souvent sous l'humble toit du laboureur charmé,
» Fuyant le bruit des cours et se cherchant lui-MÊME,
» Il avoit déposé l'orgueil du diadême ».

Exemple pour, MÊME, adverbe.

« Mornay qui précédoit le retour de son maître,
» Voyoit déjà les tours du superbe Paris.
» D'un bruit mêlé d'horreur, il est soudain surpris.
» Il court, il aperçoit dans un désordre extrême
» Les soldats de Valois, et ceux de Bourbon MÊME ».

D. Faut-il donner la forme plurielle aux nombres, VINGT et CENT; et dans quelle occasion?

R. On donne à VINGT et à CENT, la forme plurielle, quand ils sont précédés d'un autre nom de nombre, et qu'ils n'ont pas un nom de nombre après eux. Ainsi, on dit: quatre-VINGTS ans; huit CENTS ans; mais on dit: quatre-VINGT-trois ans; sept CENT douze ans.

D. QUEL, suivi de QUE, suit-il la loi d'ACCORD?

R. Oui; mais il faut, pour cela, qu'il ne forme pas un seul mot avec, QUE; et que celui-ci soit, seulement, conjonctif, comme dans les exemples suivans:

« QUELS que soient les mortels qui pèsent sur nos têtes,
» QUEL que soit leur pouvoir; Dieu compte leurs forfaits.
» Et juste, il n'a souffert tant d'heureuses conquêtes,
» Que pour mieux les punir des maux qu'ils nous ont faits ».

D. Mais lorsque, QUELQUE, forme un seul mot et qu'il est adjectif, n'est-il pas soumis, comme les autres adjectifs, à la loi d'ACCORD, à l'égard du nom qui le précède?

R. Oui, sans doute; pourvu que, QUELQUE, ne se trouve pas séparé du, QUE, conjonctif, par un adjectif; car, dans ce cas, il seroit adverbe.

EXEMPLES:

EXEMPLES:

» QUELQUE trouble, ici-bas, que mon âme ressente,
» La foi, fille du ciel, devant moi se présente ».

« QUELQUE brillans que soient les succès de l'impie,
» Ils ne peuvent survivre au songe de la vie ».

D. Le mot, TOUT, suivi d'un adjectif, est-il soumis à la loi d'ACCORD?

R. Oui; toutes les fois que cet adjectif commence par une consonne; mais il est invariable quand cet adjectif, quoique du genre féminin, commence par une voyelle.

EXEMPLE:

« TOUTE grande qu'est la puissance
» Des mortels qui partout voudroient donner des fers,
» Celle qui creusa les enfers,
» Peut d'un souffle effacer leur coupable existence ».

« La vertu qui n'admet que de sages plaisirs,
» Semble d'un ton trop dur gourmander nos désirs.
» Mais quoique pour la suivre, il coûte quelques larmes,
» TOUT austère qu'elle est, nous admirons ses charmes ».

D. D'où vient une bizarrerie si étrange dans l'emploi du même mot, signifiant la même idée, dans ces deux exemples?

R. 1°. Ce mot, adverbe dans ces deux exemples, synonyme de, TOTALEMENT, devroit être invariable dans l'un et dans l'autre; 2°. c'est

à cause de la dureté qu'occasionneroit la rencontre de deux consonnes, qu'on lui donne la terminaison féminine, dans le premier; et c'est par rapport à la voyelle de l'adjectif à laquelle il se lie, qu'on le laisse sans inflexion, dans le second.

D. N'y a-t-il pas des circonstances où, TOUT, placé devant un article, est adjectif et en prend les formes?

R. Oui; en voici des exemples :

« Toi qu'annonce l'aurore, admirable flambeau,
» Astre toujours le même, astre toujours nouveau,
» Par quel ordre, ô Soleil! viens-tu du sein de l'onde,
» Nous rendre les rayons de ta clarté féconde?
» Tous les jours je t'attends, tu reviens TOUS LES JOURS;
» Est-ce moi qui t'appelle et qui règle ton cours »?

D. Donnez un exemple où, TOUS, suivi d'un adjectif, soit adjectif lui-même?

R. En voici un, tiré du chant second du charmant Poëme des Jardins, où le poëte parle de la riche collection d'arbres étrangers du Jardin des Plantes de Paris.

« Tous parmi nos vieux plants, charmés de se ranger,
» Chérissent notre ciel; et l'heureux étranger,
» Des bords qu'il a quittés reconnoissant l'ombrage,
» Doute de son exil, à leur touchante image ».

D. Y a-t-il des adjectifs qui, prenant la forme adverbiale, ne suivent pas la loi d'ACCORD?

R. Oui; tels sont ceux-ci, JUSTE, COURT, qui ne changent point leur terminaison, de quelque genre, de quelque nombre que soit le sujet qui les précède; ainsi, on dit d'une femme, qui, faisant un récit, se seroit arrêtée au milieu de sa narration :

« EUPHÉMIE resta COURT, contre son usage.

» BLANCHE chante JUSTE : c'est qu'elle sait » fort bien la musique.

» Les musiciens chantent JUSTE ».

La raison de cette forme est que ces mots ne modifient pas le nom qui les précède, mais le verbe de la proposition, ou plutôt la qualité qui est la première partie de tout verbe adjectif, à la manière des adverbes.

D. Quand on veut énoncer, de plusieurs individus, une qualité commune à tous, et particulière à chacun, et qu'on veut employer le mot, LEUR, pour adjectif du nom qui le suit, comme dans l'exemple suivant, quel nombre doit prendre ce mot-là ?

« Ils ont apporté, chacun, leur offrande ».

R. Les Grammairiens ne sont pas d'accord sur

le nombre qu'on doit donner à, LEUR, dans ce cas-là. Nous croyons que l'emploi des mots, CHACUN et LEUR, dans des phrases pareilles, ne peuvent qu'y répandre de l'obscurité; et que pour éviter tout embarras et toute équivoque, il faut les construire, de manière à faire disparoître, LEUR, et dire :

« Chacun a apporté son offrande ».

Ainsi pour ne choquer ni le sens grammatical, ni le sens logique, il faut que le sujet de la proposition soit le mot, CHACUN.

D. Le mot, LE, doit-il être soumis à la loi d'accord ; et dans quel cas doit-il l'être ?

R. LE, est tantôt article, tantôt pronom, et tantôt adverbe. Il suit la loi d'ACCORD dans les deux premiers cas, comme les autres mots de ces deux espèces. Il ne la suit pas dans le troisième, parce que les adverbes sont invariables.

D. Donnez un exemple pour, LE, article.

R. Vous le trouverez *article*, cinq fois, dans l'exemple suivant :

« Oh ! si j'avois ce luth dont LE charme autrefois
» Entraînoit sur l'Hémus LES rochers et LES bois,
» Je le ferois parler ; et sur LES paysages,
» LES arbres tout à coup déploîroient leurs ombrages ».

Exemple pour, LE, pronom :

« ..... Il me reste un fils. Vous saurez quelque jour,
» Madame, pour un fils, jusqu'où va notre amour.
» Mais vous ne saurez pas, du moins je LE souhaite,
» En quel trouble mortel son intérêt nous jette,
» Lorsque de tant de biens, qui pouvoient nous flatter,
» C'est le seul qui nous reste, et qu'on veut nous L'ôter ».

Exemple pour, LE, adverbe :

« Passant! c'est un enfant, ton maître.
» Il L'est, LE fut, ou LE doit être ».

D. Comment devroit répondre une femme à cette question : *êtes-vous malade ?*

R. Elle devroit répondre ainsi :

« Oui, je LE suis, et non : je LA suis ».

D. Pourquoi ne devroit-elle pas dire : je LA suis ?

R. Parce que, LE, dans ce cas, est elliptique, et qu'il représente l'adjectif qui équivaut à cette forme : je suis *cette chose-là*, ou *cela*, ou *malade*.

D. Seroit-ce le même mot, si on lui demandoit si elle est LA femme de Damon, ou si elle est FEMME de Damon ?

R. A la première question, il faudroit dire : *je LA suis ;* et à la seconde : *je LE SUIS.*

D. Pourquoi cette différence, en répondant à la même question?

R. C'est que la question, quoique la même, quant au sens logique, n'est pas la même, quant au sens grammatical. Quand on demande :

« Êtes-vous FEMME de Damon » ?

C'est sur une qualité qu'on interroge ; et la preuve, c'est que, FEMME, n'est précédé d'aucun article, ce qui rend ce mot qualificatif. Or, tous les qualificatifs peuvent être remplacés par le mot elliptique, LE ; car on pourroit dire : *êtes-vous* CETTE PERSONNE? *êtes-vous* CELA? et on devroit répondre : oui, je suis CELA, je LE suis.

Mais quand on demande : êtes-vous LA femme de Damon, c'est dire : êtes-vous CELLE-LA ? Il est tout simple de répondre : *je suis CELLE-LA* : je suis TELLE : je LA suis.

D. Quand le mot, CE, est employé avec le verbe, *être*, quel nombre commande-t-il ?

R. Ce n'est pas, CE, qui commande le nombre ; c'est le sujet qui précède ou qui suit le verbe, qui fait ici la loi. Le verbe prend donc le singulier ou le pluriel, suivant le nombre du nom qui suit le verbe.

« La réputation est aisée à flétrir;
» C'EST un cristal poli, qu'un souffle peut ternir ».

« Ah! la véritable féerie,
» CE SONT l'esprit et les talens ».

D. Cette règle est-elle sans exception?

R. Non; elle n'a plus lieu quand le verbe, *être*, au lieu d'être suivi d'un substantif, l'est d'un pronom qui n'est pas de la troisième personne du pluriel.

« Quels êtres l'Éternel fit-il à son image?
» C'EST NOUS, dont la raison est le rare apanage ».

Le verbe est au pluriel, quand le pronom est de la troisième personne du pluriel.

« Les mortels ont soumis, et la terre, et les cieux.
» CE SONT EUX qu'on a vus, se jouant du tonnerre,
» Du Dieu qui l'alluma, rivaux audacieux,
» Commander à la foudre, en préserver la terre ».

D. Le mot, LE, présente-t-il quelque difficulté quand il précède, *plus*; et peut-on dire, indifféremment, d'un sujet du genre féminin: LE plus, ou LA plus?

R. Il y a des cas où l'on dit l'un, et où l'autre seroit incorrect.

D. Quels sont ces cas-là?

R. Quand le superlatif est comparatif, on dit LA *plus ;* et LE *plus*, quand il est absolu.

« Syrius est LA *plus* belle étoile du ciel ».

« Quand la lune est au plein, elle est, LE *plus*, » éloignée du soleil ».

Dans le premier exemple, l'étoile est comparée avec les autres étoiles, et, LA, est son article. Dans le second exemple, il n'y a point de comparaison. Ainsi, on pourroit dire : *Syrius est une étoile plus belle que les autres étoiles ;* et l'article, LA, disparoîtroit. Dans le second, LE, ne peut être séparé de l'adverbe, *plus*, dont il est l'article ; *plus*, passe, alors, dans la classe des noms.

D. Le participe présent terminé en, ANT, comme dans, *aimant*, *lisant*, suit-il la loi d'*accord*, comme les adjectifs?

R. Le participe présent est ou verbe, ou adjectif. Il est verbe, quand il a un régime ou qu'il exprime quelque circonstance de temps ; il est adjectif, quand il est sans régime, et qu'il ne détermine aucune époque de temps. Il suit la loi d'ACCORD, quand il est adjectif ; il ne la suit point, quand il est verbe. En voici des exemples :

« PLEURANTE à vos genoux, vous voulez qu'on me voie »?

« Le méchant OURDISSANT ses trames criminelles,
» Espère en vain, du juste, altérer le repos ».

« Les méchans OURDISSANT leurs trames criminelles,
» Tenteront, mais en vain, de troubler mon repos ».

« L'imposture OURDISSANT ses trames criminelles,
» De l'innocence, en vain, croit troubler le repos ».

On voit, dans ces exemples, le participe, qui n'est pas le gérondif, se rapportant, dans le premier, à un nom du genre féminin, et au nombre singulier; dans le second, à un nom qui est au nombre singulier; dans le troisième, à un nom du genre masculin, conservant, partout, la même forme, au nombre pluriel; dans le quatrième, à un nom du genre féminin, conservant, partout, la même forme, parce qu'il est gérondif, et non adjectif.

D. Sans doute qu'il n'en est pas de même du participe passif, et que celui-ci est soumis à la loi d'ACCORD, comme les adjectifs dont il a toutes les formes.

R. Le participe passif suit, toujours, la loi d'*accord*, quand il est seul avec son adjectif, ou quand il n'en est séparé que par le verbe, *être*, comme on le voit dans le premier vers de l'exemple suivant :

« Et pourquoi vos soupirs seroient-ils REPOUSSÉS?
» Auroit-elle oublié vos services PASSÉS »?

D. Suit-on la loi d'ACCORD, quand le participe passif est réuni au verbe auxiliaire, dans les temps passés ?

R. On ne suit pas la loi d'ACCORD, quand l'objet d'action, ou le complément du verbe se trouve à la suite du verbe, et n'est point représenté par un pronom.

« Qu'il ait de ses aïeux un souvenir modeste :
» Il est du sang d'Hector ; mais il en est le reste ;
» Et pour ce reste, enfin, J'AI, moi-même, en un jour,
» SACRIFIÉ mon sang, ma haine et mon amour ».

C'est, *mon sang, ma haine et mon amour*, qui sont le complément du verbe, J'AI SACRIFIÉ. Ce complément est à la suite du verbe; aussi le mot SACRIFIÉ, appelé improprement *participe*, et qu'il faut appeler, SUPIN, ou nom verbal, est-il invariable, et ne suit-il pas la loi d'accord. Car, s'il la suivoit, il le faudroit au nombre pluriel, puisque les trois noms qui forment son complément valent un pluriel.

Voici un autre exemple où l'on verra que le participe suit la loi d'ACCORD avec son complément, quand il en est précédé; et où l'on trouvera, en même temps, l'application de la règle précédente.

« Mais que vos yeux sur moi se sont bien EXERCÉS !
» Qu'ils m'ont VENDU bien cher les PLEURS qu'ils ont VERSÉS !

» De combien de remords m'ont-ils rendu la proie !
» Je souffre tous les maux que j'ai FAITS devant Troie ».

Vos yeux SE SONT EXERÇÉS. C'est le pronom SE, qui, étant, ici, le complément, et précédant le participe, EXERCÉS, commande ce pluriel. Il en seroit autrement, si, à la manière anglaise, le régime étoit placé après le participe, qui, dans ce cas-là, seroit un supin; car on diroit alors : *Vos yeux* ont EXERCÉ SOI.

Les pleurs QU'ILS ont VERSÉS. C'est, QUE, qui est, ici, le complément du verbe, et qui, le précédant, change le supin en participe, lequel prend les formes du complément.

M'ont-ils rendu la proie. ME, complément, au singulier, et du genre masculin, commande les mêmes formes au participe, RENDU.

QUE J'AI FAITS. QUE, complément du verbe J'AI FAITS, représente le nom, MAUX, qui commande la forme plurielle au participe.

C'est donc la place du verbe uni à l'auxiliaire qui fait de ce verbe un participe ou un supin; et cette place est toujours relative au complément. Le complément précède-t-il le verbe, c'est alors le participe. Le verbe est-il suivi du complément, c'est alors le supin. Le supin est invariable, et le participe a les formes adjectives.

Si cette explication étoit insuffisante, on trouveroit, à la fin du chapitre précédent, de quoi y suppléer.

CHAPITRE VI.

Syntaxe particulière de chaque élément du Discours.

DES élémens de grammaire devant tenir lieu de l'auteur, pour ceux qui ne sont pas à portée de le consulter et de recevoir ses avis, nous allons revenir sur chacun des élémens du discours, pour ne rien omettre de ce qui peut être essentiel, dans la syntaxe de chaque mot. Tous les doutes seront levés, toutes les difficultés résolues, dans les applications que nous aurons occasion de faire : nous allons, donc, considérer encore l'article, par rapport à l'emploi qu'on en peut faire dans le discours.

L'article s'offre le premier, marchant, communément, à la tête de la proposition, et annonçant celui qui en est le sujet. C'est l'article, comme nous l'avons dit, qui, d'un nom propre, fait un nom commun, qui change, tellement, la nature des autres mots, que, de verbes, d'ad-

verbes ou d'adjectifs qu'ils étoient, ils deviennent des noms. C'est l'emploi qu'on fait de l'article, la place qu'on lui donne, qui décide, tellement, de l'étendue du nom suivant, que, jamais, il ne peut être indifférent de l'employer ou non, devant tel nom. Par exemple, les deux phrases suivantes seroient vicieuses, si elles étoient différemment construites:

1 « Cet homme a infiniment d'esprit.

2 » Cet homme a de l'esprit infiniment ».

On ne peut pas dire:

3 « Cet homme a infiniment DE l'ESPRIT.

4 » Cet homme a D'ESPRIT infiniment ».

C'est que l'adverbe, INFINIMENT, est considéré comme un nom de quantité, qui, placé devant le mot, ESPRIT, en énonce une partie; et cette énonciation généralise ce nom, de manière que l'article, si ce nom en étoit précédé, présenteroit une idée contraire à celle que lui donne le nom de quantité.

Le mot, ESPRIT, dans la quatrième phrase, n'étant précédé d'aucun nom, ne peut, pour la raison contraire, se passer de l'article indicatif. L'adverbe, INFINIMENT, est l'ellipse d'une

seconde proposition qui ne peut influer sur la première.

Pour la même raison, BEAUCOUP, ASSEZ, TROP, PEU, PAS, etc., ne veulent point d'article, après eux, et avant le nom qui les suit et qui est précédé de la préposition, DE; au lieu que l'article a toujours lieu devant les noms communs, quand ces mots, *beaucoup*, *assez*, *trop*, etc. ne se trouvent pas dans la phrase.

« Le pauvre a PEU d'amis, le malheur n'en a point ».

« Le méchant même a DU respect pour la » vertu, sans avoir D'amour pour elle ».

Dans ce dernier exemple, DU pour DE LE, préposition et article, devant, RESPECT, parce qu'il n'y a aucun mot qui exclue l'article; dans la seconde proposition du même exemple, point d'article devant, AMOUR, parce qu'il y a le mot, POINT, qui généralise ce nom.

Les noms, même communs, sont sans article quand on s'en sert pour appeler. Ils sont suffisamment déterminés par l'application particulière qu'on en fait, comme dans cet exemple:

« Qu'aux accens de ma voix la terre se réveille :
» Rois ! soyez attentifs : PEUPLES ! ouvrez l'oreille :
» Que l'univers se taise et m'écoute parler ».

Souvent, dans le langage familier, on retranche l'article qu'il faudroit rétablir, si un étranger nous demandoit raison des expressions suivantes : *Il loge, rue faubourg Poissonnière, quartier Montmartre.* Il y a là, lui dirions-nous, ellipse de plusieurs prépositions et de plusieurs articles. Il faudroit dire : Il loge A LA rue DU *faubourg*, DIT, *Poissonnière.*

Les noms propres étant assez déterminés, par eux-mêmes, puisqu'ils ne peuvent se dire que d'un seul individu, d'un objet ou d'une chose unique, ne souffrent point d'article qui les précède. Cependant quand des noms ont été, d'abord, communs, ils ont conservé l'article, même dans l'application particulière qu'on en a faite, et l'on dit : LA *Rochelle*, LA *Flèche*, LE *Hâvre*, LE FOUSSERET.

Si l'article est destiné à déterminer, on sent bien qu'on ne l'emploîra pas, même devant un nom commun, qui servira à modifier un nom propre ou même un autre nom commun. Enfin, il n'aura pas lieu quand le nom commun sera pris, dans toute sa généralité.

« Alexandre Ier., EMPEREUR de Russie ».

Empereur, nom commun, sans article, parce qu'il est le modificatif d'ALEXANDRE, nom propre.

« Notre esprit n'est qu'un souffle, une ombre passagère ;
» Et le corps qu'il anime une cendre légère,
» Dont la mort, chaque jour, prouve l'infirmité.
» Étouffés, tôt ou tard, dans ses bras invincibles,
» Nous serons tous, alors, CADAVRES insensibles,
» Comme n'ayant jamais été ».

Cadavres, nom commun, modifiant le sujet de la proposition.

« Tel après le long orage,
» Dont un fleuve débordé
» A désolé le rivage
» Par sa colère inondé :
» L'effort des vagues profondes
» Engloutissoit dans les ondes
» BERGERS, CABANES, TROUPEAUX ;
» Et submergeant les campagnes,
» Sur les sommets des montagnes
» Faisoit flotter les vaisseaux ».

Dans ce dernier exemple, les noms communs, *bergères*, *cabanes*, *troupeaux*, étant pris dans toute leur généralité, sont sans article.

Nous avons dit, dans la première partie, en traitant de *l'Article*, ce qu'il faut observer dans l'emploi qu'on en veut faire, quand il est réuni à la préposition, DE, soit devant un adjectif, soit devant un nom. Mais nous n'avons rien décidé sur la manière de s'en servir devant un adjectif, au nombre singulier. On sait qu'il faut dire : DES *auteurs célèbres* et DE *célèbres auteurs*.

Mais

Mais si l'adjectif étoit au nombre singulier, faudroit-il supprimer ou employer l'article, et diroit-on :

« DE bon pain et DE bonne eau suffisent pour » vivre » ?

Ou :

« DU bon pain et de LA bonne eau suffi- » sent, etc. ».

Restaut se décide pour la première de ces deux formes de phrase : nous croyons qu'il faut préférer la seconde, pour éviter l'équivoque dans le nombre du nom et de l'adjectif. Quelqu'un qui entendroit prononcer la première phrase (surtout si au lieu d'*eau* on disoit *viande*), ne sauroit si c'est DE *bons pains* ou DE *bon pain*; DE *bonnes viandes* ou DE *bonne viande*.

Il y a certains articles, tels, par exemple, que *les possessifs*, qui ne s'emploient pas, indifféremment, pour les êtres raisonnables, et pour les choses ou les animaux. On ne doit pas dire de la façade d'une maison ou des appartemens qui la composent, SA *façade*, SES *appartemens*. On en sentira facilement la raison, quand on réfléchira sur la nature de cet article. La possession qu'il exprime a quelque chose de trop

actif; on est trop accoutumé à ne le dire que des personnes, pour qu'on puisse l'appliquer à des objets inactifs, ou à des choses, naturellement, passives. La possession, quand elle se dit d'un être, suppose de sa part des efforts pour se la procurer et pour la conserver; et ces efforts ne peuvent appartenir à des objets sans vie ou sans raison. Il faut, donc, dans ce cas, donner à la proposition une autre forme, et dire:

« Cette maison est bien bâtie, la façade EN est » belle, les appartemens EN sont commodes ».

Ce seroit autrement, si on parloit d'un être animé, quand bien même cet être seroit sans raison; et Racine a pu dire, en parlant du monstre qui effraya les chevaux d'Hippolyte:

« Sa croupe se recourbe en replis tortueux ».

La différence est, ici, bien sensible. Les êtres animés sont plus près de notre espèce et de notre nature que les choses. L'habitude de les voir agir comme nous, pour la conservation de leur existence; leurs formes physiques; les soins qu'ils prennent pour se procurer ce qui leur convient, et pour écarter ce qui pourroit leur nuire, établissent, entre eux et nous, trop d'analogie, pour que nous n'employions pas, envers ces

compagnons de nos travaux, les termes avec lesquels nous exprimons les différentes modifications qui nous font passer, sans cesse, d'une manière d'être à une autre. En effet, pourquoi, nous, qui disons de celle qui nous a nourris de son lait : *une mère tendre aime bien* SES *enfans;* pourquoi, dis-je, ne nous seroit-il pas permis de dire aussi de la fauvette :

« La fauvette, avec ses petits,
» Se croit la reine du bocage ».

On peut dire aussi :

« Chaque chose a SON prix ».

« Le fleuve le plus grand n'est pas même un ruisseau,
» Quand vous remontez à sa source ».

C'est qu'ici le prix d'une chose, la source d'un fleuve, ne font point partie de ces objets, et que cet article est une idée métaphysique; c'est l'emploi d'un mot qui nous est fourni par l'analogie, qui a transporté, dans la langue physique, les mots dont manquoit le langage métaphysique : c'est un mot figuré, un véritable trope, pris dans un sens détourné de sa première signification. En un mot, c'est une figure de mots; au lieu que cet article appliqué à la partie d'une maison ne pourroit être employé qu'au propre; et il seroit trop choquant.

On répète l'article et la préposition avant les adjectifs qui expriment des qualités opposées ou même différentes. La phrase suivante est donc vicieuse :

« Les auteurs anciens ET nouveaux décident » qu'une république ne peut exister sans mœurs ».

Il faut dire :

« Les auteurs anciens ET LES nouveaux, etc. ».

L'absence de l'article, dans la première phrase, lie, tellement, les deux adjectifs, que le second n'appartient plus qu'au sujet duquel est affirmé le premier; et ce n'est pas ce qu'on veut dire. Il faut donc répéter l'article qui divise la phrase en deux propositions. Pour se dispenser de la répétition de l'article, il faut que les deux adjectifs se disent du même sujet, comme dans la phrase suivante :

« Des auteurs anciens et vraiment sages disent » qu'il ne peut y avoir des mœurs dans un état » sans religion, parce qu'il faut une base suffi- » sante à la morale, et que cette base ne peut » être que la religion ».

Les mots elliptiques, QUI, QUE, LEQUEL, LAQUELLE, LESQUELS, DONT, présentent, dans

leur syntaxe, quelques difficultés qui ne pouvoient être résolues, dans les chapitres précédens.

Il semble que ce mot ne puisse être employé que comme sujet de la proposition, quand c'est, QUI; et qu'il ne soit jamais complément, dans cette forme. Mais on le trouve complément, ou ce qu'on appeloit, *régime*, toutes les fois qu'il précède le second verbe d'une phrase, et qu'il est précédé, lui-même, d'un autre verbe, comme dans l'exemple suivant :

« Quand on est délicat et sage dans ses goûts,
» On ne s'attache pas sans savoir qui l'on aime ».

Mais un pareil complément ne pourroit convenir, ni à des choses, ni à des êtres sans raison; ainsi on ne pourroit dire :

« Le chien à QUI j'ai coupé les oreilles ».

Ni :

« L'ambition à qui l'on sacrifie ».

Il faut dire :

« Le chien auquel j'ai coupé les oreilles.
» L'ambition à laquelle on sacrifie ».

Il est nécessaire de substituer, quelquefois, LEQUEL et LAQUELLE, LESQUELS ou LESQUELLES, au mot, QUI, quand même ce mot seroit sujet,

et qu'il se diroit des personnes; et cela, pour éviter l'amphibologie qui résulteroit de cet emploi. Ces occasions sont rares, elles n'échapperont pas aux bons esprits; il seroit superflu d'en donner des exemples.

QUE, étant toujours complément, même au commencement d'une phrase, ne peut donner lieu à aucune méprise. Il est toujours complément direct, à moins qu'il ne soit pure conjonction; et encore, dans ce dernier cas, y a-t-il des Grammairiens justement estimés qui le regardent comme complément.

« Toi qui connois Pyrrhus, QUE penses-tu QU'il fasse?
» Dans sa cour, dans son cœur, dis-moi ce qui se passe.
» Mon Hermione encor le tient-elle asservi?
» Me rendra-t-il, Pylade! un bien QU'il m'a ravi »?

QUE, est aussi, quelquefois, complément indirect.

EXEMPLE:

« QUE servent les honneurs, et QUE sert la fortune,
» Lorsque, pour en jouir, les momens sont si courts »?

DONT, qui équivaut à la préposition DE, et au mot elliptique, *qui*, représentant *duquel*, *de laquelle*, *desquels* ou *desquelles*, se confond, quelquefois, avec, *d'où*. C'est une faute qu'on ap-

prendra à éviter, en réfléchissant sur les exemples suivans :

« La ville d'où il arrive ».

Et non,

« La ville DONT il arrive.

« Le lieu d'où je vous ai vu sortir est charmant ».

Et non,

« Le lieu DONT je vous ai vu sortir, etc. ».

Il y a un moyen infaillible pour ne jamais commettre une si grossière méprise ; c'est de faire précéder une question dans les cas, où, DONT, doit être préféré *à*, d'où.

EXEMPLE :

« Le jardin DONT vous admirez la beauté est à moi ».

On ne sauroit faire, à propos de cette phrase, d'autre question que celle-ci : DE QUOI *admirez-vous la beauté?* D'où ne peut y trouver place; il faut donc employer DONT, et non d'où.

DE L'ADJECTIF.

Les seules observations qu'il y ait à faire sur

l'emploi de l'adjectif, regardent sa place, dans la phrase, et la loi d'ACCORD à laquelle il faut le soumettre, par rapport au nom auquel il appartient.

Quant à la loi d'ACCORD qui en règle les inflexions, tout a été dit dans le chapitre où nous avons traité de la syntaxe particulière. Quant à la place de l'adjectif, l'usage, ici, dicte la loi d'une manière si impérieuse, que l'adjectif déplacé présenteroit, souvent, un sens contraire aux intentions de celui qui se méprendroit, à cet égard. Nous en avons donné quelques exemples, dans la première partie, en traitant de l'adjectif; nous ajouterons, ici, ce qui peut avoir été omis.

CRUEL. Un *cruel* homme, dans le style familier, un homme importun, fâcheux, dont la ténacité cause des impatiences. Un homme *cruel* est un homme méchant.

FAUX. En musique, une *fausse* corde n'est pas d'accord; une corde *fausse* ne peut jamais s'accorder.

GRAND. Un *grand* homme, un homme illustre, ou par de grands talens, ou par de grandes actions. Un homme *grand* est un homme d'une haute stature.

MÉCHANT. Des vers *méchans* sont des vers

malins. De *méchans* vers sont des vers mal-faits.

NOUVEAU. Un *nouvel* habit est un habit neuf et qu'on n'a pas encore mis. Un habit *nouveau* est un habit de nouvelle mode.

SAGE. Une femme *sage* est une femme de bonnes mœurs : une *sage-femme* est une accoucheuse.

VILAIN. Un *vilain* homme; homme désagréable par sa figure, ou par ses manières. Un homme *vilain*, un homme avare dans ses dépenses.

VRAI. Un *vrai* conte, un *véritable* conte, est un conte faux. Un conte *vrai*, *véritable*, est un récit conforme à la vérité.

GROS. Une *grosse* femme est une femme qui a de l'embonpoint; une femme *grosse* est une femme enceinte.

On dit, souvent, dans la société : SES *père et mère*, SES *frère et sœur*; il faut dire : SON *père* et SA *mère*, SON *frère* et SA *sœur*; SES *frères* et SES *sœurs*.

SIMULTANÉE. Ce mot a une forme féminine; il ne sera, peut-être, pas inutile de dire, for-

mellement, que cette terminaison reste la même, pour les deux genres. Ainsi, on dit :

« Deux instans simultanées.

» Deux époques simultanées ».

Pour dire que ces deux instans ont concouru ensemble, et que ces deux époques ont concouru le même jour.

On se trompe, quelquefois, pour l'adjectif PRÊT et PRÊTE, qu'on substitue, mal à propos, à la préposition, PRÈS, avec laquelle on le confond, et on dit : *cet homme est* PRÊT *de mourir*, pour, PRÈS *de mourir*. Quand bien même l'adjectif seroit, ici, le mot propre, il y auroit, encore, une faute, parce qu'on ne dit pas *prêt* DE, mais *prêt* A. L'adjectif étant, ici, le synonyme de, *disposé*, de, *préparé*, on ne doit l'employer que quand on est réellement préparé à faire une chose. Ainsi on pourra dire, après avoir fait les apprêts d'un voyage, qu'on est *prêt à partir*, quoique le moment du départ soit, encore, éloigné; et si on n'a rien préparé et qu'on soit sur le point de partir, on pourra dire :

« Je suis PRÈS de partir, quoique je ne sois » pas PRÊT A partir ».

Comme il y a une grande analogie entre les

noms de nombre et les adjectifs, nous placerons, ici, ce qu'il faut observer, dans l'emploi de ceux-là. Les qualificatifs CARDINAUX, et ORDINAUX, étant consacrés par l'usage, nous allons nous en servir pour distinguer ces deux sortes de nombres.

Les nombres CARDINAUX, ainsi appelés, parce qu'ils sont les principaux et comme les racines des autres nombres, sont : *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, etc., *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *soixante-dix*, *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix*, *cent*. Pourquoi ne dit-on pas SEPTANTE, OCTANTE ou HUITANTE, et NONANTE? Quelle bizarrerie de couper le fil de l'analogie à *soixante-neuf*, et de ne pas dire SEPTANTE, ainsi que HUITANTE, et NONANTE! Qu'auroient donc de plus choquant que les précédentes dixaines, ces dixaines nouvelles? Sans doute qu'un jour, on renouera ce fil, coupé, si mal à propos, et que notre vœu, à cet égard, sera rempli.

On emploie, pour les heures et pour l'année courante, les nombres *cardinaux*, et on dit : il est ONZE *heures*. C'est l'an DIX de la République française, et l'an MIL HUIT CENT UN, de l'ère chrétienne. On dit encore :

« IL Y A des taches dans le soleil : IL EST » TROIS *heures* ».

Comment justifier ces deux manières de s'exprimer, si extraordinaires, et que semblent réprouver toutes les règles de notre syntaxe?

Et d'abord, qu'est-ce que ce mot, IL, que l'on voit à la tête de chacune de ces deux phrases? Qu'est-ce que cet, Y, qui le suit? Qu'est-ce que ce verbe, AVOIR, à la troisième personne du singulier, et que signifie-t-il, en cet endroit? Quel est son sujet ou son nominatif? Qu'est-ce que ce nom de nombre, à la suite?

Nous savons bien que cette proposition: *il y a trois jours*, équivaut à celle-ci : *trois jours se sont passés.* Mais quel rôle assignerons-nous à chacun des mots qui la composent? Il s'est introduit dans toutes les langues, et sur-tout dans la nôtre, des formes extraordinaires, des tours hardis, des *idiotismes* auxquels ne peuvent s'appliquer ni les règles de la Grammaire particulière, ni celles de la Grammaire générale.

Est-ce, ici, un de ces tours qu'il est difficile d'assujettir aux règles de la syntaxe générale, ou de la syntaxe particulière? Est-ce un idiotisme qui se refuse à l'analise grammaticale, ou logique? Nous ne le pensons pas; et nous croyons qu'on peut parfaitement rendre raison, et de chacune de ces deux propositions, et de chacun des mots qui les composent.

Dans cette phrase : *il y a des taches dans le soleil*, etc., se trouve le verbe, *Avoir*, que n'emploient, dans ce sens-là, ni les Latins, ni les peuples modernes. Tous font usage du verbe, *Être*, qui suppose une qualité passive, telle que, *Passé*, *Præteritus*, sous-entendue. Les Français, seulement, expriment cette idée par le verbe, *Avoir*. Est-il, dans ce cas, synonyme du verbe, *Être* ? Non, certainement. A-t-il la signification de ce verbe ? Avant de répondre à cette question, nous ne devons pas oublier que les mots ont, souvent, deux sortes de significations ; l'une, qui leur est propre, et l'autre, qu'on pourroit appeler, *analogique*. La signification propre du verbe, *Avoir*, dans ce cas-ci, est celle du verbe, *Posséder ;* la signification analogique est celle du verbe, *Être*. Ainsi, le verbe, *Avoir*, signifie, dans cette phrase, ce que signifie le verbe, *Être*, employé par les autres peuples. Et on peut dire à ceux qui ne connoîtroient pas la valeur de ce verbe, dans cette phrase, qu'elle est la même que celle du verbe, *Être ;* qu'ainsi, les deux phrases suivantes ont un sens identique :

« Il y a des taches dans le soleil.

» Des taches sont dans le soleil ».

Mais une pareille explication ne sauroit être

suffisante, et laisse subsister, entière, la difficulté grammaticale. Il faut prouver, qu'en conservant au verbe, *Avoir*, sa valeur propre, il reste encore à cette phrase le même sens qu'elle a, soit en latin, soit en anglais, soit en espagnol, soit en italien, où le verbe, *Être*, est employé; et voici comment nous le prouvons:

« Il y a des taches dans le soleil ».

Tout verbe adjectif, ou *concret*, qui n'est, ni à l'infinitif, ni à l'impératif, renfermant, nécessairement, une qualité, dans sa première partie, et le verbe-lien, dans la seconde, est affirmatif, et, par conséquent, suppose un sujet duquel est affirmée la qualité que renferme ce verbe; et si le verbe est actif, il suppose un objet sur lequel passe l'influence de cette qualité active.

Le verbe, *Avoir*, a donc, ici, et un sujet, et un objet d'action. Il est à la troisième personne du singulier; son sujet ne peut donc être au pluriel. *Des taches*, n'est donc pas le sujet du verbe, *Avoir*. Nous trouvons, le pronom, IL, dans la phrase; ce pronom, qui remplace toujours un nom, et qui, de sa nature, ne peut jamais être un objet d'action, est donc, ici, le sujet de la proposition, et par conséquent le sujet du verbe. *Des taches*, sera donc l'objet d'action, ou ce que

les anciens appeloient, *le cas accusatif*, ou le *régime* du verbe ; et, dans notre système, ce mot sera le sujet d'une proposition passive elliptique. On pourra donc dire :

« Les taches sont eues, ou possédées ».

Et, par conséquent, quelqu'être a ces taches, ou les possède. Mais quel est ce possesseur? Quel est celui qui a ces taches, et de qui on doit dire : IL *a des taches?*

On pourroit répondre que ce pronom, sujet du verbe, est un sujet d'emprunt, vague et indéterminé, dont il seroit difficile d'assigner le nom véritable, dont le pronom, IL, est le remplaçant. On pourroit ajouter, encore, que l'on n'emploie ce sujet que pour se conformer à l'usage observé, dans toutes les langues perfectionnées, où l'on ne se sert d'un verbe, dont on ne peut faire remarquer, particulièrement, la qualité, qu'en se conformant aux règles de la logique, qui ne permettent pas de présenter une qualité affirmée, sans présenter, en même temps, un sujet quelconque, qui sert de complément à la proposition, comme dans ces propositions : IL *pleut*, IL *faut*, etc.

Mais, dira-t-on, ce n'est pas, par une difficulté, qu'on en doit expliquer une autre. Et,

dans ces deux phrases : IL *pleut*, IL *faut*, IL, est, lui-même, une difficulté.

Les Latins sous-entendoient, dans la première phrase, le sujet, *cœlum*; et, dans la seconde, la proposition qui étoit liée au verbe impersonnel, *oportet*. Et nous supposons, dans notre langue, comme sujet du verbe, *pleuvoir*, LA PLUIE, dont le pronom, IL, que nous pourrions remplacer par ces autres mots : CELA, *cette chose-là*, est le suppléant, ou le pronom. Mais dans cette phrase : *il y a des taches dans le soleil*, et semblables, ce pronom, IL, sujet du verbe, pourroit encore signifier l'être, ou l'objet dans lequel est la chose dont l'existence est affirmée; et, alors, voici ce qu'il faudroit suppléer, dans cette phrase elliptique :

« Le soleil, DANS LE SOLEIL, a des taches DANS LE SOLEIL.
» Il , Y , a des taches DANS LE SOLEIL ».

Ces sortes de répétitions, qui nous choqueroient dans des phrases pareilles, y existent, toutefois, quant au sens. Car l'adverbe, Y, représente, partout où on l'emploie, la préposition, et le complément qui suit cette préposition, à la fin de la phrase.

Cette première phrase, où, le SOLEIL, se trouve trois fois, et qui, pour cela, paroît choquante,

quante, ne le paroîtroit plus, si, au lieu d'employer ce nom, autant de fois, on employoit des mots suppléans; et on trouveroit tout naturel de dire :

« LE SOLEIL, EN SOI-MÊME, a des taches, DANS SOI.
» IL , Y , a des taches, DANS LE SOLEIL ».

Le pronom, sujet du verbe, *Avoir*, n'a plus rien de vague, quand on a lu la phrase, en entier; c'est le dernier mot, dont il est le remplaçant, qui détermine sa valeur, et lui ôte ce vague, qui faisoit toute la difficulté.

Mais comment expliquer ce pronom, IL, et ce verbe AVOIR, dans une phrase, où l'on n'exprimeroit rien dont le pronom pût être le sujet, et dont le mot, Y, pût être l'adverbe, comme dans celle-ci :

« IL Y A un Dieu ».

C'est en rétablissant les ellipses, et en les faisant disparoître, ensuite, l'une après l'autre, qu'on expliqueroit ces trois mots.

Cette phrase est elliptique, n'en doutons point. L'adverbe, Y, étant un adverbe de lieu, représente, nécessairement, une préposition, dont un mot exprimant un lieu quelconque, est le complément. Eh bien! ce sera le nom de ce lieu, qui sera le complément de la préposition sous-entendue; et le pronom, IL, remplaçant ce nom, sera

le sujet du verbe AVOIR. Cherchons à trouver cette préposition et ce complément. La préposition est, DANS; le lieu dont le nom est le complément, est, nécessairement, le lieu où est l'être dont cette phrase affirme l'existence; et ce lieu, pour être le plus vaste possible, sera, LA NATURE. Cette phrase, en cessant d'être elliptique, sera donc exprimée en ces termes :

« LA NATURE, EN SOI-MÊME, a un Dieu EN SOI.
» IL Y a un Dieu, DANS LA NATURE.
» IL Y a un Dieu ».

Quant à cette autre phrase : IL *est trois heures*, elle n'est pas plus contraire à la saine logique et à la syntaxe que les précédentes.

« IL est trois heures.
» UNE CHOSE est; ET CETTE CHOSE, c'est trois heures ».

Ce sont les ellipses qui forment ces irrégularités apparentes, dans le langage. Ces sortes de propositions semblent avoir été le fruit d'un dialogue, dont on a supprimé un interlocuteur. Et voici ce qu'on pourroit supposer, sans blesser la raison :

« Il est.
» Et quoi ?
» Une chose.
» Et quelle chose est-il ?
» LA CHOSE QUI EST (ce qui est), EST TROIS HEURES.
» IL ..... EST TROIS HEURES ».

C'est toujours ce pronom, IL, équivalent de, CELA, de, CETTE CHOSE-LA, pris indéterminément, qui est le sujet vague de tous les verbes, dont on comprend la signification, sans qu'il soit besoin de les accompagner d'un sujet déterminé.

Les nombres ORDINAUX sont : le *premier*, le *second*, le *troisième*, le *quatrième*, etc.; le *dixième*, le *vingtième*, le *trentième*, le *quarantième*, etc.

Il y a aussi des nombres qu'on appelle, COLLECTIFS, tels que, *huitaine*, *quinzaine*. Ils marquent une quantité de choses réunies. En effet, on dit : une *quinzaine* de soldats, de chevaux, de prunes, de maisons, etc. On dit aussi, *neuvaine*, pour exprimer une suite de jours au nombre de *neuf*, consacrés à des prières et à des exercices de religion, pour obtenir de Dieu quelque grâce particulière.

Un *quarteron* est la quatrième partie d'une livre, pour les denrées qui se pèsent; et la quatrième partie de cent, pour les choses qui se comptent.

On n'ajoute point la lettre, S, aux noms de nombre, dans le calcul des années, d'après une ère quelconque; ainsi, on n'écrit pas, l'an *mil sept cents quatre-vingts-dix-sept* : mais on

écrit : l'an *mil sept cent quatre-vingt-dix-sept.* C'est parce que les mots *sept*, *cent*, *quatre-vingt*, sont, ici, pour *septième*, *centième*, *quatre-vingtième.*

A propos des noms de nombre, il s'éleva, un jour, une difficulté, relativement à ces deux manières d'exprimer ces deux idées : *tous deux* et *tous les deux.* Ces deux expressions sont-elles synonymes ? La synonymie semble ici parfaite. Voici comment DOMERGUE décida la question : « *Tous les deux*, emporte seulement l'idée du » nombre, et *tous deux*, y joint celle de simul- » tanéité. *Tous les deux*, a le sens de *l'un et* » *l'autre ;* et *tous deux*, celui de *l'un* AVEC » *l'autre.* Le premier est, l'*uterque*, des Latins ; » le second en est, l'*ambo.* L'un présente une » idée de séparation ; l'autre un sens collectif ».

On pourroit ajouter que, *tous deux*, ne présente qu'un seul et même individu ; que, *tous les deux*, en présente deux ; l'union des deux exprimée par, *tous deux*, est, tellement inséparable, qu'elle n'en présente qu'un seul. *Tous les deux*, au contraire, met en scène deux individus séparés ; chacun faisant ce que fait l'autre, sans réunion, ni pour le temps, ni pour le lieu. *Tous deux*, groupe les deux idées ; *tous les deux*, les distingue et les sépare.

DU PRONOM.

La syntaxe particulière du pronom, ne consiste pas, seulement, dans la loi d'ACCORD, qui l'assujettit à prendre les formes que lui commande le verbe dont il est le sujet ou l'objet d'action, et celles que lui impose le nom qui le précède et auquel il se rapporte : tout cela a été suffisamment traité, dans les chapitres précédens. Mais il y a à observer d'autres lois qui appartiennent à la grammaire particulière de notre langue, et que l'usage a consacrées.

La première de ces lois regarde le pronom de la seconde personne, TU, TOI, ou *vous*. VOUS, employé pour, TU, jusqu'ici, en signe de déférence et de respect, mérite-t-il la préférence qu'on lui a, quelquefois, disputée ? Ne parlons pas de cette époque désastreuse, malheureusement trop célèbre, où le fanatisme de l'égalité, le plus intolérant de tous, avoit proscrit l'usage de, VOUS; et commandé, sous peine d'être regardé comme *suspect*, celui de, TU. Il eût été bien dangereux d'oser professer, alors, la doctrine contraire. Mais, aujourd'hui, que les Français redeviennent Français; que les formes respectueuses du langage se prêtent, sans qu'il y ait plus rien à craindre

pour celui qui les emploie, à l'expression des tendres affections de l'âme, et de la vénération profonde; aujourd'hui, qu'on ne reconnoît d'autre égalité que celle des droits naturels; que tout est rentré dans l'ordre; que nos sanguinaires réformateurs se sont, pour la plupart, fait justice, ou l'ont reçue, l'usage du, TU, et du, TOI, n'est réservé qu'aux tendres sentimens de la nature et à ceux de l'intimité; ou, dans l'extrême opposé à la familiarité, quand, dans la poésie, on parle aux rois de la terre, et dans la prière, au roi du ciel. Partout ailleurs, on n'emploie que le, VOUS. TU, seroit indécent à l'égard des femmes, il seroit ridicule à l'égard de l'âge mûr, de la part de quiconque se croiroit supérieur, quel que fût son rang dans la société. C'est le langage de l'affection, dans les familles, dans les sociétés particulières, qui forment aussi des familles de choix; c'est celui du village, parce que c'est celui de la nature, de l'innocence, d'une ingénue et douce familiarité. L'amitié s'alarmeroit trop, dans ces communications intimes dont elle seule connoît les délices, d'un VOUS respectueux; ce seroit l'eau glacée répandue sur le duvet d'un fruit, dont la maturité trompée attendoit le bienfait d'une chaleur douce et hâtive.

C'est le langage d'un père à l'égard de son fils; mais d'un père satisfait, d'un père ami, qui voit, dans un enfant chéri, se réaliser, chaque jour, l'espoir flatteur de laisser, après lui, moins l'héritier de ses domaines, que celui de ses talens et de ses vertus. Le, *vous*, seroit le ton d'un père mécontent, d'un père irrité. Pourquoi priver notre langue de cette richesse ? On ne l'essaiera plus, sans doute, parce que certains malheurs, qui sont toujours les précurseurs de la barbarie, n'arrivent qu'une fois, dans des siècles.

Ce n'est que lorsque le verbe est à l'impératif, que le pronom-complément prend la place du complément ordinaire ; soit, quand il est complément direct, soit quand il est complément indirect, comme on le voit dans l'exemple suivant, où se trouvent ces deux complémens.

« Fais connoître à mon fils, les héros de sa race;
» Autant que tu pourras, conduis-LE sur leur trace :
» Dis-LUI par quels exploits leurs noms ont éclaté ».

Le complément du verbe suit, ordinairement, le verbe ; mais il n'en est pas de même du pronom quand il est complément. Il n'arrive jamais qu'il suive son verbe, comme en anglais ; il le précède toujours, comme on le voit dans l'exemple

suivant, où le pronom-complément est distingué en lettres majuscules.

« Avez-vous pu, cruels, L'immoler aujourd'hui,
» Sans que tout votre sang se soulevât pour lui »!

Le pronom-sujet de la proposition précède, ordinairement, le verbe; mais il le suit, dans la question :

« Ah! falloit-IL en croire une amante insensée?
» Ne devois-TU pas lire au fond de ma pensée »?

Telle est la règle générale; l'usage fera connoître quelques exceptions assez rares; la plus fréquente est celle-ci : après certains mots, tels que, PEUT-ÊTRE, AUTANT, AUSSI, EN VAIN, etc. dans la proposition affirmative, le sujet, au lieu de précéder le verbe, le suit immédiatement, comme dans les propositions interrogatives; ainsi on dit :

« En vain espérons-nous la fin de nos misères ».

DU VERBE.

Après avoir traité de la conjugaison du verbe, il semble que tout ce qu'il y avoit à en dire, quant à ses modes, à ses temps, à ses nombres, à ses personnes, soit dit; et qu'il n'y ait plus rien de nouveau à présenter. Nous avons vu que les verbes français, pour être conjugués dans leurs temps simples, n'ont besoin que d'eux-mêmes;

et qu'à l'imitation des Latins, nous n'avons recours à aucun auxiliaire. Mais, nous écartant de la manière de ce peuple qui conjuguoit les temps passés sans auxiliaire, nous conjuguons ceux-ci, ou avec les temps simples du verbe ÊTRE, ou avec ceux du verbe AVOIR. Le tableau général de toutes les conjugaisons, a présenté toutes ces différences.

Mais les règles générales, en fait de langue, ne sont pas sans quelques exceptions; et ces exceptions, quant à la conjugaison de certains verbes, nous n'avons pas eu occasion de les faire connoître encore.

Il y a aussi des règles à observer dans la correspondance des temps, qui ne pouvoient trouver place que dans la syntaxe particulière de chaque partie du discours. Voyons d'abord les exceptions dont il faut tenir compte, dans la conjugaison de certains verbes; d'autant que les auxiliaires, selon qu'on les emploie, changent la signification de ces verbes-là.

Emploie-t-on l'auxiliaire AVOIR dans la conjugaison de tous les verbes qui ne sont pas passifs? Nous avons vu dans le tableau des conjugaisons, que les verbes actifs, quand on les rend réfléchis, ou réciproques, se conjuguent par le secours du verbe, ÊTRE, au lieu du verbe, AVOIR,

dans tous les temps composés ; qu'ainsi, au lieu de dire : *il s'A aimé, il s'AVOIT aimé, il s'EUT aimé, il s'AURA aimé*, etc. au mode indicatif, comme on le dit, aux mêmes temps, quand le verbe cesse d'être réfléchi, et que l'objet de son action est étranger à son sujet, on dit : *il s'EST aimé, il s'ÉTOIT, il se FÛT aimé, il se SERA aimé.*

Nous avons vu que cette même manière de conjuguer les verbes réfléchis et réciproques, appartient à d'autres verbes qui ne sont ni l'un, ni l'autre, tels qu'*aller, arriver, partir, sortir, rester, venir, tomber, déchoir, entrer, naître, mourir, décéder*, etc. Voilà la règle générale : voici les exceptions, ou plutôt, les distinctions à faire.

Le premier verbe qui présente quelques doutes, dans sa conjugaison, c'est le verbe, SORTIR. Prend-il tellement l'auxiliaire, ÊTRE, qu'on ne doive jamais le conjuguer avec le verbe, AVOIR ? L'auteur de la *Syntaxe Française*, blâme ici la décision de *Restaut* et de *de Wailly*, qui veulent que, SORTIR, prenne l'auxiliaire AVOIR, pour exprimer la rentrée, outre la sortie. Nous ne pouvons être de son avis, et nous pensons absolument, ainsi que ces Grammairiens, qu'on doit dire de quelqu'un qui est rentré,

qu'il A *sorti*, et non *qu'il* EST *sorti*. Ainsi, deux personnes sorties, ensemble, le matin, et rentrées, le soir, doivent dire : *nous* AVONS SORTI, *ce matin*. On dit donc de quelqu'un qui n'est pas encore rentré : *il* EST SORTI, comme on doit dire de quelqu'un qui est rentré : *il* AVOIT SORTI, *il* EST RENTRÉ.

On conjugue, SORTIR, avec, AVOIR, quand, SORTIR, est suivi d'un complément; *avez-vous* SORTI *vos meubles, mon cheval, de l'écurie, mon vin, de ma cave*, etc. ? *on vous* A SORTI *d'une fâcheuse affaire*, parce que, dans ces cas-là, SORTIR est suivi d'un complément.

Le verbe, TOMBER, qui prend, toujours, le verbe, ÊTRE, et jamais le verbe, AVOIR, dans la conjugaison de ses temps passés, donne lieu à quelques fautes; car on croit pouvoir dire : *Il* A TOMBÉ, soit au propre, soit au figuré. *Il* A TOMBÉ *dans la rue, il* A TOMBÉ *dans le piége qu'on lui avoit tendu*. Rien ne pourroit excuser ces fautes, et il faut dire, soit au propre, soit au figuré : *il* EST TOMBÉ; jamais, *il* A TOMBÉ.

Les verbes, ACCOURIR, PÉRIR, DISPAROÎTRE, CROÎTRE, DÉCROÎTRE, CONTREVENIR, se conjuguent, indifféremment, avec l'un ou l'autre auxiliaire, ÊTRE ou AVOIR; mais il y a d'autres verbes dont l'auxiliaire change la signification.

Ainsi, ACCOUCHER, se conjuguant, indifféremment avec le verbe, *avoir*, et avec le verbe, *Être*, se dit d'une femme qui donne la naissance à un enfant : ainsi on dit également :

« Mélanie a accouché, et Mélanie est accou» chée ».

Mais jamais on ne dit : *Mélanie* s'*est accouchée*. Ce verbe n'est jamais réfléchi.

Il est actif, aussi. Et on dit d'un accoucheur, « M. N..... a accouché Mme. N... ».

En Gascogne on diroit : *elle* s'*est accouchée*, et à Paris : *elle* A *accouché*.

CONVENIR, signifie *être convenable*, quand on le conjugue avec, AVOIR. *Cette étoffe m'*A CONVENU. Avec le verbe, ÊTRE, il signifie, *demeurer d'accord*. Je SUIS CONVENU *du prix de cette étoffe*. DEMEURER, faire sa demeure en un lieu quelconque, se conjugue avec AVOIR ; il A DEMEURÉ *à Rome ; il* EST DEMEURÉ *à Paris*. Mais on n'est plus dans le lieu où l'on A DEMEURÉ, au lieu qu'on est encore dans celui où l'on EST DEMEURÉ.

DEMEURER, être de reste, avec le verbe ÊTRE. *Plusieurs mille hommes ont combattu ; il* en EST DEMEURÉ *trois cents sur le champ de bataille*.

ALLER, toujours avec le verbe ÊTRE, quand il se conjugue avec son propre participe; ainsi on dit, il EST ALLÉ, il ÉTOIT ALLÉ; mais il se conjugue avec le verbe AVOIR, quand, au lieu du mot ALLÉ, c'est le mot, *été*. On dit: il A ÉTÉ, il AVOIT ÉTÉ, etc. Ces deux expressions ont un sens bien différent. *Il* EST ALLÉ, signifie qu'on n'est pas encore de retour; comme, *on* EST DEMEURÉ, signifie que l'on est, toujours, dans le lieu où l'on EST ALLÉ. *On* A ÉTÉ, signifie qu'on est revenu du lieu où l'on étoit allé et où on a DEMEURÉ. D'après cette distinction, il est évident qu'ALLER, conjugué avec le verbe, AVOIR, ne peut se dire qu'à la troisième personne, et jamais à la première, ni à la seconde.

MONTER, DESCENDRE, et PASSER, prennent AVOIR, quand ils sont suivis d'un complément. *Ils* ONT DESCENDU *les degrés plus vite qu'ils ne les* AVOIENT MONTÉS. Les *soldats français* ONT *passé* le Rhin, plusieurs fois. *L'homme que vous cherchez* A PASSÉ, *par ici.* Ces verbes prennent le verbe, ÊTRE, quand ils sont sans complément, comme les autres verbes neutres. *Il* EST MONTÉ, *il* EST DESCENDU, *il* EST PASSÉ, et jamais on ne doit dire: *il* A MONTÉ, *il* A DESCENDU, *il* A PASSÉ.

On trouve dans RESTAUT une distinction

aussi délicate que judicieuse, sur l'auxiliaire qui doit accompagner le verbe, PÉRIR. Tous les Grammairiens qui ont précédé cet auteur, ou qui sont venus après lui, ont dit que l'on peut conjuguer ce verbe, ou avec le verbe, ÊTRE, ou avec le verbe, AVOIR. RESTAUT ne le pense pas, et voici comment il justifie son opinion : « Il y a » lieu de croire que l'auxiliaire, AVOIR, con- » vient mieux quand le verbe a une signification » générale et indéterminée, comme quand on » dit : *Les enfans du grand prêtre Héli* ONT » PÉRI *misérablement ;* et que l'auxiliaire, » ÊTRE, est préférable, lorsque le verbe est » accompagné de circonstances particulières, » comme dans ces phrases : *les habitans de Jé-* » *rusalem* SONT PÉRIS, *par le fer et par le feu.* » *L'armée de Pharaon* EST PÉRIE *dans les* » *eaux de la Mer-Rouge* ».

Le même auteur indique une manière, à peu près, sûre, pour distinguer les verbes qu'il faut conjuguer avec le verbe, AVOIR, de ceux qu'il ne faut conjuguer qu'avec le verbe, ÊTRE. Tous les verbes neutres, dont le participe passif est déclinable, se conjuguent, dit-il, avec le verbe, ÊTRE; les verbes neutres dont le passif est indéclinable, doivent se conjuguer avec le verbe, AVOIR. Ainsi puisqu'on peut dire un

homme TOMBÉ, une femme ARRIVÉE, on doit conjuguer, TOMBER et ARRIVER, avec le verbe, ÊTRE. Mais puisqu'on ne peut dire : *un homme* DORMI, *une femme* RÉGNÉE, on ne peut conjuguer, DORMIR et RÉGNER avec le verbe, ÊTRE; il faut les conjuguer avec le verbe, AVOIR.

Motifs de la correspondance des temps.

Nous allons parler de la correspondance des temps, qui mérite une attention particulière. Cette correspondance n'a pu être connue, ni même soupçonnée, dans l'enfance des langues, lorsque les images successives, que faisoit naître la présence des objets, n'étoient, ni assez comparées, ni assez rapprochées pour présenter des tableaux complets, tels que les langues nous les présentent aujourd'hui.

Si les hommes se fussent contentés d'exprimer, simplement, et, une à une, toutes les pensées et les affections de leur âme, sans chercher à les lier, entre elles, et à les présenter, en masse, avec le même enchaînement et le même ordre qu'elles ont dans l'esprit, notre tâche seroit remplie, et nous n'aurions plus rien à dire, ni sur le verbe, ni sur les autres parties du discours. Mais on a voulu communiquer, à la fois, toutes les opéra-

tions de son âme, quand, occupée d'un grand objet, elle tâchoit de le considérer, sous plusieurs rapports, et de comparer, entre eux, ces rapports, dont un premier aperçu ne pouvoit donner la connoissance complète. On a voulu, non-seulement, redonner, par un récit fidèle, l'existence au passé, et le comparer à un autre passé plus ou moins ancien; mais rendre présent, par l'espérance, le temps et les événemens qui n'existoient encore que par le désir. Il a fallu faire adopter aux propositions, elles-mêmes, les formes des simples signes des idées; et une période est devenue une sorte de proposition, dont plusieurs autres propositions ont été les élémens, comme les mots l'étoient de la proposition. Il a fallu, pour cela, rapprocher les divers événemens, les diverses actions, les diverses époques de temps; et établir, entre elles, la correspondance qui existoit dans la pensée. De là, les temps relatifs ajoutés aux temps absolus, les modes exprimant, ou seulement, le temps de l'existence, ou celui de l'incertitude, ou du désir, ou le commandement, et le mode des abstractions, le mode, si justement nommé par DE WAILLY, le mode IMPERSONNEL, par DOMERGUE, le mode INDÉFINI, et le mode INFINITIF, par tous les autres.

C'est, ici, qu'on peut dire que la faculté de la

la parole s'est perfectionnée, comme tous les arts de l'industrie humaine, au point de devenir un art, elle-même. C'est, ici, qu'on n'est plus compris quand on viole ces règles de correspondance entre les temps absolus et les temps relatifs, qui sont, peut-être, le chef-d'œuvre de la métaphysique du langage, et dont l'invention a donné à l'expression de la pensée tant de moyens heureux. C'est donc, ici, que nous devons redoubler d'efforts pour bien déterminer ce qui est commandé par la syntaxe particulière du verbe, et pour ne rien omettre de ce qui n'a pu trouver place ailleurs.

Il y a, sans doute, des différences plus ou moins sensibles dans les conjugaisons des langues anciennes, et dans les nôtres. Il y en a, même, d'une langue à l'autre, dans les conjugaisons des langues vivantes. La plus parfaite de toutes les conjugaisons est, sans doute, celle des Grecs. Ce peuple si poli a tout imaginé, quand tous les autres étoient barbares. Aussi les Grecs servent-ils de modèle à tous les peuples instruits, pour tout ce que l'esprit humain pouvoit donner de justesse et de précision, de richesse et d'harmonie, à l'expression de nos idées. Ce peuple a tout prévu, pour la perfection de la conjugaison; les moindres nuances ont

été saisies et fixées. Pouvons-nous nous vanter d'avoir atteint, à l'aide de nos auxiliaires, à cette perfection qui suppose de si grands progrès dans la métaphysique du langage? Tous les peuples ont dû commencer par employer les trois temps absolus, pour marquer les trois grandes époques de la durée, distinguées, entre elles, par l'existence des êtres, ou des objets. La non existence des êtres; leur passage rapide de la non existence à l'existence actuelle, qu'on ose, à peine, appeler, *PRÉSENT*, et qui tient plus encore au néant du passé; le passé qui n'appartient au présent que par le souvenir : voilà les trois temps, les trois mesures, dont l'une peut n'exister jamais, dont l'autre n'existe que par les regrets qui la remplacent; dont la seule, qui ne soit pas le néant, s'écoule, sans cesse, s'évanouit à nos yeux, et se perd, en nous entraînant, avec elle, dans l'immobile ÉTERNITÉ. Voilà les trois temps, dont l'un n'est pas encore, et que nous appelons, FUTUR, du mot latin, *fugiturum*, dont l'autre ne semble commencer que pour disparoître, et que nous appelons, PRÉSENT, des deux mots latins, *præ, ens*, ÊTRE, *qui est* DEVANT *nous*, au moment, où il est passé; et enfin le PASSÉ, qui, toujours jaloux du présent, lequel, cependant, lui donne l'existence, est, presque, le seul temps,

Êtres passagers que nous sommes ! qui soit en notre possession ; comme si nous étions condamnés à n'avoir, jamais, devant nous, ou dans nos mains, qu'un passé successif, qu'un passé continuel.

Les Latins, dans leur conjugaison active, n'avoient pas d'auxiliaires ; ils n'en avoient que dans le passif, et encore étoit-ce pour les temps passés. Nous en avons, et dans la conjugaison active, et dans la passive, à tous les temps où les Latins y avoient recours, au passif. C'étoit, chez eux, le verbe, ÊTRE; pour nous, c'est le verbe, AVOIR.

Mais, comment, chez nous, le verbe, AVOIR, est-il le signe du passé? Est-il vrai que le passé, qui n'existe plus, soit une propriété pour nous, et qu'il ne soit pas une possession illusoire? Avons-nous, en effet, ce qui est passé et qui, par cela seul, n'existant plus, ne peut plus être, EU, ne peut plus être POSSÉDÉ? Si le présent nous a appartenu, quand nous l'avons chargé de nous représenter quelque action faite par nous, dans sa durée; si, en s'écoulant, nous l'avons arrêté à son passage, en confiant à chacune des portions de son existence quelque travail de notre esprit ou de nos mains, ce temps n'est pas

passé pour nous, et nous pouvons dire que nous l'AVONS, en quelque sorte.

Il n'y a qu'un seul temps pour le paresseux, il n'y en a pas plus d'un pour l'homme utile; tout passe, sans cesse, pour l'un : son temps est le passé. L'activité continuelle de l'autre convertit en présent le passé même, qui n'est qu'un passé relatif : son temps est un présent continuel.

Toute correspondance dans les temps supposant plusieurs verbes, il ne peut donc exister de correspondance dans les temps que dans la phrase composée, puisqu'il n'y a que cette phrase où puissent se trouver plusieurs verbes et plusieurs temps.

Correspondance des temps du mode indicatif.

Les temps les plus simples qui puissent correspondre, entre eux, sont deux PRÉSENS ANTÉRIEURS, ou *imparfaits*. Nous les appelons, PRÉSENS, parce que l'existence que chacun d'eux énonce est simultanée et présente par rapport à l'existence énoncée par l'autre, considérées toutes les deux, indépendamment du moment de l'énonciation. Nous les appelons, ANTÉRIEURS, parce que les deux actions qu'ils énoncent ont

précédé l'instant de la parole : un de ces temps servant d'époque précise à l'autre, est, donc, comme l'indicateur du moment où s'est passée l'action qu'on énonce, à l'aide de ce temps.

Voici ces deux temps, correspondans, entre eux.

« Je LISOIS, quand vous ENTRIEZ dans ma » chambre ».

Le PRÉSENT ANTÉRIEUR SIMPLE, ou *imparfait*, peut avoir, encore, pour correspondant, un autre temps, appelé par les Grammairiens, *passé défini*, ou *passé ancien*. (*Je lus, j'écrivis, je portai.*) Et que j'appelle, avec Beauzée, PRÉSENT ANTÉRIEUR PÉRIODIQUE, comme dans cet exemple :

« Je LISOIS, hier, quand vous *entrâtes* dans » ma chambre ».

Il peut avoir aussi pour correspondant le PASSÉ ABSOLU, ou PARFAIT.

« Je LISOIS, tout à l'heure, quand vous *êtes* » *entré* dans ma chambre ».

La correspondance de ces temps n'aura rien d'extraordinaire pour ceux qui réfléchiront, un peu, sur leur nature. En effet, que peut-il y avoir de plus rapproché, dans le même tableau, que

l'existence simultanée de deux actions? Or cette simultanéité se trouve exprimée, soit dans le premier exemple, soit dans les deux autres. Dans le premier, cela est évident, puisque c'est le même temps : je LISOIS, vous ENTRIEZ; dans le second, ce sont deux présens antérieurs qui ne diffèrent que parce que l'un d'eux ne peut se dire que d'une époque entièrement écoulée et dont on peut faire le tour, par l'esprit, c'est le *périodique*; et cette différence est nulle, ici, puisqu'ils énoncent, tous deux, la même époque. Dans le troisième exemple, les deux temps sont les mêmes, quant à l'énonciation, puisqu'ils sont, tous les deux, antérieurs à l'instant de la parole, et par conséquent, passés. Ils sont, encore, les mêmes et simultanées, puisque l'un détermine l'époque de l'autre, et qu'étant, de sa nature, passé, d'une manière indéfinie, il est propre à déterminer toutes les époques passées.

« J'avois LU..... { quand vous êtes entré. / quand vous entrâtes. / quand vous fûtes entré. / quand vous entriez ».

Ce temps a, pour correspondans, tous ceux qui sont à sa suite. On n'en est pas surpris, quand on considère qu'ils sont, tous, moins an-

ciens que lui, et qu'ils ne lui sont unis que pour servir à exprimer son antériorité, qu'on ne reconnoîtroit pas, sans eux.

« Quand j'eus LU, vous *entrâtes* ».

Ici, il y a plus de précision dans l'indication du moment de l'existence de l'action plus anciennement passée qu'il n'y en a dans les deux temps suivans :

« J'aurai lu quand vous entrerez ».

La correspondance des temps PASSÉS-COMPARATIFS, que DANGEAU appelle, SUR-COMPOSÉS, est fondée sur les mêmes motifs. Ces temps dont l'emploi coûte quelque peine aux personnes moins accoutumées à suivre les lois grammaticales que l'abandon du sentiment, n'a rien qui doive blesser les oreilles les plus délicates.

Ils servent à déterminer, avec une précision rigoureuse, l'instant où a commencé une action dont l'existence est encore inconnue. Voilà pourquoi ils ont été introduits dans la conjugaison des langues modernes, où leur rôle ne pouvoit être rempli par aucun autre temps. Il n'est donc pas permis de les remplacer par d'autres; et nous ne sommes pas assez riches pour nous condamner à n'en jamais user. On dira donc :

« Quand J'AI EU dîné vous êtes entré.

» Quand J'EUS EU dîné vous entrâtes.
» Quand J'AURAI EU dîné vous entrerez ».

Il n'y auroit ni précision, ni justesse à dire :

« Quand j'ai dîné vous êtes entré ».

Il n'y en auroit pas assez à dire :

« Quand J'EUS dîné vous entrâtes.
» Quand J'AURAI dîné vous entrerez ».

Cela voudroit dire que vous n'entrerez pas avant que j'aie dîné; mais vous pourriez avoir plus de latitude dans votre entrée, et n'entrer que long-temps après mon dîner, sans que je pusse m'en plaindre. Au lieu que quand j'emploie la première forme et que je fais correspondre quelqu'un des temps comparatifs, l'instant où mon dîner finit doit être celui de votre entrée.

Il arrive, quelquefois, qu'on fait correspondre, entre eux, plusieurs présens actuels, dans un récit vif et pressé, lors même qu'on raconte des événemens passés. Il faut, alors, ne rien changer à la forme qu'on a adoptée, en commençant la période. Et si l'on a commencé ainsi : *Dès que la flotte* EST *en pleine mer, le ciel se* COUVRE *de nuages*, il faut continuer ainsi : *les éclairs* BRILLENT *de toutes parts*,

le tonnerre GRONDE, *la mer* ÉCUME, *les flots* S'ENTRE-CHOQUENT, *les abîmes s'ouvrent, les vaisseaux* PERDENT *leurs voiles, leurs mâts; leurs gouvernails se* BRISENT *contre les bancs et les rochers.* Mettre quelqu'un de ces verbes au passé, quand tous les autres sont au présent, seroit une grande faute contre la logique grammaticale. Ainsi on ne dit pas : *les abîmes* S'OUVRIRENT, *les vaisseaux* PERDIRENT *leurs voiles, etc.*

Telle doit être la correspondance des temps d'un même mode, du mode indicatif; mais quand les deux propositions qui forment une phrase se trouvent liées par une conjonction, la correspondance ne consiste pas, seulement, dans les temps, elle doit encore se trouver dans les modes. Car il n'y a que le mode indicatif et l'impératif qui puissent subsister, seuls, dans une proposition, et même dans une phrase. Le mode subjonctif et le conditionnel supposent, toujours, un autre mode. C'est cette correspondance qu'il faut bien établir, et contre laquelle aucun usage ne prescrira jamais.

CORRESPONDANCE DES MODES.

C'est avec le présent actuel de l'indicatif que correspond, plus ordinairement, le présent du

subjonctif; et cela arrive, quand, deux verbes étant réunis par la conjonction qui termine le mot QUE, le premier présente l'idée, ou du désir, ou de la volonté impérative, ou du doute, ou de la crainte, ou de la surprise, ou de l'admiration. Il n'y a plus lieu à l'emploi du subjonctif, quand le premier verbe n'exprime aucun mouvement de l'âme, quand c'est une simple opération de l'esprit, à moins que le verbe qui exprime cette opération ne soit précédé d'une négation; alors il rentre dans la classe des premiers. Voici des exemples de ces différences :

« On croit que je VAIS, tous les jours, à la » chasse.

» On ne croit pas que J'AILLE, tous les jours, » à la chasse.

» On veut que J'AILLE, tous les jours, à la » chasse ».

La raison d'employer le *subjonctif*, dans ces cas-là, se tire de la nature du premier verbe et de celle du mode. Le premier verbe ne peut exprimer le désir, la crainte, ou le doute, que relativement à une chose qui n'est pas encore arrivée; il faut donc que le second mode qu'on emploie renferme, dans ses temps, une idée d'avenir, ou de futur:

On veut que j'aille ».

Je ne marche donc pas encore, je ne vais donc pas, puisque mon *aller* est l'objet d'un désir. Ce présent, J'AILLE, n'est donc pas actuel comme cet autre, je VAIS; et si l'usage le permettoit et que le mode *subjonctif* n'eût jamais été inventé, il faudroit, pour énoncer cette idée, s'exprimer ainsi :

« On VEUT que j'irai ».

On doit voir pourquoi les Italiens et les Allemands, qui ne connoissent notre langue que par des comparaisons imparfaites, se trompent si souvent dans la correspondance de nos modes.

Mais revenons au présent du subjonctif : il ne concourt pas, seulement, avec le présent actuel de l'indicatif, mais encore avec le PRÉSENT-POSTÉRIEUR, ou *futur*, et avec le PASSÉ-POSITIF-DÉFINI-POSTÉRIEUR, ou *futur* composé; ainsi on dit :

« Je ne croirai jamais que vous ABANDONNIEZ les principes éternels de la morale.

» Quand vous aurez ordonné que je PARTE, » je partirai ».

Le présent du subjonctif peut-il correspondre avec le PRÉSENT-POSITIF du mode *conditionnel*, et peut-on dire, *on voudroit que* J'AILLE? Non; ce seroit une faute. Pourquoi la fait-on ? On fait

cette faute, parce qu'on trouveroit trop désagréable et trop dur d'employer le PRÉSENT-ANTÉRIEUR, ou imparfait du *subjonctif*, J'ALLASSE. Car il faut dire : *on voudroit que* J'ALLASSE.

Le PRÉSENT du *subjonctif* est trop absolu pour pouvoir correspondre avec un temps qui, étant conditionnel de sa nature, est, par cela même, incertain. L'ANTÉRIEUR SIMPLE, ou *imparfait*, lui convient mieux. Qui est-ce qui fait cette faute ? ce sont les personnes qui ne peuvent aimer le rapprochement de deux participes dans les temps comparatifs (*nous avons eu lu*) pour qui, *j'allasse*, nous *allassions*, vous *allassiez*, n'existent pas dans une langue, d'ailleurs, si douce, si pleine de charmes dans leur bouche. Mais faut-il préférer un contre-sens à des sons un peu durs? nous nous en rapportons à leur propre jugement, qui est, ordinairement, si sain, quand le sentiment ne l'égare pas, et qu'elles savent se garantir des piéges d'une délicatesse déplacée.

« On a décidé
» On avoit décidé } que nous allassions ».
» On voudroit

N'y a-t-il pas quelque nuance dans les modes

de ces trois exemples ? l'idée exprimée par le premier est-elle la même que celle du second ?

Il semble que l'expression du premier annonce qu'il faut *aller* sur-le-champ et sans délai ; que les expressions du second ne marquent pas une résolution si pressante. Le troisième exemple, bien loin d'être un commandement, semble n'exprimer qu'un demi-désir.

« Je croyois
» J'ai cru
» Je crus
» J'avois cru
» J'aurois cru

} que vous auriez lu le livre qu'on vous avoit prêté ».

Tels sont les temps correspondans du passé positif du mode conditionnel que les Grammairiens appellent CONDITIONNEL PASSÉ.

De l'Adverbe, ou Sur-attribut.

Après ce qui a été dit de l'ADVERBE ou SUR-ATTRIBUT, il semble qu'il ne reste plus rien à en dire, dans la syntaxe particulière de ce mot. Mais on pourroit se tromper dans l'emploi qu'on en doit faire, relativement à la place qu'il faut lui donner, dans la phrase ; car cette place ne peut être indifférente, puisque, dans une langue sans déclinaison, la place qu'on donne aux mots

ne peut l'être. Voyons quelle doit être celle de l'adverbe.

L'adverbe ou sur-attribut étant un mot secondaire, il est convenable qu'il reçoive la loi de celui, ou de ceux auxquels il est subordonné. Il est donc juste d'examiner quelle est sa nature. Car la nature des mots indique, d'une manière sûre, les règles qu'on doit suivre, dans leur emploi.

L'adverbe est un mot elliptique, avons-nous dit, en traitant de cet élément du discours. C'est une sorte de proposition, puisqu'on retrouve en lui, non une idée unique comme dans le nom, dans le pronom, dans l'article, dans l'adjectif, et dans la préposition; mais un sens total et complet. Il sert à exprimer quelque circonstance de temps ou de lieu, ou à modifier une modification quelconque, exprimée, non-seulement, par une qualité purement énonciative, ou de forme; mais par une qualité active, convertie en verbe, ou par une qualité passive. Il est donc, plus souvent, encore, *l'adjectif* du verbe que *l'adjectif* de tout autre adjectif. D'après cela, on sent bien que l'adverbe ne doit pas être trop éloigné de l'adjectif dont il doit restreindre la trop grande étendue, ou du verbe lui-même dont il est destiné à être le modifica-

teur. Il faut donc le placer auprès de l'adjectif, quand il le restreint; ou auprès du verbe, quand il en modifie l'action.

L'usage constant des bons écrivains est de placer l'adverbe avant l'adjectif, soit que celui-ci exprime une qualité passive, soit qu'il énonce, seulement, une qualité de forme et d'état. Ils le placent, au contraire, après le verbe, quand il modifie le verbe.

Peut-être pourroit-on assigner la raison de cette différence dans la place qu'on lui donne. L'adverbe destiné à modifier la qualité, ne forme qu'une seule idée avec l'adjectif qui l'exprime. On peut considérer l'adverbe et l'adjectif comme ne formant qu'un seul mot, dont l'adverbe est la première partie, et l'adjectif la seconde. Cependant, comme l'adjectif, pour exprimer une idée, n'a pas besoin du secours de l'adverbe, si l'on énonçoit, en premier lieu et sans l'adverbe, l'adjectif non modifié, on présenteroit une idée vague et peu juste à celui qui entendroit, d'abord, l'énonciation de l'adjectif. Au lieu que l'adverbe, présentant la modification qui détermine le véritable sens de l'adjectif, préserve l'esprit de toute erreur et de toute méprise. La liaison entre l'adverbe et l'adjectif devient bien plus intime, quand l'adverbe précède l'adjectif.

Dans ce cas-là, l'esprit qui se reposeroit sur l'adjectif ne se repose pas sur l'adverbe, dont la place même indique l'influence que celui-ci exerce sur celui-là.

Il en est bien autrement de l'adverbe, quand il modifie le verbe. L'adverbe n'exprime, alors, qu'une circonstance de l'action; et le verbe qui, indépendamment de l'adverbe, exprime une idée claire, juste et précise, n'a besoin de celui-ci que comme d'un complément qui lui manqueroit. C'est donc cette différence dans la signification de l'adverbe, selon qu'il accompagne le verbe, ou l'adjectif, qui doit décider de la place qu'il convient de lui donner. L'esprit qui entend prononcer l'adverbe, qui, sans l'adjectif, seroit sans valeur, ne peut se reposer sur celui-là; mais il attend que l'adjectif que l'adverbe modifie soit prononcé, pour s'y reposer sans erreur. Au lieu que, quand bien même il se reposeroit sur le verbe, sans attendre l'énonciation de l'adverbe, il n'y auroit qu'une suspension de sens, et non une différence dans la signification.

Ce n'est donc pas l'oreille qu'on a consulté dans cette distinction; c'est l'ordre des idées: cet ordre seul a fait la loi; c'est cet ordre qu'il faut

faut suivre; et c'est cette loi qu'il n'est pas permis de méconnoître.

Voici un exemple de l'adverbe placé auprès du verbe :

« C'est le destin des choses humaines, de n'avoir qu'une durée courte et rapide, et de tomber, AUSSITÔT, dans l'éternel oubli d'où elles étoient sorties. Mais votre église, grand Dieu! mais le chef-d'œuvre admirable de votre sagesse et de votre miséricorde envers les hommes; mais votre empire, maître souverain des cœurs! n'aura point d'autres bornes que celles de l'éternité. Tout nous échappe, tout disparoît, SANS CESSE, autour de nous; c'est une scène sur laquelle, à chaque instant, paroissent de nouveaux personnages qui se remplacent; et de tous ces rôles pompeux qu'ils ont joués, pendant le moment qu'on les a vus sur leur théâtre, il ne leur reste, A LA FIN, que le regret de voir finir la représentation, et de ne se trouver, RÉELLEMENT, que ce qu'ils sont devant vous ».

Tout autre que MASSILLON n'eût pas observé, aussi sévèrement, cette loi, et auroit placé, ou tous ces adverbes, ou du moins quelqu'un d'entre eux, avant le verbe, ne voyant, dans cette

transposition, aucun changement de signification. Peut-être même un écrivain médiocre eût-il pensé que trop d'uniformité dans le mécanisme du style étant un défaut, il falloit s'affranchir de cette règle à laquelle un goût exquis reste toujours fidèle. C'est ici le cas d'avertir les jeunes-gens du danger de lire les écrivains médiocres, avant d'avoir formé, long-temps, leur jugement et leur goût, à l'école des grands modèles. Le meilleur code grammatical se trouve dans les discours sublimes de BOSSUET, dans ceux de MASSILLON, dans la prose harmonieuse de FLÉCHIER (1), dans celle de FÉNÉLON, dans les beaux vers de RACINE, et dans tous les autres auteurs d'un siècle si fertile en prodiges, qui sera à jamais l'époque la plus honorable de l'esprit humain, par les étonnantes conceptions du génie français dans presque tous les genres.

Voici un exemple de l'adverbe placé avant l'adjectif.

« Tant d'événemens merveilleux, ô mon Dieu ! » où votre puissance se manifeste, d'une manière

(1) FLÉCHIER étoit prêtre de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, à laquelle je m'honore d'appartenir.

» si visible, ne sont, selon l'incrédule, que le » projet insensé d'un petit nombre d'hommes, ou » crédules, ou imposteurs.

» Des hommes crédules, ou imposteurs..... » grand Dieu, qui, cependant, ont eu la force » d'imposer silence à tout ce qu'il y avoit de » PLUS sage et de PLUS éclairé, sur la terre; » de changer la face de l'Univers; de rendre » témoignage, par les tourmens les PLUS affreux, » et par leur mort, à la vérité, et au Dieu » qui les envoyoit; de corriger les hommes des » vices et des déréglemens publics où ils crou- » pissoient, depuis long-temps; et d'annoncer » la doctrine LA PLUS sage, LA PLUS sainte, » LA PLUS sublime, LA PLUS conforme aux » besoins de l'homme, LA PLUS opposée à ses » passions; en un mot, LA PLUS digne de l'Être » souverain, dont on eût JAMAIS ouï parler, sur » la terre ».

On peut encore se tromper, en donnant, mal à propos, à un adverbe, la signification d'un autre.

DAVANTAGE, qu'il faudroit, peut-être, ôter de la série des adverbes, pour le rapporter, en le décomposant, à celle des prépositions et à celle des noms communs, sert à exprimer, à

peu près, l'idée de PLUS, sans qu'il puisse en être le synonyme, dans tous les cas. Ce mot se place après le verbe qu'il modifie, et ne modifie, jamais, un adjectif; il ne s'emploie point dans le sens de, LE PLUS; ainsi on ne dit pas :

« De toutes les fleurs d'un parterre, la rose » est celle qui me plaît, DAVANTAGE ».

Il faut dire :

« De toutes les fleurs d'un parterre, la rose » est celle qui me plaît, LE PLUS ».

On pourroit confondre, AUTANT et AUSSI, et les employer, l'un pour l'autre; et c'est ce qu'il ne faut pas; car ils ne sont pas synonymes. Ainsi les phrases suivantes sont incorrectes :

« Damon est AUTANT sage que Lucas ».

« Damon est sage AUTANT que Lucas ».

Il faut dire :

« Damon est AUSSI sage que Lucas ».

Si on vouloit établir une comparaison entre deux qualités, il faudroit également, employer, AUSSI, et dire :

« Il est AUSSI modeste que savant ».

On ne pourroit substituer, AUTANT à AUSSI, dans cette phrase, si AUTANT n'étoit pas accompagné d'un QUE, et précédé d'un des deux adjectifs, comme dans l'exemple suivant :

« Il est modeste, AUTANT que savant ».

On diroit mal, si, plaçant, AUTANT, devant le premier adjectif, on disoit :

« Il est AUTANT modeste que savant ».

On peut établir en principe, qu'AUSSI ne modifie, jamais, le verbe; et qu'AUTANT modifie, rarement, l'adjectif; qu'il ne modifie l'adjectif et l'adverbe qu'autant qu'il est suivi d'un QUE; et que lorsqu'il modifie plusieurs adjectifs, il est précédé d'un de ces adjectifs.

On ne sépare donc, jamais, AUTANT, de QUE, dans ces deux cas; il n'en seroit pas de même, si on l'employoit à énoncer une comparaison. Il faudroit, alors, que la préposition, DE, suivît, AUTANT, et que le, QUE, se trouvât entre les deux sujets, comparés sous le rapport du nombre, comme dans l'exemple suivant :

« L'armée de Gédéon, composée de trois cents » hommes, avoit AUTANT de héros, QUE » de soldats ».

» tent-ils quelque chose A votre grandeur su-
» prême, A votre éternelle majesté? est-il digne,
» même, DE vous les rendre, DE vous les offrir?
» et les souffririez-vous, si, unis aux hommages
» de votre fils, ils ne devenoient, par là, dignes
» de vous être offerts? C'est donc dans les trésors
» infinis de vos miséricordes éternelles, que nous
» devons chercher les motifs de ce que vous
» faites à l'égard des pécheurs, quand vous les
» frappez, ici-bas. C'est ici-bas, que vous exer-
» cez votre miséricorde : la vie présente n'est pas
» le temps de votre justice ».

Voici un autre exemple de la répétition d'une autre préposition monosyllabique.

« Les ministres fidèles se regardent comme les
» docteurs, les pères et les médecins des âmes,
» POUR les instruire de la pure doctrine du salut;
» POUR pourvoir à tous leurs besoins; POUR gué-
» rir leurs maux, ou POUR les prévenir ».

Tout ce qui manque, ici, sur la syntaxe particulière de la préposition, se trouve au chapitre VIII, et à la leçon qui le suit, de la première partie, pag. 392 et suiv.

La théorie de la conjonction, et celle de l'interjection, ayant été suffisamment développées

PLUS et MIEUX, ne sont pas synonymes. Le premier ne s'emploie que quand il s'agit d'extension; et le second, que quand il s'agit de perfection. Exemples :

« L'abbé Prevôt a PLUS écrit que Fénélon; » mais Fénélon a MIEUX écrit que l'abbé Pre» vôt ».

PLUS, dans la première phrase, tombe sur le nombre des volumes; et MIEUX, dans la seconde, a pour objet la perfection du style.

PAS et POINT, ne peuvent, non plus, être indifféremment employés : l'un nie d'une manière plus absolue, plus prononcée, c'est, POINT; l'autre est un petit mot explétif que nous ajoutons à la négation, NE; mais qu'il faut retrancher, toutes les fois qu'il cesse d'être nécessaire. Ainsi, PAS, figure mal dans la phrase suivante, et dans d'autres pareilles :

« Il y a long-temps que je ne vous ai PAS vu ».

Il faut dire :

« Il y a long-temps que je ne vous ai vu ».

Il n'en seroit pas de même, si le second verbe étoit au présent; il faudroit dire, alors :

« Il y a long-temps que je ne le vois PAS ».

On retranche, PAS, après les verbes, OSER, CESSER, POUVOIR et SAVOIR SI, quand il y a, NE et QUE, dans la phrase, comme on le voit dans l'exemple suivant :

« Vos saints, grand Dieu! ont paru intrépides » devant les tyrans; ils vous ont confessé au mi- » lieu des roues et des feux : et je n'OSEROIS » vous rendre gloire, au milieu de votre peuple, » par la crainte de quelques censures! je ne CES- » SERAI de vous bénir publiquement, puisque » vous ne CESSEZ, vous-même, de me combler » de vos saintes bénédictions. C'est vous pro- » mettre un culte aussi durable que votre éter- » nelle providence. Je ne PUIS rappeler, grand » Dieu! l'excès de vos miséricordes, sans rap- » peler, en même temps, l'excès honteux de mes » désordres.

» Si nous N'avions à vivre sur la terre QU'avec » ceux qui aiment Dieu et qui le servent, la » terre seroit l'image de la paix et de la joie qui » règnent dans le ciel ».

DE LA PRÉPOSITION.

La préposition, ne pouvant servir qu'à indiquer le rapport d'une idée à une autre, est nécessairement liée aux deux mots qui servent à

exprimer ces deux idées; et l'on sent bien que le second mot qui lui sert de complément, ne peut jamais être séparé d'elle; mais une seule et même préposition peut indiquer, comme rapport de l'idée qui la précède, plusieurs autres idées qui en sont les complémens. Suffit-il, quand cela arrive, d'énoncer cette préposition avant le premier de ses complémens? Conserve-t-elle son influence sur tous les autres, sans qu'il soit besoin de la répéter autant de fois qu'il y a, dans la phrase, de complémens qui en dépendent?

Cela peut être pour plusieurs prépositions, et entr'autres, pour celles qui sont formées de plus d'une syllabe, comme AVEC, CONTRE, etc.; mais il faut répéter, à chaque complément, les prépositions, A, DE et EN, quand plusieurs complémens en dépendent, comme on le voit, dans l'exemple suivant :

« Grand Dieu! ce ne sont pas les intérêts DE » votre gloire, DE votre félicité, DE votre jus- » tice même que vous consultez, EN punissant » les coupables, EN les rappelant à la pénitence; » vous vous suffisez à vous-même, et vous n'avez » pas besoin de l'homme : cendre et poussière, » que peut-il contribuer A votre gloire, A votre » bonheur? ses louanges et ses hommages ajou-

» tent-ils quelque chose A votre grandeur su-
» prême, A votre éternelle majesté? est-il digne,
» même, DE vous les rendre, DE vous les offrir?
» et les souffririez-vous, si, unis aux hommages
» de votre fils, ils ne devenoient, par là, dignes
» de vous être offerts? C'est donc dans les trésors
» infinis de vos miséricordes éternelles, que nous
» devons chercher les motifs de ce que vous
» faites à l'égard des pécheurs, quand vous les
» frappez, ici-bas. C'est ici-bas, que vous exer-
» cez votre miséricorde : la vie présente n'est pas
» le temps de votre justice ».

Voici un autre exemple de la répétition d'une autre préposition monosyllabique.

« Les ministres fidèles se regardent comme les
» docteurs, les pères et les médecins des âmes,
» POUR les instruire de la pure doctrine du salut;
» POUR pourvoir à tous leurs besoins; POUR gué-
» rir leurs maux, ou POUR les prévenir ».

Tout ce qui manque, ici, sur la syntaxe particulière de la préposition, se trouve au chapitre VIII, et à la leçon qui le suit, de la première partie, pag. 392 et suiv.

La théorie de la conjonction, et celle de l'interjection, ayant été suffisamment développées

dans les chapitres précédens, la syntaxe particulière des mots doit se terminer ici.

SIXIÈME LEÇON.

D. Quelle est la principale destination de l'article?

R. C'est de déterminer le nom commun qu'il précède, et qui, sans l'article, auroit une signification trop étendue et trop générale.

D. Emploie-t-on toujours l'article devant les noms communs?

R. Non; on ne l'emploie point quand le nom commun sert moins à nommer un objet qu'à le qualifier, ou quand il sert, seulement, à distinguer une espèce entière, sans présenter, particulièrement, aucun des individus qui la composent.

D. Dans quels autres cas particuliers supprime-t-on l'article?

R. On le supprime, quand le nom commun, qu'il devroit déterminer, est précédé de quelqu'un de ces mots : *Beaucoup*, *sorte*, *espèce*, *tant*, *autant*, *moins*, *plus*, *pas*, *point*, etc.

« Cet homme a PEU D'esprit; il a MOINS DE savoir.

» Celui-ci BEAUCOUP D'art, presqu'AUTANT DE pouvoir ».

D. Y a-t-il d'autres occasions où l'on supprime l'article devant les noms communs?

R. Oui; les occasions en sont fréquentes:

1°. On le supprime, toutes les fois qu'on adresse la parole aux absens, aux personnes, ou aux choses:

« ..... Juste arbitre du monde,
» De la solide paix source pure et féconde,
» Être, partout présent, quoique toujours caché!
» Des maux de tes sujets quand seras-tu touché?
» Tendre père! témoin de nos longues alarmes,
» Pourras-tu voir, toujours, tes enfans dans les larmes »?

2°. On le supprime encore, quelquefois, devant le complément des verbes, quand on généralise les idées, exprimées par ces complémens:

« Pyrrhus vous l'a promis, vous venez de l'entendre,
» Madame; il n'attendoit qu'un mot pour vous le rendre.
» Croyez-en ses transports: PÈRE, SCEPTRE, ALLIÉS,
» Content de votre cœur, il met tout à vos pieds ».

3°. Devant le complément de la préposition:

« Le cruel! de quel œil il m'a congédiée!
» Sans PITIÉ, sans DOULEUR, au moins, étudiée!
» Ai-je vu ses regards se troubler, un moment »?

4°. Devant le sujet de la proposition:

« Rois, sujets, tout se plaint; et nos fleurs les plus belles
» Renferment dans leur sein des épines cruelles ».

5°. Devant un nom commun, qui sert de qualificatif :

« Égaré dans un coin de cet espace immense,
» Ver impur de la terre, et roi de l'univers ;
» Riche et vide de biens, libre et chargé de fers,
» Je ne suis que mensonge, erreur, incertitude,
» Et de la vérité je fais ma seule étude ».

D. Quand un nom commun se trouve précédé d'un adjectif, et que cet adjectif est précédé, lui-même, par la préposition, *de*, fait-on usage de l'article ?

R. On n'en fait pas usage, quand un adjectif et un nom sont au nombre pluriel ; et on dit : DE *bons pois*, DE *petits arbres*, DE *grandes allées*. Mais si cet adjectif et ce nom étoient au singulier, on pourroit employer l'article, et dire : DU *bon vin*, DE LA *bonne viande*.

D. Emploie-t-on, indifféremment, tous les articles, devant toute sorte de noms ?

R. Non ; par exemple, l'article possessif, *son*, *sa*, *ses*, ne s'emploie pas, également, pour les personnes et pour les choses. Ainsi on ne dit pas, en parlant d'un jardin : SES *allées sont longues*. Mais on dit : *les allées* EN *sont longues*.

D. Lorsque, dans une proposition, il n'y a qu'un seul sujet et plusieurs adjectifs, est-il

nécessaire de répéter l'article devant chaque adjectif?

R. Il ne faut point répéter l'article devant chaque adjectif, quand ils appartiennent, tous, au même sujet, et que ces adjectifs n'expriment pas des qualités opposées, ou même différentes. Mais, dans le cas contraire, il faut répéter l'article : ainsi, la phrase suivante ne seroit pas correcte :

« Les philosophes ANCIENS et NOUVEAUX » sont, tous, d'accord sur l'existence d'un Dieu ».

Comme ces deux adjectifs ne peuvent convenir, à la fois, aux mêmes philosophes, il faut répéter l'article, et dire :

« Les philosophes anciens et LES nouveaux, etc. ».

Pour la raison contraire, la phrase suivante est exacte :

« Les hommes SIMPLES et VERTUEUX sont » bons, et d'une société douce et agréable ».

D. Quel rôle joue, ordinairement, dans une phrase, le mot elliptique, QUI?

R. Ce mot est, ordinairement, sujet de la proposition; et si l'on pouvoit attribuer des cas aux noms, aux adjectifs, et aux articles, dans une langue qui n'a pas de déclinaisons, je dirois que, QUI, se rapporte, ordinairement, au nomi-

natif de la phrase, dans laquelle on le trouve; mais il est, encore quelquefois, complément du verbe ou d'une préposition, comme nous l'avons vu, dans un exemple, cité au chapitre précédent.

D. Emploie-t-on cet article, comme complément d'une préposition, en parlant des choses ou des êtres sans raison?

R. Non; et on ne peut dire : *la maison* DE QUI *vous apercevez les cheminées est à moi.* Mais on dit : *la maison* DE LAQUELLE, etc.

D. Et le mot elliptique, QUE, qu'est-il?

R. Il est toujours complément direct, ou indirect. Il est direct, dans l'exemple suivant :

« Qu'étoit l'homme, en effet, qu'erreur, illusion,
» Avant le jour heureux de la religion » ?

Il est complément indirect dans cet exemple-ci :

« Que servent aux mortels tant de soins inquiets?
» Peuvent-ils éloigner le terme de la vie »?

D. Peut-on se méprendre dans l'emploi du mot, DONT, qui appartient à la classe des articles conjonctifs?

R. Oui, sans doute, on peut s'y méprendre; et cela arrive, en effet, quand on le confond avec la préposition, DE, et l'adverbe, OU, et qu'on dit, d'OU, quand il faut dire, DONT. Cette

règle est expliquée, par des exemples, dans le chapitre précédent.

D. A quelle classe faut-il rapporter les articles, PLUSIEURS et CERTAIN?

R. Il faut les rapporter à la classe de l'article énonciatif, dont, UN, est le chef.

D. Ne pourroit-on pas dire que ces deux articles sont *indéfinis*?

R. Non; puisqu'il ne peut y avoir d'article *indéfini*, la nature de l'article et sa fonction particulière étant, toujours, de *déterminer et de définir*, plus ou moins.

DE L'ADJECTIF.

D. Y a-t-il quelque règle particulière à suivre pour la place qu'on doit donner à l'adjectif?

R. Oui; il y a des adjectifs dont la place détermine la signification.

D. Quels sont ces adjectifs dont la signification change, selon la place qu'on leur donne, avant ou après le nom, auquel ils se rapportent?

R. Ces adjectifs sont ceux dont il a été parlé, dans la première partie de cet ouvrage, et ceux qui se trouvent au chapitre précédent, tels que, *cruel, faux, grand, méchant, nouveau*, etc.

D. Y a-t-il quelque différence entre la préposition, PRÈS et l'adjectif, PRÊT?

R. Oui;

R. Oui; la différence est même fort grande, puisque la signification de l'un de ces mots n'est pas celle de l'autre.

D. Donnez-en des exemples.

R. Quand on dit : *je suis près de dîner*, cela veut dire : *je vais dîner*, TOUT A L'HEURE; *mon dîner est prochain; mon dîner va se faire.* Et quand on dit : *je suis* PRÊT *à dîner;* cela veut dire : *je suis* DISPOSÉ *à dîner.* Or, on peut être disposé, ou préparé à faire une chose, sans jamais la faire; au lieu qu'on va la faire, quand on dit qu'on est PRÈS de la faire.

D. Les noms de nombre présentent-ils quelque difficulté?

R. Oui; et pour ne pas se méprendre sur l'emploi qu'on doit faire des noms de nombre, il faut, d'abord, savoir qu'on distingue ces mots en deux sortes : les nombres CARDINAUX, *un, deux, trois, quatre*, etc., qui servent de racine aux autres et qu'on peut regarder comme primitifs; et les nombres ORDINAUX, qui servent à marquer l'ordre ou le rang des objets que l'on compte. Ce sont : *deuxième*, ou *second, troisième, quatrième*, etc., dans lesquels on trouve les nombres cardinaux.

D. Faut-il ajouter une, *s*, et donner la forme plurielle aux nombres CARDINAUX, quand ils

sont précédés d'un autre nombre qui indique qu'ils doivent être pris et comptés, plusieurs fois?

R. Oui; il le faut, et on dit, *six* CENTS, *quatre*-VINGTS. Mais on n'ajoute point l'*s*, et on ne donne pas la forme plurielle à ces nombres, quand ils sont suivis d'un autre nom de nombre; ainsi on ne dit pas : *six* CENTS *vingt-quatre;* mais on dit: *six* CENT *vingt-quatre.* Ainsi on dit, quand on date de l'année de l'ère commune et vulgaire : *mil huit* CENT *un.*

D. Quelle est la signification du verbe, *Avoir,* dans cette phrase : *il y* A *trois jours qu'on n'a vu le soleil?*

R. La signification du verbe, *Avoir,* dans cette phrase, est la même que celle du verbe, *Être.* C'est donc comme si l'on disoit : *trois jours se sont passés,* ou, *ont été.*

D. Quel est le sujet, dans cette phrase : *il y* A *trois jours?*

R. Le véritable sujet de cette proposition est sous-entendu; mais il se trouve représenté, par le pronom, IL, selon l'explication donnée dans le chapitre.

D. Pourquoi n'ajoute-t-on pas une, *s*, aux noms de nombre, quand ces noms sont suivis d'un autre nom de nombre?

R. Parce que, dans cette rencontre, le nom de

nombre qui en précède un autre devient ORDINAL, et que quand on dit : l'an *mil huit* CENT *un*, c'est comme si on disoit : l'an *mil* HUITIÈME, CENTIÈME.

D. Y a-t-il quelque différence entre, *tous* DEUX, et *tous* LES *deux ?*

R. Oui ; *tous* DEUX, signifie que deux personnes faisoient, ensemble et à la fois, la même action. TOUS LES DEUX, signifie que deux personnes faisoient la même action, sans signifier, précisément, qu'elles la faisoient, ensemble et dans le même temps.

EXEMPLES:

« Pierre et Paul iront, tous deux, à la » chasse.

» Pierre et Paul iront, tous les deux, à la » chasse ».

Dans la première phrase, on dit que Pierre et Paul iront, ensemble, chasser, dans le même lieu, et qu'ils ne se sépareront pas.

Dans la seconde phrase, on dit qu'ils chasseront, tous les deux, sans exprimer s'ils iront, ou non, dans le même lieu, et si ce sera dans le même temps.

DU PRONOM.

D. Emploie-t-on le pronom, TU, à l'égard de toutes les personnes à qui on parle?

R. Non; on n'emploie ce pronom, qu'avec les amis les plus intimes, quand on vit avec eux, dans la plus grande familiarité; avec ses frères, avec ses sœurs, avec les enfans et les jeunes gens de son âge. Avec tous les autres, l'usage a consacré le pronom, VOUS, quoiqu'on ne parle qu'à un seul.

D. Cet usage nous vient-il des anciens?

R. Non; les Grecs et les Latins n'avoient pas deux sortes de pronoms, pour la seconde personne, à moins qu'ils n'adressassent la parole à plusieurs personnes, à la fois, et les Hébreux employoient le pluriel, en signe de respect, surtout quand ils parloient à Dieu.

D. Pour quel motif employons-nous le pronom du nombre pluriel, quand nous ne parlons qu'à une seule personne?

R. L'emploi de ce nombre est un signe de déférence et de respect. Nous voulons, par là, agrandir, en quelque sorte, en le multipliant, celui à qui nous parlons, n'ayant, pour attester sa supériorité sur nous, d'autre moyen que de voir, en lui, plus d'individus que nous n'en re-

connoissons en nous-mêmes; nous lui parlons comme s'il formoit multitude, exagérant sa grandeur, en doublant sa personne, pour nous rapetisser d'autant, auprès de lui.

D. Ne pourroit-on pas assigner quelque autre raison de l'emploi de ce mot ?

R. On pourroit dire, qu'anciennement et dans les premiers temps de la monarchie française, nos rois jugeant leurs peuples, avec l'assistance des sages dont ils s'entouroient, et rendant leurs jugemens avec eux, les prononçoient, toujours, au pluriel; on devoit donc parler au roi, au pluriel, quoiqu'il fût seul. Cet usage de parler, au pluriel, à celui, pour qui la déférence étoit extrême, ne pouvoit devenir qu'un signe de respect. On parla ainsi aux seigneurs de fief; puis à son père et à sa mère; puis aux vieillards; puis enfin, à tous ceux pour lesquels on avoit quelque sentiment de vénération. Enfin, la politesse, au moins en France, ne permit plus de parler autrement à tout le monde; et l'amitié eut encore assez de peine à retenir le, TU, si touchant et si doux, dans son domaine.

D. Quel rôle remplit le pronom, dans une proposition ?

R. Il y remplit le rôle de complément, soit direct, soit indirect.

D. Donne-t-on, toujours, au pronom, dans la phrase, la place qu'occuperoit le complément ordinaire?

R. C'est, selon le mode du verbe dont le pronom est le complément. Quand le verbe est à l'impératif, le pronom occupe la place du complément qu'il remplace, et par conséquent, on le met à la suite du verbe : quand le verbe est à tout autre mode, le pronom complément doit le précéder. L'exemple suivant servira, pour l'un de ces cas; on y remarquera facilement les compléments directs, précédant toujours les verbes, parce qu'il n'y a ici aucun verbe à l'impératif.

« Ah ! si du fils d'Hector la perte étoit jurée,
» Pourquoi d'un an entier l'avons-nous différée?
» Dans le sein de Priam n'a-t-on pu l'immoler?
» Sous tant de morts, sous Troie il falloit l'accabler.
» Tout étoit juste alors..... ».

D. Donnez un exemple du pronom complément, placé à la suite du verbe.

R. Voici cet exemple :

« Au nom de votre fils, cessons de nous haïr.
» A le sauver enfin, c'est moi qui vous convie.
» Faut-il que mes soupirs vous demandent sa vie?
» Faut-il qu'en sa faveur j'embrasse vos genoux?
» Pour la dernière fois; sauvez-LE, sauvez-vous ».

D. Quand, au lieu d'un nom, on emploie un pronom, pour exprimer le sujet d'une proposition, quelle place donne-t-on au pronom, dans la phrase?

R. On lui donne la même place qu'on donneroit au nom lui-même, à moins que la phrase ne soit interrogative. Le pronom, dans une pareille phrase, est à la suite du verbe. On trouve l'application de ces deux règles, dans l'exemple suivant:

« ..... et que veux-tu que je lui dise encore?
» Seigneur! voyez l'état où vous me réduisez ».

Dans le premier vers, le pronom, TU, sujet du premier verbe, est placé après le verbe, parce que la proposition est interrogative. JE, sujet de la seconde proposition, est avant le second verbe, parce que cette proposition est affirmative.

D. N'arrive-t-il pas, quelquefois, que, dans la proposition affirmative, le pronom-sujet est mis après le verbe, comme dans la proposition interrogative?

R. Oui, cela arrive après certains mots, tels que, PEUT-ÊTRE, AUSSI, EN VAIN, etc., comme dans l'exemple suivant:

« Peut-être espérez-vous que ma douleur lassée,
» Donnera quelqu'atteinte à sa gloire passée ».

DU VERBE.

D. Quelle est la manière de conjuguer les verbes, dans la langue française?

R. La manière de conjuguer les verbes, dans la langue française, est de distinguer les temps en deux espèces, en temps passés et en temps présens. Les temps présens sont SIMPLES, et se conjuguent sans aucun secours étranger. Les temps passés sont COMPOSÉS, et se conjuguent avec le secours d'un autre verbe, qu'on appelle AUXILIAIRE, ou verbe DE SECOURS.

D. Quel est ce verbe auxiliaire dont on se sert, pour la conjugaison des temps passés?

R. C'est le verbe, AVOIR, pour les verbes actifs, quand ils ne sont ni RÉFLÉCHIS, ni RÉCIPROQUES. C'est le verbe, ÊTRE, pour les verbes passifs, et même pour les verbes actifs, quand ceux-ci sont RÉCIPROQUES, ou RÉFLÉCHIS.

D. Comment se fait cette union du verbe auxiliaire avec le verbe actif, dans la conjugaison des temps composés?

R. Elle se fait ainsi: on prend les quatre temps simples du verbe, AVOIR, du mode indicatif, ainsi qu'il suit:

1°. Le présent actuel de l'indicatif..... J'AI.
2°. Le présent antérieur simple ou imparfait. J'AVOIS.
3°. Le présent antérieur périod., ou parfait défini. J'EUS.
4°. Le présent postérieur, ou futur..... J'AURAI.

On ajoute, à chacun de ces temps, le SUPIN, ou nom verbal du verbe à conjuguer, et on a les quatre temps passés et composés suivans:

« J'ai.....
» J'avois.....
» J'eus.....
» J'aurai..... } ..... EU ».

D. N'y a-t-il pas des temps plus composés que ceux-là ?

R. Oui; il y a les temps que Dangeau appelle *sur-composés*, et que Beauzée appelle PASSÉS-COMPARATIFS.

D. Comment les forme-t-on ?

R. On les forme des passés composés du verbe, AVOIR, en réunissant le supin du verbe à conjuguer à chacun des temps composés de l'auxiliaire, de la manière suivante :

« J'ai.....
» J'avois.....
» J'eus.....
» J'aurai..... } ..... EU PORTÉ ».

D. A quoi servent ces temps PASSÉS-COMPARATIFS?

R. Ils ne servent, jamais, à raconter; mais on les emploie à déterminer les époques précises, où se sont passés les événemens, qu'on raconte avec les temps qu'on appelle positifs.

D. Dans la conjugaison de quels verbes, le verbe, ÊTRE, est-il auxiliaire?

R. C'est dans la conjugaison des verbes neutres, des verbes réciproques, et des verbes réfléchis.

D. Le verbe, ÊTRE, n'est-il pas auxiliaire, dans la conjugaison des verbes passifs, en français, en italien et en espagnol?

R. Non; il n'est pas auxiliaire, dans ces verbes; au contraire, il est verbe principal, et même le seul verbe.

D. Comment le verbe, ÊTRE, peut-il être le verbe principal, dans les verbes passifs?

R. C'est que la voix passive étant exprimée par un adjectif passif, il ne faut, pour former un *verbe* passif, que le lien ordinaire et commun des qualités et des sujets. Ainsi le verbe passif qui a, pour actif, le verbe, AIMER, est la réunion de l'adjectif passif, AIMÉ, et du verbe, ÊTRE. Et de même qu'AIMER, est un verbe actif; ÊTRE AIMÉ, est un verbe passif.

D. Comment se fait l'union du verbe, ÊTRE, avec les verbes neutres, avec les réciproques, et avec les verbes réfléchis?

R. On prend les quatre temps simples du verbe, ÊTRE, comme il suit:

1°. Le présent actuel de l'indicatif..... JE SUIS.
2°. Le présent antérieur simple ou imparfait.. J'ÉTOIS.
3°. Le présent antér. périod., ou parfait défini. JE FUS.
4°. Le présent postérieur ou futur..... JE SERAI.

On ajoute, à chacun de ces temps, non le *Supin* du verbe à conjuguer, mais le *Participe*, qui exprime une qualité, comme les adjectifs, et qui est très-propre à suivre, immédiatement, le verbe, ÊTRE, dont l'unique fonction est d'exprimer la liaison, ou actuelle, ou passée, ou future, ou relative, de la qualité avec son sujet. Et voici ce qui résulte de la réunion du verbe, ÊTRE, et du participe:

« Je suis.....
» J'étois.....
» Je fus.....
» Je serai..... } ..... ARRIVÉ ».

C'est le même procédé pour les verbes réfléchis et pour les réciproques. On y ajoute seulement le pronom-complément, direct. Et on dit: *je* ME

SUIS *trompé*, pour le verbe réfléchi ; et *nous* NOUS SOMMES *battus*, pour le réciproque.

D. Ces sortes de verbes ont-ils, comme les autres, des temps PASSÉS-COMPARATIFS?

R. Oui; et on peut dire, absolument :

« Quand nous AVONS ÉTÉ arrivés, on nous a » fait dîner.

» Quand nous EUMES ÉTÉ arrivés ; on nous fit » dîner.

» Quand nous AURONS ÉTÉ arrivés, on nous » fera dîner ».

Beauzée ne trouve rien d'incorrect, ni d'extraordinaire dans l'emploi de ces temps, pour la conjugaison des verbes neutres. Mais en seroit-il de même dans celle des verbes réciproques et des réfléchis? Nous pensons qu'ils doivent en être bannis, et qu'il faut, à peine, les souffrir dans la conjugaison de quelques verbes neutres, tels qu'ARRIVER.

D. Y a-t-il des verbes dont les temps passés se forment, tantôt du verbe, ÊTRE, et tantôt du verbe, AVOIR?

R. Oui; tels sont les verbes, SORTIR, ACCOUCHER, CESSER, CONVENIR, DEMEURER, MONTER, DESCENDRE, PASSER. Mais ils changent

de signification, en changeant d'auxiliaire. L'emploi de l'auxiliaire, dans leur conjugaison, ne peut donc être indifférent.

D. Quand est-ce qu'on peut employer le verbe, AVOIR, dans la conjugaison de ces verbes?

R. On le peut, toutes les fois qu'ils sont suivis d'un complément. Ainsi on doit dire:

« Il a sorti une barrique de sa cave.
» Il a sorti des meubles de sa maison.
» Il a sorti son mouchoir de sa poche.
» Il a monté sa harpe.
» M. BAUDELOCQUE a accouché la femme de » M. de V***.
» Les Français ont passé le Rhin.
» Le tapissier a descendu votre lustre ».

D. Ces verbes prennent-ils, toujours, le verbe, ÊTRE, pour auxiliaire, quand ils n'ont pas de complément?

R. Non; il faut, pour choisir l'auxiliaire qui leur convient, avoir égard à leur signification. Par exemple, le verbe, SORTIR, prend l'auxiliaire, AVOIR, quand on veut dire que quelqu'un est de retour. Il prend le verbe, ÊTRE, quand on n'est pas encore rentré.

Le verbe, ACCOUCHER, prend le verbe, ÊTRE, quand il signifie ENFANTER. Il prend

le verbe, AVOIR, quand c'est une personne qui en accouche une autre.

MONTER et DESCENDRE, prennent le verbe, ÊTRE, quand ils sont sans régime. TOMBER, ne prend jamais le verbe, AVOIR. Ainsi, IL *a tombé*, seroit une grande faute.

DEMEURER, avec le verbe, ÊTRE, signifie, *être de reste;* avec, AVOIR, il signifie, *faire sa demeure.*

CONVENIR, avec le verbe, ÊTRE, *demeurer d'accord;* avec, AVOIR, *être convenable.* CESSER, prend, AVOIR, quand il est suivi d'un complément; il prend, ÊTRE, ou AVOIR, quand il est seul.

D. Quelle est la signification du verbe, PÉRIR, quand on le conjugue avec le verbe, AVOIR?

R. Sa signification est alors générale et indéterminée.

D. Qu'est-elle, avec le verbe, ÊTRE?

R. Sa signification est alors plus précise.

D. A quoi peut-on connoître qu'il faut employer l'un de ces auxiliaires, plutôt que l'autre?

R. On le reconnoît aux circonstances qui accompagnent l'action, exprimée par le verbe, PÉRIR. On emploie le verbe, AVOIR, quand on n'a à exprimer aucune circonstance. On emploie

le verbe, ÊTRE, quand quelque circonstance a suivi cette action.

D. Donnez quelques exemples de l'application des deux auxiliaires.

R. En voici un, pour l'emploi de l'auxiliaire, AVOIR.

« Nous attendions le retour du brave LAPEY-» ROUSE; il ne faut plus l'attendre, cet illustre » voyageur A péri ».

En voici un autre, pour l'emploi de l'auxiliaire, ÊTRE, et en même temps, pour celui d'AVOIR.

« Celui qui EST péri sur l'échafaud, pour la » défense de sa foi, n'a pas péri. Il jouit, quand » nous le pleurons, d'une vie bien plus parfaite » que la nôtre ».

D. Doit-on observer quelques règles, dans l'emploi de plusieurs modes, pour la phrase composée ?

R. Oui; il y a à observer, dans l'emploi des modes, des règles dont la violation blesseroit l'oreille de tous ceux qui parlent bien.

D. Comment appelle-t-on ces règles ?

R. On les appelle RÈGLES DE CORRESPONDANCE DES TEMPS.

D. Pourquoi appelle-t-on ces règles, *règles de*

correspondance des temps, puisqu'on parle de règles à observer, dans l'emploi des modes?

R. Parce que c'est le temps du verbe principal, plus encore que le mode, qui prescrit au second verbe le temps et le mode qu'il doit prendre; et que la correspondance, dans les verbes, est autant dans les temps que dans les modes.

D. Quelles sont ces règles de correspondance?

R. Ces règles furent, d'abord, des principes sur la manière d'exprimer l'existence de deux actions qui se sont faites, en même temps, et qui sont passées quand on considère leur existence simultanée, par rapport au moment de leur énonciation. Les deux verbes ne doivent être, dans ce cas-là, ni au passé absolu, ni au présent actuel, puisqu'elles se sont passées, à la fois; qu'elles ont été présentes, l'une pour l'autre, et qu'elles ne se passent pas, au moment où on les énonce. Il faut donc faire choix d'un temps qui ne soit, ni présent seulement, ni passé seulement, puisque les deux actions tiennent de l'un et de l'autre temps. Il faut un PRÉSENT ANTÉRIEUR, ou PRÉSENT PASSÉ.

« Je lisois quand vous écriviez ».

D. Quels sont les autres temps avec lesquels correspond

correspond le présent antérieur, ou présent passé ?

R. C'est le présent antérieur, le passé absolu, et le présent antérieur périodique.

EXEMPLES:

« Je lisois quand vous écriviez.
» Je lisois quand vous avez écrit.
» Je lisois quand vous écrivîtes ».

D. Les autres temps correspondent-ils, entre eux?

R. Oui, sans doute, plusieurs temps et plusieurs modes, à l'exception du mode subjonctif, correspondent avec le présent indéfini de l'indicatif. Il faut, pour cela, que le premier verbe n'exprime aucun mouvement de l'âme; mais, seulement, quelque vue de l'esprit, sans aucun doute, et sans incertitude; et que ce verbe ne soit précédé d'aucune négation.

D'où vient, nous dira-t-on, peut-être, que le mode subjonctif ne peut appartenir au second verbe, qu'autant que le premier exprime un mouvement de l'âme, ou quelque doute de l'esprit? C'est que ce mouvement, qui a une seconde action pour objet, ne peut se porter que sur un temps qui n'existe pas encore, et que c'est

le mode subjonctif qui a été inventé pour énoncer cette sorte de *futurition*, sur laquelle se porte le premier verbe qui sert à exprimer ce mouvement; comme dans l'exemple suivant :

« Je veux que vous SORTIEZ ».

Où l'on emploie le présent du subjonctif à la place du futur, comme feroient les peuples qui ne connoissent pas ce mode :

« Je veux que vous SORTIREZ ».

D. Quels sont ces temps qui correspondent avec ce présent indéfini ?

R. Les voici :

« On dit que
- vous partez, aujourd'hui, pour Rome.
- vous partirez, demain.
- vous partiez, hier, quand je vous rencontrai.
- vous partîtes, hier.
- vous êtes parti, ce matin.
- vous étiez parti, hier, avant moi.
- vous fussiez parti, plutôt, si.....
- vous partiriez, aujourd'hui, si.....
- vous seriez parti, hier, si..... »

Correspondance des temps du second verbe avec le premier, précédé d'une négation.

Les mêmes temps correspondent avec le présent indéfini de l'indicatif, à l'exception du

présent indéfini de l'indicatif, pour le second verbe, auquel on substitue le présent indéfini du subjonctif :

« On ne dit pas que vous PARTIEZ, aujourd'hui, pour Rome ».

D. Quelles sont les autres correspondances de temps ?

R. Les voici :

« Il veut.....
» Il voudra.....
» Il aura voulu..... } .....que vous partiez ».

« Je voulois.....
» Je voulus.....
» J'ai voulu.....
» J'avois voulu.....
» J'eusse voulu..... } .....que vous partissiez ».

« Je voudrois.....
» J'aurois voulu.....
» J'eusse voulu..... } .....que vous fussiez parti ».

« Vous partirez, si je veux.
» Vous partiriez, si je voulois.
» Vous seriez parti, si je l'avois ou l'eusse voulu.
» Je croyois que vous partiriez, que vous seriez parti ».

La même correspondance a lieu, quand le sujet du premier verbe est un sujet, exprimé par le

ÉCRIT *cette lettre*, pour, *dans un instant* J'AURAI ÉCRIT *cette lettre.*

D. Peut-on employer, indifféremment, pour énoncer un événement passé, le présent indéfini-antérieur périodique, et le passé positif indéfini, comme dans ces exemples ?

« J'ai dîné, hier, chez Damon ».
« Je dînai, hier, chez Damon ».

R. Non ; chacun de ces temps a sa destination propre et particulière, comme nous l'avons vu, dans la première partie de cet ouvrage. Le premier est employé pour énoncer un passé, dans une époque dont l'existence subsiste encore. Ainsi, on dit : *j'ai dîné*, AUJOURD'HUI ; *j'ai dîné*, CETTE SEMAINE ; *j'ai dîné*, CE MOIS-CI ; *j'ai dîné*, CETTE ANNÉE. Et *je dînai*, HIER ; *je dînai*, LA SEMAINE DERNIÈRE ; *je dînai*, LE MOIS DERNIER ; *je dînai*, L'ANNÉE DERNIÈRE. Il faut, comme nous l'avons déjà remarqué, pouvoir faire, par l'esprit, le tour de l'époque dans laquelle s'est passé l'événement qu'on raconte, pour employer le temps présent antérieur périodique, JE DÎNAI ; et pour employer le passé positif indéfini, J'AI DÎNÉ, il faut qu'il reste encore quelque temps de l'époque dans laquelle l'événement raconté s'est passé.

sous les yeux du lecteur. Ce rapprochement cause une sorte d'illusion, qui donne plus d'intérêt à la narration. Les poëtes, surtout, font, souvent, cette substitution de temps. On en trouve des exemples, partout. Nous choisirons, pour exemple, quelques vers de la belle épître de Boileau à LOUIS XIV, sur le passage du Rhin:

« Vendôme que SOUTIENT l'orgueil de sa naissance,
» Au même instant, dans l'onde, impatient, s'ÉLANCE.
» La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois
» FENDENT les flots, tremblans sous un si noble poids.
» LOUIS les animant du feu de son courage,
» Se PLAINT de sa grandeur qui l'ATTACHE au rivage.
» Par ses soins cependant trente légers vaisseaux,
» D'un tranchant aviron, déjà COUPENT les eaux.
» Cent guerriers s'y jettant SIGNALENT leur audace:
» Le Rhin les VOIT, d'un œil qui PORTE la menace,
» Et s'AVANCE, en courroux. Le plomb VOLE, à l'instant,
» Et PLEUT, de toutes parts, sur l'escadron flottant.
» Du salpêtre en fureur, l'air s'ÉCHAUFFE et s'ALLUME,
» Et des coups redoublés tout le rivage FUME.
» Déjà d'un plomb mortel plus d'un brave EST atteint.
» Sous les fougueux coursiers l'onde ÉCUME et se PLAINT ».

D. N'emploie-t-on pas aussi, quelquefois, le même temps, tout présent qu'il est, pour le passé-indéfini, comme on l'emploie pour le passé positif défini antérieur, ou *futur composé*?

R. Oui; et on dit: *dans un instant*, J'AI

ÉCRIT *cette lettre*, pour, *dans un instant* J'AURAI ÉCRIT *cette lettre.*

D. Peut-on employer, indifféremment, pour énoncer un événement passé, le présent indéfini-antérieur périodique, et le passé positif indéfini, comme dans ces exemples ?

« J'ai dîné, hier, chez Damon ».
« Je dînai, hier, chez Damon ».

R. Non ; chacun de ces temps a sa destination propre et particulière, comme nous l'avons vu, dans la première partie de cet ouvrage. Le premier est employé pour énoncer un passé, dans une époque dont l'existence subsiste encore. Ainsi, on dit : *j'ai dîné,* AUJOURD'HUI ; *j'ai dîné,* CETTE SEMAINE ; *j'ai dîné,* CE MOIS-CI ; *j'ai dîné,* CETTE ANNÉE. Et *je dînai,* HIER ; *je dînai,* LA SEMAINE DERNIÈRE ; *je dînai,* LE MOIS DERNIER ; *je dînai,* L'ANNÉE DERNIÈRE. Il faut, comme nous l'avons déjà remarqué, pouvoir faire, par l'esprit, le tour de l'époque dans laquelle s'est passé l'événement qu'on raconte, pour employer le temps présent antérieur périodique, JE DÎNAI ; et pour employer le passé positif indéfini, J'AI DÎNÉ, il faut qu'il reste encore quelque temps de l'époque dans laquelle l'événement raconté s'est passé.

D. Les phrases suivantes, seroient-elles correctes ?

« Au moment de sa création, le soleil COMMENÇA d'éclairer la terre.

» Au moment où César s'est CRU maître de » Rome, il A ÉTÉ IMMOLÉ à la liberté qu'il » n'avoit pas craint d'envahir ».

R. Ces deux phrases sont incorrectes.

D. Pourquoi cela ?

R. La première l'est, parce que l'époque, où le soleil a commencé d'éclairer la terre, dure encore. La seconde l'est aussi, parce que l'époque où César fut tué est entièrement écoulée.

Voici comment ces deux phrases doivent être construites :

« Au moment de sa création, le soleil A » COMMENCÉ d'éclairer la terre.

» Au moment où César se crut maître de » Rome, il FUT IMMOLÉ à la liberté qu'il n'a- » voit pas craint d'envahir ».

D. Y a-t-il, hors de la correspondance des modes, quelque règle sûre pour l'emploi du mode subjonctif ?

R. Oui; il y a même une règle infaillible; c'est

qu'il faut employer, toujours, le mode subjonctif, après certaines conjonctions, ou après certaines propositions conjonctives, telles que les suivantes :

AFIN QUE, A MOINS QUE, AVANT QUE, DE CRAINTE QUE, AU CAS QUE, et semblables, ou même après le seul, QUE.

D. Donnez quelques exemples qui confirment cette règle.

R. Voici ces exemples :

« Dieu a donné un esprit à l'homme, AFIN » QU'il le CONNUT, et QU'il lui RENDÎT un » culte digne de sa grandeur et de sa majesté.

» Loin que le bonheur SOIT le partage de » l'habitant des villes, je doute qu'on PUISSE » le trouver ailleurs que dans la parfaite soli- » tude ; et je ne crois pas QU'ON DOIVE cher- » cher la solitude ailleurs que dans les champs; » A MOINS QU'ON N'AIT le courage de vivre » ignoré, dans les villes ».

D. Y a-t-il quelqu'autre moyen de ne pas se méprendre dans le choix du mode du second verbe ?

R. Oui; il y a un autre moyen de faire ce choix. C'est d'examiner si la seconde proposition, ou le second membre de la phrase, lié au

premier, par un article conjonctif, doit énoncer une chose certaine ou incertaine. Dans le premier cas, c'est l'indicatif : c'est le subjonctif, dans le second. Cette règle est la même que celle qui a été donnée, plus haut, relativement aux verbes qui expriment, ou non, quelque mouvement de l'âme, quelque doute, ou quelqu'incertitude.

D. Donnez quelques exemples où l'emploi du mode confirme ces observations ?

R. Voici ces exemples :

« L'homme vertueux rend à l'Éternel des hommages qui PEUVENT l'honorer.

» Dieu exige de l'homme un hommage qui » PUISSE l'honorer.

» Je veux acheter une maison de campagne » qui me CONVIENT beaucoup.

» Je veux acheter, pour faire faire un habit, » une étoffe qui PUISSE me convenir.

» J'ai fait choix d'un mentor qui PEUT bien » élever mes enfans.

» Faites choix d'un ami qui PUISSE vous donner, dans l'occasion, des consolations, des » avis et des exemples ».

D. Donnez l'exemple d'une phrase où le premier verbe soit au présent antérieur simple, ou

le verbe, AVOIR, quand c'est une personne qui en accouche une autre.

MONTER et DESCENDRE, prennent le verbe, ÊTRE, quand ils sont sans régime. TOMBER, ne prend jamais le verbe, AVOIR. Ainsi, IL *a tombé*, seroit une grande faute.

DEMEURER, avec le verbe, ÊTRE, signifie, *être de reste;* avec, AVOIR, il signifie, *faire sa demeure.*

CONVENIR, avec le verbe, ÊTRE, *demeurer d'accord;* avec, AVOIR, *être convenable.* CESSER, prend, AVOIR, quand il est suivi d'un complément; il prend, ÊTRE, ou AVOIR, quand il est seul.

D. Quelle est la signification du verbe, PÉRIR, quand on le conjugue avec le verbe, AVOIR?

R. Sa signification est alors générale et indéterminée.

D. Qu'est-elle, avec le verbe, ÊTRE?

R. Sa signification est alors plus précise.

D. A quoi peut-on connoître qu'il faut employer l'un de ces auxiliaires, plutôt que l'autre?

R. On le reconnoît aux circonstances qui accompagnent l'action, exprimée par le verbe, PÉRIR. On emploie le verbe, AVOIR, quand on n'a à exprimer aucune circonstance. On emploie

le verbe, ÊTRE, quand quelque circonstance a suivi cette action.

D. Donnez quelques exemples de l'application des deux auxiliaires.

R. En voici un, pour l'emploi de l'auxiliaire, AVOIR.

« Nous attendions le retour du brave LAPEY-» ROUSE; il ne faut plus l'attendre, cet illustre » voyageur A péri ».

En voici un autre, pour l'emploi de l'auxiliaire, ÊTRE, et en même temps, pour celui d'AVOIR.

« Celui qui EST péri sur l'échafaud, pour la » défense de sa foi, n'a pas péri. Il jouit, quand » nous le pleurons, d'une vie bien plus parfaite » que la nôtre ».

D. Doit-on observer quelques règles, dans l'emploi de plusieurs modes, pour la phrase composée ?

R. Oui; il y a à observer, dans l'emploi des modes, des règles dont la violation blesseroit l'oreille de tous ceux qui parlent bien.

D. Comment appelle-t-on ces règles ?

R. On les appelle RÈGLES DE CORRESPONDANCE DES TEMPS.

D. Pourquoi appelle-t-on ces règles, *règles de*

correspondance des temps, puisqu'on parle de règles à observer, dans l'emploi des modes?

R. Parce que c'est le temps du verbe principal, plus encore que le mode, qui prescrit au second verbe le temps et le mode qu'il doit prendre; et que la correspondance, dans les verbes, est autant dans les temps que dans les modes.

D. Quelles sont ces règles de correspondance?

R. Ces règles furent, d'abord, des principes sur la manière d'exprimer l'existence de deux actions qui se sont faites, en même temps, et qui sont passées quand on considère leur existence simultanée, par rapport au moment de leur énonciation. Les deux verbes ne doivent être, dans ce cas-là, ni au passé absolu, ni au présent actuel, puisqu'elles se sont passées, à la fois; qu'elles ont été présentes, l'une pour l'autre, et qu'elles ne se passent pas, au moment où on les énonce. Il faut donc faire choix d'un temps qui ne soit, ni présent seulement, ni passé seulement, puisque les deux actions tiennent de l'un et de l'autre temps. Il faut un PRÉSENT ANTÉRIEUR, ou PRÉSENT PASSÉ.

« Je lisois quand vous écriviez ».

D. Quels sont les autres temps avec lesquels correspond

correspond le présent antérieur, ou présent passé ?

R. C'est le présent antérieur, le passé absolu, et le présent antérieur périodique.

EXEMPLES:

« Je lisois quand vous écriviez.
» Je lisois quand vous avez écrit.
» Je lisois quand vous écrivîtes ».

D. Les autres temps correspondent-ils, entre eux?

R. Oui, sans doute, plusieurs temps et plusieurs modes, à l'exception du mode subjonctif, correspondent avec le présent indéfini de l'indicatif. Il faut, pour cela, que le premier verbe n'exprime aucun mouvement de l'âme; mais, seulement, quelque vue de l'esprit, sans aucun doute, et sans incertitude; et que ce verbe ne soit précédé d'aucune négation.

D'où vient, nous dira-t-on, peut-être, que le mode subjonctif ne peut appartenir au second verbe, qu'autant que le premier exprime un mouvement de l'âme, ou quelque doute de l'esprit? C'est que ce mouvement, qui a une seconde action pour objet, ne peut se porter que sur un temps qui n'existe pas encore, et que c'est

le verbe, AVOIR, quand c'est une personne qui en accouche une autre.

MONTER et DESCENDRE, prennent le verbe, ÊTRE, quand ils sont sans régime. TOMBER, ne prend jamais le verbe, AVOIR. Ainsi, IL *a tombé*, seroit une grande faute.

DEMEURER, avec le verbe, ÊTRE, signifie, *être de reste;* avec, AVOIR, il signifie, *faire sa demeure.*

CONVENIR, avec le verbe, ÊTRE, *demeurer d'accord;* avec, AVOIR, *être convenable.* CESSER, prend, AVOIR, quand il est suivi d'un complément; il prend, ÊTRE, ou AVOIR, quand il est seul.

D. Quelle est la signification du verbe, PÉRIR, quand on le conjugue avec le verbe, AVOIR?

R. Sa signification est alors générale et indéterminée.

D. Qu'est-elle, avec le verbe, ÊTRE?

R. Sa signification est alors plus précise.

D. A quoi peut-on connoître qu'il faut employer l'un de ces auxiliaires, plutôt que l'autre?

R. On le reconnoît aux circonstances qui accompagnent l'action, exprimée par le verbe, PÉRIR. On emploie le verbe, AVOIR, quand on n'a à exprimer aucune circonstance. On emploie

le verbe, ÊTRE, quand quelque circonstance a suivi cette action.

D. Donnez quelques exemples de l'application des deux auxiliaires.

R. En voici un, pour l'emploi de l'auxiliaire, AVOIR.

« Nous attendions le retour du brave LAPEY-» ROUSE; il ne faut plus l'attendre, cet illustre » voyageur A péri ».

En voici un autre, pour l'emploi de l'auxiliaire, ÊTRE, et en même temps, pour celui d'AVOIR.

« Celui qui EST péri sur l'échafaud, pour la » défense de sa foi, n'a pas péri. Il jouit, quand » nous le pleurons, d'une vie bien plus parfaite » que la nôtre ».

D. Doit-on observer quelques règles, dans l'emploi de plusieurs modes, pour la phrase composée ?

R. Oui; il y a à observer, dans l'emploi des modes, des règles dont la violation blesseroit l'oreille de tous ceux qui parlent bien.

D. Comment appelle-t-on ces règles ?

R. On les appelle RÈGLES DE CORRESPON-DANCE DES TEMPS.

D. Pourquoi appelle-t-on ces règles, *règles de*

correspondance des temps, puisqu'on parle de règles à observer, dans l'emploi des modes?

R. Parce que c'est le temps du verbe principal, plus encore que le mode, qui prescrit au second verbe le temps et le mode qu'il doit prendre; et que la correspondance, dans les verbes, est autant dans les temps que dans les modes.

D. Quelles sont ces règles de correspondance?

R. Ces règles furent, d'abord, des principes sur la manière d'exprimer l'existence de deux actions qui se sont faites, en même temps, et qui sont passées quand on considère leur existence simultanée, par rapport au moment de leur énonciation. Les deux verbes ne doivent être, dans ce cas-là, ni au passé absolu, ni au présent actuel, puisqu'elles se sont passées, à la fois; qu'elles ont été présentes, l'une pour l'autre, et qu'elles ne se passent pas, au moment où on les énonce. Il faut donc faire choix d'un temps qui ne soit, ni présent seulement, ni passé seulement, puisque les deux actions tiennent de l'un et de l'autre temps. Il faut un PRÉSENT ANTÉRIEUR, ou PRÉSENT PASSÉ.

« Je lisois quand vous écriviez ».

D. Quels sont les autres temps avec lesquels correspond

correspond le présent antérieur, ou présent passé ?

R. C'est le présent antérieur, le passé absolu, et le présent antérieur périodique.

EXEMPLES:

« Je lisois quand vous écriviez.
» Je lisois quand vous avez écrit.
» Je lisois quand vous écrivîtes ».

D. Les autres temps correspondent-ils, entre eux?

R. Oui, sans doute, plusieurs temps et plusieurs modes, à l'exception du mode subjonctif, correspondent avec le présent indéfini de l'indicatif. Il faut, pour cela, que le premier verbe n'exprime aucun mouvement de l'âme; mais, seulement, quelque vue de l'esprit, sans aucun doute, et sans incertitude; et que ce verbe ne soit précédé d'aucune négation.

D'où vient, nous dira-t-on, peut-être, que le mode subjonctif ne peut appartenir au second verbe, qu'autant que le premier exprime un mouvement de l'âme, ou quelque doute de l'esprit? C'est que ce mouvement, qui a une seconde action pour objet, ne peut se porter que sur un temps qui n'existe pas encore, et que c'est

D. Appliquez cette règle à des exemples.

R. Voici cette application :

Exemple pour, JAMAIS.

« Il (DIEU) précède les temps ; qui dira sa naissance ?
» Par lui l'homme, le ciel, la terre, tout commence.
» Et lui seul, infini, n'a JAMAIS commencé ».

Exemple pour, NE... QUE.

« Mes yeux n'ont jamais vu QUE des objets bornés,
» Impuissans, malheureux, à la mort destinés ».

Avant de donner les autres exemples, arrêtons-nous à la difficulté que nous trouvons dans celui-ci :

« Mes yeux n'ont jamais vu QUE des objets bornés ».

La première réflexion qui se présente, à la lecture de ce vers, est celle-ci : qu'il doit, nécessairement, renfermer deux propositions, quoique nous n'y voyions qu'un verbe unique. Comment peut-il se faire qu'il y ait deux propositions, dans une phrase, quand il n'y a qu'un seul verbe ? mais aussi comment n'y auroit-il qu'une seule proposition, quand nous trouvons une conjonction ?

La conjonction n'est pas supposée ; elle termine l'inconnue grammaticale : elle est la dernière lettre de notre mot elliptique, QU E. Toute conjonction liant deux jugemens, il y a donc deux

jugemens dans ce vers, puisqu'il y a une conjonction. Il y a donc deux mots lians ou deux verbes. La conjonction est visible et n'est pas sous-entendue; le second verbe ne paroît point, et est, par conséquent, sous-entendu. Il y a donc, dans cette phrase, une proposition complète, visible, et une proposition incomplète et elliptique. L'une est négative; c'est celle-ci : *Mes yeux n'ont jamais vu.* L'autre est donc affirmative, et doit être représentée par ce qui suit la proposition négative, ce sont ces mots : *que des objets bornés.* C'est là, notre proposition elliptique. Il nous manque, pour la compléter, un verbe et un sujet. Ce verbe, sous-entendu, doit être, nécessairement, celui qui est dans la proposition; et pour la même raison, c'est le même sujet. Ainsi la proposition négative doit être celle-ci :

« Mes yeux n'ont jamais vu d'autres objets non bornés ».

Et la proposition affirmative sera celle-ci :

« Mes yeux ont vu des objets bornés ».

Voici la manière d'arriver, par des altérations successives, au résultat que présente le vers, cité pour exemple :

« Mes yeux n'ont jamais vu des objets non bornés,
« Mes yeux ont vu des objets bornés ».

Plaçons ces deux propositions, en regard, autant que peuvent le permettre les formes typographiques. Ce procédé pourra servir à d'autres analises.

Proposition négative.	*Proposition affirmative.*
« Mes yeux n'ont jamais vu XX	Mes yeux ont vu des objets bornés.
» Mes yeux n'ont jamais vu que	des objets bornés ».

Dans la première proposition de cet exemple, les deux XX tiennent la place du complément opposé à celui de la seconde proposition. Ce complément, dans cet exemple, et dans tous les exemples pareils, doit être exclusif du second complément, pour ne laisser subsister que celui-ci. Il en est de même de l'exemple suivant :

« Je ne vois, que le soleil ».

Voici les deux propositions qui forment cette phrase :

« Je ne vois point les autres astres.		
» Je vois	.....	le soleil.
» Je ne vois	XX,	je vois le soleil.
» Je ne vois	que,	..... le soleil ».

Dans ces exemples, on trouve une ellipse dans chaque proposition; l'ellipse de l'objet d'action, dans la première; l'ellipse du verbe, dans la se-

conde. Ainsi le verbe supprimé dans la seconde, est indiqué dans la première proposition ; et l'objet d'action supprimé dans la première proposition, où on le voit remplacé par l'inconnue grammaticale (QU), est indiqué dans la seconde, où il est exprimé.

Exemple pour, RIEN.

« C'est pour moi que je vis, je ne dois RIEN qu'à moi ;
» La vertu N'est QU'un nom, mon plaisir est ma loi.
» Ainsi parle l'impie. . . . . ».

Exemple pour la suppression du mot, PAS.

« De ses remords secrets, triste et lente victime,
» Jamais un criminel ne s'absout de son crime.
» Sous des lambris dorés ce triste ambitieux,
» Vers le ciel, sans pâlir, N'OSE lever les yeux ».

D. Y a-t-il encore d'autres mots, après lesquels, on supprime, PAS ?

R. Oui; on le supprime, toujours, après les verbes, OSER, CESSER, POUVOIR et SAVOIR SI. Voici quelques exemples de cette suppression :

« O gravité de Rome ! ô sagesse d'Athènes !
» Quel culte extravagant ! que de fêtes obscènes !
» Quels sont tous ces secrets dont on ne PEUT parler ?
» O mystères suspects qu'on N'OSE révéler » !

D. Que doit-on observer, dans la syntaxe particulière de la préposition ?

R. La première chose à observer, c'est qu'il faut, à chaque complément, quand il y en a plusieurs dans une phrase, répéter toujours les prépositions, DE, A, et EN, souvent les autres prépositions monosyllabiques, rarement et suivant les circonstances, celles qui ont plus d'une syllabe.

Exemple pour la préposition, A :

« Je l'apporte en naissant, elle est écrite en moi,
» Cette loi qui m'instruit de tout ce que je doi
» A mon père, A mon fils, A ma femme, A moi-même ».

Exemple pour la préposition, DE :

« Eh ! que vois-je partout ! la terre n'est couverte
» Que DE palais détruits, DE trônes renversés,
» Que DE lauriers flétris, que DE sceptres brisés ».

Exemple pour la préposition, EN :

« EN Asie, EN Afrique, EN Europe et partout,
» La vertu ne peut rien ; et c'est l'or qui fait tout ».

Exemple pour la préposition, SANS :

« Comment opposerois-je au reste des humains
» Un stupide sauvage errant à l'aventure,
» A peine de nos traits conservant la figure,
» Un misérable peuple, égaré dans les bois,
» SANS maîtres, SANS états, SANS villes et SANS lois » ?

CHAPITRE VII.

De la Ponctuation.

Si l'homme, après avoir employé les premiers signes de ses idées à exprimer les jugemens qu'il portoit des objets, se fût borné à la simple énonciation de la proposition, il n'existeroit point des règles sur l'art de ponctuer ; et nos élémens se termineroient ici. Mais l'homme alla plus loin, et de plusieurs propositions liées, qui n'étoient, dans le principe, que des tableaux détachés, il forma des tableaux plus complets, où la pensée se trouva représentée avec tous les développemens dont elle étoit susceptible.

Néanmoins, chacun de ces tableaux, quoique faisant partie d'un tout, étant distinct et séparé pour l'esprit, chacune de ces parties resta également distincte ; et il fut facile aux esprits exercés d'apercevoir ces sortes de démarcations, et de les exprimer par des signes. Ce sont ces signes dont la destination fut d'abord d'indiquer ces distinctions entre les différens membres d'une période, qui forment une partie de l'orthographe,

partie essentielle de la syntaxe, connue sous le nom de PONCTUATION.

On a communément de fausses idées sur la *ponctuation;* elles produisent des préjugés difficiles à détruire, et l'on a de la peine, non-seulement à se convaincre de son importance et de sa nécessité ; mais encore à en bien saisir les règles, quand on n'a pas déjà fait un cours de Grammaire-logique. Il ne s'agit pas moins que de bien saisir tout l'ensemble de la plus longue et de la plus nombreuse période; de bien connoître tout ce qui en lie les différentes parties; et, surtout, de bien juger de la juste mesure des intervalles que l'esprit aperçoit, entre tous ces membres divers. Il faut, dans le tableau de la pensée, savoir distinguer ce qui est principal de ce qui est accessoire, ce qui est incident de ce qui est subordonné. Il faut enfin avoir assisté, en quelque sorte, à la génération successive des idées, pour indiquer, d'une manière sûre, l'espèce de signe qui convient à chaque section du même tableau. Seroit-ce donc trop dire que d'avancer qu'il faut posséder l'art d'écrire, pour connoître celui de ponctuer; et qu'une ponctuation exacte suppose la connoissance de toute la science grammaticale ? Faut-il s'étonner, après cela, que si peu de personnes

sachent bien ponctuer? La ponctuation seroit-elle une théorie si facile ?

Un Grammairien célèbre définit la ponctuation : « L'art d'indiquer les endroits où l'on se » repose, *dans la lecture*, pour reprendre la » respiration ». Mais la ponctuation a eu, sans doute, dans son origine, une destination plus noble. Elle est la partie complémentaire du système général de l'art de la parole. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à décomposer une période. C'est dans ce travail qu'on découvre les raisons de tous les signes de ponctuation.

La ponctuation n'a donc rien de matériel, comme le pensent presque tous les lecteurs. Rien, sans doute, de plus facile que d'apprendre à connoître la figure des signes employés, pour couper une période et la terminer. Mais les employer à propos, c'est une véritable science dont les principes, a dit très-judicieusement *Beauzée*, « sont » nécessairement liés à une métaphysique très-» subtile que tout le monde n'est pas en état de » saisir et de bien appliquer ». Il définit ainsi la ponctuation : « La ponctuation est l'art d'indi-» quer, dans l'écriture, par les signes reçus, » la proportion des pauses qu'on doit faire, en » parlant ».

Peut-être faudroit-il, pour rendre cette définition plus exacte, y ajouter ce que l'auteur dit plus loin, que la ponctuation sert, surtout, à distinguer les sens partiels qui constituent un discours, et la différence des degrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens.

Les signes de ponctuation sont, 1°. la virgule (,) qui indique la plus petite de toutes les pauses, et qu'on n'emploie que pour séparer, entre eux, plusieurs sujets ou plusieurs objets, dépendant d'une action commune. Ce signe ne termine jamais un membre complet, dans une période; il ne fait autre chose que distinguer divers sujets dont on affirme ou dont on nie une qualité, ou divers complémens d'un verbe, comme dans l'exemple suivant :

« Des ministres du Dieu, les escadrons flottans,
» Entraînèrent, sans choix, animaux, habitans,
» Arbres, maisons, vergers, toute cette demeure ».

Ce sont ici des objets d'une même action, ou différens complémens du verbe, *entraînèrent*, séparés par la virgule.

2°. Le point-virgule (;) désigne une pause un peu plus grande. Il s'agit alors de deux membres, distincts, l'un de l'autre; mais tous deux, subor-

donnés à un sujet principal. Ici, l'usage, l'habitude de voir et de remarquer ce signe employé dans les phrases composées et dans les périodes, ne peuvent suffire pour en apprendre l'emploi. Il faut, comme nous l'avons dit, s'être exercé, long-temps, à décomposer des périodes, et avoir appris à distinguer les divers membres qui servent à les former.

Exemple de l'emploi du point-virgule :

« Mais la nuit, aussitôt, de ses ailes affreuses,
» Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses ;
» Revole vers Paris, et, hâtant son retour,
» Déjà de Mont-Lhéri voit la fameuse tour ».

Autre Exemple :

« Tout Israël périt, pleurez mes tristes yeux ;
» Il ne fut jamais sous les cieux,
» Un si juste sujet de larmes ».

3°. Les deux-points (:) expriment un repos plus considérable que le point-virgule. Chacun des membres, divisés par les deux points, formeroit une phrase, à lui seul, et n'exigeroit pas, pour être compris, de tenir à celui qui le suit ou qui le précède. Néanmoins, on remarque une sorte de liaison de sens qui tient attachés ces deux membres, et qu'un esprit attentif y découvre, aisément.

EXEMPLE :

« Pleurons et gémissons, mes fidèles compagnes !
» A nos sanglots donnons un libre cours :
» Levons les yeux vers les saintes montagnes,
» D'où l'innocence attend tout son secours ».

4°. Le point (.) indique la plus grande de toutes les pauses. Il termine la période, et par conséquent, il annonce que le sens est complet. Exemple où l'on trouvera aussi l'emploi de la virgule, du point-virgule, et de plusieurs points, terminant des phrases :

« Parle-lui, tous les jours, des vertus de son père,
» Et quelquefois aussi parle-lui de sa mère.
» Mais qu'il ne songe plus, Céphise, à nous venger.
» Nous lui laissons un maître ; il le doit ménager.
» Qu'il ait de ses aïeux un souvenir modeste.
» Il est du sang d'Hector ; mais il en est le reste ».

5°. Outre le point, il y a encore deux autres signes qui sont aussi des points : l'un indique l'interrogation ; il est marqué ainsi (?) : l'autre annonce un mouvement d'admiration ou de surprise, ou quelqu'autre sentiment d'une âme qui sort de son repos, et qui s'exprime, d'une manière forte. Ce point se nomme point d'exclamation ; en voici la forme (!). Exemple de ces deux points :

« O rives du Jourdain! ô champs aimés des cieux!
» Sacrés monts, fertiles vallées,
» Par cent miracles signalées!
» Du doux pays de nos aïeux,
» Serons-nous toujours exilées »?

D'après ces exemples où se trouve l'application de la théorie de la ponctuation, il est aisé de voir que ce n'est pas le besoin de respirer qui a fait inventer ces divers signes; mais qu'on a eu, principalement, en vue de marquer les différens sens du discours.

Quelque perfectionné que soit notre système de ponctuation, nous serions encore loin de l'art de bien lire, si, dans cet exercice, nous nous contentions des pauses indiquées par le petit nombre de signes que les anciens nous ont transmis. Quelle monotonie sèche et ennuyeuse! A force d'être astreint aux règles que commande la distribution des membres de la période, le discours lu publiquement seroit sans vie. Il nous manque encore bien des signes pour la peinture d'un grand nombre de mouvemens de l'âme auxquels on n'a pas songé, quand on a inventé le point d'exclamation et le point d'interrogation. N'y a-t-il pas encore à peindre; tantôt, l'horreur, qui n'est, ni l'admiration, ni l'interrogation; tantôt, l'étonnement, l'agi-

tation, le déchirement, le désespoir d'une âme qui passe du calme habituel des passions à ces mouvemens divers pour lesquels notre art de ponctuer n'a aucun signe ?

Mais ces signes qui nous manquent, sans doute que des Grammairiens philosophes les chercheront, les imagineront, et qu'ils en enrichiront notre Grammaire.

En attendant cette richesse si désirable, dans notre ponctuation, tâchons de tracer des règles pour bien user de ce que nous avons. Nous ne pouvons donner ici que quelques règles générales, et déterminer qu'un très-petit nombre d'occasions où les signes de ponctuation doivent être employés.

De la Virgule.

Tout signe de ponctuation est une sorte de borne qui arrête l'esprit du lecteur, plus encore qu'il n'indique une pause pour la voix essoufflée. Mais tout signe n'est pas indifférent, et on ne place pas l'un au lieu de l'autre, sans avoir pris conseil de la logique, qui, seule, a pu créer l'art d'écrire. La virgule, dont nous nous occupons, ne peut jamais remplacer le point, ni être remplacée par lui.

Plusieurs sujets de suite liés à la même qua-

lité, suivis d'un seul et même verbe, ou même de plusieurs, doivent être séparés par des virgules. La raison en est simple; c'est que chaque sujet formeroit une proposition complète, et qu'une proposition doit toujours être distincte et séparée de toute autre proposition. Il en est de même de plusieurs qualités, de plusieurs complémens, ou objets d'actions.

Exemple, pour différens sujets.

« Les biens de la fortune, les talens de l'es-» prit, l'élégance des formes ne sont rien auprès » de la vertu ».

Exemple, pour les qualités ou adjectifs.

« Le vrai courage est généreux, sensible, com-» patissant, prévenant ».

Exemple, pour les objets.

« La mort ne distingue ni les âges, ni les rangs, » ni la fortune, ni la pauvreté ».

Exemple, pour les actions.

« ..... L'orateur recourut
» ..... à ces figures violentes
» Qui savent exciter les âmes les plus lentes,
» Il fit parler les morts, tonna, dit ce qu'il fut,
» Le vent emporta tout ».

En général, on place la virgule entre chacun des objets d'une énumération quelconque, quels qu'ils soient.

On la place entre deux sujets qu'une conjonction ne sépare pas, matériellement; mais que sépare la différence de sens : comme dans cet exemple :

« La haine pour toute espèce de tyrannie, » l'attachement pour le juste et l'honnête, an- » noncent, dans une âme, l'amour de la véri- » table liberté ».

Il n'en est pas de même de deux sujets liés par une conjonction. La conjonction exclut la virgule, comme lui étant opposée; cela arrive, toutes les fois que le sens ne sépare pas deux sujets, et que les deux sujets ont, entre eux, quelques rapports de parité et de ressemblance; qu'il n'y a rien dans l'un que repousse l'autre, comme dans cet exemple :

« La science et le courage sont de puissans » moyens, dans un général ».

On observe encore de placer la virgule entre les deux membres d'une période, quand aucun de ces deux membres ne se trouve sous-divisé.

« La vertu fait le bonheur de l'homme, quoi- » qu'elle

» qu'elle exige souvent de lui des sacrifices pé-
» nibles à la nature ».

AUTRE EXEMPLE:

« Le glaive du méchant peut bien frapper le
» corps de l'homme juste, il ne peut atteindre
» son âme ».

Mais au lieu de la virgule, il faudroit employer le point, si chaque membre se sous-divisoit, et si chaque sous-division exigeoit la virgule. Pour rendre cette règle facile à entendre et à pratiquer, ajoutons à cet exemple ce qui lui manque :

« Le glaive du méchant, toujours altéré de
» sang et avide de carnage, peut bien frapper le
» corps du juste : il ne peut atteindre son âme ».

La raison des deux-points, dans ce cas-ci, c'est qu'il y a une démarcation plus prononcée, entre les deux membres de cette période ; et nous avons vu que les deux-points indiquent un repos plus grand que la virgule.

En général, lorsqu'une phrase est complète sans être divisible en plusieurs parties, dans une suite de propositions, on place la virgule après chaque proposition.

EXEMPLE:

« La passion pour le bien est la passion des

» grandes âmes; elle les empêche de se livrer à » la dissipation; elle leur rend l'oisiveté insup- » portable; elle les anime, elle les échauffe : elle » les précipite vers tous les actes de courage qui » peuvent être utiles, comme l'amour-propre » précipite vers tout ce qui les isole, ceux qui » n'écoutent que la voix trompeuse des sens ».

On trouve deux points au lieu d'une virgule, et même au lieu du point-virgule, après la première proposition; c'est que cette proposition étant plus générale que toutes les autres, elle en doit être séparée par une ponctuation plus prononcée.

Chaque proposition de la période qui vient de nous servir d'exemple, considérée dans son organisation grammaticale, est, sans doute, un tout complet, et, par conséquent, doit être séparée des autres par un signe de ponctuation. Mais aussi chaque proposition faisant partie, et étant un des membres d'une sorte de corps, qu'on nomme PÉRIODE, cette distinction ne doit être séparée des autres que par le signe qui indique la séparation, la plus légère possible. Telles sont les raisons de préférence de la virgule entre les divers membres de la période, quand ces membres sont simples, et qu'ils ne sont susceptibles d'aucune sous-division.

Mais quelque longue que soit une phrase ou une proposition, quand elle est simple, il ne faut en suspendre le sens par aucun signe de ponctuation.

EXEMPLE:

« L'amour de la justice ne permet pas d'exa-» miner les suites que peut avoir l'accomplis-» sement d'un devoir de première nécessité; » l'homme honnête ne voit que le devoir qui » commande; il laisse à l'autorité légitime dont » on lui intime les ordres, le soin des événemens » qui pourront résulter de son obéissance ».

L'objet d'action, que les Latins appeloient, et qu'on appelle encore, CAS, ou régime du verbe, et que nous avons nommé, *complément* prochain du verbe, ne doit être séparé de la proposition, par aucun signe de ponctuation; autrement, l'action exprimée par le verbe seroit arrêtée, dans sa marche, par une virgule, et elle n'exerceroit plus son influence sur l'objet. Ce que nous disons d'un objet simple, il faut le dire de tout ce qui en tient lieu. C'est, quelquefois, une grande portion de phrase, ou même une proposition, qui est le complément de la proposition principale; c'est une préposition avec son complément qui est à la suite du premier complé-

ment : la phrase marche sans que rien l'arrête jusqu'au second complément, comme on le voit dans l'exemple suivant :

« Le méchant se laisse entraîner dans toute » sorte d'excès, par l'habitude de ne jamais ré- » sister à ses passions ».

Le premier complément se termine à ces mots : *toute sorte d'excès.* La phrase, sans ce complément, seroit, en effet, incomplète ; on ne peut donc placer un signe de ponctuation avant ce complément.

Il arrive, quelquefois, qu'un complément prochain est transposé ; alors, on le sépare, par une virgule, du reste de la proposition.

EXEMPLE :

« Ces fleurs que l'amitié vous offre, elle les a » cueillies pour vous ».

D'autres fois, on place le complément éloigné, entre un sujet et son verbe ; mais, alors, deux virgules le circonscrivent, pour marquer la suspension du sens de la proposition, et pour arrêter aussi le sens du complément, comme dans cet exemple :

« L'Éternel, par une de ces merveilles que

» nous ne pouvons trop admirer, fait servir au » bien général de ses créatures le désordre qui » semble régner dans l'univers ».

Toute phrase incidente, qu'on pourroit retrancher, sans nuire au sens d'une phrase principale, doit être renfermée entre deux virgules, surtout quand cette phrase incidente est explicative du sujet principal, comme dans cet exemple :

« Les plus grands talens, qui sont de grands » dons du ciel, valent moins que les qualités du » cœur ».

On peut retrancher cette phrase : *qui sont de grands dons du ciel ;* il faut donc la placer, comme nous venons de le faire, entre deux virgules.

Il n'en seroit pas de même, si la phrase incidente, au lieu d'être explicative, étoit déterminative ; comme on ne pourroit la supprimer sans nuire au sens de la proposition, on ne peut, par deux virgules, la séparer du sujet qu'elle détermine.

EXEMPLE :

« L'homme dont vous m'avez vanté les talens, » est fort au-dessous de sa renommée ».

Enfin tout ce qu'on ajoute à une proposition,

doit être séparé par des virgules, quand on peut le retrancher sans nuire à la construction grammaticale, bien que l'addition soit à la tête de la phrase, ou qu'elle se trouve à la fin, ou dans le corps de la proposition; mais on ne doit jamais séparer ce qui ne peut en être retranché.

EXEMPLE:

« Daigne, daigne, ô mon Dieu! sur Mathan, et sur elle,
» Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
» De la chute des rois, funeste avant-coureur ».

La raison de l'extension de cette règle sur ces expressions *exclamatives*, jetées ainsi au commencement, ou au milieu d'une proposition, c'est que ces expressions sont aussi des propositions entières, des propositions elliptiques qui ont une liaison de sens avec le sujet principal; or, on doit séparer toute proposition qui n'a, avec le reste de la période, aucun lien grammatical; et cette séparation se fait seulement par des virgules qui ne sauroient altérer le lien logique.

N'oublions pas que l'ellipse se présente, dans notre langue, presque à chaque phrase, et que la routine et l'habitude de parler sans règles et sans principes, la font méconnoître, partout. C'est cette ignorance des tours elliptiques qui rend la pratique de la ponctuation si difficile. Voici quel-

ques exemples qui vont nous servir à expliquer, avec plus de clarté, tout ce qui regarde encore l'emploi de la virgule :

« O homme ! ta dernière heure sonne, et tu vis » comme si tu devois être immortel sur la terre ».

Il faut un signe de ponctuation après, *ô homme*. Est-ce que ces deux mots forment, eux seuls, une phrase entière? Oui, sans doute; ces deux mots n'ont, réellement, aucun lien de syntaxe avec la proposition qui est à leur suite : ce mot, *homme*, est le sujet d'une proposition entière, sous-entendue, comme s'il y avoit : *ô homme ! écoute-moi*.

AUTRE EXEMPLE:

« Dieu réserve des récompenses pour ceux qui » auront fait le bien : *quant* aux méchans, il les » punira éternellement ».

Toute la difficulté de ce dernier exemple est dans ces mots : *quant aux méchans*. Il faut placer la virgule après ces mots, parce qu'ils forment, ainsi que les précédens, une proposition complète, et qu'il n'y a aucun lien grammatical ou de syntaxe entre ces mots et la proposition suivante; c'est comme si on disoit :

« Vous désirez savoir ce que Dieu réserve aux

» méchans, ce que Dieu fera à l'égard des mé-
» chans ».

C'est que dans la ponctuation, on a plus d'égard à la constitution logique de la phrase qu'à sa constitution grammaticale ; qu'indiquer les pauses ou les repos, est, pour la ponctuation, une fonction très-secondaire, parce que les repos se trouvent, naturellement, où se termine chaque membre de la période ; et qu'indiquer la terminaison de chacun d'eux, c'est, en même temps, désigner les repos.

Nous trouverions, sans doute, à multiplier sur l'emploi de la virgule, et les règles, et les exemples ; mais des observations générales pourront suffire ; car elles donnent, nécessairement, lieu à des observations particulières sur tous les cas particuliers. On se souviendra que la fonction de la virgule est de n'indiquer qu'un repos passager entre les sujets ou les objets de la même action ; qu'elle sert à circonscrire, au milieu d'une proposition principale, une proposition incidente *explicative ;* ou à marquer le repos qui doit être observé entre une proposition et un de ses complémens éloignés ; ou même à séparer de la proposition un de ses complémens les plus prochains, quand, d'ailleurs, la proposition ren-

ferme un sujet, une action, un objet d'action, ou complément prochain du verbe, comme dans cet exemple :

« Un propriétaire cueille des légumes, dans » son jardin ».

On peut très-bien employer la virgule entre le premier complément exprimé par le mot, *légumes*, et le second, exprimé par les mots, *dans son jardin*, parce que l'action se trouvant complète, la proposition l'est aussi; et quand une proposition est complète, tout ce que l'on ajoute appartient à une seconde proposition, et est même une proposition de plus : on la peut détacher de la première, l'isoler et la transposer, à volonté : donc, on doit séparer, par une virgule, du reste de la proposition, ce second complément logique, comme dans l'exemple cité, parce qu'on peut faire les transpositions suivantes :

« Dans son jardin, un propriétaire cueille des » légumes.

» Un propriétaire cueille, dans son jardin, des » légumes.

» Un propriétaire, dans son jardin, cueille des » légumes ».

Et enfin, sans transposition :

« Un propriétaire cueille des légumes dans son » jardin ».

Du Point.

A la suite de la virgule, se présente le point (.), par lequel, peut-être, il eût fallu commencer; car on pourroit souvent se passer de la virgule; mais on ne peut exprimer la plus simple pensée, sans employer le point. On peut se méprendre sur l'emploi de celle-là, jamais sur l'emploi de celui-ci.

Le point est le signe le plus prononcé, et le plus fort de la ponctuation. Il termine le sens de toutes les propositions et de toutes les phrases. On le place entre toutes celles qui n'ont aucun rapport grammatical. On rencontre le point, par-tout. On pourroit ne jamais trouver la virgule. Les personnes les moins instruites emploient le point, à propos, surtout celles, qui, n'ayant aucune connoissance du mécanisme de la phrase composée et de la période, ne s'expriment qu'en phrases simples, ou tout au plus, en phrases composées, ou en périodes, à deux membres. C'est en faveur de ces dernières que nous intervertissons, un peu, l'ordre des matières, dans cet

essai. La virgule et le point, étant les seuls signes dont fassent usage, pendant toute leur vie, le commun des hommes, nous avons cru devoir commencer par ces deux signes.

Le point sert à marquer les sens indépendans et absolus. Que la phrase soit plus ou moins courte, quand elle est terminée, c'est-à-dire, quand tous les complémens sont énoncés, le point est là pour l'indiquer, et avertir qu'on doit se reposer, dans la lecture. Nous n'en donnerons point d'exemple; chacune des phrases que nous écrivons ici peut en servir. La règle est d'ailleurs si simple, si facile à comprendre, que ce seroit l'obscurcir que de vouloir y donner plus de clarté.

Mais outre le point simple et ordinaire, il y a encore deux autres points, l'*interrogatif* et l'*exclamatif* ou *admiratif*. La seule dénomination de ces points particuliers est une définition.

Il est tout simple que le point-interrogatif soit placé à la fin d'une proposition qui interroge, quelle que soit la forme de cette proposition.

EXEMPLE:

« Ne m'as-tu pas flatté d'une fausse espérance?
» Puis-je, sur ton récit, fonder quelque assurance »?

Mais si la phrase interrogative est tellement renfermée dans la proposition principale, qu'elle

soit une de ses incidentes, le point-interrogatif n'a plus lieu, comme dans cet exemple :

EXEMPLE :

« Quand un élève a commis une faute, moins » par réflexion que par défaut d'usage, son insti- » tuteur doit lui demander par quel motif il s'est » laissé déterminer ».

Le point-exclamatif ou admiratif n'est pas plus difficile à employer; il termine toutes les propositions qui expriment une grande admiration, ou même de l'étonnement, de la surprise, de la pitié, de la tendresse, ou tout autre sentiment affectueux. En voici la forme (!) :

EXEMPLE :

« O désespoir ! ô crime ! ô déplorable race !
» Voyage infortuné ! rivage malheureux !
» Falloit-il approcher de tes bords dangereux » ?

Outre le point simple, le point-interrogatif et le point-exclamatif, il y a un signe de ponctuation qui indique la pause la plus grande et le repos le plus sensible, c'est l'ALINÉA. Il a lieu, quand, par exemple, dans une lettre d'affaires, on veut distinguer les objets dont on traite, et qu'on désire que le lecteur donne à chacun une attention

particulière. Alors on abandonne la ligne au point qui termine une phrase, et on reprend à la ligne suivante, en laissant l'intervalle d'un ou de plusieurs mots, avant de la commencer. C'est la logique qui vient ici diriger la Grammaire; car ce changement ne doit avoir lieu qu'autant qu'il se trouve, entre ce qu'on vient de traiter et ce qu'on va traiter encore, un repos assez grand, pour que ce signe de ponctuation, qui indique la plus grande pause possible, ne soit pas disconvenant. Les exemples en sont multipliés, dans tous les auteurs. On pourra remarquer ce signe dans le dernier exemple que nous donnerons, à la fin de cet essai.

Des Deux-Points, et du Point-Virgule.

Il nous reste à parler de deux signes de ponctuation dont l'emploi suppose, comme nous l'avons déjà dit, une connoissance parfaite de tous les principes de Grammaire-logique. Ce sont les deux-points (:), et le point-virgule (;).

Nous allons essayer de tracer des règles qui fixent l'emploi de ces deux signes, de manière que, sans avoir cette parfaite connoissance de l'art d'écrire, si nécessaire pour l'expression de la pensée, les simples notions du mécanisme de la

période, que nous avons déjà données plus haut, puissent guider, dans cette dernière leçon.

Commençons par exclure les cas où l'emploi de ces deux signes ne peut avoir lieu. Il seroit nécessaire de rappeler encore ici, au moins succinctement, ce que nous avons dit ailleurs du mécanisme de la phrase composée; mais on le trouvera dans cette seconde partie, au chap. de la *Forme des Propositions*. Il y est dit que la proposition est l'exposé d'un jugement, prononcé à la suite de la comparaison de plusieurs idées, entre elles. Si la proposition restoit dans sa simplicité originelle, les signes de ponctuation se réduiroient, tous, au simple point qui la termineroit. Si, sans sortir de cette simplicité, il n'y avoit, dans le mécanisme de sa formation, que pluralité dans son sujet ou dans son objet, il ne faudroit ajouter que la virgule.

EXEMPLE:

« Le soleil répand une chaleur douce et bien-» faisante ».

On ne trouve, dans cette proposition, d'autre signe que le point qui la termine, parce qu'étant simple, et tous les mots qui la composent étant nécessaires à l'expression de l'affirmation qui y

est contenue, on arrêteroit l'influence que ces mots ont, les uns sur les autres, si on jetoit, entre eux, quelque signe de repos. Il en seroit de même dans une proposition, même composée, dans laquelle deux qualités ou deux sujets seroient liés par une conjonction, comme dans l'exemple cité, et dans l'exemple suivant:

« Le soleil et la lune éclairent successivement » la terre et les autres planètes ».

Ainsi toute proposition pareille à ces deux là n'admet que le point simple.

Mais si la proposition renferme, ou plusieurs sujets, ou plusieurs objets, ou plusieurs actions, sans avoir, pour cela, plus d'un membre, on a recours à la virgule, comme nous l'avons déjà dit.

EXEMPLE:

« Le soleil, la lune, les étoiles et les planètes » ne paroissent pas, ensemble et à la fois, sur » notre horizon ».

Dans aucun de ces cas, on ne peut employer ni le point-virgule, ni les deux-points. C'est que, quoiqu'il y ait plusieurs sujets, et deux compléments, il n'y a pas, pour cela, plusieurs propositions, ni plusieurs membres de phrase. Il n'y

a qu'un seul membre, et par conséquent une seule proposition sensible.

Il pourroit même y avoir deux membres de phrase, et les signes de ponctuation ne seroient pas, malgré cela, d'une autre espèce. En voici un exemple :

« Le courage fait les héros, la vertu fait les » sages ».

La raison de cette exception, c'est que chacun de ces membres est une proposition simple où l'on ne peut rien diviser, rien séparer. Mais si chaque membre se composoit d'une autre idée et exigeoit la virgule, c'est alors qu'il faudroit recourir à un signe de plus. Mais en procédant à cette composition, nous sortons des bornes de la ponctuation réduite au point simple et à la seule virgule, pour passer au point-virgule dont l'emploi, jusqu'ici, a été d'une grande difficulté. En voici un exemple :

« Le courage qui fait les héros, en leur faisant » affronter les plus grands dangers; la vertu qui » fait les sages, en les rendant supérieurs aux » passions, établissent une grande différence en» tre les uns et les autres ».

On remarquera, 1°. que ces deux membres ne sont

sont plus aussi simples qu'ils l'étoient; que chacun a un complément, et qu'une virgule sépare ce complément de la proposition à laquelle il est attaché; 2°. qu'il y a une séparation plus grande entre le sens de chaque membre et son complément; et que, s'il faut une virgule pour une séparation quelconque, il faut donc un signe qui indique une plus grande pause, pour une plus grande séparation; et ce signe est le point-virgule, moindre que le point simple, mais supérieur à la simple virgule. Aussi, dans l'exemple cité, voit-on une virgule entre cette proposition, *le courage qui fait les héros*, et le complément logique, *en leur faisant*, etc. Aussi voit-on, pour cette même raison, le point-virgule, entre ce premier membre et le second, tandis que dans le premier exemple moins composé, il n'a fallu que la simple virgule.

Mais on a lié plusieurs propositions, qui, dans l'esprit, dépendent les unes des autres, et on a voulu que, dans l'énonciation, elles formassent le même tableau, le même ensemble que dans l'intelligence : en liant ainsi plusieurs propositions, on a formé un TOUT, qu'on a appelé PÉRIODE; TOUT qu'on pourroit comparer à une sorte d'île dont l'esprit peut faire le tour. Il a fallu indiquer les différens points de section :

et comme ces différentes parties étoient plus ou moins séparées, entre elles, il a fallu aussi différens signes de séparation et de repos. De là, outre le point-virgule, l'invention des deux-points.

On demandera quelle différence il y a entre ces deux signes de ponctuation; dans quelles occasions on doit employer l'un plutôt que l'autre. Prenons, pour exemple, la matière d'une période; et d'abord présentons-en les membres séparés et distincts qui forment autant de propositions isolées. Cet exemple est de Beauzée.

EXEMPLE:

« L'amour est une passion de pur caprice.
» Il attribue du mérite à l'objet aimé.
» Il ne fait pas aimer le mérite.
» La reconnoissance lui est inconnue.
» Chez lui, tout se rapporte au plaisir des sens.
» Rien, chez lui, n'est lumière et ne tend à » la vertu ».

Nous avons six propositions dans cet exemple; point d'autre signe que le point simple dans les quatre premières. Nous avons le point, nous avons aussi la virgule dans les deux dernières, parce qu'on y trouve un complément qui peut

être transposé. Mais, dans tout cet exemple, nous ne trouvons ni les deux-points, ni le point-virgule. C'est qu'ici, chaque proposition est détachée, et forme, à elle seule, un sens absolu, indépendant grammaticalement du sens de la précédente et de la suivante.

Mais lions ensemble ces six propositions, de sorte qu'elles forment un tout complet, sans cependant en diviser les différentes parties, par les signes de ponctuation convenables.

EXEMPLE:

« L'amour est une passion de pur caprice qui » attribue du mérite à l'objet aimé mais qui ne » fait pas aimer le mérite à qui la reconnoissance » est inconnue parce que chez lui tout se rapporte au plaisir des sens et que rien n'y est lumière ni ne tend à la vertu ».

Il n'y a ici d'autre signe de ponctuation que le point simple qui termine cette période. Mais il faut d'autres signes ; examinons quels ils doivent être, et voyons, avant tout, combien nous avons de membres : il y en a deux.

Voici le premier :

« L'amour est une passion de pur caprice,

» qui attribue du mérite à l'objet aimé, mais qui » ne fait pas aimer le mérite ».

Voici le second :

« A qui la reconnoissance est inconnue, parce » que chez lui tout se rapporte au plaisir des sens, » et que rien n'y est lumière, ni ne tend à la » vertu ».

La première proposition du premier membre est la principale, car elle est suivie de deux incidentes explicatives; or, la règle est qu'il faut séparer, par la virgule, les propositions qui forment un membre quelconque, la virgule étant le signe de la moindre séparation possible. Il faut donc deux virgules, dans le premier membre, aux deux points de section. Et comme il faut toujours une séparation plus forte entre les divers membres, qu'elle ne doit l'être entre les parties d'un même membre, il faut donc quelque chose de plus que la simple virgule, au point de séparation des deux membres; et ce sera, ou les deux-points, ou le point-virgule. Mais pourquoi les deux-points, et non le point-virgule? C'est qu'il y a toujours une distinction de sens, ou une séparation plus grande entre les deux membres d'une période qu'entre les parties de chaque membre; et que,

dans une période, la distinction des sens partiels allant toujours croissant, dès qu'on a employé la virgule, il faut, au moins, le point-virgule, pour la distinction des membres, eux-mêmes.

Mais comme, dans cette période, la virgule est employée pour la séparation de la première partie du premier membre, et le point-virgule pour la séparation de la seconde partie; il faut, pour être fidèle à la loi de la gradation proportionnelle des sens, employer les deux-points, pour la séparation des deux membres, entre eux. Ainsi la période qui nous sert d'exemple doit être ponctuée ainsi:

« L'amour est une passion de pur caprice; qui » attribue du mérite à l'objet aimé; mais qui ne » fait pas aimer le mérite : à qui la reconnois- » sance est inconnue; parce que chez lui tout se » rapporte au plaisir des sens, et que rien n'y est » lumière, ni ne tend à la vertu ».

Si, au lieu d'être suivie d'une seconde phrase incidente explicative, la phrase principale du premier membre étoit accompagnée seulement de la première incidente, les deux-points qui séparent les deux membres céderoient la place au point-virgule.

EXEMPLE:

» L'amour est une passion de pur caprice, qui » attribue du mérite à l'objet aimé; et à qui la » reconnoissance est inconnue ».

Supposons encore que la phrase du premier membre est seule et n'est suivie d'aucune autre proposition, et que le second membre lui succède et lui est attaché immédiatement; alors il ne faudra pas même le point-virgule, mais la virgule seule.

EXEMPLE:

« L'amour est une passion de pur caprice, à » qui la reconnoissance est inconnue ».

Allons plus loin: ôtons au premier membre les mots qui déterminent le qualificatif; on pourra, dans ce cas, se passer de ponctuation, même de la virgule.

EXEMPLE:

« L'amour est une passion à qui la reconnois- » sance est inconnue ».

C'est en composant et en décomposant ainsi, qu'on apprendra à employer, à propos, les divers signes de ponctuation; c'est ainsi qu'on pour-

roit en inventer les règles, si elles n'étoient déjà fixées.

C'est aussi, en appliquant ces règles à divers exemples en prose et en vers où seront répétés les divers signes de la ponctuation, qu'on en apprendra les différens usages. Voici quelques exemples où l'on trouvera l'application de ces signes. Dans le premier, c'est l'emploi fréquent de la virgule; dans le second, c'est celui des deux-points.

Ier. Exemple:

« Promettez sur ce livre, et devant ces témoins,
» Que Dieu sera toujours le premier de vos soins;
» Que sévère aux méchans, et des bons le refuge,
» Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge;
» Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
» Comme eux, vous fûtes pauvre, et comme eux, orphelin ».

IIme. Exemple:

« Mon mal vient de plus loin : à peine au fils d'Égée,
» Sous les lois de l'hymen je m'étois engagée :
» Athènes me montra mon superbe ennemi.
» Mon repos, mon bonheur semblait être affermi ».

En général, tout membre d'une période doit être matériellement séparé du membre suivant par un signe quelconque de ponctuation; ce doit être par la virgule seulement, quand ce membre

ne contient qu'une proposition simple dont les parties ne peuvent être divisées; c'est par le point-virgule, quand, étant formé de deux propositions, ces deux propositions sont séparées par une virgule; c'est par les deux-points, quand le point-virgule a été employé déjà pour la séparation des parties qui composent ce premier membre. Souvenons-nous que les deux-points et le point-virgule ne peuvent jamais se trouver dans la phrase simple; que les deux-points sont d'un usage plus fréquent, puisqu'on s'en sert comme du point-virgule, non-seulement dans la période et dans la phrase composée, pour distinguer chacun de leurs membres; mais encore dans les énumérations, et quand on annonce un exemple, une citation. En voici un exemple, pris dans la tragédie d'Edouard III, où Gresset fait parler ainsi Alzonde, héritière du royaume d'Ecosse :

« S'élevant contre moi, de la nuit éternelle;
» La voix de mes aïeux, dans leur séjour m'appelle,
» Je les entends crier : Nous régnions, et tu sers:
» Nous te laissons un sceptre, et tu portes des fers ».

On trouve, quelquefois, surtout chez les poëtes, d'autres signes de ponctuation; ce sont plusieurs points de suite. Ces points qu'on pourroit appeler *suspensifs*, servent à faire entendre

beaucoup plus que n'exprime l'écrivain ; il laisse au lecteur le soin d'achever le sens que l'auteur s'est contenté de commencer, comme dans l'exemple suivant :

« Pour appaiser les dieux, je priai..... je promis.....
» Non, je ne promis rien, dieux cruels ! j'en frémis.....
» Neptune, l'instrument d'une indigne foiblesse,
» S'empara de mon cœur, et dicta la promesse ».

Il y a encore un autre signe ; c'est le trait de séparation qui dispense, dans le dialogue, d'employer ces formules froides et traînantes, *dit-il*, *répondit-il* : on trouve plusieurs de ces traits dans la fable du *Loup* et du *Chien* :

« Chemin faisant, il vit le cou du chien pelé.
» Qu'est cela, lui dit-il ? — Rien. — Quoi ! rien ? — Peu de chose.
» Mais encor ? — Le collier dont je suis attaché,
» De ce que vous voyez, est peut-être la cause.
» Attaché, dit le loup ; vous ne courez donc pas
» Où vous voulez ? — Pas toujours ; mais qu'importe ? —
» Il m'importe si bien, que de tous vos repas,
» Je ne veux en aucune sorte ».

La parenthèse est une sorte de crochet qui sert à renfermer une note explicative, au milieu d'une phrase, sans en interrompre le sens.

EXEMPLE :

« Que peuvent contre lui (Dieu) tous les rois de la terre » ?

Les guillemets sont le dernier signe de ponctuation. Ce sont deux virgules unies qu'on met à côté du mot par lequel commence une ligne ; ils avertissent que tout ce qui est précédé par des guillemets est une citation, et n'appartient pas à l'auteur du morceau dans lequel se trouve la citation. Nous en avons mis à tous nos exemples.

Nous donnerons, à la fin de la leçon suivante, dans un morceau d'un de nos meilleurs orateurs, l'exemple et l'application de tous les signes de ponctuation.

SEPTIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que la ponctuation?

R. C'est l'art de placer, à propos, dans une période, ou même dans une phrase, certains signes convenus qui en distinguent les sens partiels, en séparant les membres qui servent à la composition de la période ou de la phrase, et qui indiquent les pauses qu'il faut faire, en lisant.

D. Peut-on apprendre la ponctuation, avant de savoir la Grammaire?

R. Non; il faut bien savoir la Grammaire, pour

apprendre à employer, sans méprise, les signes de ponctuation.

D. Quels sont ces signes?

R. Ces signes sont :

1°. La virgule. . . . . (,)
2°. Le point. . . . . (.)
3°. Le point-virgule. . . . . (;)
4°. Les deux-points. . . . . (:)
5°. Le point-interrogatif. . . . . (?)
6°. Le point-exclamatif. . . . . (!)
7°. Le trait d'union. . . . . (-)
8°. Le trait de séparation. . . . . (——)
9°. Les points suspensifs. . . . . (.....)
10°. La parenthèse. . . . . (( ))
11°. Le guillemet. . . . . (»)

Nous ne parlons ici ni du tréma, ni des accens; ils appartiennent, plus spécialement, à l'orthographe.

De la Virgule.

D. Qu'est-ce que la virgule?

R. La virgule est un signe qui indique la pause la plus petite, qui sert à séparer, entre eux, plusieurs adjectifs, plusieurs verbes, plusieurs adverbes. La virgule ne sert jamais à terminer une phrase.

D. Que faut-il pour que ces noms et ces adjectifs puissent être séparés, entre eux, par une virgule ?

R. Il faut que ces mots appartiennent ou à un seul et même sujet, ou à une seule et même action ; comme dans l'exemple suivant :

« Le serin, le rossignol, le passereau, l'hiron-» delle font leur nid, au commencement du prin-» temps ».

Il en seroit de même de plusieurs verbes qui appartiendroient au même sujet.

D. Pourquoi emploie-t-on la virgule, dans ce cas là, et n'emploie-t-on pas le point ?

R. On emploie la virgule, pour indiquer que tous ces mots, pris, un à un, pourroient former une proposition complète, si on réunissoit chacun d'eux au verbe qui appartient à tous ; et on n'emploie pas le point, parce que le verbe auquel il se rapporte, manqueroit à chacun de ces mots, et qu'alors il n'y auroit plus qu'une proposition.

D. Y a-t-il quelque règle qui indique dans quelles occasions il faut employer la virgule ?

R. Oui ; on peut dire qu'il faut l'employer entre chacun des objets d'une énumération quelconque, et entre des sujets qu'aucune conjonction

ne sépare matériellement. On place encore la virgule entre deux propositions qui composent une phrase, quand chacune de ces propositions est simple et ne peut être divisée.

D. Quand une phrase ne renferme qu'une seule proposition, doit-on y employer la virgule?

R. Non; une proposition unique ne présente qu'un seul sens; tous les mots qui servent à la former étant nécessaires à l'expression de ce sens total, ce séroit violer les lois de la saine logique, que d'interrompre, par un signe quelconque, l'influence réciproque de tous les mots, destinés à exprimer ce sens, à moins qu'il n'y ait plusieurs sujets, ou plusieurs qualités.

D. Mais si la proposition se trouvoit longue, ne pourroit-on pas employer la virgule, pour marquer une pause nécessaire à son énonciation?

R. Non; ici tout commande que la liaison des mots, nécessaires à l'expression d'une pensée unique, ne soit pas coupée; et pour cela, il ne faut pas de virgule.

D. Mais si, dans une phrase, il se trouve plus d'une proposition, doit-on employer la virgule?

R. Oui, on le doit; surtout si l'une des propositions est incidente explicative. Il faut que cette proposition, qu'on pourroit retrancher sans nuire au sens, soit renfermée entre deux virgu-

les: il doit en être de même de tout ce qu'on peut retrancher.

D. Quand faut-il employer la virgule?

R. Il le faut, après les tours elliptiques qui sont de véritables propositions; il le faut, quand un verbe, a, dans la même phrase, ses deux complémens, l'un prochain, l'autre éloigné. On doit séparer, par la virgule, le complément éloigné, parce qu'il peut être transposé, et que toute transposition possible doit être séparée par la virgule.

DU POINT.

D. Qu'est-ce que le point?

R. C'est le signe qui sert à terminer un sens complet, exprimé, ou par une période, ou par une phrase composée, ou par une simple proposition. On doit donc placer le point entre toutes les phrases qui n'ont, entre elles, aucun rapport grammatical.

D. Combien de sortes de points y a-t-il?

R. Il y a trois sortes de points. 1°. Le point simple dont nous venons de parler. 2°. Le point-interrogatif qui termine la phrase interrogative ou la question. 3°. Le point-exclamatif ou admiratif, qui est le signe de l'expression d'une âme qui énonce le mouvement qui l'agite. Nous avons

donné des exemples de ces trois points, dans le chapitre précédent.

D. N'y a-t-il pas encore, outre ces trois points, un signe qui indique une plus grande pause?

R. Oui; ce signe est l'ALINÉA. On l'appelle ainsi, parce qu'on interrompt la ligne, à ce point; et qu'on en recommence une autre, quand on pouvoit continuer la même.

D. Dans quelles occasions emploie-t-on ce signe?

R. Quand on passe d'une matière à une autre.

DES DEUX-POINTS, ET DU POINT-VIRGULE.

D. A quoi se réduiroit la ponctuation, si la phrase, étant restée dans sa première simplicité, ne renfermoit qu'une seule proposition?

R. La ponctuation se réduiroit au point simple; ou, tout au plus, au point et à la virgule.

D. Quels autres signes a exigés la composition de la période?

R. Elle a exigé, outre ces signes, les deux-points et le point-virgule.

D. Dans quelles occasions fait-on usage de ces deux signes de ponctuation?

R. On fait usage du point-virgule, quand, y ayant plus d'une proposition dans une phrase,

chaque proposition peut être séparée de son complément, par une virgule. Alors, comme la séparation des deux propositions est plus grande et plus sensible que celle d'une des deux propositions et de son complément, il faut, pour distinguer cette séparation, un signe plus fort que le signe de séparation de la proposition et du complément; et ce signe est le point-virgule.

D. Quand emploie-t-on les deux-points?

R. On les emploie quand, ayant déjà employé le point-virgule, on a encore un autre repos à marquer. Les exemples sont au chapitre précédent.

D. Se sert-on, quelquefois, des deux-points, sans avoir employé le point-virgule?

R. Oui; on s'en sert dans les énumérations, et pour annoncer une citation, un exemple.

D. Donnez un exemple où se trouvent employés ces deux signes de ponctuation.

R. Voici cet exemple:

« Avoir parcouru l'un et l'autre hémisphère, » traversé les continens et les mers, surmonté » les sommets sourcilleux et ces montagnes em- » brasées, où des glaces éternelles bravent égale- » ment, et les feux souterrains, et les feux du midi; » s'être livré à la pente précipitée de ces cata-

» ractes

» ractes écumantes, dont les eaux suspendues » semblent moins rouler sur la terre que des- » cendre des nues; avoir pénétré dans ces vastes » déserts, dans ces solitudes immenses, où l'on » trouve, à peine, quelques vestiges de l'homme, » où la nature, accoutumée au plus profond si- » lence, doit être étonnée de s'entendre inter- » roger, pour la première fois; avoir plus fait » en un mot, pour la gloire des lettres, que l'on » ne fit jamais, pour la soif de l'or : voilà ce » que connoît de vous l'Europe, et ce que dira » la postérité ».

C'est au célèbre LACONDAMINE que s'adressoit ce superbe morceau.

D. Qu'est-ce que le trait d'union?

R. C'est une petite ligne, tirée d'un mot à un autre, pour n'en faire qu'un seul : comme dans ces mots, *Point-virgule*, *Lien-verbe*, *Grammaire-logique*, etc.

D. Qu'est-ce que le trait de séparation?

R. Le trait de séparation est une petite ligne dont on use dans le dialogue, et qui remplace ces formules, *dit-il*, *répondit-il*, et semblables. Elle est moins petite que le trait d'union. On en trouve plusieurs, dans la fable du *Loup* et du

chaque proposition peut être séparée de son complément, par une virgule. Alors, comme la séparation des deux propositions est plus grande et plus sensible que celle d'une des deux propositions et de son complément, il faut, pour distinguer cette séparation, un signe plus fort que le signe de séparation de la proposition et du complément; et ce signe est le point-virgule.

D. Quand emploie-t-on les deux-points?

R. On les emploie quand, ayant déjà employé le point-virgule, on a encore un autre repos à marquer. Les exemples sont au chapitre précédent.

D. Se sert-on, quelquefois, des deux-points, sans avoir employé le point-virgule?

R. Oui; on s'en sert dans les énumérations, et pour annoncer une citation, un exemple.

D. Donnez un exemple où se trouvent employés ces deux signes de ponctuation.

R. Voici cet exemple:

« Avoir parcouru l'un et l'autre hémisphère,
» traversé les continens et les mers, surmonté
» les sommets sourcilleux et ces montagnes em-
» brasées, où des glaces éternelles bravent égale-
» ment, et les feux souterrains, et les feux du midi;
» s'être livré à la pente précipitée de ces cata-
» ractes

» ractés écumantes, dont les eaux suspendues » semblent moins rouler sur la terre que des- » cendre des nues; avoir pénétré dans ces vastes » déserts, dans ces solitudes immenses, où l'on » trouve, à peine, quelques vestiges de l'homme, » où la nature, accoutumée au plus profond si- » lence, doit être étonnée de s'entendre inter- » roger, pour la première fois; avoir plus fait » en un mot, pour la gloire des lettres, que l'on » ne fit jamais, pour la soif de l'or : voilà ce » que connoît de vous l'Europe, et ce que dira » la postérité ».

C'est au célèbre LACONDAMINE que s'adressoit ce superbe morceau.

D. Qu'est-ce que le trait d'union?

R. C'est une petite ligne, tirée d'un mot à un autre, pour n'en faire qu'un seul : comme dans ces mots, *Point-virgule*, *Lien-verbe*, *Grammaire-logique*, etc.

D. Qu'est-ce que le trait de séparation?

R. Le trait de séparation est une petite ligne dont on use dans le dialogue, et qui remplace ces formules, *dit-il*, *répondit-il*, et semblables. Elle est moins petite que le trait d'union. On en trouve plusieurs, dans la fable du *Loup* et du

Chien, donnée pour exemple, au chapitre précédent.

D. Qu'est-ce que les points suspensifs?

R. Les points suspensifs sont plusieurs points de suite, qui servent à remplacer ce que l'âme trop agitée ne peut exprimer, et qui le laissent deviner à un lecteur intelligent.

D. Qu'est-ce que la parenthèse?

R. La parenthèse est un signe formé de deux crochets qui renferment ce qui ne peut entrer dans le corps de la phrase ou de la période, mais qui doit servir à l'expliquer.

D. Qu'est-ce que les guillemets?

R. Les guillemets sont deux virgules réunies qu'on trace avant le mot qui commence une ligne, pour avertir que ce qui est marqué ainsi est une citation.

D. Donnez un exemple où puissent être remarqués facilement tous les signes de ponctuation, et qui serve de modèle.

R. Voici cet exemple:

Nous le choisissons dans un discours d'un de nos orateurs les plus distingués (FLÉCHIER), qui avoit été membre de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, et qui fut évêque de Nismes. Ce discours est l'oraison funèbre du grand TURENNE.

« N'attendez pas, MM., que j'ouvre ici une scène tragique; que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées; que je découvre ce corps pâle et sanglant, auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé; que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, et que j'expose, à vos yeux, les tristes images de la Religion et de la Patrie éplorées. Dans les pertes médiocres, on surprend ainsi la pitié des auditeurs; et par des mouvemens étudiés, on tire, au moins, de leurs yeux quelques larmes vaines et forcées. Mais on décrit, sans art, une mort qu'on pleure sans feinte; chacun trouve, en soi, la source de sa douleur, et rouvre, lui-même, sa plaie; et le cœur, pour être touché, n'a pas besoin que l'imagination soit émue.

» Peu s'en faut que je n'interrompe ici mon discours. Je me trouble, MM. : TURENNE meurt, tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, le courage des troupes est abattu par la douleur, et ranimé par la vengeance; tout le camp demeure immobile. Les blessés pensent à la perte qu'ils ont faite, et non pas aux blessures qu'ils ont reçues. L'armée en deuil est occupée à lui rendre les devoirs funèbres; et la Renommée qui se plaît à

répandre dans l'Univers les accidens extraordinaires, va remplir toute l'Europe du récit glorieux de la vie de ce prince, et du triste regret de sa mort.

» Que de soupirs alors, que de plaintes, que de louanges retentissent dans les villes, dans la campagne! L'un, voyant croître ses moissons, bénit la mémoire de celui à qui il doit l'espérance de sa récolte. L'autre, qui jouit encore en repos de l'héritage qu'il a reçu de ses pères, souhaite une éternelle paix à celui qui l'a sauvé des désordres et des cruautés de la guerre. Ici, l'on offre le sacrifice adorable de Jésus-Christ, pour l'âme de celui qui a sacrifié sa vie et son sang pour le bien public. Là, on lui dresse une pompe funèbre, où l'on s'attendoit de lui dresser un triomphe. Chacun choisit l'endroit qui lui paroît le plus éclatant dans une si belle vie. Tous entreprennent son éloge; et chacun, s'interrompant lui-même par ses soupirs et par ses larmes, admire le passé, regrette le présent, et tremble pour l'avenir : ainsi tout le royaume pleure la mort de son défenseur; et la perte d'un homme seul est une calamité publique.

» Pardon, mon Dieu! si j'ose répandre mon âme en votre présence, et parler à vous, moi qui ne suis que poussière et que cendre! Pour-

quoi le perdons-nous, dans la nécessité la plus pressante, au milieu de ses grands exploits, au plus haut point de sa valeur, dans la maturité de sa sagesse? Est-ce qu'après tant d'actions dignes de l'immortalité, il n'avoit plus rien de mortel à faire? Ce temps étoit-il arrivé où il devoit recueillir le fruit de tant de vertus chrétiennes, et recevoir de vous la couronne de justice que vous gardez à ceux qui ont fourni une glorieuse carrière? Peut-être avions-nous mis en lui trop de confiance; et vous nous défendez, dans vos Écritures, de nous faire un bras de chair, et de nous confier aux enfans des hommes. Peut-être est-ce une punition de notre orgueil, de notre ambition, de nos injustices. Comme il s'élève du fond des vallées des vapeurs grossières, dont se forme la foudre qui tombe sur les montagnes, il sort du cœur des peuples des iniquités dont vous déchargez les châtimens sur la tête de ceux qui les gouvernent, ou qui les défendent. Je ne viens pas, Seigneur, sonder les abîmes de vos jugemens, ni découvrir ces ressorts secrets et invisibles qui font agir votre miséricorde, ou votre justice : je ne veux, et ne dois que les adorer; mais vous êtes juste : vous nous affligez; et dans un siècle aussi corrompu que le nôtre, nous ne devons chercher ailleurs que dans le dé-

réglement de nos mœurs, toutes les causes de nos misères ».

CHAPITRE VIII.

De l'Orthographe.

Si la Grammaire d'une langue est l'art d'exprimer la pensée, par le moyen de signes parlés ou écrits, et d'après des règles particulières et propres à une nation, il est évident que la manière de combiner ces signes, en les écrivant, ou l'orthographe d'une langue, doit être également l'art de peindre, par écrit, et d'après des règles fixes, ces signes convenus.

L'orthographe n'a donc rien d'arbitraire, puisque les règles de la Grammaire sont invariables. Il faut donc, dans la formation des mots, ou dans les différens tableaux qu'on en fait, ainsi que dans leur syntaxe et dans leur construction, suivre, exactement et avec une sorte de scrupule, les règles établies par l'usage, et qui constituent une espèce de législation, chez toutes les nations.

L'usage est donc, et dans l'orthographe, et dans la grammaire, le régulateur suprême, le législateur universel et nécessaire. En vain voudroit-on raisonner ces lois, et leur appliquer,

au moins pour l'orthographe, les règles d'une saine logique, comme on les appliqua, au commencement, dans la contexture de la phrase, après y avoir assujetti la proposition qui en fournissoit la matière essentielle ; l'usage refuseroit de s'y plier. C'est donc d'après lui seul qu'il faut maintenant instruire ceux que l'expérience et l'habitude n'ont pas encore instruits ; et c'est moins par des raisonnemens que par des faits constans et établis, que nous allons reprendre le cours de ces leçons.

Nous devons prévenir nos lecteurs que nous ne dirons rien, ou presque rien, de la manière de prononcer les mots, qu'autant que ce qu'il faudra en dire deviendra nécessaire à la science de l'orthographe. Ce traité n'étant fait que pour des Français, nous devons supposer que ceux même qui ne savent pas l'orthographe, savent, néanmoins, comment se prononcent les mots, dont il faut leur faire connoître les véritables élémens. Nous dirions, avec Dumarsais, à ceux qui confondroient l'orthographe avec la prononciation, que ces deux choses sont bien loin de se ressembler. « Que la prononciation est l'effet d'un » certain concours naturel de circonstances ; *que* » *lorsque* ce concours a produit son effet, et que » l'usage de la prononciation est établi, il n'y a

» aucun particulier qui soit en droit de s'y op-
» poser, ni de faire des remontrances à l'usage.
» Mais l'orthographe est un pur effet de l'art:
» tout art a sa fin et ses principes; et nous sommes,
» tous, en droit de représenter qu'on ne suit pas
» les principes de l'art; qu'on n'en remplit pas
» la fin, et qu'on ne prend point les moyens
» propres pour arriver à cette fin, *quand, en*
» *effet, on ne prend pas ces moyens* ».

Notre orthographe est actuellement fixée; c'est à nous à l'étudier, à l'apprendre, à écrire les mots de notre langue comme les écrivent les Grammairiens qui vivent au milieu de nous, jusqu'à ce que des changemens raisonnables soient proposés et adoptés par l'Institut national.

Mais ce traité sur l'orthographe peut-il être fait sans ordre et sans méthode? Les leçons qu'il doit renfermer seroient-elles retenues, si on manquoit à la loi constante de la génération des idées, si on mêloit, sans ordre, les idées générales avec les idées particulières? Non, sans doute; et plus il semble que la logique abandonne à l'usage les règles de l'orthographe, plus nous devons nous attacher à nous servir de la logique, dans la classification de ces mêmes principes.

La première chose qui nous frappe dans une phrase, ce sont les mots qui la composent; et dans

les mots, les lettres qui servent à les former. C'est donc sur les lettres qu'il faut d'abord fixer les regards de l'esprit, puisque ce sont les lettres qui frappent les yeux organiques.

Nous avons cru, en traitant des lettres, devoir les présenter dans un ordre plus philosophique que celui que l'on trouve dans le premier livre destiné à l'enfance; et nous avons distingué les lettres en voyelles et en consonnes, parce que les sons ont dû nécessairement précéder les tons. Nous allons suivre ce même ordre, et traiter de l'orthographe des voyelles, avant de nous occuper de celle des consonnes.

De la lettre A.

A, devant la voyelle nasale EN, se prononce seul, sans égard pour l'E. Ainsi on écrit CAEN, et on prononce CAN.

Il n'en est pas de même de certains mots où l'A précède l'E. Sans former de diphthongue, on prononce l'une et l'autre voyelle, et l'on met un tréma ou un accent aigu sur l'E, comme dans les mots suivans : *Aglaë* ou *Aglaé*, *Phaéton*, *Aérien*.

A joint à I ne forme qu'un son unique, qui équivaut à celui de l'E, plus ou moins ouvert, comme dans ces mots : *Je lirai*, *J'aimai*, *Français*, *Air*, *Chair*, *Il plaît*.

Mais A reprend le son qu'il a communément, dans ces mots : *Mail*, *Travail*, *Médaille*.

On ne le prononce pas du tout dans les mots suivans, quoique la règle veuille qu'on l'écrive : *Aoriste*, *Août*, *la Saône*.

Et au contraire on le prononce, dans les mots suivans, sans prononcer la voyelle O qu'on joint avec lui : *Laon*, *Faon*, *Paon*.

La lettre A, quand elle est préposition initiale des mots composés, appelle ordinairement à elle la consonne pareille à celle du mot simple, comme dans les exemples suivans : *Courir*, *Porter*, *Croître*, *Poser*, *Paroître*, etc. On écrit, dans la composition : *Accourir*, *Apporter*, *Accroître*, *Apposer*, *Apparoître*, etc. C'est de l'usage seul, et en feuilletant les dictionnaires, qu'on apprendra, dans quels cas et dans quels mots, on doit employer le doublement des consonnes, précédées de l'A, considéré comme préposition initiale.

De la lettre E.

Cette voyelle demanderoit ici un grand développement, s'il s'agissoit de la manière de la prononcer ; mais c'est de la combiner, dans l'écriture, avec les autres lettres, qu'il faut présenter les moyens divers.

On la combine avec la lettre I, soit au commencement, soit au milieu des mots; et c'est elle seule qui y domine ordinairement et qui éclipse l'I, de manière que dans la prononciation, c'est, E, seulement, qu'on entend, et qu'on imagineroit qu'il faut écrire, comme dans les mots suivans : *Peine*, *Veine*, *Pleine*, *Frein*, *Sein*, *Plein*, *Dessein*. Un accent aigu, posé sur cet É, change aussitôt la forme de ces mots en ajoutant une syllabe de plus à chacun d'eux, et en séparant les deux voyelles, comme dans *obéir*.

Il en est autrement, dans certains mots, où l'E, qui, dans les précédens, a fait disparoître la voyelle suivante, se trouve, lui-même, éclipsé, à son tour, par la voyelle qui le suit. On le prononce dans, *Gédéon*, *Siméon*, *Léon*, et il n'est question que de la voyelle qui le suit dans, *Bourgeon*, *Dongeon*, *Pigeon*, *Mangeons*, etc.

Nous ne continuerons de parler de la prononciation dans ce traité, que pour faire remarquer la contradiction qui se trouve entre la parole et l'écriture, et, par conséquent, pour garantir les jeunes gens du piége que leur tend, sans cesse, notre prononciation.

L'E, a le son de l'A, devant M et N, dans la

plupart des mots, à la première syllabe, et quoiqu'on prononce, *Ambûche*, *Anfant*, *Ambarras*, *Ansans*, on écrit : *Embûche*, *Enfant*, *Embarras*, *Encens*, etc.

Mais ce n'est pas toujours la lettre, E, qui précède les lettres, M et N, dans la première syllabe des mots français; c'est quelquefois la lettre, I, comme dans, *Intègre*, *Infernal*, *Incapable*, *Incertain*, *Incendie*, etc.; et la raison qu'on en peut donner, c'est que cette syllabe, IN, se trouve dans les mêmes mots, en latin, et qu'en l'employant, en français, on ne fait que la conserver. Elle a le son de l'E pur, et non de l'A.

Il est plus difficile de se fixer sur les terminaisons, *ant* et *ent*, qui ont le même son, dans la prononciation; car on prononce la terminaison des mots, *Diligent*, *Décent*, *Accent*, *Récent*, comme celle des mots, *Commençant*, *Commerçant*, *Aimant*, etc. Quand faut-il employer l'A ou l'E? C'est ici la difficulté.

En général, on peut répondre et donner comme une règle sans exception, qu'on emploie la lettre, A, et non la lettre, E, dans la terminaison de tous les adjectifs actifs ou participes, et même dans les noms substantifs qui ont des verbes pour racine; et de même qu'on écrit, *Aimant*, et non *Aiment*, parce que ce mot est

un adjectif actif; de même on écrit, *Fabricant*, et non *Fabricent*, parce que la racine de ce mot est le verbe *Fabriquer*.

Il suffit donc ici d'avoir appris à distinguer les verbes des autres mots, pour ne jamais se méprendre, dans l'orthographe de ces deux terminaisons; et ceux pour qui nous écrivons sont censés avoir étudié l'ouvrage dont c'est ici le dernier traité.

Et de même que la lettre, A, est suffisamment indiquée par la nature même du mot où on doit l'employer, la lettre, E, l'est aussi, parce qu'elle est ordinairement étymologique, et que ne se trouvant jamais, ni dans la terminaison d'un adjectif actif, ni dans celle d'un nom dont celui-là est le primitif, elle est le caractère particulier de tout autre mot, et se trouve dans le mot de la langue où la nôtre l'a pris. Ainsi on écrit *Dent*, quoiqu'on prononce *Dant*, parce qu'on écrit *Dens*, en latin. Il en est de même d'une multitude de mots, qui du latin ont passé dans notre langue, tels que, *Accident*, *Ardent*, *Évident*, *Imprudent*, *Incident*, *Précédent*, *Président*, *Résident*, et beaucoup d'autres, qu'on retrouve dans le latin avec la lettre E, comme en français; et en français, parce qu'ils sont écrits ainsi en latin.

Il ne faut pas oublier que ces mots terminés en ENT, sont une composition du nom abstrait ENS, qui signifie, en français, un ÊTRE, et d'un adjectif dont ce nom est le support. Ainsi, comme dans, *prœsidens*, latin, on trouve ces deux mots-ci : *ens prœsid;* ce qui signifie, *Être qui préside;* il n'est pas étonnant qu'on ait conservé la lettre, E, qui domine dans, *Ens.*

Cette lettre qui prend le son de l'A, dans cette dernière terminaison, n'a qu'un son muet, dans la terminaison des troisièmes personnes des temps des verbes, comme on l'a vu dans les conjugaisons; et quoiqu'il n'y ait aucune différence dans la prononciation de ces deux formes de langage: *Il aime* et *Ils aiment*; on les écrit ainsi, sans doute, pour distinguer le singulier du pluriel. Ce ne sera pas la seule fois que nous remarquerons de la contradiction entre la prononciation et l'orthographe.

De la lettre I.

Nous aurions beaucoup à dire, à l'égard de cette voyelle, si c'étoit ici un traité de prononciation. Car la prosodie française est ici d'une délicatesse extrême; au point que deux mots, formés des mêmes lettres, ont, chacun, une signification

particulière, parce que la lettre, I, est longue ou brève. Mais ce n'est pas de prononciation qu'il s'agit encore.

Cette lettre s'éclipse après les voyelles, A, E, comme dans *Plaine* et *Pleine*. On ne la prononce pas, non plus, dans la terminaison de certains temps de la conjugaison, comme, *J'aimois*, *Ils aimeroient*, etc. Elle prend le son de l'E dans les mots dont l'initiale est IN, ou IM, pourvu que les lettres, N et M, ne soient pas doublées; quand elles le sont, l'I, a le son ordinaire.

On sépare, dans certains mots, cette lettre de la voyelle qui la suit; et c'est quand on la distingue de celle-là, dans la prononciation. Cette distinction se fait par un tréma, ou par un accent aigu, comme dans *Isaïe*, *Séméi*, *Obéissance*.

De la lettre O.

La prosodie aura encore de quoi s'exercer beaucoup sur cette lettre; car on la prononce brève dans certains mots, et longue dans d'autres.

Cette lettre s'éclipse et ne forme qu'une diphthongue, dans certains mots, comme dans *Œuf*, *Œil*, *Œuvre*. On l'écrivoit au commencement de

beaucoup d'autres, tels qu'*Œconome*, etc.; mais on n'a conservé que l'E.

De la lettre U.

Nous n'avons rien à dire sur cette lettre, attendu que la prononciation avertit de la nécessité de l'employer quand il le faut, et qu'il n'y auroit à donner que des règles de quantité. Nous allons passer aux consonnes.

Des lettres consonnes.

Nous venons de voir dans quelles occasions la manière d'employer les voyelles peut être embarrassante; et nous avons remarqué que les cas, qui peuvent présenter quelque difficulté, doivent être rares, puisqu'on peut, même dans la plupart, donner des règles fixes. Les consonnes offrent encore moins de difficultés. Nous allons les examiner, une à une, en suivant l'ordre ordinaire de l'alphabet.

De la lettre B.

Cette lettre, comme nous l'avons dit, au chapitre II de la première Partie, appartient à la même touche de l'instrument vocal, dont elle est le son adouci, quand la lettre, P, dont, B, n'est

n'est qu'une sorte de dérivation, est l'articulation forte de la même touche. Nous verrons, à la fin de ce Chapitre, où nous parlerons de la prononciation, dans quelles occasions on la prononce doublée, quand elle est double; et où on la prononce simple et comme s'il n'y en avoit qu'une seule, lors même qu'il y en a deux. La raison que nous donnons, d'avance, de cette sorte de contradiction, dans l'écriture et la prononciation de cette consonne, est dans le respect qu'on est convenu de conserver à l'étymologie.

De la lettre C.

La lettre, C, est le signe de l'articulation forte de la touche gutturale. Deux autres lettres ont le même son et commandent la même articulation; c'est la lettre, K, et la lettre, Q suivie de l'U voyelle, inséparable de la dernière. Mais on ne confond point ces consonnes, de manière à employer l'une à la place de l'autre.

Le seul doute qui se présente, dans l'emploi de cette consonne, est dans son doublement ou dans son *uniquité;* quand faut-il l'employer seule, ou quand faut-il la doubler? car nous parlerons, ailleurs, de sa valeur, dans les sons différens dont elle est le signe.

On la double souvent, quand elle se trouve

précédée de l'A initial, comme dans *Accabler*, *Accommoder*, *Accuser*, *Accoster*, etc. Il en est de même des deux autres voyelles devant lesquelles cette consonne indique le son dur et fort, soit au commencement des mots, comme dans *Occuper;* soit au milieu, comme dans *Préoccuper*, etc. On la réunit au Q, au lieu de doubler l'un ou l'autre, comme dans *Acquérir*, *Acquiescer*, etc.; et on la place aussi devant certaines consonnes, qui ne demandent pas mieux que de servir, avec elle, de signe d'un son liquide et coulant de l'instrument vocal, comme dans les mots suivans : *Claquer*, *Bâcler*, *Secret*, etc., consentant toutefois à s'affoiblir, dans certains mots, comme dans, *Eclogue*, et à prendre, dans la première syllabe, le son doux de sa consonne dérivée, comme si on écrivoit *Eglogue*.

On emploie encore cette lettre, C, devant la lettre, H, dans les mots tirés du grec, et on lui conserve le son dur comme elle l'a devant les voyelles, A, O et U. Il ne faut pas oublier que cette lettre, C, quand elle sert à la terminaison masculine d'un mot, comme dans *Public*, se change en, Q, dans la terminaison féminine du même mot, comme dans, *Publique*, *Grec*, *Grecque*.

De la lettre D.

Cette lettre est aussi du nombre de celles que l'étymologie fait doubler, quelquefois. Souvent on la double, par la même raison qui fait doubler la consonne qui termine la syllabe initiale, dans les mots composés.

On l'écrit souvent, à la fin de plusieurs mots, sans la prononcer. Ceux qui savent le latin, en trouveront la raison dans l'étymologie, et verront qu'on écrit *Nid*, parce qu'on disoit, *Nidus*, en latin. Mais ceux qui ne le savent pas, doivent recourir à un bon dictionnaire; car, comment, par des règles qui n'existent pas pour eux, suppléer à la connoissance du latin, qu'ils n'ont pas?

Cette lettre appartient à la touche dentale, et reconnoît le, T, pour primitif. On la prononce, rarement, à la fin des mots, à moins que ce ne soit des noms propres, comme *David*, *Lamed*, *Galaad*, etc.

Outre cette difficulté, qui peut embarrasser ceux qui ne savent pas le latin, quand cette lettre doit terminer un mot quelconque, et qui, ne se prononçant pas, ne doit paroître nécessaire qu'à ceux qui connoissent l'origine des mots

qu'elle termine, il y a une difficulté de plus; c'est de savoir si ce n'est pas un, T, qu'il faut, au lieu d'un, D.

Pour résoudre cette difficulté et sortir de cet embarras, il faut former l'adjectif féminin des adjectifs terminés, ou par, T, ou par, D, ou les abstractifs, dérivés du primitif qui embarrasse; et c'est toujours la lettre, qui paroît nécessaire dans le féminin ou dans ces abstractifs, qu'il faut employer dans la terminaison masculine. Ainsi, puisqu'il faudroit dire, *Courtaude*, *Crapaudine*, *et Echafaudage*, etc., il faut écrire : *Courtaud*, *Crapaud* et *Echafaud*.

De la lettre F.

Cette lettre se double également au milieu des mots composés, dérivés du latin, comme dans *Effet*, *Affaire*, *Suffire*, etc.; et ce n'est guère que dans les mots simples qu'elle est unique. Il est rare qu'elle ne le soit à la fin des mots, comme dans *Chef*, *Grief*, *Nef*, etc.; et comme dans plusieurs on ne la prononce pas, on n'en peut être averti que par une recherche soigneuse, dans les dictionnaires.

C'est l'expression de la touche forte, dont la consonne, V, est l'adoucissement.

De la lettre G.

Nous n'avons à parler de cette consonne, l'adoucissement du c, que quand nous traiterons de la prononciation : telle que les précédentes, on la double dans certains mots, et plus souvent dans les composés; et elle est unique dans presque tous les autres.

De la lettre H.

Cette lettre, tantôt aspirée, tantôt non aspirée, doit donc être considérée, selon l'emploi qu'on en fait, ou comme voyelle, ou comme consonne : comme voyelle, elle est toujours nulle; comme consonne, elle est le signe d'une sorte d'aspiration, qu'on ne peut faire connoître qu'en la présentant, dans les mots, où elle joue chacun de ces deux rôles. Elle est nulle dans, *Honneur*; elle est aspirée dans, *Héros*. Elle donne, dans les mots dérivés du grec, une articulation forte au c, dont elle est le satellite, comme dans *Chaos*, *Choroïde*, *Chorographie*, etc. Elle rend chuintante la même consonne dans, *Chant*, *Chameau*, *Chicane*, *Chose*, etc.

Nous donnerons un double tableau de cette lettre aspirée et non aspirée, en parlant de la

prononciation. Il sera essentiel de le bien étudier, pour employer cette lettre, lors même qu'étant non aspirée, et, par conséquent, non indiquée par la prononciation, elle ne peut être omise, dans la formation des mots, sans un manquement essentiel aux lois de l'orthographe.

De la lettre J.

Cette lettre ne présente d'autre difficulté, dans l'emploi qu'on en doit faire, que celle dont peut être cause l'emploi secondaire qu'on fait, dans certains mots, devant les lettres E et I, de la lettre G. C'est le même son, et, par conséquent, un doute bien raisonnable, dans l'emploi de ces deux consonnes. Le son de l'une et de l'autre, dans ces cas-là, est l'adoucissement de la chuintante, CH : point d'autre moyen de se préserver de toute méprise, ici, que la recherche des mots qui commencent, ou par, J, ou par, G; ainsi, JÉSUS et *Jérôme*, se prononcent comme si, au lieu d'un J, c'étoit un G, qui en fût la première lettre : il n'y a d'autre moyen d'éviter cette faute, qu'en cherchant le mot qui présente, à celui qui doit l'écrire, un doute raisonnable. Jamais il n'est permis d'écrire une de ces consonnes à la place de l'autre. C'est ici que la loi de l'étymologie est rigoureuse.

De la lettre K.

Cette lettre a tellement cédé sa place au c, qu'elle n'est plus restée en possession que de très-peu de mots, tels que *Stockolm*, *Yorck*, et le mot *Kyrie*, tiré de la langue hébraïque. On la retrouve dans des mots étrangers; mais presque pas dans ceux de notre langue.

De la lettre L.

On double aussi cette lettre liquide, au milieu des mots, et nous verrons, dans le Chapitre de la Prononciation, ce que c'est que la mouiller, et comment on le fait. Nous verrons en quoi sa prononciation indique l'emploi qu'on en doit faire, et les différentes variations qu'a éprouvées l'emploi qu'on en a fait.

On double cette lettre, dans certains primitifs, tels que *Fidelle*, *folle;* on s'en dispense, si l'on veut, et sans que cette liberté choque les yeux, dans leurs dérivés, *Folement*, *Fidèlement.* On la double dans j'*Appelle*, et on l'emploie, seule, dans j'*Appelai*, j'*Appelois*. Enfin, il arrivera, peu à peu, que cette lettre, doublée, dans plusieurs mots, cessera de l'être; et qu'après avoir écrit, pendant long-temps,

Chancellier et *Chandellier*, on n'écrira plus que *Chancelier* et *Chandelier*.

On a déjà retranché cette lettre de beaucoup de mots où l'étymologie l'avoit introduite, par cette tendance naturelle que nous avons de n'employer des signes que pour peindre et exprimer des choses. Ainsi on n'écrit plus, aujourd'hui, *Aulne*, arbre et mesure, mais *Aune*; *Faulcon*, mais *Faucon*, etc. On la retranche même des noms propres, tels que *Thibauld*, *Arnauld*, *Renauld*, et on les écrit, sans la lettre, L.

De la lettre M.

Cette lettre n'offre de difficulté dans l'écriture, qu'autant qu'elle y est nulle, ou qu'elle prend le son de la lettre, N. Ainsi, quelqu'un qui entend prononcer, *Solemnelle* et *Solemnité*, comme si à la place de la lettre, M, c'étoit une, N, de plus, n'imagineroit pas que la lettre, M, doit être écrite, quand c'est la lettre, N, qu'on prononce.

C'est encore ici une de ces lettres qu'on double, quelquefois, sans que la prononciation en indique la nécessité. Il est donc essentiel de savoir dans quels cas on la double, et dans quels autres on peut s'en dispenser. Nous allons présenter le tableau des mots les plus usités, où ce doublement est encore nécessaire:

Emmaillotter.	*Emménager.*	*Emmener.*
Immédiat.	*Immobile.*	*Immortel.*
Commémoraison.	*Comminatoire.*	*Commotion.*
Commander.	*Commencer.*	*Commission.*
Communauté.	*Commode.*	*Communément.*
Apparemment.	*Concurremment.*	*Différemment.*
Femme.	*Flamme.*	.....

Nous parlerons, plus bas, des variétés, dans la prononciation de cette lettre, soit quand elle est simple, soit quand elle est doublée.

De la lettre N.

Le son de cette lettre n'ayant jamais rien d'équivoque, on doit l'écrire partout où elle est exprimée. Mais faut-il l'écrire seule ou la doubler? c'est ici la difficulté qu'aucune règle ne peut résoudre. C'est dans les dictionnaires qu'on peut s'en assurer.

On la double dans les mots suivans :

Ennui.	*Ennemi.*	*Ennoblir.*
Année.	*Annexe.*	*Annonce.*
Innocence.	*Connoissance.*	*Annate.*
Inné.	*Innovation.*	*Connivence.*
Canne.	*Antienne.*	*Personne.*

Voici quelques-uns des mots où la lettre, N, ne se double pas :

Cabane.	*Chicane.*	*Doctrine.*
Discipline.	*Fortune.*	*Tribune.*

On l'emploie, sans la prononcer, aux troisièmes personnes des verbes, comme nous l'avons dit plus haut; et on dit : ILS AIMENT, comme s'il y avoit, *ils aimet*, ou *ils aime;* ainsi qu'à toutes les autres troisièmes personnes du pluriel des autres temps. Il ne faut pas manquer d'observer que la conservation de cette lettre, aux troisièmes personnes des verbes français, est une sorte de respect pour l'étymologie latine. Cette lettre est, chez nous, comme elle étoit, chez les Latins, un signe caractéristique du pluriel.

Il faut observer encore que cette lettre se double aux personnes des verbes en, IR, sans qu'aucune raison d'étymologie en ait fait introduire l'usage; ainsi, on écrit, *ils viennent*, *ils tiennent*, etc., et aucune autorité n'a encore décidé qu'il en devoit être autrement, si on en excepte les rédacteurs d'une nouvelle édition du *Traité d'Orthographe*, par Restaut. Je ne crois pas qu'il soit temps encore de proposer cette innovation.

De la lettre P.

Cette lettre présente quelques difficultés, parce qu'on ne suit pas toujours la prononciation, dans l'emploi qu'on en doit faire. Il ne faudroit pas l'écrire, si on consultoit l'oreille, dans les mots suivans :

Drap, Sirop, Loup, Coup.

Car on ne la prononce dans ces mots qu'autant que chacun d'eux est suivi d'un mot adjectif, commençant par une voyelle.

Cette lettre disparoît, dans la prononciation, dans d'autres mots où elle est suivie d'une autre consonne, tels que *Corps, Prompt,* lors même qu'un autre mot, commençant par une voyelle, suit ces mots-là. Ainsi, dans cette phrase : *Un corps est un objet étendu ;* et dans celle-ci : *L'indiscret est prompt à parler,* la lettre, P, est absolument nulle; c'est l'S, dans la première, et le, T, dans la seconde, qui se font sentir.

Cette lettre est comme presque toutes celles dont nous avons parlé, quelquefois simple, quelquefois double, sans que la prononciation soit un indicateur fidèle. Il faut avoir recours à un vocabulaire bien fait. Nous n'en connoissons pas

de meilleur que celui dont P. C. V. BOISTE est l'imprimeur, et J. F. BASTIEN, l'éditeur.

De la lettre Q.

Cette lettre, qui a le son du K, et du C, ne s'emploie point, à leur place.

Elle ne présente aucune difficulté, attendu que la prononciation en indique, ordinairement, l'usage; et que d'ailleurs la nomenclature des mots, dans lesquels le son du C ou du K pourroit causer quelque méprise, est très-peu nombreuse.

De la lettre R.

Cette lettre est si rarement nulle, que la prononciation indique presque toujours l'emploi qu'il en faut faire. On la double souvent; mais on en est averti par la prononciation, comme dans ces mots : *Terre*, *Barre*, *Clorre*, *Arrogant*, *J'acquerrois*, *Je mourrois*, *Irréconciliable*, *Irrésolu*, *Irrégulier*, *Irriter*, et autres composés.

De la lettre S.

Presque toutes les difficultés qu'offre cette lettre sont dans sa prononciation. Nous les expliquerons à leur place. Quand faut-il l'em-

ployer ? Voilà ce qu'il s'agit de déterminer avec précision.

Il faut employer la lettre, S, au moins toutes les fois qu'on la prononce. On l'écrit aussi dans des mots où elle ne se fait pas sentir, comme dans les mots suivans : *Scène*, *Scie*, *Scythie*, *Schisme*, et dans les mots où elle indique le pluriel, quoiqu'elle ne s'y prononce pas ; et dans les secondes personnes du singulier des verbes, où elle est le signe caractéristique de cette seconde personne. *Tu aimes*, *tu aimois*, *tu aimas*, *tu aimeras*, etc.

Mais il faut bien se garder de l'écrire à la terminaison des secondes personnes plurielles des verbes, à la place de la lettre, Z ; l'accent aigu dont on chargeroit la lettre E, ne corrigeroit pas cette faute. On écrit avec un, Z, et non avec une, S, *vous aimerez*.

De la lettre T.

Cette lettre présente le même embarras que la précédente. On prononce, S, et il faut écrire T, dans certains mots. Ainsi, l'orthographe seroit vicieuse, quelquefois, si elle prenoit conseil de la prononciation. Voici quelques mots où cette lettre conserve le son naturel qu'elle a dans, *Tombeau*, *Tableau*, *Tumulte*, et autres, où elle a

le son de la lettre, S; et tout cela, entre les mêmes voyelles:

Son naturel.	Son de l'S.
Tyrannie.	*Admiration.*
Partie.	*Partiel.*
Maintien.	*Minutie.*
Hostie.	*Inertie.*
Gestion.	*Abdication.*
Bastion.	*Position.*
Altier.	*Essentiel.*

On doubloit souvent cette lettre, autrefois; mais, aujourd'hui, on a préféré d'employer, au-dessus de la voyelle qui la précède, l'accent circonflexe, et on se dispense ainsi de doubler le, T.

De la lettre V.

Cette lettre ne présente absolument aucune difficulté. On la prononce toujours où il faut l'écrire, et on la double seulement dans les noms propres de l'anglais et de l'allemand.

De la lettre X.

Cette lettre qui n'est qu'un composé du C, et de l'S, se prononçant différemment dans des mots de différente espèce, tromperoit souvent ceux, qui, pour l'employer, auroient besoin de

l'indicateur ordinaire de l'orthographe. Tantôt, c'est de l's qu'elle a le son, comme dans les mots suivans : *Prix*, *Paix*, *Choix*, *Animaux*, etc.; tantôt, c'est l'articulation forte, comme dans ces mots-ci : *Styx*, *Lynx*, *Préfix*.

Comme cette lettre a le son de l's, à la fin de certains autres mots, il n'est pas étonnant, qu'ainsi que l's, elle soit, dans ces mots, caractéristique du pluriel. Ainsi de même que dans, *Livres*, *Moutons*, *Jardins*, c'est la lettre, s, qui annonce plus d'un livre, plus d'un mouton, plus d'un jardin ; dans, *Hameaux*, *Berceaux*, *Animaux*, *Troupeaux*, *Bestiaux*, il y a aussi plus d'un hameau, plus d'un berceau, plus d'un animal, etc.

De la lettre Z.

Lorsque cette lettre conserve le son adouci de la lettre, s, il est facile de l'employer, sans se méprendre, parce que c'est la prononciation qui l'indique. Mais quand le, z, est final, comme dans toutes les secondes personnes du pluriel des verbes, et dans les noms propres, il faut nécessairement consulter le Vocabulaire. Voici quelques-uns de ces mots, où l's, ne peut remplacer le z :

Assez.	*Lisez.*	*Chez.*
Eliphaz.	*Booz.*	*Le nez.*

Des différentes sortes de Lettres.

C'est ici, purement, du matériel des lettres qu'il s'agit, et de la forme qu'il faut leur donner, dans le discours.

On ne manque pas moins à l'orthographe, en donnant à une lettre la forme qu'elle ne doit pas avoir, qu'en employant une lettre double quand il ne faut qu'une lettre simple.

Il y a quatre sortes de lettres, dans l'écriture, comme dans l'imprimerie. Les lettres capitales ou majuscules, les petites capitales, les italiques, et les lettres de l'écriture courante.

Les capitales, ou majuscules, s'emploient pour les noms propres de personnes ou de lieux, de dignités, de sciences et arts, comme dans les noms suivans :

Alexandre.	*Pompée.*
Paris.	*Londres.*
Roi.	*Empereur.*
Théologie.	*Philosophie.*
Peinture.	*Imprimerie.*

On emploie aussi les capitales, au commencement de toutes les phrases.

Les petites capitales servent à distinguer les mots entiers. C'est surtout les noms de DIEU, de

de JÉSUS-CHRIST, de MARIE, ou de quelque personnage bien remarquable.

Quant aux lettres italiques, l'usage, dans l'écriture, est de souligner les mots qu'on trouve dans les livres, en lettres italiques, ou qu'on écriroit soi-même, avec ce caractère, si on savoit écrire ainsi. Les citations, les paroles d'une autre personne, qu'on rapporte dans son propre récit, s'écrivent en italique ou en mots soulignés.

DES MOTS.

L'orthographe des mots étant moins arbitraire qu'on ne pense, il ne nous sera pas aussi difficile de poser ici quelques points fixes, d'après lesquels on résoudra, soi-même, les difficultés qui se présenteront dans l'exercice journalier de l'écriture.

Les mots sont variables ou invariables; ceux de cette dernière classe s'écrivent toujours de la même manière, dans toutes les occasions: ce sont les prépositions, les adverbes, les conjonctions et les interjections.

De ces quatre sortes de mots, il n'y a que les adverbes qui présentent quelque difficulté; car les prépositions, les conjonctions et les interjections conservent toujours les mêmes formes, sans que jamais les mots qui les suivent ou

qui les précèdent influent sur leur mécanisme, et changent leur état.

Dans les adverbes dérivés des adjectifs, c'est ordinairement par la syllabe MENT qu'ils se terminent; et c'est le plus souvent le féminin de l'adjectif qui en est le générateur. Voici comment se fait la formation de ces adverbes :

Blanc, *Blanche*, au féminin; et *Blanchement* pour l'adverbe.

Public, *Publique*, *Publiquement.*

Dans d'autres, c'est sur le masculin que se forme l'adverbe, et la raison en est juste; c'est que l'E muet du féminin se trouvant précédé d'une voyelle, cet E muet se trouvant un son mort et nul, ne pourroit avoir, dans l'adverbe, qu'un son pénible et difficile. Qu'on en fasse l'essai sur quelques adjectifs, tels que, *Vrai*, *Poli*, *Hardi*, et on verra le mauvais effet que produiroit l'E muet du féminin entre la voyelle dont il se trouveroit précédé, et la finale MENT :

Poli,	*Polie*,	*Poliement.*
Vrai,	*Vraie*,	*Vraiement.*
Hardi,	*Hardie*,	*Hardiement.*

Mais il n'en est pas ainsi, et ces adverbes ne

se forment pas du féminin, mais du masculin : et voici comment se fait cette formation :

Poli, *Poliment.*
Vrai, *Vraiment.*
Hardi, *Hardiment.*

Quand l'adjectif est en L, c'est sur le féminin que se forment les adverbes. Ainsi :

Final,	*Finale*,	*Finalement.*
Pareil,	*Pareille*,	*Pareillement.*
Subtil,	*Subtile*,	*Subtilement.*
Cruel,	*Cruelle*,	*Cruellement.*

Quand l'adjectif est en N, ou en R, ou en S, ou en T, c'est la même formation :

Fin,	*Fine*,	*Finement.*
Plein,	*Pleine*,	*Pleinement.*
Ancien,	*Ancienne*,	*Anciennement.*
Gras,	*Grasse*,	*Grassement.*
Frais,	*Fraîche*,	*Fraîchement.*
Dévot,	*Dévote*,	*Dévotement.*
Délicat,	*Délicate*,	*Délicatement.*
Secret,	*Secrète*,	*Secrètement.*
etc.	etc.	etc.

Il y avoit autrefois quelque doute sur la for-

mation des adverbes en U. Les uns vouloient qu'on les formât du féminin, d'autres enseignoient qu'il falloit les former du masculin. Mais aujourd'hui il n'y a plus d'incertitude, et c'est du masculin qu'on les forme, pour la même raison qu'on forme ainsi les adverbes en I; on écrit donc :

Ingénûment, et non *Ingénuement*.
Assidûment, *Eperdûment*.
Absolument, *Dûment*.

L'accent circonflexe avertit qu'une voyelle manque.

Les adverbes dérivés d'adjectifs, terminés en X, ne conservent pas cette lettre dans leur formation; c'est que ceux-ci se forment de l'adjectif, et que cette double lettre ne passe pas au féminin. Ainsi :

Doux,	*Douce*,	*Doucement*.
Ambitieux,	*Ambitieuse*,	*Ambitieusement*.
Faux,	*Fausse*,	*Faussement*.
Hideux,	*Hideuse*,	*Hideusement*.

C'est donc ordinairement de l'adjectif féminin que se forment les adverbes. Les exceptions à cette règle ne sont pas même de véritables ex-

ceptions, puisque ce n'est qu'une voyelle, réprouvée par l'*Euphonie*, à cause d'une voyelle précédente qui fait supprimer dans l'adverbe la caractéristique du féminin.

Mais comment se forment les adverbes dont les primitifs sont des adjectifs actifs, ou *participes*, ou d'autres adjectifs purement énonciatifs? C'est par le changement de la terminaison ANT, ou ENT, en M, après laquelle on ajoute la terminaison adverbiale MENT, comme dans les mots suivans :

Suffisant,	*Suffisamment.*
Arrogant,	*Arrogamment.*
Innocent,	*Innocemment.*
Prudent,	*Prudemment.*

Nous ne sommes pas de l'avis des rédacteurs du *Traité d'Orthographe*, par Restaut, qui prétendent que puisque dans ces adverbes on ne prononce qu'une seule M, on peut n'en écrire qu'une seule. Bientôt un système pareil brouilleroit tout dans l'orthographe, sans respect pour l'étymologie, et l'on confondroit les espèces diverses des mots. Aucun écrivain ne s'est encore affranchi de l'emploi des deux MM, dans ces sortes d'adverbes. Celui-là devroit avoir, en

fait de science grammaticale, une bien grande autorité, qui ne craindroit pas de violer cette loi le premier.

Cette règle souffre très-peu d'exceptions. N'importe, elle en souffre; et les adjectifs, ci-après, suivent la loi commune, et ne connoissent pas celle des deux MM.

Lent, *Lente*, *Lentement.*
Présent, *Présente*, *Présentement.*

Du Pluriel des Noms et des Adjectifs.

C'est toujours du singulier que se forme, ordinairement, le pluriel de tous les noms; et c'est la lettre S, et la lettre X, qui en sont les caractéristiques.

Mais est-il vrai que tous les mots qu'on appelle des noms ou des adjectifs, sont soumis à cette règle? Oui, sans doute, toutes les fois que ces noms ou ces adjectifs ont un pluriel. Il est donc bien essentiel de connoître ces noms, condamnés à ne jamais s'élever à la dignité de ceux auxquels il ne manque aucun nombre, et ceux qui n'ont que le seul singulier. Voici le tableau de quelques-uns de ceux-ci :

Austral. *Boréal.*
Conjugal. *Fatal.*

Filial.	*Frugal.*
Littéral.	*Naval.*
Pascal.	*Pastoral.*
Pectoral.	*Trivial.*

Par une bizarrerie assez étrange, tous ces mots, et quelques autres pareils, qu'on trouvera dans tous les dictionnaires, sont sans pluriel, au genre masculin, quoique le genre féminin ait un pluriel; car on dit, des *Pastorales*, des circonstances *Fatales;* et on ne dit, ni *Fataux*, ni *Pastoraux.*

Mais les autres noms en AL, ont chacun leur pluriel en AUX. Ainsi on dit un *Cheval*, des *Chevaux;* un *Mal*, des *Maux. Bal, Bocal* et *Régal*, sont sans pluriel.

Les noms terminés en AIL, suivent la règle des précédens. *Travail, Travaux.* Quelques-uns sont exceptés; il faut les connoître : *Sérail, Camail, Portail, Détail, Éventail, Attirail, Mail.* Leur pluriel se forme par une S. Ainsi on écrit, *Éventails. Bercail* et *Portail*, sont sans pluriel.

Les noms en AU et en EU, forment leur pluriel, comme les précédens. *Château, Châteaux; Beau, Beaux; Vœu, Vœux; Feu, Feux.*

Hors ces cas extraordinaires, le pluriel de

tous les noms et des adjectifs, soit masculins, soit féminins, se forme communément par une S. *Syllabe, Syllabes; Livre, Livres; Jardin, Jardins; Bonté, Bontés; Frappé, Frappés; Frappée, Frappées.*

Ainsi, quelle que soit la terminaison des noms ou des adjectifs, la lettre S est, dans tous, la caractéristique du pluriel, soit dans les noms ou les adjectifs, en I, en U, soit dans ceux qui sont terminés par quelque consonne que ce puisse être.

Nous croyons ne devoir pas passer sous silence une sorte de contrariété dans la manière d'écrire au pluriel les mots terminés en ANT, ENT, INT, ONT et UNT. Les uns suppriment le T, les autres le conservent encore; et les uns et les autres ajoutent l'S au pluriel de ces mots. Cette variété commence à disparoître, et les meilleurs écrivains de ce temps, suivent l'orthographe des Imprimeurs. Ainsi on n'écrit plus *Enfants, Sentiments, Prudents;* mais, *Enfans, Sentimens, Prudens, Complaisans.* Mais il faut observer que ce nouvel usage se borne aux mots en ANT et en ENT, et qu'on continue de conserver au pluriel, comme au singulier, la lettre T dans les finales INT, ONT et UNT.

Cependant le retranchement du T, même dans

les terminaisons en ANT et en ENT, n'a pas encore lieu dans les monosyllabes, et on écrit, *Dents*, *Cents*, *Vents*, *Gants*, et non *Cens*, *Vens*, *Gans*, et *Dens*. Il faut donc écrire : *Deux Cents*, et non *deux Cens*. Ainsi on écrit, *Cent francs*, et *deux Cents francs*. Nous avons dit, ailleurs, que le mot *Cent* est indéclinable, quand il s'agit de date, et qu'il faut écrire, en parlant de cette année, où nous écrivons ceci : L'an *mil huit Cent un*, et non *huit Cents*. Nous en avons donné pour raison, que, dans ce cas-là, *Cent* est une sorte d'adjectif du mot, AN, comme si l'on disoit : *l'an* CENTIÈME. CENT est l'ellipse de CENTIÈME : voilà pourquoi il n'a, ni ne doit avoir de pluriel.

Les noms terminés en ION, présentent quelque difficulté à l'égard de la lettre T ou de l'S qui précède cette terminaison ; car, en entendant prononcer le mot, INTENTION, comment sera-t-on averti du choix du T ou de l'S ? Cette méprise sera facilement évitée par ceux qui savent le latin ; ils savent tous que le mot, *Intention*, a pour primitif le *Supin Intentum* ; qu'ainsi le T du primitif doit passer dans le dérivé : mais ceux qui ignorent cette langue sont condamnés à n'acquérir la connoissance de l'orthographe de ces sortes de mots, terminés en TION, en SION,

en CTION et en XION, qu'en feuilletant le Dictionnaire, toutes les fois qu'un mot pareil se présente et qu'il faut l'écrire. Nous ne pouvons leur tracer aucune règle à l'égard de ces mots.

Des Noms de nombre.

Les noms de nombres cardinaux, tels que *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, n'ont point de pluriel, et, par conséquent, réprouvent la lettre qui en est la caractéristique; mais *Un* prend une S, et on dit, les *Uns*, *quelques-Uns*.

Le mot *Vingt* prend aussi une S, quand, par un autre nombre cardinal, on le met au pluriel et on écrit, *quatre-Vingts*; mais ce mot suit la condition de *Cent*, quand, ainsi que celui-ci, il est suivi d'un autre nom de nombre. Ainsi, quoiqu'on écrive *quatre-Vingts*, on écrit, *quatre-Vingt-deux*.

Mille est indéclinable partout, et dans tous les cas; et on dit quatre *Mille* hommes, comme on écrit, *Mille* hommes et un *Mille*; mais, dans les dates, on retranche la dernière syllabe, et on dit, *l'an Mil*, et non, *l'an Mille*.

On n'écrit point, *deux-Vingts*, ni *trois-Vingts*, ni *cinq-Vingts*; on n'écrit pas, non plus, *septante*, *huitante*, *nonante*, au moins encore;

car, pourquoi ces mots, qui dérivent si naturellement de leurs primitifs cardinaux, *Sept*, *Huit*, *Neuf*, seroient-ils toujours traités comme des intrus, quand la loi de l'analogie les appelle? On écrira, un jour, *Septante*, *Huitante* et *Nonante*, et on fera bien.

De la formation des Féminins adjectifs.

De même que la lettre S est la caractéristique du pluriel dans les noms et dans les adjectifs, la voyelle *e*, sans accent, et qu'on appelle *muette*, parce qu'elle ne se prononce pas, est le signe ordinaire et commun du féminin des adjectifs.

Ainsi, le féminin de *Grand* est *Grande*: on ajoute, de même, l'E muet aux adjectifs suivans, et on a leur féminin:

Froid,	*Chaud*,	*Courbé*,	*Effacé*.
Sourd,	*Lourd*,	*Bouché*,	*Fermé*.
Profond,	*Fécond*,	*Aisé*,	*Vanté*.
Ami,	*Cueilli*,	*Fleuri*,	*Hardi*.
Egal,	*Subtil*,	*Naturel*,	*Eternel*.
Altier,	*Fier*,	*Premier*,	*Léger*.
Enclin,	*Brun*,	*Rond*,	*Plein*.
Certain,	*Bon*,	*Ancien*,	*Mien*.
Paysan,	*Courtisan*,	*Grossier*,	*Dur*.

Gris,	*Mauvais,*	*Acquis,*	*Inclus.*
Délicat,	*Savant,*	*Saint;*	*Teint.*
etc.	etc.	etc.	etc.

Voici les exceptions particulières :

Franc,	*Franche.*
Blanc,	*Blanche.*
Grec,	*Grecque.*
Fou,	*Folle.*
Mou,	*Molle.*
Malin,	*Maligne.*
Bénin,	*Bénigne.*
Neuf,	*Neuve.*
Juif,	*Juive.*
Frais,	*Fraîche.*

Des Participes.

Tout participe est un adjectif. La manière d'écrire un participe est donc la même que celle des adjectifs, c'est-à-dire, que les lettres caractéristiques du nombre et du genre sont les mêmes.

Le participe passif ne présente aucune autre difficulté que celle qui a été expliquée, à la IIe. Partie de cet Ouvrage, pages 164-168, et suivantes ; on y trouve dans quel cas on le

fait accorder avec son complément, et dans quel autre, il est indéclinable. Il est participe dans le premier; il est supin, dans le second.

Quant au participe actif, c'est encore la même difficulté. Point de doute qu'il ne se décline quand il est *Participe*, et qu'il ne soit indéclinable, quand il est *Gérondif*. Voyez les pages 200 et 201, de la IIe. Partie.

Des Verbes.

L'orthographe des verbes se trouvant au Paradigme de la conjugaison, on y aura recours, et on y trouvera la solution de toutes les difficultés qui pourront se présenter dans la conversation, ou dans l'écriture, ayant eu le soin de n'omettre aucune irrégularité.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Comme nous devons toujours supposer que ceux pour qui nous écrivons, cherchent dans la prononciation des mots, les règles de leur orthographe, nous ne devons pas négliger de les garantir de tous les piéges que leur tend, sans cesse, cette prononciation; et comme les lettres finales ne se prononcent point dans la plupart

des mots, il faut les avertir des moyens de prévenir l'inconvénient qui en résulteroit, s'ils ne travailloient à se rendre compte des dérivés de certains primitifs, dont la finale doit se retrouver dans tous les mots issus de cette source.

Voici la manière de se fixer à cet égard :

Par exemple, on doute si le mot, *hasard*, qui se prononce sans D, s'écrit sans cette finale. Il n'y a qu'à chercher en soi-même quels sont les mots formés de celui-là ; et on trouve aussitôt, *Hasarder*. On voit, en le prononçant, que ce mot, composé de trois syllabes, a un D à la suite de l'R. Il faut en conclure que cette lettre se trouve également dans *Hasard*, et qu'elle termine ce mot. On fait le même essai sur les mots suivans, et on trouve leur orthographe :

Camper.	*Camp.*
Accorder.	*Accord.*
Sécheresse.	*Sec.*
Plomber.	*Plomb.*
Blancheur.	*Blanc.*
Sanguin.	*Sang.*
Darder.	*Dard.*
Franchise.	*Franc.*
Rondeur.	*Rond.*
Ranger.	*Rang.*

Harengère.	*Hareng.*
Fusiller.	*Fusil.*
Sourciller.	*Sourcil.*
Parfumer.	*Parfum.*
Nommer.	*Nom.*
Vaner.	*Van.*
Charlatanerie.	*Charlatan.*
Aiguillonner.	*Aiguillon.*
Raisonner.	*Raison.*
Raisiné.	*Raisin.*
Tribunat.	*Tribun.*
Draper.	*Drap.*
Galoper.	*Galop.*
Boulangerie.	*Boulanger.*
Horlogerie.	*Horloger.*
Dangereux.	*Danger.*
Sensible.	*Sens.*
Embarrasser.	*Embarras.*
Accessible.	*Accès.*
Tapisserie.	*Tapis.*
Reposer.	*Repos.*
Projeter.	*Projet.*
Abricotier.	*Abricot.*
Comploter.	*Complot.*
Sangloter.	*Sanglot.*
Débuter.	*Début.*
Rebuter.	*Rebut.*

Salutaire.	*Salut.*
Réciter.	*Récit.*
Accréditer.	*Crédit.*
Fruitière.	*Fruit.*
Nuitamment.	*Nuit.*
Heureuse.	*Heureux.*
Précieuse.	*Précieux.*

Il y a des noms en A, en AS et en AT. Il faut bien se garder d'ôter l'S aux uns, et de la donner, mal à propos, aux autres. Ainsi, on doit les écrire, les uns et les autres, comme les suivans;

Acacia.	*Falbala.*
Quinola.	*Quinquina.*
Opéra.	*Ratafia.*
Amas.	*Appas.*
Bras.	*Cadenas.*
Canevas.	*Cervelas.*
Chasselas.	*Compas.*
Embarras.	*Matelas.*
Pas.	*Tas.*
etc.	etc.

Achat.	*Apparat.*
Assignat.	*Attentat.*
	Concordat.

Concordat.	*Etat.*
Magistrat.	*Rat.*

On sait qu'ordinairement les noms terminés en ÉE, sont féminins; il est donc essentiel de faire connoître ceux qui se terminent ainsi, et qui sont masculins:

Apogée.	*Périgée.*
Caducée.	*Énée.*
Colisée.	*Elysée.*
Coryphée.	*Empyrée.*
Hyménée.	*Mausolée.*
Trophée.	*Athée.*

Simultanée et *Spontanée*, sont deux adjectifs, qui, sous cette terminaison unique, s'accordent, soit avec les noms du genre masculin, soit avec ceux du genre féminin.

La terminaison en E, est également masculine et féminine; mais elle est plus ordinairement masculine.

La terminaison en I, est toujours masculine. Celle qui est en IE, est communément féminine. On en excepte quelques noms, tels que ceux-ci:

Un *Génie.*	Un *Incendie.*
L'*Aphélie.*	Le *Périhélie.*
Le *Bain-Marie.*	Le *Messie.*

Et les noms propres qui conviennent aux hommes.

Les noms en IS et en IT, sont ordinairement masculins :

L'*Anis.*	Le *Buis.*
Le *Châssis.*	Le *Coloris.*
Le *Commis.*	Le *Gâchis.*
Le *Logis.*	Le *Paradis.*
Le *Parvis.*	Le *Tapis.*
Le *Treillis.*	Le *Chenevis.*
etc.	etc.
L'*Acabit.*	L'*Acquit.*
L'*Appétit.*	Le *Bruit.*
Le *Biscuit.*	Le *Conflit.*
Le *Crédit.*	Le *Débit.*
Le *Dédit.*	L'*Esprit.*
L'*Habit.*	L'*Écrit.*
etc.	etc.

Les noms en O, en OS, en OT, en U, en US et en UT, sont, ordinairement, masculins :

Le *Coco.*	L'*Écho.*
L'*Indigo.*	Le *Vertigo.*
Le *Numéro.*	Le *Zéro.*
etc.	etc.
L'*Enclos.*	Le *Dos.*

Le *Gros.*	Le *Héros.*
Un *Os.*	Un *Propos.*
Le *Repos.*	*Dispos.*
etc.	etc.

Un *Abricot.*	Un *Billot.*
Un *Cachot.*	Un *Camelot.*
Un *Canot.*	Un *Capot.*
Un *Écot.*	Un *Fagot.*
Un *Gigot.*	Un *Grelot.*
Un *Haricot.*	Un *Lingot.*
Un *Mot.*	Un *Rabot.*
Un *Tripot.*	Un *Trot.*
etc.	etc.

Le *Résidu.*	L'*Individu.*
Un *Écu.*	Un *Fétu.*
Un *Impromptu.*	Un *Capendu.*

Les suivans sont féminins, et font exception:

Une *Bru.*	Une *Tribu.*
La *Vertu.*	La *Glu.*

Ceux-ci sont masculins :

L'*Abus.*	Le *Jus.*
Le *Talus.*	Le *Dessus.*
Un *Refus.*	Un *Camus.*
etc.	etc.

lettres inutiles, voudroit aussi qu'on supprimât l'E muet dans les présens postérieurs, et les présens conditionnels des verbes en ÉER, IER, AYER, OYER, YER, OUER; et qu'on écrivît : il *Agréra*, il *Prîra*, il *Remercîra*, il *Emploîra*, il *Emploîroit*, il *Secoûra*, il *Eternûra*, il *Eternûroit*, il *Avoûroit*. Ce vœu n'est pas bien loin d'être accompli; et déjà on commence à écrire ainsi tous ces mots, à l'exception des deux premiers; personne, que je sache, n'a encore écrit : il *Agréra*, il *Prîra*. Mais on écrit déjà : il *Avoûra*, il *Emploîra*, etc.

Les verbes en DRE, où l'on entend le son AN, se terminent en ENDRE, comme *Prendre*, *Fendre*, *Tendre*, *Vendre*, *Rendre*, *Reprendre*, *Refendre*, etc. Il faut en excepter *Répandre*; le son initial AN, s'écrit par EM, avant les consonnes B, M, P, ou PH; et par EN, s'il suit une autre lettre, dans les mots composés, qui viennent d'un nom ou d'un verbe.

Emballer.	*Embarquement.*
Embellir.	*Emboîter.*
Emmener.	*Emporter.*
Emprisonner.	*Encourager.*
Enfermer.	*Engager.*
Engraisser.	*Enlever.*

Enrôler. *Ensabler.*
Entailler. *Entêtement.*
Entrecouper. *S'Envoler.*

Les mots simples, dont la composition se forme par la préposition EN, qui se change, quelquefois, en EM, sont les suivans : *Balle, Barque, Belle, Boîte, Mener, Porter, Prison, Courage, Fermer, Gage, Graisse, Graisser, Lever, Rôle, Sabler, Tailler, Tête, Couper, Voler.*

En général, on peut dire que la syllabe initiale des mots français, commence rarement par un A; mais plutôt par un E, quand c'est une M ou une N qui suit la voyelle qui fait partie de la syllabe initiale. Et la raison en est simple; c'est que presque tous ces mots sont tirés du latin où se trouve la voyelle E, ou la voyelle I. Ainsi, ceux qui savent le latin ont, ici, comme dans beaucoup d'autres cas, un grand avantage sur ceux qui l'ignorent. Nous allons prouver ceci par des exemples, en écrivant, en regard, et sur un même tableau, des mots français avec leurs radicaux, latins :

Entre,	Inter.
Cendre,	Cinis.
Censure,	Censura.

Dent,	Dens.
Empreindre,	Imprimere.
Tempérer,	Temperare.
Enfance,	Infantia.
Gendre,	Gener.
Lent,	Lentus.
Membrane,	Membrana.
Mendier,	Mendicare.
Mentir,	Mentiri.
Pension,	Pensio.
Vengeance,	Vindicta.
Absence,	Absentia.
Conscience,	Conscientia.
Immense,	Immensus.
Prudence,	Prudentia.
etc.	etc.

Il se présente une difficulté nouvelle à l'égard des mots où se trouve une syllabe dont le son est *en*, comme dans *Faim*, ou *Fin*. Comment celui qui écrira, sous la dictée, distinguera-t-il l'un de l'autre, et écrira-t-il, *Faim*, au lieu de *Fin*; et *Fin* au lieu de *Faim*? Ce sera en s'interrogeant sur les dérivés de l'un et de l'autre. Et comme le premier a le mot *Famine*, pour dérivé; que l'autre a le mot *Finir*, et *Finissant*, pour analogues, ce sont, ou les dérivés, ou les analo-

gues qui avertiront de la différente manière d'écrire ces deux noms, ainsi que tous ceux qui présentent le même doute.

Si, au lieu d'être un nom substantif, c'étoit un adjectif, ou même un substantif qui eût une acception particulière pour chaque genre, il faudroit chercher la forme de l'acception féminine, et on trouveroit, par ce moyen, l'orthographe du masculin. Ainsi, quelqu'un qui ne sauroit pas que *Cousin* s'écrit, dans sa terminaison, par IN, et qui douteroit si ce n'est pas plutôt par AIN, n'auroit qu'à se demander comment ce nom se termine, quand il se dit d'une femme, et il trouveroit *Cousine*. Ainsi, ce nom doit donc se terminer par IN, et non par AIN, au masculin. C'est donc *Cousin*, et non *Cousain*. On fera le même essai sur les mots suivans, figurés plus bas, en tableau:

Divine,	*Divin.*
Voisine,	*Voisin.*
Pleine,	*Plein.*
Sereine,	*Serein.*
Sainte,	*Saint.*
Africaine,	*Africain.*
Américaine,	*Américain.*

Quant aux mots commençant ou finissant par

des syllabes nasales, telles que UM, EUM, UN, OM, ON, EON, ils ne peuvent jamais embarrasser dans l'écriture, puisqu'elle est commandée, ici, par la prononciation. S'il en étoit autrement, il faudroit employer le moyen déjà indiqué, c'est-à-dire, chercher les dérivés, ou les analogues; et *Parfumer*, indiqueroit, sur-le-champ, l'orthographe de *Parfum*.

Quant aux mots où la prononciation semble indiquer un O, il faut se souvenir que, hors quelques cas infiniment rares, c'est la diphthongue, AU, qui est alors indiquée, comme dans les mots suivans, dont les uns commencent et les autres se terminent par AU:

Boyo,	écrivez	*Boyau*.
Elo,		*Etau*.
Gruo,		*Gruau*.
Hoyo,		*Hoyau*.
Crapo,		*Crapaud*.
Echafo,		*Echafaud*.
Défo,		*Défaut*.
So,		*Saut*.

Il en est de même, comme nous l'avons déjà dit, des mots qui commencent par cette diphthongue:

Otomne,	*Automne.*
Omone,	*Aumône.*
Bodrier,	*Baudrier.*
Choffer,	*Chauffer.*
Cotion,	*Caution.*
Bome,	*Baume.*

Les mots qui ont une voyelle de plus (l'E muet) sont assujettis à la même règle :

Bato,	*Bateau.*
Couto,	*Couteau.*
Chapo,	*Chapeau.*
O,	*Eau.*
Marto,	*Marteau.*
Vo,	*Veau.*
Bo,	*Beau.*

Les Français ont, surtout, dans leur langue, le son de l'EU ; cette diphthongue se trouve, soit au commencement, soit à la fin, soit au milieu de leurs mots. On la retrouve partout ; et il arrive, trop souvent, que la prononciation indique seulement la lettre U. Voici quelques-uns des mots où il est indispensable d'employer cette diphthongue :

Heureux. *Astucieux.*

Dangereux.	*Respectueux.*
Douteux.	*Ambitieux.*

Dans quelques mots, c'est un o, au lieu d'un e, à cause de l'étymologie :

Bœuf.	*Œuf.*
Mœurs.	*Sœur.*
etc.	etc.

Ceux qui savent le latin, ne s'en étonnent pas; ils retrouvent cet o dans le primitif.

On retrouve cette diphthongue dans d'autres mots; mais comme la prononciation en avertit, il seroit superflu de continuer cette nomenclature. Ainsi on ne sera pas embarrassé pour écrire, *Orgueil*, *Cueillir*, *Feuillet*, *Recueil*, *Moqueur*, etc.

L'orthographe des noms, en *Abe*, *Ebe*, *Ibe*, *Obe*, *Ube*, *Ade*, *Ede*, *Ide*, *Ode*, etc., *Ace*, *Asse*, *Esce*, *Esse*, *Aisse*, *Ice*, *Isse*, *Oce*, *Orce*, *Osse*, *Uce*, *Usse*, *Afe*, *Aphe*, *Effe*, *If*, *Ife*, *Iphe*, *Offe*, *Ophe*, *Uf*, *Uffe*, est extrêmement facile, puisqu'elle est conforme à la prononciation de ces mêmes mots. En voici, pour modèle, un de chaque terminaison :

Arabe.	*Glèbe.*
Scribe.	*Globe.*

Tube.	. . . . .
Camarade.	*Remède.*
Bride.	*Code.*
Audace.	*Bécasse.*
Grèce.	*Adresse.*
Il Graisse.	*Artifice.*
Esquisse.	*Atroce.*
Force.	*Bosse.*
Puce.	*Prusse.*
Agrafe.	*Géographe.*
Greffe.	*Canif.*
Pontife.	*Hiéroglyphe.*
Étoffe.	*Truffe.*

Il y a des noms en AI, en OI, en AIE, et en OIE. Les masculins sont en AI et en OI; les féminins, en AIE et en OIE.

Balai.	*Emploi.*
Haie.	*Joie.*

Il y a des noms en AIS, en AIT, et en AIX.

Épais.	*Portrait.*
Paix.	*Porte-faix.*

Il y en a en ÈS, en ET, et en OIS.

Progrès.	*Cabinet.*
Lois.	*Hongrois.*

Tous les noms en AIL, EIL, IL, EUIL, sont masculins:

Travail.	*Sommeil.*
Péril.	*Deuil.*

Ceux qui sont en AILLE, en EILLE, en ILLE et en EUILLE, sont féminins; voici comment on les écrit:

Taille.	*Veille.*
Fille.	*Feuille.*

Quelques noms en ILLE, sans mouiller cette première voyelle, sont masculins, d'autres sont féminins. Les masculins sont à gauche, dans le tableau suivant; les féminins sont à droite:

Vaudeville.	*Ville.*

Il y a des noms en EINE, et en AINE. C'est le même son; et par conséquent, c'est ici une difficulté que ne lève pas la prononciation. Qu'on y prenne garde; la méprise change absolument le sens du nom, comme on peut le voir dans les deux noms suivans:

Seine.	*Saine.*

Le premier nom, à gauche, est le nom de la

rivière, qui coule au milieu de Paris; le second, à droite, signifie, *non malade*.

Veine. *Vaine.*

Le premier de ces noms, est le nom d'un des canaux du sang dans le corps humain; le second, à droite, signifie, *Inutile*.

Ces deux terminaisons sont presque partout féminines; il y a des noms en INE, et d'autres en ENNE. Les uns et les autres sont ordinairement féminins.

La Scène. *Étrenne.*

On ne met qu'une N, dans les temps des verbes en ENER. Il *Amène*, il se *Promène*. On les met, également, dans les temps des verbes en ENIR, et en ENDRE, quoi qu'en dise M. de Wailly, qui veut qu'on écrive : *Qu'il viene, qu'il se souviene ;* nous croyons qu'il faut deux *nn*, et qu'il faut, par conséquent, écrire ainsi :

Qu'il vienne. *Qu'il se souvienne.*
Qu'il apprenne. . . . . . .

Les mots en AIR, AIRE et ERRE, s'écrivent comme les suivans sont écrits, à droite, quoi-

qu'ils se prononcent, comme ils sont écrits, à gauche :

Cher,	*Chair.*
Écler,	*Éclair.*
Actionère,	*Actionnaire.*
Dictionère,	*Dictionnaire.*
Affère,	*Affaire.*
Plère,	*Plaire.*
Angletère,	*Angleterre.*
Guère,	*Guerre.*
Tère,	*Terre.*

Nous ne parlons pas des mots en ÈRE ; la prononciation en indique assez l'orthographe. Les mots en AÎTRE et en ÊTRE, n'ayant rien qui les distingue dans la prononciation, et chacune de ces formes n'ayant d'autre règle que celle de l'étymologie qu'on puisse invoquer, en sa faveur, nous ne pouvons parler, ici, qu'à ceux qui savent le latin. Nous leur dirons que les mots français, terminés en AÎTRE, ont pour dominante, en latin, la lettre A. Ainsi, *Magister*, a passé, en français, d'abord sous la forme suivante : *Maistre* ; puis sous celle-ci, par la suppression de l'S, qu'on a remplacée par l'accent circonflexe, *Maître*. Il en est de même de *Traître*, en latin, *Traditor*.

Dans

Dans les noms français, en *Être*, il en est autrement : aucun de ces noms n'a la lettre A, en latin ; c'est en français, comme en latin, la lettre E, ou la lettre I, comme on le voit, dans le tableau suivant :

Geometria,	*Géométrie.*
Mittere,	*Mettre.*

Les noms terminés en AL, en EL, en IL, en OL et en UL; en ALLE, en ELLE, en ILE et ILLE, en OLE, en OLLE et AULE, ULE et ULLE, se prononçant comme ils s'écrivent, nous sommes dispensés de donner aucune règle, à leur égard.

Il en est de même de tous les autres mots terminés en ANCE, ENCE, INCE, ONCE, ANSE, UNSE, IESSE, ONSE. Ceux-là n'offrent, non plus, aucune difficulté.

Ceux en APE, en EPE, en IPE, OPE, UPE, ne sont pas de même; car il y a des noms de cette espèce, où la lettre, P, est simple, d'autres où elle se double. Et comme c'est, ici, une bizarrerie sans règle et sans raison, nous jugeons nécessaire de présenter quelques-uns de ces mots, dont les uns s'écrivent avec un seul, P, et les autres avec deux, PP :

Le *Pape*,	La *Nappe.*
Laper,	*Grappe.*

	Europe,	*Enveloppe.*
	Pipe,	*Nippe.*
	Type,	*Philippe.*
Il	*Occupe*,	*Huppe.*

Nous ne parlerons pas des mots en AC, en EC, en IC, en OC, en UC; en AQUE, EQUE, IQUE, OQUE, UQUE, et des mots terminés en R, soit simple, soit doublée, précédée ou d'un A, ou d'un E, ou d'un I, ou d'un O, ou d'un U, ou d'un OU, ou même, suivie d'une des cinq voyelles. Tous ces mots s'écrivent comme ils se prononcent. Quelques-uns ont une, S, pour finale, comme *Ours*.

Les mots en ATE, ATTE, ETE, ETTE, ITE, ITTE, OTE, OTTE, OUTE, OUTTE, UTE et UTTE, sont conformes, dans leur orthographe, à leur prononciation. La différence de ceux qui exigent le doublement de la consonne d'avec ceux où ce doublement seroit une faute n'étant fondée sur aucune règle, il faut consulter un vocabulaire, quand il s'élève un doute raisonnable, à cet égard.

Les mots en SION, comme *Incursion*; en CTION, comme *Action*; en XION, comme *Réflexion*, ne sont pas comme les précédens, aban-

donnés au caprice de l'usage, sans règle et sans loi.

On termine en SION les mots dans lesquels les lettres L, N, ou R, précèdent cette terminaison, comme dans les mots suivans :

Convulsion.	*Pension.*
Incursion.	*Version.*

Il y a quelques exceptions à cette règle; c'est dans les mots qui ont pour radicaux *Venir*, et *Tendre*. Ainsi on écrit les mots suivans avec un T, au lieu d'une S :

Attention.	*Convention.*
Prévention.	*Prétention.*
Circonvention.	*Contention.*
Intention.	*Invention.*
Obtention.	*Obvention.*
Subvention.	*Manutention.*

Il y en a encore pour les mots où la lettre, R, ou la lettre, C, précède la terminaison :

Assertion.	*Désertion.*
Insertion.	*Proportion.*
Portion.	*Objection.*

Beaucoup de ces mots terminés en ION, pren-

nent deux, ss, avant cette terminaison ; et on les écrit comme il suit :

Accession.	*Admission.*	*Agression.*
Cession.	*Compassion.*	*Compression.*
Concession.	*Concussion.*	*Confession.*
Possession.	*Démission.*	*Digression.*
Discussion.	*Émission.*	*Expression.*
Impression.	*Intermission.*	*Jussion.*
Mission.	*Omission.*	*Oppression.*
Passion.	*Percussion.*	*Permission.*
Pression.	*Procession.*	*Rémission.*
Progression.	*Promission.*	*Profession.*
Soumission.	*Succession.*	*Suppression.*
Scission.	*Transgression.*	*Réimpression.*

Ces mots, dont nous n'avons donné le tableau raccourci que pour ceux qui ne savent pas le latin, ayant, dans la langue latine, leurs radicaux, ou leurs analogues, il sera facile à ceux qui savent cette langue, d'en connoître l'orthographe ; car voici quelques exemples de cette dérivation ; mais remarquons, auparavant, que tous ces mots étant abstractifs en français, le sont aussi en latin. Or, les noms abstractifs latins, sont, comme on sait, des dérivés du supin du verbe ; et voici comment tous ces mots se forment : *Producere*, latin, qui signifie, en français, *Pro-*

duire, et qui est au présent de l'infinitif, a, pour supin, *Productum*. L'abstractif est *Productio*, dans lequel on trouve tout ce qui est dans *Productum*, à l'exception de la terminaison, qui est celle d'un nom dans *Productio*, et celui du mot verbal dans *Productum*. Et c'est le nom abstrait, dérivé de ce supin, qui a passé dans la langue française, en se chargeant de la lettre N, qui est la caractéristique ordinaire de nos noms abstraits, empruntés du latin. C'est ainsi que se forment tous les mots du tableau précédent.

Il y a dans notre langue quatre consonnes qui peuvent embarrasser par les sons pareils dont elles sont les signes. Le J et le G ont absolument le même son, devant les voyelles E et I. Quand faut-il préférer le J au G, ou celui-ci à celui-là? L'S et le Z entre deux, ont encore le même son; c'est le même doute.

C'est toujours le J, et non le G, qu'il faut employer dans les mots où l'on entend le son de *Ju*, *Jo*, *Ju*.

C'est encore le J, et non le G, qu'on emploie, dans les mots suivans :

Abject.	*Abjection.*	*Adjectivement.*
Adjectif.	*Adjection.*	*Assujettir.*

Assujettissant.	*Conjecture.*	*Direction.*
Déjeter.	*Déjeuner.*	*Injecter.*
Interjeter.	*Jeter.*	*Jeton.*
Jeûner.	*Jeunesse.*	*Majesté.*
Objection.	*Rejeton.*	*Rejet.*
etc.	etc.	etc.

Les autres noms s'écrivent par un G :

Geai.	*Géant.*	*Giroflée.*
Girouette.	*Gingembre.*	*Gémir.*

Il en est de même du milieu des mots ; on écrit rarement J, au lieu de G, partout où le son du J se fait entendre, et on écrit :

Age.	*Partage.*	*Juge.*
Changer.	*Agir.*	*Ranger.*

Voici les deux autres consonnes dont nous avons parlé ; c'est le Z et l'S.

Partout ailleurs que dans les mots suivans, on écrit l'S.

Azime.	*Azof.*	*Azoth.*
Azur.	*Bazas.*	*Béziers.*
Bizarre.	*Azérole.*	*Gaze.*
Douze.	*Gazette.*	*Gazon.*
Amazone.	*Onze.*	*Quatorze.*
etc.	etc.	etc.

Nous avons eu occasion de parler, plusieurs fois, du redoublement des consonnes. Ce n'est, à proprement parler, que de l'usage qu'on peut apprendre quand est-ce que ce doublement a lieu ou non. Cependant, M. de Wailly donne une règle assez générale à cet égard; la voici :

Quand une voyelle commence un mot composé, et qu'après cette consonne, il y a une voyelle, on double ordinairement la consonne, comme dans les mots suivans :

Accoler.	*Accouder.*	*Accueillir.*
Affermer.	*Affermir.*	*Affirmer.*
Allaiter.	*Allumer.*	*Apparoître.*
Apprendre.	*Asservir.*	*Assiéger.*
Attendre.	*Attirer.*	*Desserrer.*
Desservir.	*Dessécher.*	*Opposer.*
Opprimer.	*Occuper.*	*Assommer.*
etc.	etc.	etc.

On ne double pas la consonne dans les mots qui commencent par A, quand cette voyelle initiale est suivie d'un B ou d'un G. Aussi écrit-on les mots suivans, sans doublement de consonne :

Abaisser.	*Abandonner.*	*Abattre.*
Abréger.	*Agrandir.*	*Agrégé.*

Quant au doublement de la lettre D, il n'a lieu que dans les mots suivans :

Addition. *Additionner.* *Adduction.*

Telles sont, à peu près, les règles qu'on peut prescrire, dans l'orthographe des mots français. Mais tout n'est pas dit sur cette matière, et il nous reste à indiquer quelle sorte de signes on doit employer, pour fixer la prononciation de certaines voyelles ; ce qui rendra complet le Traité de Ponctuation, d'une part, et le Traité d'Orthographe, de l'autre.

Les signes dont on se sert dans l'écriture, et qui sont bien plus importans qu'on ne le pense, puisqu'ils sont la règle de la prononciation, sont, principalement, les accens. Nous avons dit ailleurs, quels sont les autres signes.

DES ACCENS.

Nous avons trois accens, ou trois petites marques que nous plaçons au-dessus des voyelles, pour en déterminer la prosodie ou la quantité, ou pour montrer la manière de les prononcer, par la plus ou moins grande ouverture de bouche, ou par le plus ou moins de temps que doit durer leur prononciation.

Ces accens sont de trois formes; l'un est aigu, placé de droite à gauche, et incliné sur la droite (/); l'autre est grave, placé de gauche à droite, et incliné sur la gauche (\); le troisième est l'accent circonflexe, comme une espèce de v renversé (^).

On place le premier sur l'É fermé, pour montrer que cet É se prononce, avec la plus petite ouverture de bouche, possible, comme le premier et le dernier é du mot, *Débuté*, comme tous les é du mot, *Répété*.

On place l'accent grave sur l'È fort ouvert, et cet accent annonce que l'ouverture de bouche, en le prononçant, doit être plus grande que celle avec laquelle on prononce l'É fermé; on le place sur la dernière syllabe des mots suivans:

Succès.	*Procès.*	*Progrès.*
Auprès.	*Cérès.*	*Dès.*

On place cet accent sur la préposition *à*, sur les adverbes *où*, *là*.

Certains écrivains le placent sur l'E à demi-ouvert, qui se rencontre au milieu des mots, comme *Lumière*, *Père*, etc. Il nous paroît inutile, dans ce cas-là, parce que la consonne qui le suit, oblige assez, par elle-même, et sans le

secours d'aucun signe, à donner à cet, E, la valeur qu'indiqueroit l'accent.

L'accent circonflexe se place sur les syllabes longues, et dont on a retranché une lettre, comme dans les mots suivans :

Tempête.	*Trône.*	*Apôtre.*
Blâme.	*Même.*	*Gîte.*

On appuie sur ces voyelles, en les prononçant, parce qu'on les accompagnoit, autrefois, de la lettre S, et on écrivoit :

Tempeste.	*Trosne.*	*Apostre.*
Blasme.	*Mesme.*	*Giste.*

Mais s'il arrive que la lettre, E, soit suivie d'une consonne avec laquelle elle forme une syllabe, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin des mots, on ne met aucun accent sur l'E, la consonne qui le suit le rendant inutile, et la prononciation de l'E se trouvant commandée par la consonne suivante. Ainsi, on ne met point d'accent sur l'E, dans les mots suivans :

Respecter.	*Desservir.*	*Dessaisir.*
Descendre.	*Dessiner.*	*Condescendre.*

M. de Wailly auroit voulu qu'on eût donné

d'autres noms aux accens ; que, par exemple, on eût appelé accent *fermé*, celui que nous appelons accent *aigu* ; qu'on eût appelé accent *bref*, celui qu'il vouloit qu'on plaçât sur les E suivis d'une R ; et accent *long*, l'accent circonflexe qu'on met sur les voyelles longues, comme sur *Pâte*, *Prêtre*, *Tête*, *Apôtre*, *Gîte*, *Flûte* ; qu'on mît l'accent fermé sur *Bémbo*, *Témpé*, *Bién*, *Préssentir*, *Préscrire*. Il auroit voulu qu'on eût placé l'accent *long* (l'accent circonflexe) sur toute voyelle longue, soit qu'on eût retranché une lettre, comme dans les précédens, soit qu'on n'en eût pas retranché.

Nous ne pouvons être de cet avis. D'abord, quelque justes que soient des dénominations techniques, nouvelles, pourquoi les préférer à celles que l'usage a consacrées, et qui n'ont rien de contraire à la nature des objets ? Faisons grâce aux mots, pourvu qu'on conserve les choses.

Quant à ces accens que n'exigent pas les lettres suivies de consonnes, qui impriment aux voyelles qui les précèdent le son que pourroit indiquer l'accent, ils ne seroient d'aucune nécessité.

Ce n'est pas même là que s'arrête ce respectable auteur. Il auroit désiré que chaque voyelle finale, suivie d'une consonne quelconque, eût été marquée d'un accent *ouvert*. Comment n'a-t-il

pas vu l'inutilité de cet accent? Peut-on prononcer autrement une pareille voyelle? Et la consonne ne force-t-elle pas l'organe à cette prononciation, pareille à celle qu'indique, partout ailleurs, l'accent *ouvert?*

CHAPITRE IX.

De la Prononciation.

COMME on ne prononce que les voyelles, et que les consonnes qui sont les signes des différentes touches de l'instrument vocal, ne peuvent être mises en jeu que par le moyen des voyelles, nous n'avons à suivre d'autre ordre, dans ce Traité de la Prononciation, que celui que nous avons déjà suivi dans celui de l'Orthographe. C'est donc de la prononciation des voyelles qu'il doit être, particulièrement, question, ici. Nous parlerons aussi des consonnes; mais on sent bien que ce ne peut être qu'autant que l'usage, à raison des altérations insensibles dont le temps aura été la cause, en aura changé la destination.

De la lettre A.

Cette voyelle est nulle dans certains mots;

dans ceux où il ne forme avec U qu'une diphthongue, comme dans *Auteur*, *Aumône*, *Automne*, où il a le son de l'*o* ouvert; et on prononce *Oteur*, *Omône*, *Otomne*.

A et I, joints ensemble, perdent leur son, et prennent celui de l'E, ouvert. Exemples: *Maison*, *Raison*, *Prairie*, *Maître*.

Dans les mots ou l'A est suivi d'un Y grec, ou de deux II, on change en é fermé A et I; et on appuie sur le second, I, qui se trouve dans l'*y* grec. On prononce donc *Paysan*, ainsi: *Pai-isan*, ou *Pé-isan*.

Il n'en est pas de même des mots où A est suivi d'un ï tréma, on conserve à l'A le son naturel qu'il a, et puis, on appuie sur la voyelle suivante, comme si elle étoit seule. Ainsi on dit: *Pa-ïen*, *A-ïeul*, *Ha-ï*, *Na-ïf*.

A conserve encore le son naturel, sans prendre celui de l'É, devant I, lorsque cette lettre est suivie de deux LL, qui lui donnent le son mouillé; et on prononce: *Faillir*, *Ailleurs*, et *Bailleul*, comme si ces mots étoient écrits, comme il suit:

Fai-illir,
Ai-illeurs.

Mais si A suivi d'un I est encore, ainsi lié,

suivi d'une M ou d'une N, alors AI prend le son nasal de EIN. Ainsi, écrivez *Main*, *Faim*; mais dites : *Mein*, *Feim*.

AI, AY, et A joint à I, se changent en É fermé. Ainsi on prononce : j'*Aimai*, j'*Aimerai*, comme s'il y avoit, j'*émé*, j'*émeré*.

*De l'*E, *en général.*

Il y a quatre sortes d'E, l'È très-ouvert, l'È ouvert, l'É fermé, l'E muet ou obscur.

Nous avons dit, en parlant des accens, comment se prononcent ces quatre sortes d'E. Il est presque superflu de les reproduire. Cependant, voici quelques exemples, pour chaque sorte :

É très-ouvert.	*È* moins ouvert.	*É* fermé.
Fête.	*Père.*	*Bonté.*
Procès.	*Sujet.*	*Ébauché.*
Presse.	*Payer.*	*Peiné.*
Maison.	*Pêcheur.*	*J'Aimai.*
Naître.	*Enverrez.*	*J'Aurai.*
Français.	*Gayeté.*	*Économe.*

L'E muet n'est jamais marqué d'aucun accent. C'est le reste d'une voix affoiblie et mourante, comme dans *Livre*, *Vie*. Nous avons vu, dans le Traité d'Orthographe, que cette lettre a, quelquefois, le son naturel, et, quelquefois, le son

composé. Elle a le son naturel, quand elle forme, seule, une syllabe, et c'est le son de l'É fermé. Elle a le son composé, quand, pour former une syllabe, elle s'unit à d'autres voyelles.

Le son de l'E est composé dans *Eux*; il l'est, pareillement, dans *Eau*.

Il est toujours fermé devant toute autre consonne que l'X, comme dans les mots suivans : *Énoncer*, *Époque*, *Éteindre*, *Ésope*.

Il est toujours ouvert devant l'X, ou même devant deux consonnes, autres qu'M et N. Comme dans *Elle*, *Effort*, *Errer*, *Excusable*, *Examen*, *Essentiel*, *Être*.

Il prend le son d'AM ou d'AN, devant les mots suivans :

Emmener.	*Ennui.*	*Embaumer.*
Enflammer.	*Entier.*	*Entendre.*

Nous avons dit que l'E devant une, S, est, ordinairement, ouvert. Il est essentiel de tenir compte des exceptions à cette règle. L'É est muet, dans la prononciation, dans toutes les initiales des mots suivans, quoiqu'on les écrive avec un É fermé :

Désabuser.	*Désir.*	*Désespoir.*
Déshonorer.	*Déshabiller.*	*Désormais.*

Dans les mots composés de la syllabe, RE, quand cette syllabe marque réitération de l'action qu'exprime le verbe, l'E est toujours muet. Ainsi dans les mots, *Revoir*, *Redire*, *Refaire*, il y a une réitération d'action; car *Voir*, seul et sans la syllabe RE, signifieroit *voir*, une fois; mais avec cette syllabe, il signifie *voir*, une seconde fois. Dans ce cas, et dans tous les cas pareils, l'E n'a qu'un son qui est sourd et muet.

Il faut en excepter les mots où, RE, est ajouté à un mot qui commence par un é fermé. Exemples: *Réchauffer*, qui a *Échauffer* pour simple. *Réédifier*, qui a *Édifier*, etc.

L'E est muet, dans le présent postérieur, et le présent conditionnel des verbes. Ainsi *j'Etudierai*, je *Tuerois*, etc., se prononcent, j'*Etudirai*, je *Tûrois*.

Il ne se prononce pas, à la seconde personne singulière des verbes en ER, et à la troisième personne du pluriel de tous les verbes, quoique suivi de NT. Exemples : tu *Aimes*, tu *Pries*, ils *Aiment*, ils *Aimassent*, etc. On prononce comme s'il y avoit : tu *Aime*, tu *Prie*, ils *Aime*, ils *Aimasse*.

Il en est de même des pénultièmes des noms dérivés des verbes, et qui sont terminés en *ment*. Exemples:

Exemples : *Jugement*, *Affranchissement*, *Eloignement*, etc.

C'est encore le même son muet, aux pénultièmes des adverbes en MENT, quand ils n'ont pas pour primitifs des adjectifs terminés par un é fermé. Exemples : *Froidement*, *Tristement*, etc.

Exceptez de cette règle les adverbes suivans, dérivés d'adjectifs qui ne sont pas terminés en é fermé.

Adjectifs.	Adverbes.
Commode.	*Commodément.*
Commun.	*Communément.*
Conforme.	*Conformément.*
Confus.	*Confusément.*
Profond.	*Profondément.*
Exprès.	*Expressément.*

L'E est toujours muet, dans tous les mots en IEMENT. Ainsi on écrit : *Remerciement*, *Eperduement*, *Enjouement*, et on prononce : *Remercîment*, *Eperdûment*, *Enjoûment*.

Il l'est aussi quand il précède les finales en IE, en IER, en TIER, en IERE, et on dit : *Cavalrie*, *Bourrlier*, *Cabartier*, *Caftière*, quoiqu'on écrive : *Cavalerie*, *Bourrelier*, *Cabaretier*, *Cafetière*.

Voici quelques règles générales, pour la prononciation de l'é fermé.

1°. Dans tous les mots qui dérivent directement du latin, et qui commencent en BE, CE, DE, FE, GE, HE, LE, ME, NE, PE, QUE, RE, SE, VE, ZE, s'ils ne sont pas suivis de deux consonnes, et si la syllabe suivante n'est pas un E muet, soit que ces mots dérivent du latin, soit qu'ils n'en dérivent pas, l'é est fermé.

EXEMPLES:

Bénir.	*Céder.*	*Détruire.*
Fécond.	*Génitif.*	*Hétérodoxe.*
Légal.	*Mépris.*	*Nécessaire.*
Pétition.	*Présent.*	*Récrimination.*
Séduire.	*Vénérer.*	*Zélé.*

Il faut en excepter, pour l'initiale BE, les suivans:

Besogne. *Besoin.* *Besace.* *Belier.*

Pour l'initiale CE, les suivans:

Ceci. *Celui.* *Cerise.*

Pour l'initiale DE, les suivans:

Deçà. *Dehors.* *Delà.*

Demain.	*Demande.*	*Demeurer.*
Demi.	*Demoiselle.*	*Depuis.*
Devant.	*Devenir.*	*Deviner.*
Devoir.	*Devis.*	*Dévider.*
Désir.	*Désert.*	*Dessus.*
Désordre.	*Descente.*	*Désormais.*

Pour l'initiale FE, les suivans :

Fenêtre.	*Fenaison.*	*Fenouil.*

Pour l'initiale GE, les suivans :

Geler.	*Gelinotte.*	*Gémeau.*
Genèse.	*Genêt.*	*Genièvre.*
Genoux.	*Genouillère.*	*Génuflexion.*

Pour l'initiale LE, les suivans :

Leçon.	*Léger.*	*Lequel.*
Levain.	*Levant.*	*Levier.*
Levraut.	*Levrette.*	*Lévrier.*

Pour l'initiale ME, les suivans :

Melon.	*Mémoire.*	*Menaçant.*
Mener.	*Menottes.*	*Menu.*
Menuet.	*Menuisier.*	*Mesure.*

Pour l'initiale NE, les suivans :

Neveu.	*Neuf.*	*Neuve.*

Pour l'initiale PE, les suivans :

Peler.	*Pepin.*	*Peser.*
Péter.	*Pétard.*	*Pétillant.*
Petit.	*Petitement.*	*Pétoncle.*

Pour l'initiale RE, les suivans :

Rebours.	*Rebut.*	*Recette.*
Recors.	*Recueil.*	*Rédemption.*
Redevable.	*Redouter.*	*Refrain.*
Refus.	*Regain.*	*Regard.*
Regarnir.	*Regimber.*	*Regître.*
Regret.	*Relais.*	*Réclamer.*
Relaps.	*Relatif.*	*Relieur.*
Relief.	*Religion.*	*Relique.*
Remarquer.	*Remède.*	*Remords.*
Reniable.	*Renifler.*	*Renom.*
Renommée.	*Renoncer.*	*Rénovation.*
Repaire.	*Repas.*	*Répréhensible.*
Représentatif.	*Réprimander.*	*Réprimer.*
Reproche.	*Repu.*	*Requérir.*
Réserve.	*Résonner.*	*Retarder.*
Retenir.	*Retentir.*	*Retraite.*

Pour l'initiale SE, les suivans :

Second.	*Secouer.*	*Secourir.*
Secousse.	*Secret.*	*Semaine.*

Semelle. *Semestre.* *Semonce.*
Sénat. *Sénevé.* *Séquelle.*
Serin. *Serein.* *Sequin.*

Pour l'initiale TE, les suivans :

Tenaille. *Tenir.* *Tenace.*

Pour l'initiale VE, les suivans :

Velours. *Velu.* *Venaison.*
Véniel. *Venimeux.* *Venir.*

De l'I.

Cette voyelle forme une syllabe, ou seule, ou avec une consonne; Quand elle forme, seule, une syllabe, elle ne présente aucune difficulté; elle se prononce comme dans le mot suivant, *Image.* Quand elle est unie avec une consonne, différente de l'M et de l'N, elle n'éprouve jamais d'altération, comme dans ces mots : *Ignominie, Irrité.*

Quand cette lettre rencontre deux MM ou deux NN, elle s'unit à la première, sans changer de son, comme dans *Immatériel, Immodeste;* mais elle prend le son AIN, ou EIN, ou AIM, ou EM, ou EN, quand elle n'est suivie que d'une seule M ou N, comme dans les mots, *Imbécille, Infini.*

Toutes les autres difficultés que pourroit offrir cette voyelle, se trouvent dans le Chapitre sur l'Orthographe.

Nous observerons seulement que cette voyelle est toujours longue, quand elle est surmontée d'un accent circonflexe; ce qui arrive, toutes les fois qu'on supprime une consonne qui la suivoit jadis, comme dans ce mot, *Gîte*.

De la lettre O.

Cette voyelle se prononce comme les précédentes; c'est-à-dire, qu'elle est longue dans certains mots, et brève dans d'autres; qu'elle a, quelquefois, un son clair, et quelquefois sourd. On marque l'O d'un accent circonflexe, quand il est long; il est sans accent, quand il est bref.

Ô long.	O bref.
Ôter.	*Rome.*
Côté.	*Omettre.*

Nous avons vu, au Chapitre de l'Orthographe, quels changemens, dans le son, subit cette voyelle, quand elle ne forme pas une syllabe, à elle seule.

Elle formoit, autrefois, une diphthongue, en s'unissant à d'autres voyelles; et quand c'étoit avec la lettre E, elle prenoit le son de celle-ci,

comme dans *Œconome*; mais aujourd'hui, c'est la voyelle E qui est restée en possession de la syllabe; et on écrit, comme on prononce; *Économe*. Les autres mots subiront, sans doute, la même suppression; mais ce n'est pas encore l'usage, et on écrit, toujours, *Œillet*, *Œuvre*, *Sœur*, *Cœur*.

La diphthongue, OI, se prononce de deux manières, ou comme un È ouvert, dans *Foiblesse*, *Anglois*, ou comme les diphthongues ordinaires, c'est-à-dire, comme OUA, OUE, dans saint *François*, nom du patriarche des religieux Franciscains; *Blois*, ville dans le département du *Loiret*; *Noix*, fruit. Dans la conversation, on prononce *Roidir*, comme *Redir*; mais dans le discours soutenu, l'OI de *Roide*, se change en OE.

L'O a le son de l'OU, lorsqu'il se rencontre devant une M et une autre consonne différente, ou devant une N et une autre consonne.

EXEMPLES:

Conjecture. *Confession.* *Condition.*
Tombe. *Catacombe.* *Nombre.*

Comme s'il y avoit:

Counjecture. *Counfession.* *Coundition.*
Toumbe. *Catacoumbe.* *Noumbre.*

De la lettre U.

Les caractères qui représentent cette voyelle, sont :

1°. U, dans *Usure.* *Utile.*
2°. EU, dans *Heureux.* *Europe.*
3°. UE, dans *Nuement.* *Eperduement.*
4°. L, dans *Fol.* *Mol.* *Col.*

Prononcez comme il suit :

Fou. *Mou.* *Cou.*

L'U initial ne change jamais, et on prononce, comme on écrit, les mots suivans : *Unir, Union, Uniforme.*

L'U moyen prend différentes formes, et prend un son conforme à chacune de ces formes. Quelquefois, il est muet ; le plus souvent, il se conserve dans son état naturel. Il est le satellite ordinaire de la lettre Q ; et alors, il est toujours muet, comme dans les mots suivans :

Quel. *Qualité.* *Quand.*
Quenouille. *Quereller.* *Quitter.*

Il se prononce sans mélange et pur, dans les mots suivans :

Esaü. *Saül.* *Réunion.*

Il devient diphthongue, quand il est précédé de la voyelle E, comme dans *Jeu*, *Mathieu*; de la voyelle O, comme dans *Coucou*.

Il ne nous reste plus qu'à donner ici, comme nous l'avons annoncé dans le Chapitre de l'Orthographe, le tableau des mots dans lesquels se trouve la lettre H; cette lettre qu'on pourroit appeler *Amphibie*, attendu qu'elle n'est ni une véritable voyelle, ni une véritable consonne, qui, quelquefois, sert à changer le son de quelques autres lettres, et qui est souvent nulle, et qu'on conserve, toutefois, à raison de l'étymologie. Nous n'hésiterons pas de la ranger parmi les consonnes, quand elle est aspirée, et nous montrerons l'usage qu'on en fait, soit au commencement, soit au milieu des mots, quand elle ne l'est pas.

Elle est consonne, quand on l'aspire; car, à la manière des consonnes, elle modifie, alors, les voyelles. Que font de plus les autres consonnes ? Chacune indique à une des touches de l'instrument vocal l'effet qu'elle doit produire. Or, l'H l'indique à la touche aspirante, comme le T l'indique à la touche dentale, et comme l'indique à la touche linguale, le P ou le B.

Voici le tableau des mots où l'H s'aspire, soit initiale, soit moyenne : nous sous-entendons les dérivés :

Chat-huant.
Enhardir.
Enharnacher.
Hâbleur.
Hache.
Hachis.
Hagard.
Haie.
Haillon.
Haïr.
Haire.
Halbran.
Hâle.
Halener.
Haleter.
Halle.
Hallebarde.
Halte-là.
Hameau.
Hanche.
Hangar.
Hanneton.
Hanter.
Happelourde.
Happer.
Haquenée.
Harangue.
Haras.
Harassé.
Harceler.
Hardes.
Hardi.
Hareng.
Hargneux.
Haricot.
Haridelle.
Harnois.
Haro.
Harpe.
Harpie.
Hasard.
Hâte.
Havre-sac.
Hausser.
Haut.
Hautbois.

Haute-contre.
Haute-lutte.
Hennissement.
Hérisser.
Hernie.
Héron.
Héros.
Herser.
Hêtre.
Heurter.
Hibou.
Hideux.
Hiérarchie.
Hochet.
Honnir.
Honte.
Hoquet.
Hors.
Hôte.
Houblon.
Houlette.
Houppelande.
Housard.
Houspiller.
Housse.
Houssine.
Houx.
Hoyau.
Hucher.
Huer.
Huguenot.
Humer.
Hupe.
Hure.
Hurler.
Hutte.

Il nous reste à parcourir les consonnes dont l'articulation peut embarrasser.

Nous avons dit, au second Chapitre de la première Partie, qu'on divise les consonnes en fortes et en foibles. C'est dans ce sens que le P est la forte du B; et le B, la foible ou la douce du P; que le D est la douce du T, etc.

Toutes les consonnes peuvent donc se changer

dans la prononciation, d'une foible en une forte, ou d'une forte en une foible, excepté les liquides, qui sont au nombre de quatre : M, N, R et L.

Les autres divisions des consonnes se trouvent au même Chapitre.

Quels sont les différens caractères qui représentent les consonnes; quel est leur son, au commencement, au milieu et à la fin des mots, voilà ce qu'il nous reste à traiter.

Du B *initial, médial et final.*

Le B, au commencement d'un mot, se prononce toujours, et modifie la voyelle qui lui est unie; cette règle est sans exception. Ainsi on dit :

Babil. *Besoin.* *Burin.*

Comme on prononce les syllabes de l'alphabet: *Ba, Be, Bi, Bo, Bu.*

Le B, au milieu d'un mot, ne se supprime jamais; mais seulement, à côté d'une consonne forte, il se change en P, comme dans les mots suivans que nous allons écrire, à gauche, tels qu'ils se prononcent, et à droite, comme on les écrit :

Optenir. *Obtenir.*

Apsence.	*Absence.*
Opscurcir.	*Obscurcir.*

Mais partout ailleurs, le B retient le son qui lui est propre, comme dans les mots suivans:

Obéir.	*Abuser.*

Dans un mot où deux BB sont de suite, on n'en prononce qu'un seul. Exemples: la prononciation à gauche, l'orthographe à droite :

Abé.	*Abbé.*
Abeville.	*Abbeville.*

Le B final se supprime, excepté dans les noms propres :

Plom.	*Plomb.*
Rum de vent.	*Rumb.*

Du C, *initial, moyen et final.*

Le C devant A, O, U, sans cédille et devant les consonnes L et R, a le son du K, comme dans *Corail, Calomnie, Clémence.*

Le C a le son de l'S forte, devant l'E et l'I, comme dans *Ceci, Cilice.*

Il a le son du J fort, devant l'H, comme dans ces mots et autres semblables : *Chef, Chose;* et

dans la prononciation, d'une foible en une forte, ou d'une forte en une foible, excepté les liquides, qui sont au nombre de quatre : M, N, R et L.

Les autres divisions des consonnes se trouvent au même Chapitre.

Quels sont les différens caractères qui représentent les consonnes; quel est leur son, au commencement, au milieu et à la fin des mots, voilà ce qu'il nous reste à traiter.

Du B *initial, médial et final.*

Le B, au commencement d'un mot, se prononce toujours, et modifie la voyelle qui lui est unie; cette règle est sans exception. Ainsi on dit :

Babil. *Besoin.* *Burin.*

Comme on prononce les syllabes de l'alphabet: *Ba, Be, Bi, Bo, Bu.*

Le B, au milieu d'un mot, ne se supprime jamais; mais seulement, à côté d'une consonne forte, il se change en P, comme dans les mots suivans que nous allons écrire, à gauche, tels qu'ils se prononcent, et à droite, comme on les écrit :

Optenir. *Obtenir.*

du K, comme dans la syllabe initiale. Ainsi on dit :

Bakus,	pour	*Bachus.*
Paskal,		*Paschal.*
Orkestre,		*Orchestre.*
Arkiépiscopal,		*Archiépiscopal.*
Anakorète,		*Anachorète.*
etc.		etc.

Il en est de même des mots où le CH est suivi d'une L ou d'une R; et on prononce *Krist*, pour *Christ*.

Le C est muet, entre deux consonnes; et on dit :

Santifier, pour *Sanctifier*.

Précédé d'une voyelle, et suivi d'une consonne forte, il sonne toujours; et on dit *Action*, comme si la syllabe étoit séparée des deux autres.

Il est, ordinairement, muet à la fin des mots, excepté dans les noms propres, et dans le mot *Donc*, et dans ceux qui sont suivis d'une voyelle. Ainsi on dit : *Du* TABA *de Saint-Vincent*, pour *du Tabac*. On dit : *Avez-vous du* TABAC *à me donner?*

De la lettre D.

Le D initial se prononce toujours, comme dans ces mots : *Donner*, *Dame*, *Demoiselle*.

Le D moyen, suivi d'une voyelle ou d'une H aspirée, ne se supprime pas; on le fait sonner, comme dans *Adorer*, *Adhérer*.

Suivi d'une consonne, il retient un son foible, comme dans *Adverbe*, *Admettre*, etc.

Quand il y en a deux de suite, on n'en prononce qu'un, excepté dans *Addition*, *Reddition*, et les dérivés du premier.

Le D final ne se prononce pas, excepté dans les noms propres, et dans les adjectifs suivis de noms qui commencent par une voyelle. Exemples : *Un grand homme*, *un profond abîme*. Alors le D se change en T; mais cette prononciation n'a lieu que dans le discours soutenu, jamais dans la conversation.

De la lettre F.

L'F initiale ne change jamais sa prononciation; on la prononce comme dans *Fanér* et *Fusil*. Cette lettre prête son articulation aux deux lettres PH, et on prononce *Philosophie*, comme s'il y avoit *Filosofie*.

L'F médiale est la même que la précédente; on écrit, souvent, avec deux FF, mais on n'en prononce qu'une, comme dans *Effet*, qu'on prononce *Efet*.

L'F est muette, dans les noms suivans : *Bœufs*, *Œufs*,

Œufs, *Œufs*, *Nœfs*; on prononce, *Bœu*, *Œu*, etc.; mais à la fin des autres mots, tels que ceux-ci:

Nef.	*Canif.*	*Naïf.*
Vif.	*Juif.*	*Serf.*

On prononce la lettre F.

De la lettre G.

Le G initial et moyen se prononce devant A, O, U, comme s'il y avoit GUA, GUO, GU, et il se prononce JE, JI, devant E et I; ainsi on écrit:

Gage, et on prononce *Guage.*
Gond, et on prononce *Guond.*
Géne, et on prononce *Jéne.*

Mais le G initial, suivi d'une N, se prononce fortement, comme s'il y avoit GNE. Ainsi dans le mot suivant, *Gnome*, on doit dire en passant rapidement sur l'E muet, *Guenome.*

Suivi d'une double voyelle, il ne forme qu'une syllabe, comme dans *Anguille*, *Guérite*, etc., à moins que l'U ne soit marqué d'un tréma, comme dans *Aigüe*; alors, l'U est prononcé séparément, et forme une syllabe, à lui seul, et la voyelle suivante en forme une autre.

Le GH initial se prononce GUE, comme dans *Berghen*; le GN indique un son mouillé, comme dans *Règne*, *Digne*, *Insigne.*

Le G final est muet, excepté dans *Bourg*, *Joug*, dans les noms étrangers, et dans les adjectifs suivis d'un nom, commençant par une voyelle.

De la lettre J.

Cette consonne se prononce partout, comme dans *Joujou*; elle ne se double point, et ne se trouve jamais devant une autre consonne : elle n'est jamais à la fin d'un mot, ni devant la voyelle I.

De la lettre K.

Le K ne se rencontrant jamais dans notre langue, quand le C et le Q, qui ont le même son, se trouvent partout où seroit le K, nous n'avons besoin d'en rien dire.

De la lettre L.

L'L initiale se prononce toujours sans altération, comme dans *Lapin*.

L'L moyenne conserve son état naturel entre deux voyelles, comme dans *Filer*, *Voler*, etc.

Elle prend un son mouillé, quand elle est redoublée devant I, comme dans *Famille*.

Mais il y a quelques mots exceptés, dans lesquels l'L ne prend pas ce son, et où elle reprend son état naturel, comme, *Ville*, *Tranquille*, *Mille*, *Imbécille*, *Pupille*, *Achille*, etc.

Elle prend un son mouillé, quand elle est suivie d'une H, comme dans *MilHaud.*

Mais elle reprend son état naturel, quand la lettre initiale du mot où se trouvent les deux LL est une voyelle, comme dans *Illustre*, *Allumer.*

L'L finale se prononce partout, à l'exception des mots terminés par *Il.*

Mots où l'L se prononce.	Mots où l'L ne se prononce pas.
Profil.	*Fusi*, pour *Fusil.*
Subtil.	*Persi*, pour *Persil.*
Exil.	*Sourci*, pour *Sourcil.*

De la lettre M.

Point de difficulté pour la lettre M, initiale; elle se prononce toujours.

Mais de deux MM, on n'en prononce qu'une seule; ainsi on écrit *Commis*, et on prononce *Comis*; mais dans les mots en IMM, on prononce les deux MM; ainsi on dit: *Im-mortel*, *Im-mobile*, *Im-modéré.* L'M, dans les syllabes, AIN, AIM, EM, EIM, IM, OM, UM, produit un son nasal, à moins qu'elle ne commence une autre syllabe.

EXEMPLES:

Ambition. *Faim.*
Embaumer. *Ombre.*

Mais *Amande*, et *Amabilité*, n'ont pas ce son nasal, parce que l'A et l'M ne sont pas dans la même syllabe.

L'M finale a le son de l'N nasale, lorsqu'elle est précédée d'un A, d'un O ou d'une N.

EXEMPLES:

Adam, comme *Adan*.
Renom, comme *Renon*.

Mais après l'E et l'I, l'M finale garde sa prononciation; ainsi on dit, *Ephrem* et *Sem*, comme s'il y avoit *Ephren* et *Sen*.

Devant un mot qui commence par une voyelle, l'M finale ne se prononce pas autrement que si le mot commençoit par une consonne; ainsi on dira, *Parfum exquis*, et non *Parfun exquis*.

De la lettre N.

L'N initiale conserve toujours le son qui lui est propre, comme dans *Naïf*, *Nature*, *Nuage*.

L'N moyenne se prononce aussi, toujours, mais c'est, tantôt, avec un son clair; tantôt, c'est avec un son nasal et obscur.

Elle a le son clair dans *Ennemi*, *Vienne*, *Prendre*, etc.

Elle a le son nasal entre un E et une con-

sonne, comme dans *Entendre*, *Enlever*, etc. C'est par le changement de l'E en A que l'N contracte le son nasal.

Elle a encore un troisième son, qui tient le milieu entre le son clair et le son nasal, dans les finales en EN et IN, comme dans *Moyen*, *Vin*, *Fin*, etc.

Mais l'N redoublée empêche que la voyelle qui la précède n'ait un son nasal, excepté dans *Ennui*, et ses dérivés.

De deux NN de suite, on n'en prononce qu'une, comme dans, *Anneau*; *Année*, *Connoître*, *Sonner*; on en excepte les suivans: *Annal*, *Annexe*, *Annuel*, *Annuller*, *Inné*, *Innover*.

L'N finale ne se prononce qu'à la fin d'un pronom ou d'un adjectif, immédiatement suivis de leurs substantifs, qui commencent par une voyelle. Exemples: *Mon ami*, *Ancien historien*, *Son excellence*; on dit: *Mo-n'ami*, *Ancie-n'historien*, *So-n'excellence*.

Mais on ne peut dire, *Actio-ninsigne*, pour *Action insigne*. Pour que l'N finale sonne, il faut qu'elle soit à la fin d'un pronom ou d'un adjectif, et que ce pronom et cet adjectif soient liés, par le sens, avec le substantif qui suit.

L'N finale se prononce encore, à la fin des

mots suivans : *Bien*, *Rien*, *On*, *En*, quand ils ont, à leur suite, un mot auquel ils ont un rapport nécessaire, et que ce mot commence par une voyelle, comme dans les exemples suivans :

« *Il est bien obligeant*, dites : *Il est* » *bie-n'obligeant* ».

« *Cela est bien écrit*, dites : *Cela est* » *bie-n'écrit* ».

Mais dans les phrases suivantes, on ne lie pas ainsi les mots :

« *Je sais bien où vous allez ;* et on ne dit » pas : *Je sais bie-n'où vous allez* ».

« *Il ne fait rien ou il fait peu de chose ;* » on ne dit pas : *Il ne fait rie-n'ou il fait* » *peu de chose* ».

La raison de cette différence est dans la liaison des mots des phrases précédentes ; et dans la non-liaison des mots de ces deux dernières.

Dans tous les autres cas, la lettre N finale ne sert qu'à donner un son nasal à la voyelle qui la précède ; mais elle ne se prononce pas.

On la prononce dans ces deux mots : *Amen* et *Hymen*.

De la lettre P.

Le P initial se prononce toujours, soit, devant les voyelles; soit, devant les consonnes, comme dans *Page* et *Pseaume*.

Le P moyen, entre deux voyelles, entre une voyelle et une consonne, et entre une consonne et une voyelle, se prononce toujours, comme dans les mots suivans :

Dépérir. *Exception.* *Temporiser.*

Il ne se prononce pas entre deux consonnes, comme dans ces mots : *Compte, Temps;* on dit: *Comte, Tems*, exceptés ceux-ci :

Rédempteur. *Rédemption.*

Le P final ne se prononce qu'autant qu'il est suivi d'un mot commençant par une voyelle. Ainsi on ne dit pas, comme on écrit, *Drap, Loup, Trop, Coup;* mais comme s'il y avoit : *Dra, Lou, Tro, Cou.*

Mais on dit devant une voyelle : *Cou-p'affreux, Lou-p'enragé, Siro-p'amer.*

De la lettre Q.

Cette consonne, dont nous avons eu occasion de parler déjà, en parlant du C et du K, a trois sons particuliers.

dans la prononciation, d'une foible en une forte, ou d'une forte en une foible, excepté les liquides, qui sont au nombre de quatre : M, N, R et L.

Les autres divisions des consonnes se trouvent au même Chapitre.

Quels sont les différens caractères qui représentent les consonnes; quel est leur son, au commencement, au milieu et à la fin des mots, voilà ce qu'il nous reste à traiter.

Du B *initial, médial et final.*

Le B, au commencement d'un mot, se prononce toujours, et modifie la voyelle qui lui est unie; cette règle est sans exception. Ainsi on dit :

Babil. *Besoin.* *Burin.*

Comme on prononce les syllabes de l'alphabet : *Ba, Be, Bi, Bo, Bu.*

Le B, au milieu d'un mot, ne se supprime jamais; mais seulement, à côté d'une consonne forte, il se change en P, comme dans les mots suivans que nous allons écrire, à gauche, tels qu'ils se prononcent, et à droite, comme on les écrit :

Optenir. *Obtenir.*

Apsence.	*Absence.*
Opscurcir.	*Obscurcir.*

Mais partout ailleurs, le B retient le son qui lui est propre, comme dans les mots suivans:

Obéir.	*Abuser.*

Dans un mot où deux BB sont de suite, on n'en prononce qu'un seul. Exemples: la prononciation à gauche, l'orthographe à droite :

Abé.	*Abbé.*
Abeville.	*Abbeville.*

Le B final se supprime, excepté dans les noms propres :

Plom.	*Plomb.*
Rum de vent.	*Rumb.*

Du C, *initial, moyen et final.*

Le C devant A, O, U, sans cédille et devant les consonnes L et R, a le son du K, comme dans *Corail, Calomnie, Clémence.*

Le C a le son de l's forte, devant l'E et l'I, comme dans *Ceci, Cilice.*

Il a le son du J fort, devant l'H, comme dans ces mots et autres semblables : *Chef, Chose;* et

Il en est de même des noms propres. On la prononce aussi dans les mots en AIR, en AUR, en EUR, en OUR, et en OIR. Les exemples sont faciles à trouver.

De la lettre S.

Cette consonne, qui est l'adoucissement du C, est, elle-même, la forte du Z : on la prononce donc de plusieurs manières; et considérée par rapport à Z, elle a le son fort devant A, O, U : *Satisfaire*, *Soleil*, *Sujet*.

Quand cette lettre précède le C, et qu'elle n'est, elle-même, précédée d'aucune lettre, elle rend le son SEKE, comme dans *Scorpion*; mais on doit passer si rapidement sur l'E muet, que celui-ci ne rende qu'un son imperceptible. Ce seroit une grande faute, qui feroit rire, à Paris, que de dire *Escorpion*, comme dans les départemens méridionaux.

Mais si, après le C qui suit l'S, il y a une H, comme dans *Schisme*, cette lettre est alors muette, et ce mot se prononce comme s'il y avoit *Chisme*.

L'S a le son du Z entre deux voyelles, comme dans *Maison*, *Eglise*, et dans les mots qui commencent par la préposition TRANS, *Transiger*,

Transalpine. Il faut y ajouter : *Balsamine*, *Cisalpine.*

L's initiale ou moyenne, devant C, devient muette, comme dans *Sceptre*, *Lascif*, *Scène.*

On n'en exprime qu'une seule, mais fortement, quand, dans un mot, il y en a deux, comme dans *Ressouvenir*, *Ressource.*

On la prononce, dans les composés, comme dans le simple : *Préséance*, *Présentiment*, comme *Séance*, *Sentiment.*

L's finale est muette, à la fin de tous les mots, dans le discours familier, soit qu'il suive ou non une voyelle. On en excepte les mots suivans, où on la prononce :

Vis.	*As.*	*Agnus.*
Aloès.	*Iris.*	*Bolus.*
Fœtus.	*Bachus.*	*Vénus.*
Sinus.	*Calus.*	*Jésus.*
De plus en plus.		*Orémus.*

Et dans les adjectifs, liés à des noms commençant par une voyelle.

De la lettre T.

Cette lettre se prononce toujours, sans altération, quand elle est initiale, comme dans *Tivoli*, *Tirer*, *Toison.*

Le T moyen ne se supprime jamais, et a toujours le son TI ou CI, selon les positions marquées ci-dessous.

Quand TI est suivi d'une consonne, dans le même mot, et précédé d'une S ou d'une X, ainsi que dans les terminaisons en TIER et en TIÉ, il se conserve pur, comme dans ces exemples :

Continent.	*Tigre.*	*Tiphon.*
Gestion.	*Bastion.*	*Mixtion.*
Entier.	*Chantier.*	*Pitié.*
Amitié.	*Hostie.*	*Partie.*

Il a le son de CI, dans les mots suivans :

Inertie.	*Impéritie.*
Prophétie.	*Minutie.*

Il a le même son dans les mots suivans :

Partial.	*Essentiel.*	*Ration.*
Patienter.	*Perfection.*	*Dévotion.*

Dans les noms propres, noms de pays, d'arts et de sciences, il a le même son : *Démocratie*, *Nécromancie*, *Galatie*, *Dalmatie*.

Il est muet, quand il est suivi d'une S, comme dans *Soldats*, *Esprits*, etc.

Le T final se supprime, dans la prononcia-

tion, à la fin des mots, pourvu que le mot suivant ne commence point par une voyelle.

On excepte les mots suivans : *Dot*, *Fat*, *Brut*, *Apt*, *Est*, point de l'horizon, CHRIST.

Le T final se prononce devant une voyelle ou devant une H aspirée, à l'exception des substantifs et des adverbes en ENT, EMENT, la troisième personne du pluriel des verbes en OIENT, en ENT, en ONT.

De la lettre V.

Le son de cette consonne ne variant jamais, nous n'avons rien à en dire.

De la lettre X.

Cette lettre est un composé de deux autres. Elle tient lieu, quelquefois, d'une d'elles; quelquefois, c'est du C et de l'S; d'autres fois, du G et de l'S; quelquefois, de deux SS. Dans certains mots, elle a le son foible de l'S; et dans d'autres, le son du Z.

EXEMPLES:

Pour C et S,

Axe. *Axiome.* *Fluxion.* *Sexe.*

Pour GZ,

Examen. *Exercice.* *Exil.*

Pour deux SS,

Soixante. *Bruxelles.* *Auxerre.*

Pour S foible, ou pour Z,

Sixième, etc.

Pour C,

Excellent. *Excès.*

L'X finale ne se prononce pas, à l'exception des mots terminés en AX, EX, IX, OX, UX et IUX, où X prend le son de CS.

EXEMPLES:

Astianax. *Préfix.* *Pollux.*

Lorsqu'un mot terminé en X est lié avec un autre mot qui commence par une voyelle, alors l'X se prononce et prend le son du Z, comme dans les exemples suivans:

On prononce *Affreu z'état*, et on écrit: *Affreux état.*

On prononce *Fau z'accord*, et on écrit: *Faux accord.*

Des sons mouillés.

Le son mouillé est un son gras et adouci. Il y a trois signes principaux de ce son, savoir : CH, GN et ILL.

EXEMPLES :

Chanté. *Ignoble.* *Cédille.*

Ces trois syllabes ne présenteroient aucune difficulté, dans la prononciation, si le son qu'elles indiquent étoit toujours mouillé ; mais il y a des occasions où le même signe indique un son tout différent. Voici le tableau des mêmes signes, avec ces sons différens.

Sons mouillés et doux.	Sons non mouillés et durs.
CH.	CH.
Archevêque.	*Archiépiscopal.*
Charte.	*Chaos.*
Méchant.	*Méchanique.*
GN.	GN.
Ignorant.	*Signer.*
Digne.	*Assignation.*

L'L n'est jamais mouillée, au commencement d'un mot. On se contente de retrancher une L,

comme dans *Illustre*, *Illuminer*, et on prononce celle qui reste, comme s'il y avoit *Ilustre*, *Iluminer*, quoiqu'on écrive *Illustre* et *Illuminer*.

C'est toujours la voyelle I, précédant les deux LL, qui indique, au milieu d'un mot, le son mouillé. Exemples : *Ailleurs*, *Œillet*, *Meilleur*. L'I dans ces occasions, est muet.

L'L finale mouillée se prononce comme au milieu des mots, et on dit : *Vermeil*, comme on dit, *Merveille*.

En général, toutes les terminaisons en AIL, comme *Email*, en EIL, comme *Soleil*, en EUIL, comme *Cercueil*, sont mouillées ; mais la terminaison en IL ne l'est pas.

En voilà assez sans doute sur la prononciation des lettres, soit voyelles, soit consonnes. Voilà du moins tout ce qu'il faut en savoir pour n'être pas trompé, dans l'orthographe, par la prononciation ; et dans la prononciation, par l'orthographe.

Mais ne reste-t-il rien à dire encore sur la prononciation, surtout au moment où nous allons terminer cet ouvrage par les règles de notre versification ? Suffit-il de prononcer, soit les voyelles, soit les consonnes, d'après les règles que je viens d'établir ; et est-il indifférent d'appuyer,

puyer, plus ou moins, sur les voyelles? Ici, nous pourrions indiquer l'excellent Traité de Prosodie française de M. l'abbé d'Olivet; on y trouveroit surabondamment tout ce qui peut être nécessaire pour la prononciation la plus parfaite. N'importe, nous croyons qu'il manqueroit un article essentiel à un Traité d'Orthographe et de Prononciation, si, me bornant à ce qui regarde la nature des sons, je ne disois rien de leur force ou de leur foiblesse, de la tenue plus ou moins longue sur chaque son.

On peut donc s'arrêter, plus ou moins, sur une voyelle; et je l'appellerai *longue*, quand il faudra s'y arrêter beaucoup; et *brève*, quand il faudra glisser dessus, en quelque sorte, c'est-à-dire, quand il faudra la prononcer rapidement.

Les mots qui sont l'objet de la prononciation, étant composés de syllabes, demandent donc, pour être prononcés, plus ou moins de temps, selon qu'ils sont composés de plus ou moins de syllabes, et que parmi ces syllabes, élémens des mots, il y en a plus ou moins de longues et de brèves. Ces mots sont, ou monosyllabiques, ou polysyllabiques.

Les monosyllabes ne peuvent être assujettis aux lois de la quantité. Ils ne peuvent être absolument ni longs, ni brefs, quand on les consi-

dère seuls, et sans aucun rapport avec les autres mots de la phrase. Nous n'en devons donc pas parler, à propos de quantité.

Les dissyllabes ne sont pas de même. Les uns finissent par un E muet; les autres, par tout autre caractère. Quand ils finissent par un E muet, la force de la voix se porte sur la première syllabe, et elle expire sur la dernière. Mais s'ils finissent par tout autre caractère, la voix se déploie sur la plus forte, ou sur toutes les deux, si elles le sont également. Ainsi, dans les deux mots suivans, on n'appuie point sur la première syllabe de celui qui est écrit à gauche, sans accent et avec deux LL, et on prononce vite cette syllabe. Au lieu qu'on appuie fort sur celui qui est écrit, à droite, avec une L seule, et avec l'accent circonflexe.

Malle. *Mâle.*

La première syllabe du premier est brève, et la première du second est longue.

Dans les mots suivans, la voix se déploie sur la première syllabe, et expire sur la dernière:

Barreau. *Barbot.* *Bailli.*

C'est le contraire dans les suivans:

Agent. *Cahors.* *Rural.*

Dans d'autres mots composés également, sur chaque syllabe, parce qu'elles sont égales :

Gérez. *Lisez.* *Parez.*

Dans les trissyllabes terminés en E muet, l'appui de la voix se porte sur la syllabe moyenne; on coule donc sur la première, on pèse un peu sur la seconde, et on mollit sur la troisième.

EXEMPLES :

Babille. *Horace.* *Divine.* *Adore.*

Quant aux trissyllabes terminés par tout autre son que par un E muet, la syllabe la plus forte doit avoir l'appui. Si les deux premières sont également foibles, c'est la dernière qui doit avoir l'appui, comme dans cet exemple : *Général.* Si c'est la première, comme dans le mot *Enflammer*, il faut appuyer sur la première ; si c'est la seconde, on appuie sur la seconde, comme dans *Ébaucher ;* et quand les trois syllabes sont égales, on les prononce avec la même teneur, comme dans *Contenter.*

La force de la voix doit donc tomber sur les longues; et les syllabes brèves sont donc les plus foibles. Mais quelles sont ces syllabes longues;

et quelles sont les brèves? c'est ce que nous allons déterminer en peu de mots.

1°. Commençons par une observation générale; c'est que les syllabes ne sont pas toujours longues ou brèves, d'une manière si décidée que ce caractère de quantité leur convienne, dans tous les cas. Par exemple : l'O est bref dans *Notre* et *Votre*, quand ils précèdent leurs noms, comme dans cet exemple : *C'est notre bien ; je suis votre serviteur.* Et cette même lettre est longue quand ces mots terminent la phrase : *Voilà le vôtre. C'est le nôtre. Ce sont d'honnêtes gens. Ce sont des gens honnêtes.*

2°. Une syllabe est longue et forte à proportion que la suivante est brève et foible. Dans *Donnera*, E est foible et bref, parce que la syllabe qui suit est longue et forte. C'est le contraire dans le mot *Donnèrent ;* la syllabe moyenne est longue, parce que la dernière est brève.

La même syllabe est donc quelquefois longue, quelquefois brève. U est long dans *J'accuse;* il est bref dans *Accuser.* A est long dans *J'aimasse ;* il est bref dans *Nous aimassions.*

Des Syllabes brèves.

Toute voyelle devant une consonne, soit seule,

soit redoublée, ou même suivie d'une consonne différente, est brève, comme dans les mots suivans :

Abus.	*Race.*	*Ride.*
Truffe.	*Tige.*	*Dehors.*
Balle.	*Dame.*	*Lune.*
Nappe.	*Tragique.*	*Cure.*
Messe.	*Flatteur.*	*Levain.*

Les pénultièmes des mots singuliers et féminins sont brèves aussi, quand ces mots sont terminés en EB, EC, ECE, ECHE, ECLE, EDRE, EIL, EILLE, EQUE, ER, ETE, ETRE, comme dans les mots suivans :

Oreb.	*Grec.*	*Grèce.*
Siècle.	*Soleil.*	*Merveille.*
Hypothèque.	*Danger.*	*Lettre.*

Sont brèves aussi les pénultièmes des mots terminés en ICE, IDE, IFE, ILE, IME, INE, IPE, IQUE, IR, IRE, ISSE, ITE, IVE, IXE.

EXEMPLES :

Justice.	*Livide.*	*Pontife.*
On Exile.	*On Anime.*	*Cuisine.*
Tulipe.	*Dramatique.*	*Soupir.*
Zéphire.	*Coulisse.*	*Quitte.*
Petite.	*Naïve.*	*Prolixe.*

Il en est de même des mots terminés en OBE, OCE, ODE, OFFE, OGE, OLE, OMM, ONN, au milieu d'un mot; OPE, OQUE, ORE, OSSE, OTE, UBE, UCE, UDE, UFE, UGE, UME, UNE, UPE, UQUE, URE, USE, USSE, UTE, UVE, UXE.

EXEMPLES:

Robe.	*Négoce.*	*Rode.*
Étoffe.	*Loge.*	*École.*
Somme.	*Sonne.*	*Galope.*
Époque.	*Colore.*	*Crosse.*
Cube.	*Suce.*	*Rude.*
Juge.	*Fume.*	*Chacune.*
Dupe.	*Perruque.*	*Cure.*
Aumusse.	*Dispute.*	*Cuve.*

Voici les exceptions :

Arabe.	*Astrolabe.*	*Grâce.*
Espace.	*Lacer.*	*Délacer.*
Lâche.	*Tâche.*	*Relâche.*
Mâcher.	*Fâcher.*	*Machefer.*
Cadre.	*Escadre.*	*Madré.*
Age.	*Gagner.*	*Hâte.*
Pâle.	*Râle.*	*Hâter.*
Raffer.	*Racler.*	*Ame.*
Infâme.	*J'Enflamme.*	*Je Damne.*

Je Déclame.	*Manne.*	*Anne.*
Ane.	*Crâne.*	*Râpe.*
Marri.	*Amasser.*	*Casser.*
Basse.	*Classe.*	*Brasseur.*
Basson.	*Châssis.*	*Grasse.*
Bât.	*Appât.*	*Dégât.*

Toutes les terminaisons de certains temps des verbes :

Aimâmes.	*Aimâtes.*	*J'Aimasse.*

Toutes les terminaisons plurielles.

L'A initial est toujours bref, soit seul et formant une syllabe, soit qu'il se trouve devant une ou deux consonnes. Les exceptions sont plus haut.

L'A final est bref dans le présent antérieur périodique et dans le postérieur.

Il Aima.	*Il Aimera.*

Il l'est encore dans *Sopha*, *Opéra*, et dans les noms propres étrangers.

Exceptions pour la lettre E.

Bêche.	*Lèche.*	*Pêche.*
Revêche.	*Vieille.*	*Abbesse.*

Et tous les mots où on a supprimé une S, et

où l'E est surmonté de l'accent grave, ainsi que ceux qu'on continue d'écrire avec deux SS.

Ceux où l'E est suivi de trois consonnes, comme *Temple*, *Prendre*, *Orfèvre*.

Les mots terminés en EUSE, comme *Quéteuse*, etc.

Exceptions pour la lettre I.

Ivre.	*Vivre.*	*Cuivre.*
Gîte.	*Vite.*	*Ile.*

Les terminaisons en ITRE, à la fin d'une phrase, seulement.

Celles qui sont en IE, non diphthongue, en IGE, IM, IN et IRE.

EXEMPLES:

Il crie.	*Envie.*	*Je prie.*
Je soupire.	*Afflige.*	*Je partisse.*
Ils Partirent.		*Vous Partîtes.*

L'I initial est toujours long dans les dissyllabes qui finissent par un E muet.

L'I final est ordinairement long.

Exceptions pour la lettre O.

Globe.	*Je Róde.*	*Rogne.*
Dróle.	*Geóle.*	*Móle.*

Rôle.	*Contrôle.*	*Il Enjôle.*
Il s'Envole.	*Alors.*	*Trésor.*

Les terminaisons, OIE, OIENT, OIS, OISE, OISSE, OITRE, OIVRE, ORE, OM et ON, simples; ONS, OR, suivi d'une S, OS, OSE, OSSE, OT, OUDRE, OUE, OUILLE, OULE, OUSE, OUT, OUTE.

EXEMPLES:

Joie.	*Ils Aimoient.*	*Bourgeois.*
Framboise.	*Paroisse.*	*Cloître.*
Poivre.	*Il Tombe.*	*Sombre.*
Conte.	*Aimons.*	*Lisons.*
Corps.	*Encore.*	*Adore.*
Propos.	*Chose.*	*Endosse.*
Impôt.	*Résoudre.*	*Joue.*
Rouille.	*Roule.*	*Épouse.*
Moins.	*Oint.*	*Pointe.*

L'O initial est toujours bref, excepté les mots où l'on a supprimé une consonne et les suivans:

Oser.	*Osier.*	*Oter.*

Exceptions pour la lettre U.

Les terminaisons en UCHE, en UE, en ULE, en UM et en UN, au milieu du mot, en URE, en USE.

EXEMPLES :

Bûche.	*Vue.*	*Pluie.*
Brûle.	*Humble.*	*Augure.*

Les terminaisons des verbes, USSE, UT, UTES.

EXEMPLES :

Je Pusse.	*Je Crusse.*	*Il Lût.*
Vous Fûtes.	*Vous Lûtes.*	*Vous Crûtes.*
Il Parfume.	*Il Brunit.*	
Il se Parjure.	*Il Augure.*	

Mais quand ces derniers mots, au lieu d'être verbes, deviennent des noms, la voyelle U qui, alors, est finale, devient brève, comme dans *Parfum, Brun.*

Signes ordinaires des syllabes brèves.

Ces signes sont :

1°. L'E muet. Toute syllabe qui finit par un E muet, est brève.

2°. Le redoublement des consonnes. Toute voyelle qui est devant une consonne redoublée est brève, hors les cas précédemment exprimés.

3°. La terminaison OIT dans tous les singuliers des verbes.

Des Syllabes longues.

La voyelle de toutes les pénultièmes syllabes est longue :

1°. Dans tous les pluriels des noms et des verbes.

2°. Dans tous les cas où elle se trouve devant un E muet, ou devant deux RR, ou devant une consonne qui se retranche dans la prononciation.

Les signes ordinaires de la longueur des syllabes, sont :

1°. L'accent circonflexe : toute voyelle qui est marquée de cet accent est longue; comme dans *Tête*.

2°. L'accent grave; comme dans *Succès*.

3°. Dans le redoublement de l'R; comme dans *Tonnerre*.

4°. Le retranchement de l'S, dans la prononciation, comme dans *Isle*, *Ile*.

5°. L'E très-ouvert, sans accent; comme dans *Sujets*.

6°. L'AI, EI ou OI, tous signes de l'E très-ouvert : comme dans *Maître*, *Peine*, ils *Lisoient*.

Application de toutes ces lois.

« La *tempête* s'*appaise* : le *soleil*, dont les » *rayons* ne *pouvoient* pénétrer jusqu'à la *terre*,

» paroît avec un nouvel éclat : la *Reine* se re-» tire dans l'*isle* ».

On reconnoîtra, par l'accent circonflexe, que l'E moyen est long dans *Tempête ;* qu'AI est long dans *Appaiser*, parce que nous avons dit que ces syllabes, AI, EI, OI, ont le son d'un È très-ouvert ; que la dernière syllabe dans *Auprès* est longue, à cause de l'accent grave ; et la première du mot *isle*, parce que l'S se supprime, dans la prononciation.

Des règles certaines sur la prononciation ne sont pas seulement utiles à ceux qui parlent ou qui lisent en public, mais encore à ceux qui n'auront jamais à les observer que dans la conversation ordinaire. Il ne s'agit pas seulement de ne pas blesser, en parlant, l'oreille de ceux qui nous écoutent ; il faut encore, qu'en nous entendant, ils ne se méprennent jamais sur la véritable signification des mots que nous employons. Or, qui ignore que nous avons, en français, et qu'il y a dans toutes les langues, des mots *Homonymes*, parfaitement identiques quant aux élémens qui les composent, et absolument différens dans leur valeur. Et c'est la quantité qui apprend à les distinguer. Pouvions-nous mieux terminer ce Traité que par le tableau des *Homonymes* les plus connus? On appren-

dra les autres par la lecture; à l'imitation de M. l'abbé D'OLIVET, nous écrirons le mot latin à côté de chacun de ces mots.

Tableau de quelques Homonymes français.

La voyelle de ces mots est longue.	La voyelle de ceux-ci est brève.
Acre, acer.	*Acre*, jugerum.
Alêne, subula.	*Haleine*, spiritus.
Bailler, dare.	*Bâiller*, oscitare.
Bât, clitellæ.	*Il Bat*, verberat.
Bâteleur, ludio.	*Batelier*, navita.
Beauté, forma.	*Botté*, ocreatus.
Bête, pecus.	*Bette*, beta.
Boîte, pyxis.	*Il Boite*, claudicat.
Bon, bonus.	*Bond*, saltus.
Chair, caro.	*Cher*, carus.
Châsse, capsa.	*Chasse*, venatio.
Clair, clarus.	*Clerc*, clericus.
Corps, corpus.	*Cor*, cornu. *Cor*, gemursa.
Côte, costa. *Côte*, collis.	*Cotte*, crocota.
Cuire, coquere.	*Cuir*, corium.
Faîte, culmen. *Fête*, festum.	*Faite*, facta.
Faix, onus.	*Fait*, factum.

Le Foie, jecur. *Une Fois*, semel.	*La Foi*, fides. *Le Fouet*, flagrum.
Forêt, silva.	*Foret*, terebra.
Je Goûte.	*Une Goutte.*
Grave, gravis.	*Je Grave*, scalpo.
Hâle, solis ardor.	*Halle*, forum.
Hôte, hospes.	*Hotte*, sporta.
Jeûne, jejunium.	*Jeune*, juvenis.
Lacs, laqueus.	*Lac*, lacus.
Legs, legatum.	*Laid*, deformis. *Lait*, lacte.
Lis, lilium.	*Lit*, cubile.
Maître, magister.	*Mettre*, mittere.
Mâle, mas.	*Malle*, arca.
Masse, lusoris pignus.	*Masse*, moles.
Mât, malus.	*Ma*, mea.
Mâtin, canis.	*Matin*, manè.
Mois, mensis.	*Moi*, ego.
Mûr, maturus.	*Mur*, murus.
Il Naît, nascitur. *Il N'est*, non est.	*Net*, nitidus.
Pâte, farina depsita.	*Pate*, pes.
Paume, palma.	*Pomme*, malum.
Pêcher, piscari. *Pêcher*, persica.	*Pécher*, peccare.
Pêne, pessulus.	*Peine*, pœna.
Rôt, caro assa.	*Rot*, ructus.

Sas, cribrum.	*Sa*, sua.
Scène, scena. }	*Saine*, sana.
Cène, cœna. }	*La Seine*, Sequana.
Tâche, conatus.	*Tache*, macula.
Tête, caput.	*Tette*, mamma.
Vers, metrum. }	*Ver*, vermis.
Vers, versùs. }	
Verre, vitrum.	*Verd*, ou *vert*, viridis.

Il n'y a pas un seul mot, dans ce tableau, qui n'ait, dans la prononciation, un caractère particulier qui le distingue de celui qui a, avec ce mot, une prononciation pareille en apparence, et une signification très-différente. Il étoit donc essentiel de montrer qu'il y a, pour chacun, une quantité propre qui indique cette différence. Mais c'est surtout dans la versification, que nous allons nous applaudir du précieux avantage de distinguer les mots, entre eux. Tout ce que nous avons dit jusqu'ici, sembloit nous préparer à ce dernier Chapitre, qui est, lui-même, le premier d'un autre cours auquel la Grammaire semble servir d'introduction.

CHAPITRE X.

De la Versification française.

Ce n'est pas seulement à ceux qui ont reçu du ciel le talent éminent de peindre la nature, que nous adressons ce Traité; c'est à tous ceux qui ne sont pas aussi heureusement nés, et aussi privilégiés que ces génies du premier ordre, que nous allons révéler, non le secret de cet art sublime, connu sous le nom de *poésie*, mais la connoissance des règles qu'il faut suivre, en français, quand on est appelé à cette merveilleuse destination. Nous ne pouvons le dissimuler, tout ce que nous allons enseigner sur l'art des vers, ne formera pas un poëte; mais personne ne le deviendra sans avoir appris ce que nous allons dire de la VERSIFICATION. Eh! comment des règles sur la rime, sur la césure, sur le nombre des syllabes prescrites pour la facture du vers, serviroient-elles à former un poëte? Il suffiroit, pour se désabuser d'une si folle prétention, de réfléchir, un instant, après la lecture d'une belle tragédie de l'immortel Racine, sur tout ce qu'il a fallu de talens pour une si étonnante composition.

En

En effet, qu'est-ce qu'un véritable poëte, et quelles doivent être ses dispositions, pour mériter ce titre? Que faut-il qu'il trouve en lui-même, pour se répondre qu'il peut, sans présomption, saisir, avec confiance et d'une main hardie, le pinceau d'Homère, de Virgile et de Racine, pour peindre, à grands traits, d'après les modèles que la nature lui présente sans cesse, des copies tellement ressemblantes, qu'on croie, en les voyant, ne voir que des originaux et des modèles aussi parfaits que ceux qu'il vouloit imiter?

Ah! qui pourroit s'y tromper? Le poëte sent, de bonne heure, une sorte de feu intérieur, qu'on nomme *imagination*, et qui s'enflamme facilement, à la vue des moindres traits échappés au grand tableau de la nature; c'est celui dont le cœur suit naturellement l'élan brûlant de l'imagination; celui dont l'oreille du cœur est encore plus sensible que l'oreille organique à la magie enchanteresse du nombre et de l'harmonie; celui dont l'âme s'élève, à mesure que s'élèvent, dans leurs peintures, les peintres audacieux qui montent jusqu'au sommet de la montagne où l'antiquité fabuleuse plaçoit, et les neuf Muses, et cet Apollon si sévère qui repousse dans le marais qui entoure le mont sacré

tant de téméraires rimeurs. Le poëte est celui qui, fier d'avoir conçu une vaste pensée, la voit s'agrandir et se développer dans une âme heureusement féconde; c'est celui dont l'âme de feu sent l'irrésistible besoin de se répandre, et de communiquer ces idées qui peignent si bien les objets dont elles sont les images, ces idées qui se pressent dans un esprit qui ne peut plus les contenir; c'est ce mortel privilégié de qui VIDA a dit :

« *Huic Musæ indulgent omnes, hunc poscit Apollo* ».

C'est celui dont Horace a marqué ainsi le grand caractère :

« *Ingenium cui sit, cui mens divinior, atque os*
» *Magna sonaturum, des nominis hujus honorem* ».

Que chacun se compare à ce portrait, et qu'il se juge; qu'il se contente de connoître l'art des vers et de jouir, par la lecture, de tous ceux qui sont, depuis long-temps, en possession de l'admiration universelle, sans aspirer à l'honneur de partager avec les vrais poëtes ce sentiment auquel il ne peut avoir jamais aucun droit. Traçons encore, plus pour celui-ci que pour ces esprits privilégiés, ces règles de la versification que le génie a devinées, et dont les lecteurs des bons vers ne peuvent se passer.

Ces règles ont pour objet :

1°. Le nombre de syllabes qui doivent entrer dans les vers.

2°. La césure, ou l'hémistiche, qui doit y marquer le repos.

3°. La rime qui les termine.

4°. Les mots que les vers excluent, et ceux qui sont propres à la poésie.

5°. Enfin, les différentes manières dont les vers doivent être arrangés, entre eux, dans chaque sorte de poëme.

Des différentes espèces de Vers français.

1°. Il y a cinq sortes de vers français; ceux de douze syllabes, appelés vers *alexandrins*, grands vers, ou héroïques :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12.
« Dans l'automne, ces bois, ces soleils pâlissans,
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12.
» Intéressent notre âme, en attristant nos sens ».

L'abbé DELILLE.

2°. Ceux de dix syllabes :

« Aux malheureux, la solitude est chère;
» Elle est pour eux l'asile du bonheur ».

DE MOUSTIER.

3°. Ceux de huit syllabes :

« Tout meurt : tel est l'arrêt du sort.
» Les rois, dans leur demeure altière,
» Le pâtre, en son humble chaumière,
» Tombent sous la faux de la mort ».

FONVIELLE.

4°. Ceux de sept syllabes :

« Les cieux instruisent la terre
» A révérer leur auteur ;
» Tout ce que leur globe enserre,
» Annonce un Dieu créateur ».

ROUSSEAU.

5°. Ceux de six syllabes ; voyez les deux derniers du quatrain suivant :

« Le rat et la grenouille, auprès du marécage,
» Se querelloient, en leur langage ;
» Le milan fond sur eux,
» Et les mange tous deux ».

De la Césure.

« Que toujours dans vos vers, — le sens coupant les mots,
» Suspende l'hémistiche, — en marque le repos ».

Boileau, dans ces deux vers, dit tout sur la césure ; qu'elle est un repos qui coupe le vers en deux parties, et que c'est au milieu, dans le vers de douze syllabes. C'est à la quatrième

syllabe, dans le vers de dix syllabes. Il n'y a que ces deux sortes de vers qui aient une césure :

« Du peu qu'il a, — le sage est satisfait ».

Pour que la césure soit régulière, le sens doit autoriser le repos. Ainsi on voit aisément pourquoi, dans le vers suivant, la césure est défectueuse :

« Dieu nous aime, malgré — nos infidélités ».

La césure doit toujours tomber à la dernière syllabe d'un mot, à moins que cette syllabe n'ait un E muet ; alors on rejette la césure sur la pénultième, et on élide l'E muet avec l'hémistiche suivant, qui doit commencer par une voyelle :

« Voyez-vous ce modest-e et pieux presbytère ;
» Là, vit l'homme de Dieu, dont le saint ministère
» Du peuple réuni présente au ciel les vœux,
» Ouvre sur le hameau tous les trésors des cieux,
» Soulage le malheur, consacre l'hyménée,
» Bénit, et les moissons et les fruits de l'année,
» Enseigne la vertu, reçoit l'homme au berceau,
» Le conduit à la vie, et le suit au tombeau ».

On trouve, dans ces beaux vers, toutes les règles de la césure.

L'exemple de l'élision est dans le premier et dans le dernier vers.

A la suite de la césure, c'est la rime qui doit nous occuper : il s'en faut bien que la rime, quelque hérissée qu'elle soit de difficultés, toute gênante qu'elle est pour le talent médiocre, soit sans charme et sans grâce, dans notre poésie. Ce n'est qu'aux esprits condamnés à ne jamais sortir des entraves d'une prose commune, qu'elle se montre rebelle, et qu'elle se refuse. Elle est la convenance de deux sons qui terminent deux vers.

On en distingue de deux sortes, les masculines et les féminines, les riches et les suffisantes.

Les rimes masculines sont celles qui finissent par toute autre lettre que par l'E muet, ou seul, ou suivi d'une S ou de NT.

Les rimes féminines sont celles qui se terminent par un E muet, suivi d'une S, ou de NT.

Comme un E muet, à la fin d'un vers, ne se compte pas, les vers féminins ont toujours une syllabe de plus que les masculins.

Les rimes riches sont formées de deux sons parfaitement semblables, et souvent représentés par les mêmes lettres.

Les rimes suffisantes sont celles qui n'ont pas une convenance aussi parfaite d'orthographe et de sons.

Il sera facile de remarquer ces rimes, les

unes masculines, les autres féminines ; les unes riches, les autres suffisantes, dans le reste du *Tableau du Pasteur du Hameau*, dont nous avons vu M. l'abbé DELILLE crayonner les premiers traits, dans les vers cités plus haut :

« Fidèle à son église, et cher à son troupeau,
» Le vrai pasteur ressemble à cet antique ormeau,
» Qui des jeux du village ancien dépositaire,
» Leur a prêté, cent ans, son ombre héréditaire,
» Et dont les verts rameaux, de l'âge triomphans,
» Ont vu mourir le père, et naître les enfans.
» Par ses sages conseils, sa bonté, sa prudence,
» Il est, pour le village, une autre providence :
» Quelle obscure indigence échappe à ses bienfaits !
» Dieu seul n'ignore pas les heureux qu'il a faits.

Le dernier son des mots, pareil dans deux vers qui doivent rimer ensemble, suffit aux vers masculins. Cette identité de sons doit avoir lieu, pour les féminins, à l'égard du son de l'avant-dernière syllabe, qui est toujours un son plein. Et cela n'est pas étonnant, la dernière syllabe étant muette dans le vers féminin, est donc toujours un son perdu. Il n'y auroit donc pas de rime dans des vers féminins, si le son de la pénultième syllabe des deux vers n'étoit pas identique.

Mais cela ne suffiroit pas pour l'exactitude de la rime ; et elle seroit vicieuse, si les deux syl-

labes qui la forment, n'étoient pas de la même mesure et de la même quantité; car une brève ne sauroit rimer avec une longue; ni un dérivé avec un primitif; un simple avec un composé; ni deux mots qui auroient le même sens et la même valeur. Ainsi, *Grâce*, qui a sa pénultième longue, ne sauroit rimer avec *Préface*, dont la pénultième est brève; *Ennemi* ne sauroit rimer avec *Ami*, dont il est le dérivé.

Il faut encore, pour la parfaite exactitude de la rime, éviter que le dernier hémistiche d'un vers ne rime avec le premier hémistiche du vers qui le précède, ou qui le suit; ou même que les deux premiers hémistiches des deux vers qui se suivent, riment, l'un avec l'autre.

Ici, nous trouverions dans les meilleurs auteurs de quoi justifier, par leur exemple, les fautes que nous signalons; mais les plus grands exemples ne sauroient prescrire contre le goût et la raison. Continuons de lire le portrait du *Pasteur*; nous y chercherions vainement ces rimes défectueuses, soit par la quantité, soit par la conformité des sons, dans des hémistiches qui ne sont pas les mêmes: pas une tache ne dépare ce charmant tableau:

« Souvent dans ces réduits où le malheur assemble
» Le besoin, la douleur et le trépas ensemble,

» Il (le pasteur) paroît; et soudain le mal perd son horreur,
» Le besoin sa détresse, et la mort sa terreur,
» Qui prévient le besoin, prévient souvent le crime :
» Le pauvre le bénit, et le riche l'estime;
» Et souvent, deux mortels, l'un de l'autre ennemis,
» S'embrassent à sa table, et retournent amis ».

Là point de rime entre un composé et un simple, entre un dérivé et un primitif, entre l'hémistiche d'un vers précédent et le dernier hémistiche du vers qui le suit.

Il y auroit encore bien des observations à faire sur les rimes suffisantes; mais n'avons-nous pas toutes ces règles en exemples dans nos grands écrivains ?

Mots qui sont exclus des ouvrages en vers.

La poésie étant, d'après les conventions établies, le langage des Dieux, tout ce qui ne seroit pas digne d'une condition si sublime doit donc en être banni; et par conséquent, tous les termes communs et d'un style ordinaire, mais surtout les mots qu'une oreille délicate et harmonique réprouveroit, ne peuvent jamais être la langue d'un poëte. Ce qu'une prose assez soignée se permet, une versification soignée ne sauroit l'adopter. Les conjonctions, les mots explétifs ou complétifs, les tours familiers donneroient

à sa marche une lenteur, un embarras trop contraires à la vivacité de ses combinaisons rapides. Il lui faut un choix exquis de termes propres à l'explosion de ses sentimens brûlans. Elle repousse tout ce qui voudroit contrarier cette liberté franche dont elle veut jouir; et jusque dans ses écarts, elle veut conserver son indépendance.

Elle semble avoir juré à l'E muet, dont je voulus, autrefois, la débarrasser (1), une implacable haine. Elle ne le souffre qu'autant qu'une autre voyelle officieuse, par où commence le mot suivant, lui permet de se confondre et de ne faire qu'un avec elle; quand cet E muet a le malheur, comme dans *vie* et dans *finie*, d'être précédé d'une autre voyelle.

Elle ne souffre pas davantage que la conjonction ET s'y trouve devant un mot commençant par une voyelle : elle ne fait pas plus de grâce au son nasal, dans le même cas. Faisons parler ici le législateur même du Parnasse français, donnant l'exemple et la leçon :

---

(1) C'est aux Écoles Normales, où je faisois un cours de Grammaire Générale, qu'ayant proposé de supprimer l'E muet dans tous les mots français, je reçus une charmante réclamation en vers français, dont j'ai cru devoir enrichir ce Traité de Versification.

« Il est un heureux choix de mots harmonieux,
» Fuyez des mauvais sons le concours odieux :
» Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
» Ne peut plaire à l'esprit, quand l'oreille est blessée ».

« Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
» Ne soit, d'une voyelle, en son chemin heurtée ».

« Qui sert *et* aime Dieu, possède toutes choses ».

Voilà ce que la versification ne souffre pas. Il faudroit dire :

« Qui connoît et sert Dieu, possède toutes choses ».

« Un grand *nom* est un poids difficile à porter ».

Voilà ce son nasal dont j'ai parlé, plus haut, et qui n'est toléré qu'autant que la prononciation permet de pratiquer un petit repos entre le mot qui finit par un son nasal et le mot suivant, commençant par une voyelle; comme dans ces vers de Racine :

« Celui qui met un *frein* à la fureur des flots,
» Sait aussi, des méchans, arrêter les complots ».

Quant à la coupe des vers, aux enjambemens et aux transpositions des divers membres de la période, c'est par la lecture réfléchie des grands modèles qu'on apprendra cette sorte de magie poétique, qui consiste moins dans l'harmonie des mots que dans celle des pensées. On y verra le

charme que produisent les inversions qui seroient trop hardies pour la prose, et qui ont tant de grâce dans les vers. Donnons un exemple où ces inversions seront distinguées par le caractère italique :

« Déjà, tendre amitié, ton feu sacré m'inspire ;
» *Jouir de tes bienfaits*, est le terme où j'aspire.
» *A ton nom*, quels plaisirs et quels doux sentimens
» Reviennent se mêler à des charmes présens !
» Ah ! si jamais le ciel veut, dans sa complaisance,
» *Sur mes désirs*, enfin, régler ma jouissance,
» Il ne me verra point, l'assiéger par mes vœux,
» Pour obtenir de lui les titres fastueux,
» Les honneurs fatigans, l'importune richesse,
» Ou *des plaisirs des sens* la dangereuse ivresse ».

Des mots propres à la Poésie.

La poésie étant plus noble, plus élevée que la prose, il est tout naturel que son langage le soit aussi ; qu'elle ait des expressions à elle, et que la prose ait aussi les siennes. Voici un tableau, en raccourci, de quelques-unes de ces expressions, tel que l'a fait M. de Wailly, en traitant, dans sa Grammaire, de la versification française.

Expressions prosaïques.	Expressions poétiques.
Ancien.	*Antique.*
Cheval.	*Coursier.*

Dieu.	L'*Éternel.* Le *Très-Haut.* Le *Tout-Puissant.* Le *Soleil de l'Éternité* (1).
Le *Sein.* Le *Ventre.*	Le *Flanc.*
L'*Épée.*	Le *Glaive.*
Les *Humains.*	Les *Mortels.*
Le *Mariage.*	L'*Hymen* ou l'*Hyménée.*
L'*Espérance.*	L'*Espoir.*
La *Pensée.*	Le *Penser.*
Autrefois.	*Jadis.*
Il n'y a pas long-temps.	*Naguère.*
Travail.	*Labeur.*
Repentir.	*Repentance.*
Aussitôt.	*Soudain.*
L'Enfer.	Le *Tartare.* Le *Ténare.* Les *Sombres bords.*
Un *Pays.*	Un *Climat.* Un *Séjour.*
Un *Vent frais.*	Le *Zéphire.*
Plaisir.	*Volupté.*

(1) Expression de MASSIEU, Sourd-Muet.

Mémoire.	*Souvenir.*
Le *Temps futur.*	L'*Avenir.*
Le *Souffle du vent.*	L'*Haleine du Zéphyr.*

Suite de l'exemple précédent.

« Je lui demanderai la médiocrité,
» Qui conserve mes mœurs dans la simplicité,
» Sous un *climat* tranquille, un *séjour* solitaire,
» Tempère des hivers, les cruelles rigueurs,
» Et des étés brûlans modère les ardeurs ;
» Où les arts, près de moi, fixés par la sagesse ;
» Répandent leurs bienfaits jusque sur ma vieillesse :
» Où, surtout, l'amitié, dans toutes les saisons,
» Vienne encore embellir et doubler tous ces dons.
» Là, dans le calme heureux d'une *volupté* pure ;
» Chaque jour, à loisir, contemplant la nature,
» De la beauté des cieux constant admirateur,
» Mon âme, avec transport, béniroit leur auteur.
» Là, consacrant ma vie aux soins les plus paisibles,
» Aux vertus que toujours aiment les cœurs sensibles,
» J'attendrois que la mort, m'appelant à mon tour,
» Dans un soir sans nuage, éteignît un beau jour,
» Et qu'alors, d'un ami la main fidèle et tendre,
» Dans une urne, avec soin, vînt enfermer ma cendre ;
» Assuré que son cœur, dans un long avenir,
» Conserveroit de moi, le plus doux *souvenir* ».

.....

DOMINIQUE RICARD.

De l'arrangement des Vers, entre eux.

Nous avons appris qu'il y a des vers de plusieurs sortes de syllabes et deux sortes de rimes,

qui font aussi qu'il y a des vers masculins et des vers féminins.

Chaque genre de poésie exige une sorte de vers qui conviennent à ce genre. Les grands vers, ou vers alexandrins, sont consacrés au poëme épique, ou héroïque, et à la tragédie : on les emploie aussi dans les autres genres, tels que l'ode, l'épître, l'églogue, le sonnet, etc.; mais le poëme épique et la poésie dramatique n'en souffriroient pas d'autres.

Les vers de dix syllabes conviennent à l'épître, au genre badin : toutes les autres sortes de vers sont destinés à la poésie lyrique, aux stances, aux fables, aux madrigaux, à tous les petits genres.

On mêle les vers masculins avec les féminins, d'après des règles constantes, que chaque genre semble avoir dictées, et qu'un goût, formé sur les grands modèles, modifie, à son gré.

L'usage commande que, dans un poëme de longue haleine, comme le poëme héroïque ou épique, comme le Lutrin de BOILEAU, ses Satires et ses Epîtres; les Jardins de DELILLE; la Sphère de DOMINIQUE RICARD; ou la Henriade, et toutes les tragédies qui sont restées au théâtre, les vers soient mêlés de manière que deux vers masculins, rimant ensemble, soient constam-

ment suivis de deux vers féminins, rimant également entre eux. On appelle ces vers, ainsi distribués, vers à *rimes plates*, comme ceux de l'exemple précédent.

On appelle vers à *rimes croisées* ceux qui présentent un vers féminin, suivi d'un vers masculin, le premier rimant avec le troisième, et le quatrième rimant avec le second, comme dans l'exemple suivant :

« Je chante le palais des heures,
» Où trente portes de vermeil,
» Conduisent aux douze demeures
» Qu'habite le char du soleil ».

Il est rare de mettre, de suite, plus de deux vers de même rime; mais il arrive souvent qu'on ne se contente pas, dans les stances, les épigrammes, les fables, les madrigaux et les chansons, de croiser les rimes; on les mêle souvent, c'est-à-dire, qu'après les avoir croisées dans une période, on en met deux de même rime, de suite, et puis on les croise encore, selon que l'indique une oreille exercée, et qui connoît le charme de l'harmonie imitative.

Des Stances.

Une stance est un certain nombre de vers, après lesquels le sens est terminé et fini.

Dans

Dans une ode, chaque stance est une strophe; dans une chanson, chaque stance est un couplet. Une stance ne peut avoir ni moins de quatre vers, ni plus de dix.

Et de même qu'il y a des odes en strophes, des chansons en couplets, il y a aussi des épîtres familières en stances. Voici un modèle, en ce genre, dans la charmante épître qui me fut adressée, après une séance des écoles normales, par M. CROUZET, l'un des élèves de ces écoles, autrefois professeur de rhétorique, dans un des colléges de l'université de Paris, et actuellement directeur du collége de Saint-Cyr, et membre associé de l'institut national:

« Réformateur de l'alphabet,
» J'avois conçu quelqu'espérance,
» A titre de sourd et muet,
» D'intéresser ta bienveillance.

» Mais quand à la société
» Tu rends mes malheureux confrères,
» Pourquoi suis-je persécuté,
» Et proscrit par tes lois sévères?

» Nous sommes trois du même nom,
» De sons divers, sous même forme;
» Et voilà, dis-tu, la raison
» Qui me soumet à la réforme.

» Il est vrai que nous sommes trois,
» Et tous trois de même structure;
» Mais exprimant diverses voix,
» Nous prenons diverse figure.

» Les deux qu'épargnent tes rigueurs,
» Sont marqués d'un signe interprète;
» Et comme ils sont très-grands parleurs,
» Ont une langue sur la tête.

» Si pourtant à quelqu'un de nous
» Il falloit déclarer la guerre,
» J'ose m'en rapporter à tous,
» Est-ce à moi qu'il faudroit la faire?

» Je marche seul et sans fracas,
» Sans attirail et sans coiffure :
» Je ne cause aucun embarras
» Dans le bel art de l'écriture.

» Je chéris la simplicité,
» Je suis formé d'un trait unique;
» Et fidèle à l'égalité,
» Je conviens à la République.

» Dans mon chemin je suis souvent
» Heurté d'une voyelle avide;
» C'est ainsi qu'en proie au méchant,
» Périt l'être foible et timide.

» Mais alors même en expirant,
» Sous le froissement qui me presse,
» D'un son barbare et déchirant,
» Je sers à briser la rudesse.

» Dans la poésie où la voix
» A l'hémistiche est suspendue,
» Je n'en puis soutenir le poids,
» Son repos m'accable et me tue.

» Il est vrai : mais souvent ailleurs
» Je rends sa touche plus agile,
» Et j'en nuance les couleurs
» Sous la main d'un poëte habile.

» On ne me compte pas, dis-tu,
» Dans les vers où je suis finale ;
» Ah ! c'est alors que ma vertu
» Par d'heureux effets se signale.

» Pour peindre un objet étendu,
» J'alonge une rime sonore ;
» Et quand le vers est entendu,
» La syllabe résonne encore.

» Je rends le bruit retentissant
» Du sein de l'orage qui *gronde*,
» Et que répète, en mugissant,
» L'écho de la terre *profonde*.

» Par le dernier frémissement
» Du son qui doucement *expire*,
» Je peins le doux gémissement
» De l'eau qui murmure et *soupire*.

» Quoique l'on m'appelle *muet*,
» Je dis beaucoup plus qu'on ne pense ;
» Je ressemble au sage discret
» Dont on écoute le silence.

» A la voix je sers de soutien,
» J'arrête le son qui s'envole ;
» Tu parois le sentir si bien,
» Que tu n'as pas détruit mon rôle.

» Même tu veux qu'un étranger
» Le remplisse quand on me chasse.
» Est-ce la peine de changer,
» Pour mettre un muet à ma place ?

» Si donc tu voulois me laisser,
» Par justice et reconnoissance,
» J'aurois encore à t'adresser
» Un vœu d'une grande importance.

» Quand le signe de l'action
» A pour objet plusieurs personnes,
» Ta sévère décision
» Veut y supprimer deux consonnes.

» Ah ! réforme ce jugement;
» Laisse-moi mes deux sentinelles,
» Mon unique retranchement
» Contre la fureur des voyelles.

» Si tu renverses ce rempart,
» Tu détruis partout la mesure;
» Tu fais tomber, de toute part,
» La poétique architecture.

» Dans combien d'immortels écrits
» Tu vas mutiler le génie !
» Je ne vois plus que des débris
» Dans Phèdre et dans Iphigénie.

» Des Sourds-Muets digne soutien,
» Toi leur bienfaiteur, toi leur père,
» Daigne aussi, daigne être le mien,
» Et traite-moi comme leur frère.

On a pu remarquer que chacune de ces *stances* est un quatrain exprimant un sens complet; que tous ces quatrains n'en sont pas moins liés, entre eux, par un sens qui dure jusqu'à la fin; qu'entre un vers masculin ou féminin, et celui qui lui répond, il y a, dans certains quatrains, un vers d'une rime différente; et dans certains autres, deux vers qui riment, entre eux.

Il ne faut pas manquer d'observer qu'il peut y

avoir des ouvrages, en quatrains, qui n'ont, avec l'épître qu'on vient de lire, aucun autre rapport que la forme purement matérielle, les quatrains qui les composent n'ayant aucune liaison par le sens. Tel auroit pu être un ouvrage précieux, intitulé : MORALE DE L'ENFANCE, ou *Collection de Quatrains moraux*, etc., *par Ch. G. MOREL DE VINDÉ*. Ces quatrains auroient pu être tous détachés, et ne pas former un corps de doctrine; et il en est bien autrement : c'est un code de devoirs, où l'on trouve, dans un joli petit cadre, tout ce qu'il faudroit chercher dans plusieurs volumes. Voici quelques quatrains du chapitre II. *Des devoirs envers Dieu.*

« C'est Dieu qui fit le monde, et la terre, et les cieux.
» C'est lui qui nous a faits; nous sommes sous ses yeux:
» C'est lui qui, chaque jour, soutient notre existence.
» Comment payer ses dons? Par la reconnoissance.

» Nous donnant la raison pour diriger nos sens,
» Il chérit nos vertus, il déteste nos vices;
» Pour lui, plus de vertus sont le meilleur encens,
» Et des défauts de moins, les meilleurs sacrifices.

» Dieu voit tout, est partout. On a beau se cacher,
» A son œil pénétrant on ne peut se soustraire.
» Quand on pèche en secret, ce n'est pas moins pécher;
» A l'éternel témoin gardons-nous de déplaire ».

On peut faire des stances de six, de huit, de dix vers; chacune a ses règles, de manière que

six, ou huit, ou dix vers, ne sont pas toujours des stances.

Une stance de six vers est composée d'un quatrain, et de deux vers d'une même rime, qu'on place au commencement ou à la fin : la règle est que, lorsque les deux vers précèdent le quatrain, le repos se trouve au troisième; quand les deux vers sont à la fin, le repos peut être partout ailleurs qu'au troisième vers.

EXEMPLE :

« Heureux, qui du ciel occupé,
» Et d'un faux éclat détrompé,
» Met, de bonne heure, en lui, toute son espérance!
» Il protége la vérité,
» Et saura prendre la défense
» Du juste que l'impie aura persécuté ».

Lorsque les deux vers qui riment ensemble sont à la fin, la place du repos est indifférente.

EXEMPLE :

« Seigneur, dans ton temple adorable,
» Quel mortel est digne d'entrer?
» Qui pourra, grand Dieu, pénétrer
» Ce sanctuaire impénétrable,
» Où tes saints inclinés, d'un œil respectueux,
» Contemplent de ton front l'éclat majestueux?

» Celui devant qui le superbe,
» Enflé d'une vaine splendeur,
» Paroît plus bas, dans sa grandeur,
» Que l'insecte caché sous l'herbe,

» Qui, bravant du méchant le faste couronné,
» Honore la vertu du juste infortuné ».

Une stance de huit vers n'est autre chose que deux quatrains liés, et matériellement, et par le sens.

Le sens doit finir après le premier quatrain; et les vers des deux quatrains s'entrelacent, comme je l'ai dit plus haut. Je vais continuer de dicter les préceptes, et d'en donner les exemples, d'après le respectable M. de Wailly, qui a fait lui-même le choix de quelques-uns.

Ier. EXEMPLE:

« Juge des princes de la terre,
» Grand Dieu, qui portes dans tes mains
» Les tempêtes et le tonnerre,
» Pour punir l'orgueil des humains:
» Arbitre souverain des affaires du monde,
» Quels que soient les chagrins dont je suis tourmenté,
» Aujourd'hui mon âme ne fonde
» L'espoir de son secours, qu'en ta seule bonté ».

IIme. EXEMPLE:

« Oui, vous qui de l'Olympe usurpant le tonnerre,
» Des éternelles lois renversez les autels,
» Lâches oppresseurs de la terre!
» Tremblez, vous êtes immortels:
» Et vous, vous du malheur victimes passagères,
» Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
» Voyageurs d'un moment aux terres étrangères!
» Consolez-vous, vous êtes immortels ».

L'abbé DELILLE.

Les stances de huit vers ne sont pas toujours ordonnées ainsi, et les vers ne sont pas toujours arrangés comme le sont ceux de cet exemple. Quelquefois les deux premiers vers riment ensemble, et le quatrain suivant est en rimes croisées : quelquefois, c'est d'abord un sixain, à rimes croisées, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et la stance finit par deux vers de même rime, comme dans l'exemple suivant :

« Quelque misantrope animal,
» Qui toujours pique, mord ou pince,
» Dira que mon style est bien mince,
» Et mon Pégase un franc cheval.
» Mais il n'importe, bien ou mal,
» Je dois remercier, mon prince!
» Et j'aime mieux passer pour rimeur languissant,
» Que pour rimeur méconnoissant ».

Une stance de dix vers n'est autre chose qu'un quatrain et un sixain réunis, dont les vers s'entremêlent, selon les règles ordinaires. Il y a deux repos, l'un à la fin du quatrain, et un second, après le septième vers.

Ier. EXEMPLE :

« C'est un arrêt du ciel, il faut que l'homme meure;
» Tel est son partage et son sort :
» Rien n'est plus certain que la mort,
» Et rien plus incertain que cette dernière heure.
» Heureuse incertitude, utile obscurité,
» Par où ta divine bonté

» A veiller, à prier sans cesse nous convie!
» Que ne pouvons-nous point, avec un tel secours,
» Qui nous fait regarder tous les jours de la vie
» Comme le dernier de nos jours »!

IIme. EXEMPLE:

« Les cieux instruisent la terre
» A révérer leur auteur.
» Tout ce que leur globe enserre,
» Célèbre un Dieu créateur.
» Quel plus sublime cantique
» Que ce concert magnifique
» De tous les célestes corps!
» Quelle grandeur infinie!
» Quelle divine harmonie
» Résulte de leurs accords »!

Il ne nous reste plus qu'à parler du Sonnet, du Rondeau, de l'Epigramme, du Madrigal et du Triolet.

Du Sonnet.

Boileau feint qu'Apollon,

« Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,
» Inventa du sonnet les rigoureuses lois,
» Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille,
» La rime, avec deux sons, frappât, huit fois, l'oreille,
» Et qu'ensuite six vers, artistement rangés,
» Fussent, en deux tercets, par le sens partagés.
» Surtout, de ce poëme il bannit la licence:
» Lui-même en mesura le nombre et la cadence,
» Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
» Ni qu'un mot déjà mis, osât s'y remontrer.
» Du reste, il l'enrichit d'une beauté suprême.
» Un sonnet sans défaut, vaut seul un long poëme ».

Toutes les règles qui concernent le sonnet, sont exprimées dans les beaux vers précédens.

Le sonnet est composé de quatorze vers d'une égale mesure, et, ordinairement, de douze syllabes : ces quatorze vers se divisent en deux quatrains, et en deux tercets.

Les rimes masculines et féminines des deux quatrains doivent être semblables, et s'entremêler dans l'un, de la même manière que dans l'autre.

Les deux tercets commencent, l'un et l'autre, par deux rimes semblables, en sorte que le troisième vers du premier rime avec le troisième du second tercet.

Le second vers de chaque quatrain doit avoir un repos : les deux quatrains et les deux tercets doivent être terminés, chacun, par un repos encore plus grand.

Voici, pour exemple, le sonnet si connu de Desbarreaux :

« Grand Dieu ! tes jugemens sont remplis d'équité.
» Toujours tu prends plaisir à nous être propice :
» Mais j'ai tant fait de mal que jamais ta bonté
» Ne me pardonnera, qu'en blessant ta justice.

» Oui, Seigneur, la grandeur de mon impiété
» Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice :
» Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
» Et ta clémence même attend que je périsse.

» Contente ton désir, puisqu'il t'est glorieux :
» Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux :
» Tonne, frappe, il est temps ; rends-moi guerre pour guerre.
» J'adore, en périssant, la raison qui t'aigrit :
» Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
» Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

Du Rondeau.

Le Rondeau est moins difficile et moins important que le sonnet : treize vers sur deux rimes, dont huit masculines et cinq féminines, ou sept masculines et six féminines ; deux repos, l'un après le cinquième vers, l'autre après le refrain qui se place après le huitième ; le refrain, qui n'est autre chose que la répétition d'un ou de plusieurs mots du premier vers : voilà toutes les règles du Rondeau dont on va lire la répétition, dans le modèle suivant, si généralement connu :

« *Ma foi, c'est fait* de moi, car Isabeau
» M'a conjuré de lui faire un rondeau :
» Cela me met en une peine extrême.
» Quoi ! treize vers, huit en *eau*, cinq en *ème !*
» Je lui ferois aussitôt un bateau.
» En voilà cinq pourtant en un monceau :
» Faisons-en huit en invoquant Brodeau,
» Et puis mettons, par quelque stratagème :
» *Ma foi, c'est fait.*
» Si je pouvois encor de mon cerveau
» Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau :

» Mais cependant me voilà dans l'onzième.
» Et si je crois que je fais le douzième :
» En voilà treize ajustés au niveau :
» *Ma foi, c'est fait* ».

Du Rondeau redoublé.

Il y a une autre sorte de Rondeau qu'on appelle *redoublé*, dont la forme est peut-être plus agréable que celle du Rondeau ordinaire, et dont on vient de voir, et la leçon, et le modèle, dans l'exemple précédent. Pour celui-ci, on commence à faire un quatrain; ensuite on y en ajoute quatre autres, dont chacun finit par un des vers du premier. De sorte que le second quatrain finit par le premier vers, et ainsi des autres. L'ouvrage se termine par un quatrain où le mot du premier tombe naturellement comme dans le rondeau ordinaire. On va voir la forme de ce petit poëme dans l'exemple suivant :

» L'heureux séjour ! l'agréable bocage !
» Pour un esprit exempt d'ambition,
» Qui sait goûter les douceurs du village,
» Des vains soucis fuyant l'illusion.

» Qu'on sente ailleurs toute l'émotion
» Que peut causer la fortune volage ;
» Il dit, content de sa condition :
» L'heureux séjour ! l'agréable bocage !

qui font aussi qu'il y a des vers masculins et des vers féminins.

Chaque genre de poésie exige une sorte de vers qui conviennent à ce genre. Les grands vers, ou vers alexandrins, sont consacrés au poëme épique, ou héroïque, et à la tragédie : on les emploie aussi dans les autres genres, tels que l'ode, l'épître, l'églogue, le sonnet, etc.; mais le poëme épique et la poésie dramatique n'en souffriroient pas d'autres.

Les vers de dix syllabes conviennent à l'épître, au genre badin : toutes les autres sortes de vers sont destinés à la poésie lyrique, aux stances, aux fables, aux madrigaux, à tous les petits genres.

On mêle les vers masculins avec les féminins, d'après des règles constantes, que chaque genre semble avoir dictées, et qu'un goût, formé sur les grands modèles, modifie, à son gré.

L'usage commande que, dans un poëme de longue haleine, comme le poëme héroïque ou épique, comme le Lutrin de BOILEAU, ses Satires et ses Epîtres; les Jardins de DELILLE; la Sphère de DOMINIQUE RICARD; ou la Henriade, et toutes les tragédies qui sont restées au théâtre, les vers soient mêlés de manière que deux vers masculins, rimant ensemble, soient constam-

ment suivis de deux vers féminins, rimant également entre eux. On appelle ces vers, ainsi distribués, vers à *rimes plates*, comme ceux de l'exemple précédent.

On appelle vers à *rimes croisées* ceux qui présentent un vers féminin, suivi d'un vers masculin, le premier rimant avec le troisième, et le quatrième rimant avec le second, comme dans l'exemple suivant :

« Je chante le palais des heures,
» Où trente portes de vermeil,
» Conduisent aux douze demeures
» Qu'habite le char du soleil ».

Il est rare de mettre, de suite, plus de deux vers de même rime; mais il arrive souvent qu'on ne se contente pas, dans les stances, les épigrammes, les fables, les madrigaux et les chansons, de croiser les rimes; on les mêle souvent, c'est-à-dire, qu'après les avoir croisées dans une période, on en met deux de même rime, de suite, et puis on les croise encore, selon que l'indique une oreille exercée, et qui connoît le charme de l'harmonie imitative.

Des Stances.

Une stance est un certain nombre de vers, après lesquels le sens est terminé et fini.

Dans

Dans une ode, chaque stance est une strophe; dans une chanson, chaque stance est un couplet. Une stance ne peut avoir ni moins de quatre vers, ni plus de dix.

Et de même qu'il y a des odes en strophes, des chansons en couplets, il y a aussi des épîtres familières en stances. Voici un modèle, en ce genre, dans la charmante épître qui me fut adressée, après une séance des écoles normales, par M. CROUZET, l'un des élèves de ces écoles, autrefois professeur de rhétorique, dans un des colléges de l'université de Paris, et actuellement directeur du collége de Saint-Cyr, et membre associé de l'institut national:

« Réformateur de l'alphabet,
» J'avois conçu quelqu'espérance,
» A titre de sourd et muet,
» D'intéresser ta bienveillance.

» Mais quand à la société
» Tu rends mes malheureux confrères,
» Pourquoi suis-je persécuté,
» Et proscrit par tes lois sévères?

» Nous sommes trois du même nom,
» De sons divers, sous même forme;
» Et voilà, dis-tu, la raison
» Qui me soumet à la réforme.

» Il est vrai que nous sommes trois,
» Et tous trois de même structure;
» Mais exprimant diverses voix,
» Nous prenons diverse figure.

De l'adverbe, ou sur-attribut. Page 253
De la préposition. 264
LEÇON VI. 267
CHAP. VII. *De la ponctuation.* 311
De la virgule. 318
Du point. 330
Des deux-points, et du point-virgule. 333
LEÇON VII. 346
CHAP. VIII. *De l'orthographe.* 358
Des mots. 385
Remarques générales. 397
Des accens. 424
CHAP. IX. *De la prononciation.* 428
Tableau de quelques homonymes français. 477
CHAP. X. *De la versification française.* 480

Fin de la Table du second et dernier volume.

TABLE

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CET OUVRAGE.

AVERTISSEMENT.

La Table indicative des matières, propre à chaque volume, auroit été suffisante pour tout autre ouvrage; mais celui-ci eût été incomplet, si les lecteurs, qui veulent étudier la science grammaticale, n'avoient trouvé, ici, une sorte de précis analitique qui pût leur faciliter l'étude de chaque article, en particulier: ce qui forme de cette table, comme autant de petits traités, qu'on doit regarder comme l'abrégé de ces Élémens.

Les chiffres romains, en capitales, I. II., marquent les tomes. Les chiffres romains du bas, marquent les pages de l'Introduction. Les chiffres arabiques marquent les pages.

A.

Ablatif. Sixième cas de la déclinaison latine, et que les Grecs ne connoissoient pas. Son nom est formé d'une préposition, et du participe du verbe, *Ferre*, latin; il sert à exprimer la source, la force active; il est le complément de la préposition qui suit la qualité passive. I. 171.

ABSTRACTIFS. Noms nécessairement formés des adjectifs, exprimant une qualité considérée seule, et sans liaison à aucun sujet : terminaisons les plus communes de ces noms. I. 102-23-4. Deux idées dans chaque nom *Abstractif*, celle d'un nom, et celle d'un adjectif. 106-7. Les uns dérivent d'une qualité énonciative, les autres d'une qualité active. 109. Exemples des qualités exprimées par des Abstractifs. 124. L'*infinitif* de tout verbe est un nom Abstractif. 255.

ABSTRACTION. L'art des Abstractions est l'art de généraliser les idées. I. vij-ix. Cet art est postérieur à l'invention des noms des objets. 93. Comment l'homme inventa les Abstractions. 93-5-6. Le *gérondif* est l'Abstraction du mode *Participe*. 294.

ABSTRAIT. Le verbe *être* est le seul verbe *Abstrait*. I. 264-70. Tous les autres sont *concrets*. *Ibid.*

ABSOLU. Trois temps sont *absolus* : le *futur*, le *présent* et le *passé*. I. 220. C'est par accident qu'un temps relatif devient *absolu*, et qu'un temps absolu devient relatif. 235-6. C'est d'une vue unique, et de leur comparaison avec l'instant de la parole, que les temps *absolus* ont reçu leur dénomination. C'est aussi d'une double vue que les *relatifs* ont reçu la leur. *Ibid.*

ACCENT. Les accens placés au-dessus des voyelles, en rendent le son plus ou moins plein, plus ou moins rapide : on en compte trois, l'*aigu*, le *grave*, le *circonflexe*. I. 45-6.

ACCORD. En quoi consiste l'*accord* dans les mots. II. 44. La loi d'*accord* ne peut convenir aux mots invariables, mais on doit l'observer à l'égard des autres mots. 113. *Accord* de genre et de nombre pour les adjectifs,

les articles et les noms. 114. De nombre et de personnes pour les verbes. . . et de cas pour les adjectifs, les articles, et les noms, dans les langues anciennes. Exemple. 114-5-6-20-1. Quel est l'accord du verbe dans les formes suivantes : *l'un et l'autre; ni l'un, ni l'autre; l'un ou l'autre; vous et moi.* 127-8-9-30. Opinion de *Domergue* à cet égard ; réfutation de cette opinion. 132. Règle d'*accord* après un nom de quantité. 134-5-6. Après les mots *gens*, *quelque chose*, *personne*, *quiconque*. 137-8-9. Faut-il dire : *Cette femme a l'air bon*, ou *a l'air bonne ?* 141-2-3. Après *le plus*, précédé d'un pluriel. 144-5-6. Avant plusieurs adjectifs, appartenant au même nom. 148. *Accord* de l'adjectif *grand*, avant certains noms. 149. *Accord* des noms de nombre, précédés ou suivis d'autres noms de nombre. 151. De *quelque*, de *ton*, *chacun* et *leur*, dans la même phrase ; de *le*, pronom, distingué de *le*, adverbe. 151-2-3-4-5-6-7-8-9-60-1-2. *Accord* de l'article démonstratif *ce*, devant le verbe *être*. 162. De l'article indicatif *le*, devant un superlatif comparatif. 163. De la qualité passive ou *supin*, avec son sujet. 163-4-5-6-7. De la qualité passive précédée de l'objet d'action. 168-9. Exception en faveur du verbe *faire* : raison de cette exception. 177. De la qualité active, ou participe du présent, quand le participe est sans complément ou sans régime. 200.

ACCUSATIF. Quatrième cas de la déclinaison latine, terme ou objet de l'action, ou cas passif, servant à *accuser*, ou à faire connoître celui qui a fait l'action. I. 169-70.

ACTUEL. Le temps *actuel* est le présent absolu, et simultanée avec l'instant de la parole. On ne le compare

jamais qu'avec cet instant. I. 227. Le jour présent et qui n'est pas fini sert à distinguer le temps *actuel*. 274.

ADJECTIF. Mot qui sert à faire connoître une couleur, une forme, une qualité, ou propriété quelconque. I. 14. Les adjectifs sont nés des noms. 95-6-7. Ils sont essentiels à l'art de la parole. La raison de leur dénomination est dans l'emploi qu'on en fait. Ils affectent la *compréhension* des noms. 97. On les divise en physiques, et en métaphysiques. 122. Opinion de Beauzée, sur les adjectifs métaphysiques. 100. Leur place dans la phrase n'est pas indifférente; elle change souvent leur signification. 111-2-3. On les distribue en diverses classes. 105. Leur différence d'avec les noms. 117. Les noms, signes des objets; les adjectifs, signes de leurs modes. L'étymologie de l'adjectif est latine. 119. Court de Gebelin ne croit pas l'adjectif essentiel à l'art de la parole. Réfutation de cette opinion. 102. L'adjectif est assujetti à des règles de concordance. 110. Il est susceptible de différens degrés de signification, et de comparaison. 125-6. Il ne peut être seul dans le discours. 118. Ce seroit mal à propos qu'on l'appeleroit *nom*. 119. Il détermine la *compréhension* du substantif. 120. Un adjectif change de nature, et devient nom, comme le nom propre devient appellatif, quand l'un et l'autre sont précédés d'un article. 148.

ADVERBE. L'adverbe est une véritable proposition; sa terminaison la plus commune lui vient de l'italien. I. 22-3. C'est la réunion d'une préposition et de son complément. 444-5. Comme il remplace plusieurs mots, plusieurs mots le remplacent. 446. On le place ordinairement auprès du verbe; c'est de cette place que lui vient

son nom 447-8. Ce n'est pas le verbe, proprement dit, qu'il modifie, c'est l'adjectif. 453. L'adverbe et la préposition appartiennent à la même classe. 455. Différence de l'un et de l'autre. 456. OUI et NON ne sont pas des adverbes. 457. Plusieurs sortes d'adverbes. 458. Noms abstractifs confondus, mal à propos, parmi les adverbes. 459. Y et EN sont des adverbes. 46c-1. Analise de plusieurs mots pris faussement pour des adverbes. 462-3-4-5-7, etc. Explication du mot JUSQUE. 471. Phrases adverbiales prises pour des adverbes. 475, etc. Tout mot renfermant une préposition et un complément est adverbe ou phrase adverbiale. 477. Les adverbes les moins équivoques sont ceux qui sont terminés en *ment*. 479. Enfin, l'adverbe est un mot elliptique, renfermant une préposition, un nom, et un adjectif. 482. Il ne remplace pas toujours une préposition et son complément. 484. Adverbes qu'il faut appeler SUR-ATTRIBUTS. 488. On peut terminer une phrase par un adverbe, au lieu qu'on ne le peut par une préposition. 489. Les adverbes se forment ordinairement des adjectifs; manière dont on les forme. 492.

ALPHABET. Importance que lui donne Quintilien: nécessité de traiter de l'alphabet dans des élémens de grammaire: les lettres sont les élémens des mots, comme les mots sont les élémens des propositions. I. xxv-vj. Ce mot est formé des deux premières lettres des Grecs. I. 43.

ANALISE. L'analise de la période, de la phrase et de tous les élémens du discours, caractère des grammaires particulières. I. viij. La difficulté de remonter jusqu'aux premiers élémens de la première langue, en

rend l'analise impossible. xiv. L'analise n'a pu présider à la formation des langues. xv. La faculté d'analiser la pensée est le caractère distinctif de l'homme. I. 209. Analise ou décomposition d'une période. 32. Analise de quelques vers du Poëme de la Sphère. 50. Analise d'un autre morceau de ce Poëme. 114.

ANGLAISE (langue). Les Anglais ne réunissent jamais l'article aux prépositions. I. 137. Manière dont ils expriment l'actualité d'une action. 15. Leurs adjectifs n'ont ni genre, ni nombre. 111. Ils n'emploient point d'article pour généraliser. 161. Leurs adjectifs n'ont qu'une seule terminaison. 124-5. L'absence de l'article est, chez eux, une sorte d'article. 134-5. Ils n'ont point de pronoms conjonctifs. 197. Réflexion sur leur conjugaison : distinction et caractère de leurs deux *futurs*. 330-1. Terminaison ordinaire de leurs adverbes. 485. Leurs prépositions suivent, quelquefois, leur complément. 429. Le verbe *faire* est auxiliaire dans leur conjugaison. 177.

ANIMAUX. Ils ont des sensations comme l'homme; mais un instinct *irrésistible* qui leur commande tout ce qui leur convient, et qui les écarte de ce qui peut leur nuire, ne permet pas de les confondre. j-vj-vij. Comparés à un instrument qui a des sons dont il ne peut avoir la conscience. 210.

ANTÉRIEUR. Les temps antérieurs expriment un présent dans une époque passée. I. 227-8-9-30-31. Le temps antérieur est ce qu'on appeloit l'*imparfait*; on pourroit l'appeler *présent-passé*. L'ancien *passé défini* est le *présent antérieur périodique*; l'ancien *plusque-parfait* est

un *passé antérieur simple*; nous avons aussi un passé antérieur périodique et un futur antérieur. 233-4.

ANTÉRIORITÉ. Nature de l'existence d'une action passée au moment de l'énonciation. Il y a deux sortes d'antériorités. I. 239.

APPELLATIF. Le nom appellatif est plutôt le nom de l'espèce que d'aucun individu. I. 64. Ces noms furent d'abord des noms propres : on les appelle aussi *communs*. 77-8. Des êtres d'une même espèce n'ont pas, tous, le même nom appellatif. 81. Les noms appellatifs sont susceptibles de tous les genres et de tous les nombres. 82. Certains noms appellatifs ont divers genres sans changer de forme. 83-4-5-6. Les adjectifs ne peuvent modifier que les noms appellatifs. 99. Les articles ne peuvent convenir, non plus, qu'aux noms appellatifs dont ils déterminent l'étendue. 164.

ART. Sa définition par opposition à celle de la nature. Il est toujours l'effet de l'industrie humaine. I. 144.

ARTICLE. Ce mot sert à déterminer un nom commun. I. 65 et 164. Sa fonction est de préciser ce nom, qui, sans l'article, seroit trop vague. 130. L'ancienne division des articles en *défini* et en *indéfini*, est contraire à leur nature. 131. Il y a trois sortes d'articles. 133. On réunit quelquefois l'article aux prépositions, *à* et *de*. 136. Mauvais effet de l'absence de l'article. 146. L'article *le* et *la*, dérivés du pronom latin, *ille*, *illa*. 147. L'article donne le caractère de nom à tous les mots qu'il précède. 148-9. Plusieurs mots regardés comme pronoms, doivent être rapportés à quelqu'une des trois classes des articles. 153-4. Ressemblance et différence de l'article et de l'adjectif. 155. Manière de réunir l'article et la préposition. 156-7. DES, pré-

position-article. 158–9. Cas où l'on emploie *des* et *de*. 160. QUI, et QUE, sont des mots elliptiques, et non articles. 163–4. MON, TON, SON, articles, et non pronoms. 177 et 182. LEUR, est tantôt article et tantôt pronom. 206. Quelquefois on place l'article, même devant les noms propres. 149. L'article, LE, sert à généraliser quand lui-même n'est point déterminé. 161–2. L'article est comme l'*anse* des noms. 164. Il change la nature de tous les mots qu'il précède. 165–6. C'est aussi la nature du mot qui précède l'article, qui décide de l'emploi qu'il en faut faire II. 206. On supprime l'article devant un nom appellatif, quand celui-ci est modificatif. 207. Les articles possessifs ne s'emploient pas toujours pour les animaux et pour les choses. 209. L'usage des mots elliptiques, *qui*, *que*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, présente quelques difficultés. 212-3. *Dont*, mot elliptique, ne doit pas être confondu avec d'*où*. 214.

ARTICULATIONS. La parole est articulée ou écrite. I. 40. Les sons de la voix sans articulation, sont appelés lettres *voyelles*; les sons articulés sont les *consonnes*. Ce qui sert à articuler, est appelé instrument vocal. 42–3. Les articulations forment les tons. 44. Les consonnes doubles se prononcent par une seule articulation. 50. Chaque articulation plus ou moins forte, donne deux tons. 56.

ASSEZ. Ce mot étant quelquefois sujet, quelquefois complément d'un verbe ou d'une préposition, et modifiant aussi des qualités, est tantôt nom, tantôt adverbe. I. 466. Mot elliptique qui signifie une suffisante quantité. 467.

ATTRIBUT, ou *qualité*. C'est tout ce qui, dans la proposition, est affirmé ou nié d'un sujet. I. 8. Manière dont a dû se faire, primitivement, cette affirmation. *Ibid.* Procédé

qui la rend sensible. 11. Le mot qui sert à exprimer l'attribut ou la qualité, est l'adjectif. 14. Trois sortes de qualités, *énonciative*, *active*, *passive*. 14-5. Il y a une qualité ou attribut dans la première partie de chaque verbe. 17. Les noms n'expriment point les qualités. 93-4. L'homme n'a connu les qualités que quand il a su analiser sa pensée. 95. C'est la différence des qualités ou attributs qui établit la division de tous les verbes. 215. L'attribut exprime l'existence d'un sujet sous une modification. II. 3. Il est simple ou composé, complexe ou incomplexe. 6-7-8-9. 16-7.

AVANT. Quelquefois mot elliptique, qui tient lieu de plusieurs mots non exprimés. I. 435.

AUJOURD'HUI. Mot qui, selon l'emploi qu'on en fait, est tantôt un nom abstrait, et tantôt un adverbe. I. 459.

AUPRÈS. Dans ce mot se trouvent une préposition, un article et un adjectif, qui suppose un nom sous-entendu. Ce mot n'est donc pas une préposition. I. 469.

AUSSI. Adverbe d'égalité, formé de la préposition A, de la troisième personne du verbe *être* au subjonctif, et de l'article LE; il est compris dans les adverbes de comparaison. I. 477.

AUTANT. Nom comparatif de quantité plutôt qu'adverbe, puisqu'il est, tantôt, sujet, et tantôt, complément. I. 477.

AUTOUR. Mot elliptique où l'on trouve la préposition A, l'article LE, un adjectif qui suppose un nom; ordinairement placé près du verbe, à la manière des adverbes. C'est donc un adverbe. I. 469.

AUTRUI. Ce mot n'est pas un pronom, mais un véritable nom; l'ellipse de deux mots, *homme* et *autre*. I. 193.

B.

BEAUCOUP. Adjectif dans sa première partie, et non dans sa dernière ; il est tantôt sujet, tantôt objet, et il se prend quelquefois adverbialement. I. 466. C'est aussi un mot de quantité. II. 185.

C.

CARDINAUX (nombres). Racines des autres nombres. II. 219. Bizarrerie dans la dénomination de certaines dixaines. 220. Explication de cette forme : *il y a.* 221-2-3-4 et suiv.

CAS. Il n'y a que les langues anciennes qui aient des cas. Raison de cette dénomination. I. 167-8. Les Latins et les Grecs en avoient six. Le nom qu'on donnoit aux cas leur venoit de leur emploi. 168-9-70. La langue française, quant aux noms et aux adjectifs, supplée aux cas par des prépositions, et par la place qu'elle donne aux noms, dans la phrase. 175. Mais elle a des sortes de cas pour les pronoms ; c'est ce que nous appelons pronoms *actifs*, *passifs*, et cas *obliques*. 185. Noms qui sembleroient mieux convenir aux cas des Latins. II. 38.

CE, n'est point pronom ; il est article démonstratif. I. 129-34 et 151. Modèle de la déclinaison de cet article, si nous avions des déclinaisons. 176. *Ce*, pour *ccla*, article et adverbe réunis. 507.

CECI, CELA. Mots elliptiques, formés d'un article et d'un adverbe, signifiant *cette chose-ci*, *cette chose-là*. I. 513.

CEPENDANT. Mot elliptique et phrase adverbiale, formé de l'article démonstratif et d'un participe. Analise de ce mot. I. 62-3

CHIFFRES. Avantage qu'on en peut retirer pour la distinction des divers élémens de la phrase. I. 12-3. Théorie des chiffres, ou analise numérale de la proposition. II. 64 et suiv.

COLLECTIFS. Les articles collectifs, pris, autrefois, pour des pronoms, expriment, en un seul mot, ainsi que les noms collectifs, plusieurs idées. *Tout* est collectif. I. 153.

COMPARATIF. Temps comparatifs, passés, de leur nature, toujours composés. Les anciens ne les connoissoient pas. I. 237-8-9-40.

COMPARER. Ce que c'est. I. 32. On compare les temps absolus à une seule époque, et les relatifs à deux époques. I. 229.

COMPLÉMENT. Ce que les anciens appeloient *régime;* partie de proposition sans laquelle le sens resteroit suspendu et demeureroit incomplet. I. 20. Un complément est donc une addition quelconque; un ou plusieurs mots qui complètent la signification d'un ou de plusieurs autres mots. II. 45. Le complément de la préposition est, de tous, le plus essentiel. 46. Les complémens ne peuvent être éloignés des mots auxquels ils appartiennent. 49. Les verbes ont deux sortes de complémens, l'un *direct*, l'autre *indirect*. 50. Il y a encore le complément grammatical et le complément logique. 61.

COMPLEXE. Proposition complexe, sujet, attribut, complexes. II. 8-9.

COMPOSÉ. La proposition composée forme la phrase, comme plusieurs phrases composées forment la période. I. 26. Une voyelle est composée quand, sous une seule et même émission de voix, elle a plus d'un caractère. 44. Il y a aussi des articles composés. 156. La durée est une

composition d'instans. 221. Il y a des temps composés ; ce sont tous les passés. 232-3. Proposition composée ; sujet, attribut, composés. II. 6-7.

COMPRÉHENSION. C'est la totalité des idées renfermées dans un nom. 99. Ce sont les adjectifs qui affectent la compréhension des noms appellatifs. 100.

CONCRET. L'union du verbe *être* et d'une qualité active ne forme qu'un seul mot qu'on nomme *verbe*. I. 263. Tous les verbes, à l'exception du verbe *être*, sont *concrets*. *Ibid.*

CONDITIONNEL. Ce mode n'existoit pas chez les Latins. Ils avoient, pour y suppléer, le présent antérieur simple du subjonctif. Ce mode a deux temps. Il sert à exprimer le doute et l'incertitude. I. 249-50-1. Système des temps de ce mode. 299.

CONJONCTIFS. Les mots qu'on appeloit, autrefois, pronoms conjonctifs, sont des pronoms passifs. I. 190. Propositions ou phrases conjonctives. Analise de plusieurs de ces phrases. I. 518-9-20-1.

CONJONCTIONS. Nature des *conjonctions ;* leur effet dans le discours. I. 496. Elles lient, non les mots, mais les propositions. 497. Mots appelés, mal à propos, *conjonctions*. 106. Nouvelle doctrine sur la conjonction. 502. Analise d'une phrase où se trouve la conjonction, *que*. 509. Fonction de la conjonction, et ses différentes espèces. 514. Conjonctions *adversatives*. 515. Analise de la conjonction, *quoique*. 516. Conjonctions *circonstancielles*, *causatives*. 518-9. *Transitives*. 520. *Conclusives*. *Ibid.* Analise du mot *comment ;* conjonction *déterminative*. 522. Que seroit le discours sans les conjonctions?

523. La première qualité de la conjonction est d'être un mot unique. 525. La seconde, est de lier deux propositions. 526. La langue française ne connoît pas de conjonction explicative. 531. A proprement parler, il n'y en a qu'une seule. 502.

CONJUGAISON. Origine et signification de ce mot. I. 217-8-9. On peut, dans la langue française, en fixer le nombre à sept. Les Latins n'en avoient que quatre. 276. Système de conjugaison, par *Beauzée*. 226. Opinion de *Court de Gebelin* sur ce système. 224. Conjugaison du verbe *être* et du verbe *avoir*. 285. Première conjugaison. 300. Conjugaison particulière d'un verbe neutre de cette conjugaison. 312. Moyen de faciliter l'étude des conjugaisons. 326. Terminaisons particulières des diverses personnes des temps des verbes. 328 et 334. Irrégularités des verbes *aller* et *envoyer*. 335. Seconde conjugaison. 336. Ses irrégularités. 343-4-5. Troisième conjugaison. 347. Verbes irréguliers. 354. Quatrième conjugaison. 356. Conjugaison des verbes en *eître*, *ordre*, *erdre*, *ore*, *ure*, *dire*, *écrire*, *lire*, *suffire*, *frire*. 363. Cinquième conjugaison. 364. Conjugaison des verbes en *aire*, *aître*, *oire*, *oître*, *ondre*. 371. Sixième conjugaison. 372. Septième conjugaison. 380. Irrégularités du verbe *vaincre*. 387. Nouveau système de conjugaison. 388.

CONSONNES. Les consonnes, ainsi appelées, parce que, dans l'exercice de la parole, elles sonnent avec les voyelles. I. 44. Tableau des consonnes d'après les touches de l'instrument vocal. 49. Consonnes variables, doublées, doubles, muettes. 49-50.

CONSTRUCTION. Elle règle la place des mots dans le discours. II. 1. La construction n'est pas la syntaxe; elle en fait partie. 42.

D.

DATIF. Troisième cas de la déclinaison latine. Origine de ce mot; sa définition. I. 169. La langue française y supplée par la préposition *à*, et son complément. 176, et II. 265.

DE-ÇA, DE-LA. Deux prépositions, chacune avec son complément. I. 459. DEDANS, DEHORS, DERRIÈRE, DEVANT, DESSUS, DESSOUS, noms précédés de la préposition *de*, pris, quelquefois, adverbialement. I. 409-10-1.

DEPUIS. Analise de ce mot, où l'on trouve une préposition, et un adjectif qui suppose un nom. I. 407.

DÉFINI. Tous les articles sont définis, de leur nature. C'est par erreur qu'on les avoit divisés en définis et en indéfinis. I. 131-6-51.

Temps *défini*. I. 254 et 286.

DÉMONSTRATIF. Il y a des articles démonstratifs, qui sont, *ce, cet, cette, ces*. I. 153.

Adverbes démonstratifs, *ici* et *là*. I. 476.

DÉTERMINATIF. Tous les articles sont déterminatifs. I. 127-29-30. Un nom est, quelquefois déterminatif, d'un autre nom. 145. Quelquefois, un article l'est d'un autre article. 152. La proposition incidente détermine un nom. I. 10. Elle est alors déterminative. *Ibid.* Il y a aussi des conjonctions déterminatives. I. 515 et 535.

DIPHTHONGUES. Les diphthongues se divisent en simples et en composées, et aussi en nasales; leur tableau. I. 46-7. Il y a, dans la diphthongue, deux sons bien distincts, dont le premier se perd dans le second. 45.

DONC. Adverbe, selon quelques-uns, est plutôt une conjonction déterminative. I. 520.

DONT, équivaut à la préposition *de*, avec son complément. I. 522.

DÉCLINER et DÉCLINAISONS. Ces mots nous viennent des Latins. *Décliner*, c'est dire toutes les formes que prennent les noms, les articles et les adjectifs, pour exprimer tous leurs rapports avec d'autres mots. I. 167-8. Les langues modernes n'ont pas de déclinaisons. Elles y suppléent par des prépositions. 173. Tableau de la déclinaison d'un nom. 174. Modèle de déclinaison pour les trois articles français. 176.

E.

ÉCRITURE. Son origine. I. vj.

ÉLÉMENS. Combien les élémens de la parole ont servi à développer l'intelligence. I. xj. Tous les élémens du langage tirent leur origine d'un élément primitif. xij. Les lettres sont les élémens des mots. xxv. Ceux-ci sont les élémens de la parole articulée ou écrite. I. 41. Parmi les élémens de la parole, le plus important est le nom. 60. L'adverbe n'est pas un élément de plus. 446. L'interjection est le dernier élément de la parole, considérée comme un art, et le premier, considéré comme une faculté naturelle. 537-8. Les élémens de la proposition sont sa matière. Ces élémens sont logiques ou grammaticaux. II. 2. Plusieurs propositions sont les élémens de la période. 33.

ENCORE. Mot formé de deux mots latins, *hanc horam*, se prend adverbialement, et n'est point conjonction. I. 491 et 513.

ENFIN. Préposition et nom, qu'on rapporte à la classe des adverbes. I. 513.

ÉPOQUE. Sa définition. I. 274. Époques communes à

tous les peuples. Époques particulières aux Français. 275. Les temps qu'on ne compare qu'à une seule époque sont les temps généraux ou absolus. 226–7. Ceux qu'on compare à deux époques, sont les relatifs. 229. Mais en ôtant à ceux-ci l'époque déterminée, on les rend absolus. 230. L'époque, suivant qu'elle accompagne, qu'elle précède, ou qu'elle suit l'instant de la parole, distingue les temps en présent *actuel*, *antérieur* ou *postérieur*. 227.

ESPRIT. Les objets matériels ne sont pas de nature à faire impression sur lui. I. 4. Quelles sont ses propriétés. 7. Sa définition. 7 et 31. Réalité de son existence, démontrée par celle de ses effets. 32.

ÉTENDUE. Sa définition. I. 99. Ce sont les articles qui servent à déterminer l'étendue des noms appellatifs; et en la déterminant, ils les rendent propres, en quelque sorte. 129. L'article donne, aussi, aux noms propres, l'étendue des noms appellatifs. 149. Plus on augmente la compréhension d'un nom, plus on restreint son étendue. 122.

ÉTERNITÉ. Durée sans commencement et sans fin: quel est son véritable caractère. I. 219.

ÊTRE. Verbe abstrait; il est concret quand il signifie l'existence et la vie; il est toujours la terminaison de tous les autres verbes. I. 264-5.

F.

FÉMININ. Genre appartenant à la seconde section des êtres d'une même espèce. Origine de ce mot. I. 68.

FRANÇAISE (langue). Elle a cinq voyelles simples, sept voyelles composées, dix-huit voyelles nasales; six diphthongues simples, sept diphthongues composées, et six diphthongues

diphthongues nasales. I. 44-5-6-7. Deux consonnes, par chaque touche organique; une consonne doublée et deux consonnes doubles; en tout, dix-neuf consonnes. Elle a aussi des consonnes muettes. 49-50. Observations sur notre alphabet et sur l'instrument vocal. 52-5-6. La lettre H, tantôt consonne, tantôt voyelle, selon qu'on l'aspire ou non. Les objets inanimés sont, comme les êtres, de genres divers, dans cette langue. 82. Terminaison particulière pour chaque genre. 87-8. La place de l'adjectif n'y est pas indifférente. 111. L'article indicatif y sert à généraliser les idées, quand il est sans détermination, lui-même. 124. Elle a des articles composés. 137. Opinion de *Beauzée*, de *Dumarsais*, de *Court de Gebelin*, de *Condillac*, sur l'article français. 141. En quoi la langue française diffère de l'anglaise, au sujet de l'article. 161-2. La langue française n'a pas de déclinaison pour les noms. 167-8. Manière d'y suppléer. 174. Il n'en est pas de même pour les pronoms. 185. Richesse de cette langue, dans sa conjugaison. 256-7. Elle a un supin, un gérondif, et un participe terminé comme le gérondif. 259-60. Elle a sept conjugaisons. 276 et 324-5. Tableau des prépositions françaises. 406 et suivantes. Noms pris pour des adverbes. 459. Mots pris également pour des conjonctions. 507. Cette langue ne connoît pas de conjonction explicative. 517. Le seul pronom de la troisième personne a deux genres. I. 198. Tous ont des cas. 201.

FUTUR. Le temps qu'on appeloit *futur*, dans l'ancienne conjugaison, est un présent postérieur, quand il est déterminé. I. 229. Le véritable futur est indéfini et exprimé par le moyen de l'auxiliaire *devoir*. 227. Il y a aussi deux futurs relatifs exprimés par l'auxiliaire *aller*. 237. Il y a

aussi deux futurs relatifs, exprimés par l'auxiliaire *devoir*, qu'on réunit au présent postérieur. 233-4.

G.

GÉNITIF. Second cas de la déclinaison latine. Raison de sa dénomination. Il servoit à exprimer la cause, le principe, le propriétaire d'un objet quelconque. I. 168-9.

GENRES. Leur origine et leur division. I. 68. Un seul genre commun aux deux sexes, dans certains animaux. 69. Leur avantage dans le discours. 71. Variété dans le genre, dans plusieurs noms. 83. Dans quelques langues, on connoît le genre neutre. 82. Signes particuliers des genres. 89 et suivantes.

GÉRONDIFS. Noms verbaux qui ont des cas, en latin, et qui, en français, sont invariables. I. 258. Différence du participe en *ant* et du gérondif. II. 200. Il n'y en a qu'un seul, en français; il est ordinairement le complément d'une préposition qui est souvent sous-entendue. I. 259.

GRAMMAIRE. Il y a une Grammaire générale; une Grammaire particulière. Origine de la première. I. x. Caractère particulier de la seconde. II. xj. Motifs qui ont fait composer celle-ci. xxj. Plan. xxv.

GRAMMAIRIENS et autres auteurs, cités dans cet ouvrage.

ACADÉMIE FRANÇAISE. Son Dictionnaire.

Le président de BROSSES. Traité de la formation mécanique des langues.

CICÉRON.

CONDILLAC. Son Cours d'Études. I. vol.

DANGEAU. Ses Essais de Grammaire.

DOMERGUE. Membre de l'Institut national. Sa Grammaire, quatrième édition. On la trouve chez lui, au Louvre, pavillon des Archives.

COURT DE GEBELIN. Histoire de la Parole.

FABRE. Sa Syntaxe simplifiée.

FAULEAU. Métaphysique de la langue française.

GIRARD. Les vrais Principes de la langue française.

HARRIS. Auteur anglais : son HERMÈS.

DUMARSAIS. Logique et principes de Grammaire.

D'OLIVET. Traité des Participes.

QUINTILIEN. De l'Orateur.

RESTAUT. Principes généraux et raisonnés de la Grammaire française.

ROULÉ. Elémens de Grammaire.

THUROT. Traducteur de l'Hermès de Harris. Ses savantes notes.

VOLTAIRE.

DE WAILLY. Membre de l'Institut national. Principes généraux et particuliers de la langue française. 11e. édit.

H.

HÉBRAÏQUE. (langue) C'est dans cette langue que la négation *non* trouve son origine. I. 489. On y trouve aussi l'usage du pluriel, en parlant à un seul.

I.

IDÉE. Impression, reçue et sentie. I. 2. Point d'idée dans l'esprit sans un miracle. 5. Un verbe actif exprime une double idée. 17. Les noms sont les signes qui fixent les idées. 61. La réunion de toutes les idées qui entrent dans la composition d'un être forment la compréhension de

son nom. 121. L'idée de la nature d'un objet est indiquée par le nom; et l'idée de la relation de l'objet, par le pronom. 193. C'est le verbe qui est le plus nécessaire à l'expression de la pensée. 210.

IMPARFAIT. Ce temps, dont la dénomination est si étrange, est le présent antérieur simple, dans notre système de conjugaison. I. 230.

IMPÉRATIF. Ce mode est l'expression d'une phrase elliptique. Il ne peut avoir ni première, ni troisième personne. I. 246. Ce mode n'a point de futur, dans notre langue. 247. Dans ce mode se trouve la racine du verbe: génération de ce mode. 246. Tableau des personnes du seul temps qu'il ait. 247.

IMPRESSION. Occasion de la sensation. I. 2.

IMPERSONNEL. Ce mot ne se dit que de quelques modes; car il n'y a point de verbe impersonnel, en français. I. 319. C'est le mode *infinitif* et le mode *participe* qui sont impersonnels. 255 et 261.

INCIDENTE. (Proposition) C'est celle qui tombe sur un mot pour l'expliquer, ou le déterminer. II. 9. Elle est toujours incomplète, quand elle est seule. 29. Elle est explicative, ou déterminative. 101.

INCOMPLEXE. (Proposition) La proposition est incomplexe quand son sujet et son attribut le sont. II. 7. L'un et l'autre pourroient être simples sans être incomplexes. 6.

INDÉFINIS. C'est mal à propos qu'on appeloit ainsi des prépositions, et plus mal à propos encore qu'on donnoit ce nom à des articles. I. 131. Les temps absolus sont *indéfinis*. 237 et 241.

INDICATIF. Article *indicatif*. I. 153. Il devient démonstra-

tif quand il est déterminé par le mot *qui*, mot elliptique dans lequel on trouve l'inconnue grammaticale. 154.

Mode *indicatif*. Il sert à raconter, d'une manière directe et quand les actions ne sont pas en opposition. Il est expositif, de sa nature, et peut subsister seul: I. 243. Tableau analitique de tous ses temps. 241. Il a cent soixante-seize inflexions. 242.

INFINITIF. Ressemblance de ce mode avec l'impératif. Il est impersonnel, de sa nature. C'est une abstraction. I. 255. On l'emploie, comme nom, à la suite d'un autre verbe, ou d'une préposition dont il devient le complément. 256. Tableau analitique de ses temps. 258.

INITIAL. Le complément initial est la première partie du complément logique. C'est ordinairement une préposition. II. 145.

INTERJECTION. Elles sont, dans l'ordre grammatical, le dernier élément de la parole; et le premier, dans l'ordre de la nature. I. 537. Elles expriment les émotions spontanées de l'âme; une âme froide ne les connoît pas. On ne peut les renvoyer à aucune classe de mots. 538. Elles sont moins du domaine de l'art que de celui de la nature. L'abus en seroit ridicule. 539-40.

INTRANSITIFS. Verbes dont l'action ne passe pas hors du sujet. I. 266.

ITALIENNE. (langue) Cette langue a fourni à la française la terminaison de la plupart de ses adverbes. I. 23. Analise des articles composés de cette langue. 137. Manière dont elle forme ses adverbes. I. 445... Dont elle traduit le passif des Latins. II. 20... Dont elle forme le pluriel de ses noms. I. 72. C'est l'article *il*, qui répond à notre *le*, dont elle fait le plus fréquent usage. 142. Cet article lui sert à

former des noms de tous les infinitifs. 165. Analogie de sa phrase simple. 9.

INVERSION. Transposition ou renversement de mots dans une phrase. I. 158.

J.

JADIS, tantôt nom, tantôt adjectif, tantôt adverbe, selon l'usage qu'on en fait. I. 466.

JAMAIS, est aussi un nom qu'on prend quelquefois adverbialement. I. 466.

JUGER. C'est affirmer ou nier la convenance de deux idées. I. 32. L'esprit, pour la manifester, décompose ses jugemens, et cette manifestation est la proposition. 33. Trois mots suffisent pour cette manifestation. *Ibid.* Plusieurs jugemens réunis forment la phrase, ou la période. 25.

JUSQUE. Adverbe; explication de ce mot. I. 471-2-3.

L.

L. Cette consonne appartient à la touche linguale. I. 42. Pour éviter une rencontre désagréable, on la place quelquefois entre deux voyelles, dont l'une est finale et l'autre initiale. *Ibid.*

LANGAGE. C'est l'observation qui a asservi le langage à des lois. I. x. La Grammaire particulière recherche les racines du langage. xij. C'est la philosophie qui l'a perfectionné. 64-5. C'est l'invention du verbe qui l'a enrichi. 211. Point de langage sans les adjectifs. 123. Les élémens constitutifs du langage ne sont pas une invention, mais un don du créateur de l'homme. II. 116.

LANGUES. Si les langues avoient pu être inventées, elles n'auroient été, à leur naissance, que de simples nomen-

créatures. I. vij–j. Mais cette invention eût été impossible. II. 116–7. Tout l'art des langues consiste à rendre la pensée visible, en quelque sorte. II. iij. Toutes les langues ont des mots dont les formes sont les mêmes ; d'autres dont les formes varient. II. 42. Les principes généraux du langage sont communs à toutes les langues. I. 320–1. Toutes les langues ont des verbes actifs, passifs et neutres. II. 26. Plus une langue auroit de verbes auxiliaires, moins elle seroit riche, mais plus aussi elle serviroit à exprimer toutes les nuances de temps. I. 330. On ne peut donner des déclinaisons à une langue qui n'a point de cas. I. 222. Les langues modernes n'ont pas de mode *optatif*, ni les langues anciennes de mode *conditionnel*. I. 248–9. Le mode subjonctif n'est pas dans toutes les langues. 251.

Latine. (langue) Cette langue a trois genres. I. 82. Elle n'a point d'articles; mais elle emploie des pronoms, à leur place. 131. Elle a des déclinaisons, et par conséquent, ses noms ont des cas. 167–8. Les dénominations de ses six cas expriment le caractère de leur signification. II. 38. Tableau de la déclinaison d'un nom latin. I. 174. Les conjugaisons françaises furent d'abord imitées de celles des Latins. 222. C'est de l'infinitif que les Latins formoient leur impératif. 244. Ils n'avoient ni *optatif*, ni *conditionnel*. 248–9. Ils donnoient à l'infinitif des inflexions particulières qu'ils nommoient *gérondifs*. 258. Ils avoient deux supins, l'un pour exprimer l'action à faire; l'autre, l'action déjà faite. 259. Ils n'avoient d'auxiliaire que pour les temps passés de la voix passive. 296.

Logique. Il y a une Grammaire logique, dont les principes sont applicables à toutes les langues. I. 320–1.

Chaque proposition a ses élémens *logiques*. II. 2. Dans l'analise *logique*, on considère moins les mots que les idées. 5. Complément *logique*; ce que c'est. 61. Le complément *logique* comprend toujours un complément *initial* et un complément *grammatical*, et fait une partie essentielle de la phrase. *Ibid.*

LOIN. Adjectif devenu nom abstractif. I. 464.

LONG-TEMPS. La réunion d'un adjectif et d'un nom. I. 466.

M.

MASCULIN. Premier genre; le genre de la première section des êtres vivans. I. 68. On le donne aussi à certains objets inanimés. *Ibid.*

MODE ou MŒUF. La conjugaison française a sept modes. I. 245-6. Tableau de ces modes. 277-8-9.

MOTS. Les mots sont les signes de nos idées. I. 40. Ils sont *mónosyllabes* ou *polysyllabes*. 59. Trois mots suffisent à la formation de la proposition. 33. Chaque élément de la parole est un seul mot. 526. Certains mots n'ont pas toujours les mêmes formes. II. 36. Dans les langues anciennes, les mots subissoient de plus grandes variations. *Ibid.* et 37. Mais, dans toutes les langues, il y a des mots qui ne varient jamais. 42. Dans la langue française, la valeur de certains mots dépend de leur place. 43. Il y a, dans la phrase, des mots accessoires qui suivent les formes du principal. 44. Il y a des mots susceptibles de complément. 45. Tous les mots sont faits pour le nom. 113.

N.

NATURE. Sa définition. I. 143.

NÉGATION. Origine du mot *non*. I. 488–9.

NEUTRE. Genre des noms qui, dans les langues anciennes, n'appartiennent à aucun des deux sexes, inconnu dans les langues modernes. I. 82. Le verbe *neutre*, semblable, en tout, au verbe actif, à l'exception de la voix active qui lui manque; il n'a sur un objet étranger aucune influence active, et il n'exprime que l'état du sujet. II. 20–1.

NOM. Son importance et ses fonctions. I. 60–1. Les noms sont les premiers matériaux de nos pensées. 62. Division des noms en propres et en appellatifs ou communs; origine de ceux-ci. 64–5. Pourquoi on les appelle spécifiques. 76. Leur différence des noms propres. 77. Place du nom, dans la proposition. 80. Ce qu'on doit entendre par les mots, *étendue* et *compréhension*, dans les noms. 99. Pourquoi les animaux ne peuvent donner des noms aux objets. 78. Le nom, appelé *substantif*; et pourquoi. 82. Tableau des noms dont le genre varie. 83. Manière de connoître le genre des noms. 87. L'homme n'a pas toujours compris les deux sexes d'une espèce sous un nom d'un seul genre. 90. Le nom est la source et comme la racine des autres élémens de la parole. 110. Noms confondus parmi les adverbes. 464–5. Les langues anciennes, seulement, ont donné des cas aux noms. 167–8–172.

NOMINATIF. Ce que c'est; d'où lui vient son nom. I. 168. Il n'y a point de verbe sans nominatif, à l'exception du mode *infinitif* et du mode *impératif*. 204.

NOMBRE. Il y en a deux dans toutes les langues, et trois dans quelques-unes, telles que la grecque. Ces deux nombres sont le *singulier* et le *pluriel*: le troisième nombre

est le *duel*. I. 72. Manière de former le *pluriel*. *Ibid*. Les noms de genre et d'espèce sont seuls susceptibles de nombre. 74. Mais les noms propres ne peuvent avoir que le singulier. *Ibid*.

O.

OBJET. Il est la cause de l'impression. I. 2.

ON. Mot elliptique où l'analise fait retrouver le mot *homme*. I. 191.

ORGANES. Ils reçoivent l'impression des objets extérieurs. I. 5-6.

OPTATIF. Mode connu des Grecs. On le remplace, dans les autres langues, par le conditionnel. I. 246.

ORDINAUX. Adjectifs numéraux : quels ils sont. II. 219.

ORTHOGRAPHE. L'usage est, ici, le régulateur suprême. II. 358. Orthographe des voyelles. 361-68. Des consonnes. 368-384. Des mots. 385-89. Du pluriel des noms des adjectifs, et des noms de nombre. 390-95. Formation des féminins des adjectifs, des participes, des verbes. 95 et suivantes. Remarques générales, et moyen de découvrir l'orthographe des finales et des initiales. 397-422. Doublement de quelques consonnes. 423. Accens. 424-28.

OU. Conjonction disjonctive. I. 530.

P.

PAR CE QUE. Trois mots : préposition, article, inconnue grammaticale et conjonction. I. 510.

PARFAIT. C'est dans notre nouveau système de conjugaison, le passé positif indéfini. I. 241.

PAROLE. La parole est un art, le caractère distinctif de l'homme : ses avantages pour l'expression des idées. I.

v-vj. L'art de la parole a eu ses progrès comme les autres arts. xix-xx. Quelles douces jouissances il procure à l'homme. xx et xxj. On donne le nom de *parole* aux divers sons de la voix, lorsqu'ils sont articulés. La parole est la manifestation des pensées. I. 2-28. Les élémens de la parole sont les voyelles et les consonnes. 41. Distance immense de la parole de l'homme aux cris des animaux. 210. On ne connoît pas tout l'art de la parole, quand on ne connoît que les élémens de la proposition. 23-4. Le verbe, appelé *parole*, parce qu'il la rend propre à remplir sa destination. 212.

PARTICIPE. Septième mode des verbes. I. 246. Il tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif. On l'appelle aussi mode impersonnel. 261. Tableau de ses temps. *Ibid.* On ne doit pas le confondre avec le gérondif. II. 200-1. Le présent de ce mode est indéclinable, quoiqu'adjectif. *Ibid.* Mais le passé suit la loi d'accord. 202. Il ne faut pas le confondre avec le supin : manière de les distinguer. 203. Ce qu'il faut observer quand il est suivi d'un infinitif. 170-1-2-3-4. Opinion de l'abbé d'Olivet, à cet égard. 169.

PASSIF. Seconde espèce de verbes. Chaque langue a les siens. I. 265. Le verbe *passif* a, en français, toutes les formes actives. 266. Mais tous les Grammairiens, à l'exception de Beauzée, n'adoptent comme passif que la réunion du verbe *être* et d'une qualité passive. II. 20.

PENSÉE. Elle se forme de la combinaison de deux idées. I. 30. Don exclusivement fait à l'homme. 209. La pensée est l'image d'un objet considéré sous un rapport quelconque. 211. Le verbe est essentiel à l'expression de la pensée. 9. Elle ne peut sortir de l'esprit d'un seul jet,

et qu'à l'aide de signes sensibles et successifs. 7. La pensée est intérieure, de sa nature. 1. Effets de la manifestation de la pensée. xx–j.

PÉRIODE. Sa définition, avec un exemple. I. 40. Elle se forme de tous les élémens du discours, xj. Ce qu'il faut observer dans la formation des périodes. II. 30. Décomposition et recomposition d'une période. 31–2. Différence de la phrase composée et de la période. 35–6.

PÉRIODE de temps : l'espace de la durée entre deux époques, et différence de la période et de l'époque. I. 275.

PERSONNE. Ce mot est un nom, et non un pronom; il sert à nier, quand il n'est précédé d'aucun article. I. 190 et 207.

PERSONNE. Dans les verbes; origine de ce mot. I. 186. Combien il y en a. 187. Usage des Français à l'égard du pronom pluriel de la seconde personne. II. 229. Raisons de cet usage. 230.

PERSONNELS. Il n'y a de vrais pronoms que ceux-là. I. 185. Il n'y en a donc que trois. 186.

PEU. Quelquefois nom, quelquefois adverbe, selon l'usage qu'on en fait; toujours mot elliptique. I. 467.

PHYSIQUE. Les adjectifs sont appelés *physiques*, par opposition aux articles qu'on appelle adjectifs *métaphysiques*. I. 123. Différence des uns et des autres. 99.

PLURIEL. (terme de Grammaire.) Espèce de nombre, qui se dit de plus d'un. I. 91. Cas où il convient aux noms propres. 149.

PLUSQUE-PARFAIT. Mot, autrefois, employé dans la conjugaison, remplacé, dans notre système, par celui de *passé antérieur simple*. I. 241.

PHRASE. Sa définition, avec un exemple. I. 26–7. C'est le

verbe qui lui donne la vie. ix. Il y a trois sortes de phrases. 170. La phrase passive est le renversement de l'active. 171. La phrase se forme de la liaison des idées. 22. Une seule phrase renferme souvent plusieurs propositions. II. 414. Analise de quelques phrases adverbiales. II. 461-2, etc. Phrases adverbiales de temps. 475. Phrase adverbiale conjonctive. 507-8-9.

Ponctuation. Motifs qui l'ont fait inventer. II. 311-2. Sa définition. 313. Les signes de la ponctuation sont: 1°. la *virgule*; 2°. le *point-virgule*; 3°. les *deux-points*; 4°. le *point*, le *point-interrogatif*, le *point-exclamatif*. 314-5-6. 5°. L'*alinéa*; 6°. les *guillemets*; 7°. les *points suspensifs*, etc. 344. La virgule indique la plus petite pause, ou le moindre repos. Ce signe ne termine jamais une phrase, ni le membre complet d'une période. 314. Le point-virgule désigne une plus grande pause. *Ibid.* Les deux-points expriment un repos plus grand. 315. Le point indique la plus grande pause, et termine la phrase ou la période. 316. Le point-interrogatif marque la question, l'exclamatif annonce l'admiration ou la surprise. *Ibid.* et 317. D'autres points manquent à notre système de ponctuation. 317. Règles touchant l'emploi de la virgule. 318-9-20-1-2-3-4. Touchant le point. 330-1. Touchant l'*alinéa*. 332. C'est la plus grande de toutes les pauses. Différence des deux-points et du point-virgule. Leur emploi suppose la connoissance de tous les principes de la Grammaire. 333. Règles à observer dans l'emploi qu'il en faut faire. 334-5-6-7-8-9-40, etc.

Le trait de séparation est une très-petite ligne dont on use dans le dialogue. 353. Les points suspensifs sont plusieurs points de suite. Les guillemets sont deux virgules

réunies, et le dernier signe de ponctuation. 354. Exemples pour l'emploi de tous ces signes. 355.

POURTANT. Comparaison de ce mot avec *cependant*. Sa nature et sa signification. I. 462-3.

POUR VU QU E. C'est le dernier de ces trois mots qui fait, de cette réunion, une phrase conjonctive. I. 512.

PREMIÉR, SECOND, adjectifs ordinaux. II. 227.

POSSESSIFS. On appelle, ainsi les articles dérivés des pronoms personnels. I. 201. Ils sont adjectifs et ne sont point pronoms. 202.

POSTÉRIEUR. Ce que c'est que les temps *postérieurs*. I. 229. Le temps que les Latins appeloient *futur*, est un présent postérieur. 232.

PRÉPOSITIONS. Elles sont des qualités ou adjectifs. I. 22. Elles sont, à la fois, des indications et des expressions de rapport. 393. Elles ne peuvent être composées; ni complémens, les unes des autres; ni privées d'un complément quelconque. 395. C'est de leur place nécessaire que leur vient leur dénomination. 396. Avantage des prépositions initiales, pour diversifier et multiplier les significations des mots. 397. Seules et sans complément, elles ne disent rien à l'esprit. 400. Valeur invariable de certaines prépositions. 402. Cas où l'on supprime l'antécédent de certaines prépositions. 403. Tableau de la préposition A. 405. De la préposition DE. 406. Des prépositions DEPUIS, APRÈS, AVANT, etc. 407-8-9, etc. Prépositions nées du mode participe. 413. Tableau explicatif de POUR. 415-6-7-8. Les prépositions font le plus heureux effet, dans le tableau de la pensée. 436. C'est l'antécédent qui exprime le rapport, et la préposition qui l'indique. 401. Adjectifs qu'on peut clas-

ser parmi les prépositions. 422-3. L'antécédent d'une préposition est nécessairement ou un nom, ou un adjectif, ou un verbe. 425-6. Le mot qui la suit, est ou un nom, ou un pronom, ou un verbe à l'infinitif, ou même un adverbe : quelques prépositions prennent la forme adverbiale et se passent de complément. 427-8. Une préposition qui seroit sans complément seroit un moyen sans agent, une cause sans effet, un mot sans valeur. 434. Il y a toujours ellipse entre deux prépositions que ne sépare aucun autre mot. 435. Les prépositions initiales sont ordinairement dérivées du latin. 438. A et DE doivent être regardés comme prépositions principales. 440. On peut réduire le nombre des véritables prépositions à trente-huit. 444.

PRÈS. Ce mot est un ancien adjectif, il en conserve encore la nature ; car il est ordinairement suivi d'une préposition. I. 464. Il ne doit pas être confondu avec l'adjectif *prêt*. II. 218.

PRÉSENT. Mot employé dans la conjugaison. Il exprime la simultanéité d'existence à l'égard de l'époque de comparaison. I. 227. Le présent absolu est indéfini et ordinairement actuel. 229. Les présens relatifs sont déterminés, *antérieurs* ou *postérieurs*. *Ibid.*

PRINCIPALE. (Proposition) Il n'y a, dans le discours, de proposition principale qu'autant que, dans la même phrase, il y en a quelqu'autre, incidente ou subordonnée. II. 19.

PROCHAINS. (Temps) Ce sont les verbes *aller* et *venir* qui les forment ; ils ne peuvent être que futurs, ou passés. I. 237. Notre langue reconnoît trois passés de cette espèce, et deux futurs. *Ibid.*

PROCHE. Adjectif et non préposition. I. 464-5.

PRONOMS. Ce sont les relations diverses des êtres, entre eux, qui ont rendu les pronoms nécessaires. I. 178. Nécessité prouvée par un exemple, privé de pronoms. 179. Ils ne tiennent pas la place des noms. 181-8. Pronoms personnels; raison du genre de la troisième personne. 183-4. Pronoms actifs et passifs; il ne peut y en avoir d'adjectif. 185-6. Pronoms conjonctifs : il n'y en a point. 189-90. Pronoms directs; pronoms obliques, quant à leurs cas. 199-200. Mots qu'on avoit crus pronoms, renvoyés à la classe des articles. 201-2. Pronoms qu'on n'emploie pas pour les choses. 204. Différence de *le* ou *la*. 205. Cas où *leur* est pronom, et où il ne l'est pas. 206. Différence essentielle du pronom et du nom. 198. Pronoms des trois personnes. 199-200. Pronom pluriel de la seconde personne, employé pour celui du singulier, en français. II. 229. Temps où cet usage étoit proscrit. *Ibid.* Raison qui doit le faire conserver. 230-1. Place du pronom, dans la phrase, quand il est complément. *Ibid.* Le pronom précède le verbe, dans la proposition, quand il est sujet; il le suit, dans la question. 232.

PRONONCIATION. On ne prononce les consonnes qu'à l'aide des voyelles. II. 428. Prononciation des voyelles. 428-441. De la lettre H, aspirée et non aspirée. 442. Des consonnes, soit initiales, soit médiales, soit finales. 444-462. Des sons mouillés. 463-4. Règles de quantité ou de prosodie. 465-74. Des syllabes longues. 475. Tableau de quelques homonymes français. 477-9.

PROPOSITION. Son origine. I. 4-7. Un sujet et une qualité affirmés, l'un de l'autre, sont une proposition. 8. Le verbe en est l'âme. 9. Il est toujours placé entre le sujet

sujet et la qualité, dans la proposition énonciative et dans la passive; et il est attaché à la qualité, pour ne faire qu'un seul et même mot, avec elle, dans la proposition active. 17. L'objet d'action, dans une proposition, est une phrase passive - elliptique. 21. La préposition et son complément sont une proposition entière, ainsi que l'adverbe. 22-3. Différence de la proposition d'avec la phrase. 25. Définition de la proposition. 26-30-9. Matière de la proposition : ses élémens sont logiques et grammaticaux. II. 2. Différentes espèces de propositions ; *simples*, *composées*, *incomplexes*, *complexes*, *principales*, *incidentes*, *subordonnées*. 5. Caractère du sujet et de l'attribut de chacune de ces propositions. 6-7-8-9. Ce qu'on doit entendre par complément, dans une proposition. 59. Quel complément est le plus nécessaire pour que le sens de la proposition soit compris. *Ibid.* et 60. Il n'y a point de proposition sans adjectif énonciatif, ou actif, ou passif. I. 102.

Q.

QUALITÉS. Leur origine. I. viij. Il y a trois espèces de qualités : *énonciative*, *active*, *passive*. 14-5.

QUAND. Mot elliptique qui équivaut à ces trois mots : DANS QUEL TEMPS ; il sert à interroger et à lier des propositions. I. 475.

QUANT. Mot elliptique ; explication analitique de ce mot. I. 474.

QUI. Mot elliptique, et non article. I. 163.

QUICONQUE. Ce mot, qui n'est point un pronom, remplace ces trois mots : *tout homme qui*. Et comme c'est le nom qui domine ici, ce mot est plutôt un nom qu'autre chose. I. 194-5.

QUE, mot elliptique et conjonction. I. 508.

R.

RÉGIME. Le *régime* étoit, autrefois, le cas du nom qui servoit de complément à un verbe ou à une préposition. I, 20. On distinguoit deux syntaxes, l'une de *régime* et l'autre de convenance. *Ibid.* Nous disons *objet d'action*, au lieu de *régime*, pour le mot sur lequel se porte l'influence du verbe. 256. Et *complément*, pour la préposition. 395.

RELATIFS. Temps relatifs. I. 229. Il y a des présens, des passés et des futurs, *relatifs*. 31-2-3-4. C'est d'une double vue de l'esprit que vient aux temps relatifs leur dénomination. 235-6.

RIEN. Opinion de l'abbé Girard, à l'égard de ce mot; réfutation de cette opinion. Étymologie, signification et véritable caractère de ce mot. I. 190-1.

S.

SAVOIR. Infinitif d'un verbe, pris, mal à propos, pour une conjonction explicative. I. 517.

SENSATION. C'est l'impression sentie et connue de l'objet. I. 2. Point de *sensation* dans l'homme, sans un miracle. 5. Trois causes de la *sensation*. 29.

SIMPLE. On appelle *simple* une voyelle formée d'un seul caractère. I. 44. Il y a aussi des diphthongues *simples*; elles ne sont formées que de deux voyelles. 48. Il y a des temps *simples*; ce sont ceux qui se conjuguent sans auxiliaire, comme les quatre présens de l'indicatif. 228-9. Le temps actuel du subjonctif et le présent du mode con-

ditionnel sont *simples*. 248–9. Les prépositions sont des mots *simples*. 434. Les adverbes sont pareillement des mots *simples*, quoique formés de plusieurs élémens. 477. Il y a des propositions *simples*. II. 5. Sujet *simple*. Attribut *simple*. *Ibid.*

SIMULTANÉE. L'existence simultanée avec l'instant de l'énonciation est le caractère des temps présens dans les verbes. I. 228.

SINGULIER. Ce nombre ne se dit que d'un seul individu. I. 91.

SOIT, n'est point une conjonction, mais la troisième personne du présent indéfini du subjonctif du verbe ÊTRE. I. 531.

SOURDS-MUETS. Ils ont donné occasion à la composition de ces Élémens. I. xxij–iij. Comment on leur fait comprendre la nature et la nécessité du verbe dans la phrase. 12–3. Manière dont on leur donne l'idée du nombre pluriel. 72–3... Celle des noms abstractifs. 107–8. Notre système de conjugaison appris, dans une heure, par un sourd-muet. 388. Manière d'enseigner les prépositions aux sourds-muets. 399. Le mot JUSQUE. 473. Nouvelle dénomination de l'adverbe, inventée par un sourd-muet. 487. Manière de faire entendre le complément du verbe aux sourds-muets. 26.

SUBJONCTIF. Ce que c'est que ce mode. Il n'est pas dans toutes les langues. I. 251. Il est ordinairement précédé d'un verbe qui exprime, ou un désir, ou un doute, ou une négation, 252. Les temps conditionnels n'appartiennent pas à ce mode. 253. Tableau des temps de ce mode. 254.

SUJET. Tout ce dont on affirme une qualité quelconque. I. 14. Quel est le mot qui sert à faire connoître le sujet.

34. Le sujet est quelquefois simple ou composé ; quelquefois incomplexe ou complexe. II. 6–7–8. Accord du sujet et du verbe. II. 119 et 128–9–30. Accord du verbe, non avec ce sujet, mais avec le nom qui le suit, quand ce sujet exprime une quantité quelconque. 134.

SUPIN. Son caractère. I. 259. Il est semblable, quant à la forme, au participe passif : aussi l'employons-nous dans la composition des deux passés. 260. Il est, à la fois, verbe et nom. *Ibid.* Danger qu'il y a de confondre le *supin* avec le participe, moyen de les distinguer. II. 174. Le participe se décline, le *supin* ne se décline point. *Ibid.* C'est la place qu'occupe le complément qui apprend à distinguer le supin du participe. 169.

SYLLABES. On les divise en syllabes articulées, en syllabes écrites, et en composées. I. 41. Le nombre des syllabes qui forment les mots, font diviser ceux-ci en *monosyllabes*, *dissyllabes*, *trissyllabes*, etc. 52–3.

SYNTAXE. On divisoit, autrefois, la syntaxe, en syntaxe de régime et en syntaxe de convenance. I. 20. Caractères propres de la syntaxe, par comparaison avec la construction. II. 1. La syntaxe examine la matière et la forme des propositions. 2. Chaque mot a sa syntaxe particulière. 42. Il y a une syntaxe, proprement dite, et la construction qui est aussi une partie de la syntaxe. 42–3. Etymologie du mot *Syntaxe*. 57. Moyens qu'indique la syntaxe pour l'ordre convenable à établir dans la réunion des mots, dans le cadre de la phrase ou de la période. 57–8. Toutes les règles d'*accord* sont des règles de syntaxe. 113–4. Faute contre la syntaxe, dans une Grammaire ; où le nom, suivi de plusieurs adjectifs, a été mis, mal à propos, au pluriel. 148–9. Faute dans des vers de deux au-

teurs célèbres. 150. Syntaxe du participe en *ant*, et du gérondif. 200-1. Des articles possessifs. 209-10. De l'adjectif. 216 et suivantes. Du pronom. 229. Des auxiliaires employés dans la formation des temps passés. 233 et suivantes.

T.

TABLEAUX. Des voyelles ou sons primitifs. I. 45. Des diphthongues. 48. Des consonnes, ou articulations. 49. De la proposition, dans la langue de la nature. 11. Dans les langues modernes. 18. Des noms dont le genre varie. 83. De la déclinaison d'un nom. 174. De celle de l'article énonciatif. 175. De celle de l'article indicatif, au genre masculin et au genre féminin, et de l'article démonstratif, aux deux genres. 176. Des pronoms personnels. 185. Tableau général des temps du mode indicatif. 241. Des temps du mode conditionnel. 250. Des temps du mode subjonctif. 254. Des temps du mode infinitif. 258. Tableaux plus complets des temps du mode indicatif. 297. Des temps du mode subjonctif. 298. Des temps du mode conditionnel et du mode infinitif. 299. Des temps du mode participe. 300. Des modes et temps des verbes réguliers. 322-3-4. Des terminaisons qui se retrouvent dans la conjugaison de chaque verbe. 332-3. Des terminaisons irrégulières. 343. Des irrégularités des verbes en *illir*, *mir*, et de leurs composés. 344. Des verbes en *rir*, *tir*, *vir*. 345. Des verbes irréguliers de la troisième conjugaison. 354. De la conjugaison en *ettre*, *ordre*, *erdre*, *ore*, *ure*, etc. 363. De la conjugaison en *aire*, *aître*, *oire*, *oître*, *oudre*. 317. De la sixième conjugaison des verbes. 379. Des irrégularités du verbe *vaincre*. 387. Nouveau tableau de conjugaison, d'après le système de DOMERGUE. 388.

TANT. C'est un nom comparatif de quantité. I. 467.

TARD, est un adjectif, comme *loin*. I. 467.

TEMPS. Explication du temps, en lui-même, et par rapport à l'éternité. I. 217-8-9. Explication du temps, relativement à la conjugaison. Système de tous les temps. 224 et suivantes. Noms et nombre de tous les temps. 277-8. A quoi se réduiroit leur nombre, si la phrase n'étoit jamais composée. 279-80. En quel sens on dit qu'il y a quatre présens, quatre passés et trois futurs. 280. Explication des passés et des futurs. 233-4. Des passés et des futurs prochains. 237. Des temps comparatifs qu'on ne peut employer, dans la proposition simple. 239. Ces temps sont au nombre de quatre. 240. Convenance de commencer l'étude des temps, par le futur. 219. On ne connoît les temps que par comparaison. 220. C'est l'existence des êtres qui en est la mesure. *Ibid.* Anciennes dénominations des temps peu conformes à leur nature, réprouvées par la saine logique. 222. Il y a des temps relatifs : ce qui les rend tels. 229. Explication du *présent antérieur*, autrefois, appelé *imparfait*. 231-2. Rapprochement des deux *futurs* des Anglais avec les nôtres. 234. On peut diviser les temps en absolus et en relatifs; en simples et en composés. 223.

TOUJOURS. La réunion d'un article et d'un nom. I. 466.

V.

VERBE. C'est le mot le plus essentiel à l'art de la parole. I. ix. Sa fonction, d'où sa dénomination de *mot-lien*; son caractère distinctif. 11-2. Nature du verbe actif. 17. Son complément, qu'on appeloit *régime*, est le sujet et l'ellipse d'une proposition passive. 21. Sa richesse et sa fécon-

dité. 211-2. Nécessité du verbe *être*. Tous les autres verbes ne le sont que par leur union avec lui. 214. Raison de la différence des verbes. 215-6. Définition du verbe, et sa division en verbe *abstrait* et en verbe *concret*. 263. En *actifs*, *passifs*, *neutres*, *réfléchis*, et *réciproques*. 266. Verbes *irréguliers*. 318-9. Modes et temps des verbes réguliers. 322. Terminaisons de tous les verbes. 322-3-4. Ce qu'on doit entendre par verbes *impersonnels*. 319-20. Certains verbes sont susceptibles de différens complémens comme les prépositions. II. 61. Syntaxe particulière du verbe. 233.

VERSIFICATION. La versification n'est pas la poésie. II. 480. Cinq sortes de vers français : alexandrins ou de douze syllabes; de dix syllabes, ou communs; de huit, de sept et de six syllabes. 483. Césure, repos qui coupe le vers en deux parties; à la sixième syllabe, dans les grands vers, et à la quatrième, dans les vers communs. 485. De la rime : elle est masculine ou féminine, suffisante ou riche. 486. Il y a des mots inadmissibles dans les vers. 489. Des mots propres à la poésie. 492. Règles à observer dans l'arrangement des vers. 494. Des stances : elles ne peuvent avoir ni moins de quatre, ni plus de dix vers. 497. Du Sonnet. 505. Du Rondeau. Il y en a de deux espèces. 507 et 8. Du Triolet, de l'Épigramme et du Madrigal. 509 et suivantes.

VOCATIF. Étymologie et caractère de ce cas de la déclinaison des langues anciennes. I. 170. On pourroit l'appeler *cas interjectif*. II. 16.

VOYELLES. Lettres qu'on prononce par la seule émission de la voix. I. 41. Combien on en compte, en français. 44. Tableau de toutes les voyelles. 45.

FIN.
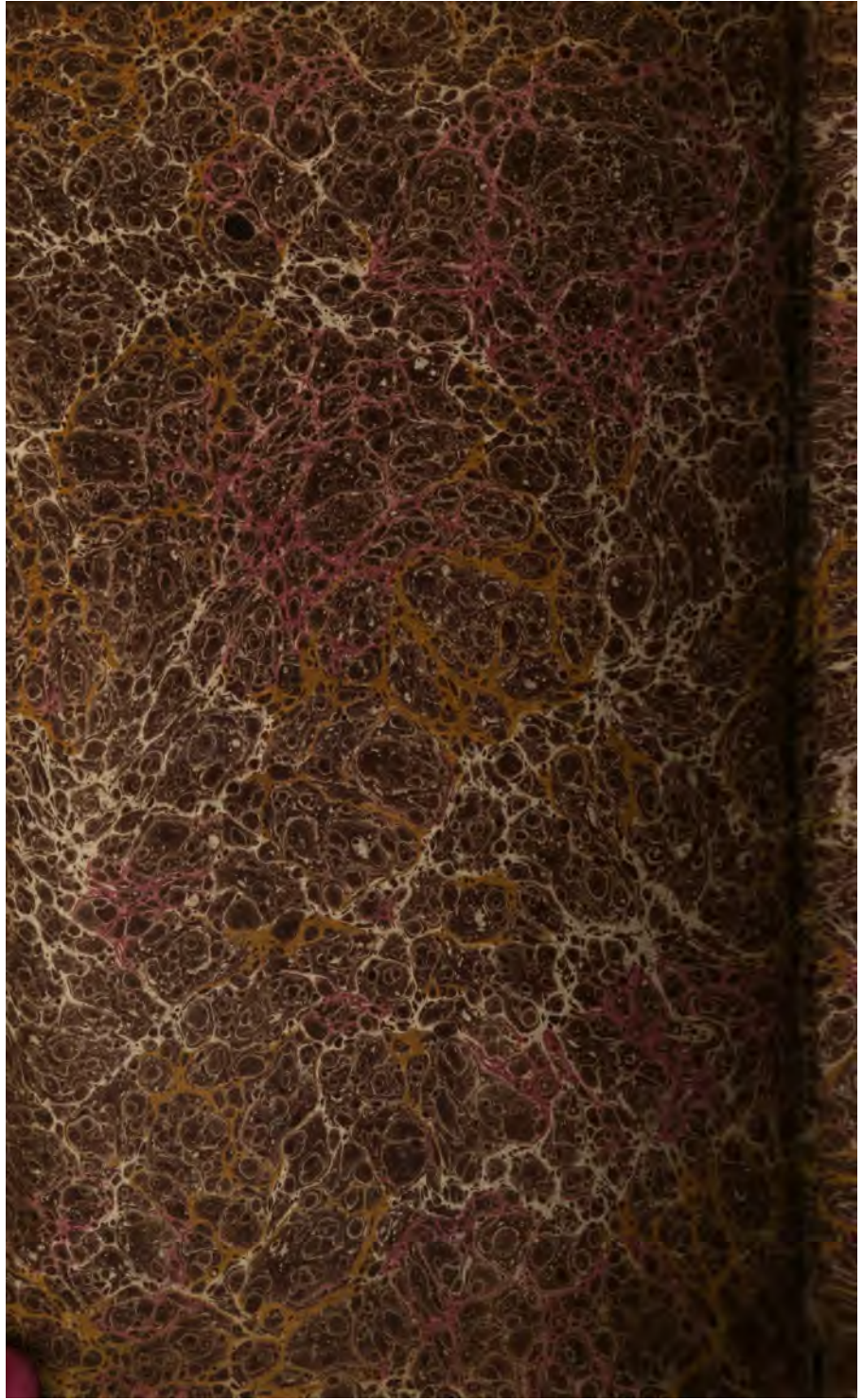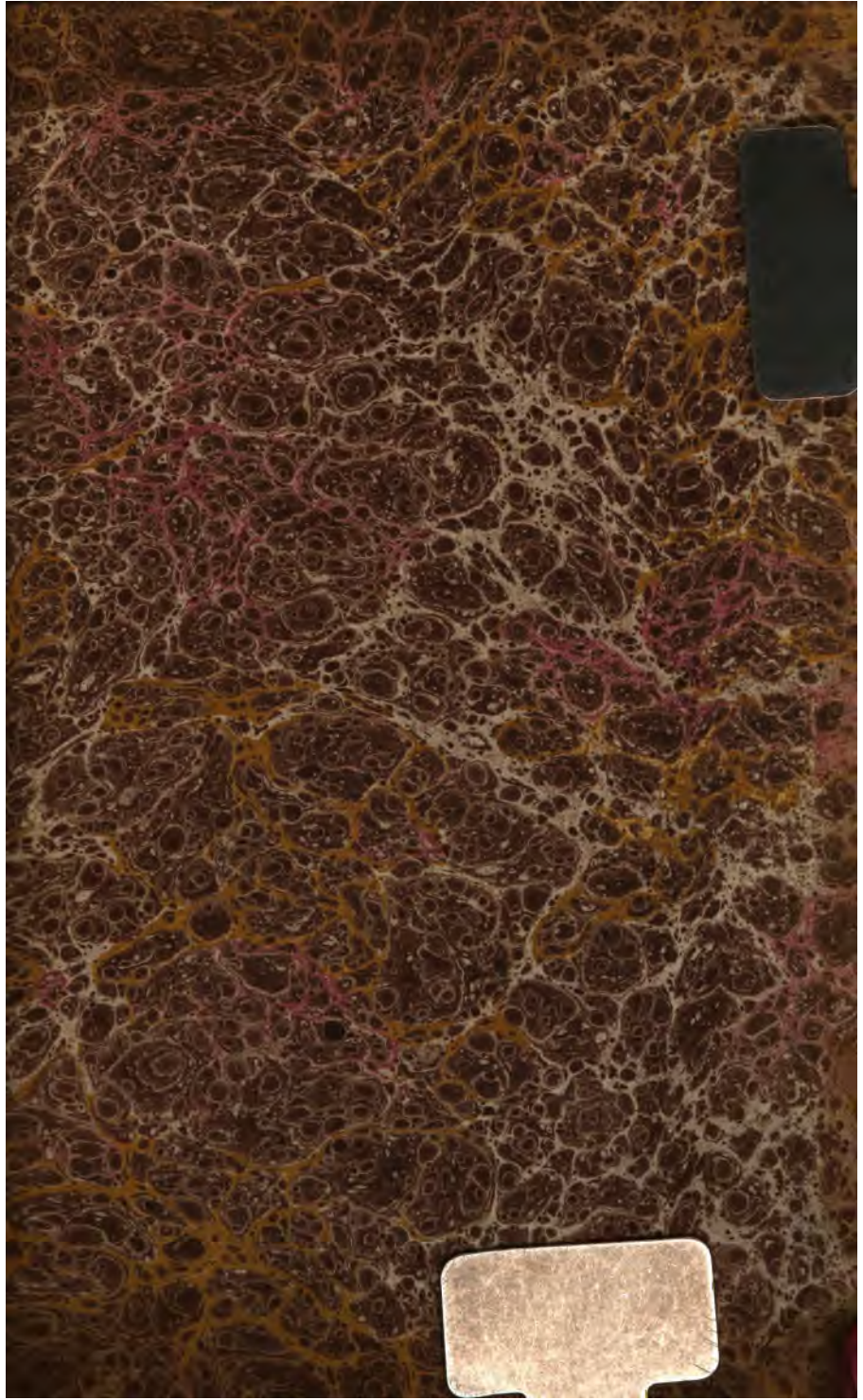
512891